MEDIA IMPACT

IMPACT MÉDIA

2013

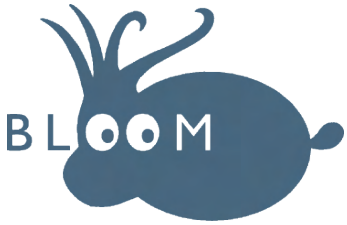

VOLUME 2

TOME 2

609 086 927 people impacted / personnes touchées

677 articles, radio and television broadcasts in 2013
articles, passages radio et télévision en 2013

Alliance Orchestra Concert

Concert de l'orchestre de l'Alliance

February 5th 2013

5 février 2013

AboveLuxe
OBSERVATEUR EXIGEANT

Concert Salle Gaveau au profit de Bloom Association

jan 16, 2013 | Actualité du luxe, Bloom Association, Luxe & Caritatif |

Le mardi 5 février prochain aura lieu le 22ème concert des Saisons de la Solidarité, dans la prestigieuse salle Gaveau. Faire connaître, accompagner et soutenir le travail des associations humanitaires et les combats liés à la recherche, la santé, l'enfance, l'éducation, la culture et le patrimoine, en reversant à ces organismes la totalité des recettes de billetterie du concert, telle est la vocation des Saisons de la Solidarité.

Ces concerts de musique classique servis par la plus haute qualité artistique et les plus grands solistes internationaux sont organisés depuis 2005 par l'Orchestre de l'Alliance, dirigé par Pejman Memarzadeh depuis 2000.

Ce concert sera mené par le jeune soliste Amaury Coeytaux au violon.

Au programme, trois œuvres vont être interprétées :
- la Valse triste, de Jean Sibelius
- Symphonie n° 88 en sol majeur, de Joseph Haydn
- Concerto pour violon en ré majeur op.61, de Ludwig van Beethoven

Le mécénat d'H.Tax Planners, qui soutient l'Orchestre de l'Alliance depuis 2011, permet aux Saisons de la Solidarité de reverser l'intégralité des recettes de billetterie du concert à l'Association BLOOM qui œuvre pour la préservation des grandes profondeurs océaniques.

http://goo.gl/gYKrl

Ads by Vidx. More Info | Hide These Ads

agenda media
l'officiel des événements

bloom association

5 FÉV 2013

CONCERT - SPECTACLE

Notez

Partagé

ÉNERGIE-ENVIRONNEMENT

22e Concert des Saisons de la Solidarité

Lien permanent :
http://www.agenda-media.fr/events/20041

BLOOM France

Demander une invitation

Horaire : 20h30
Lieu : Salle Gaveau

Faire connaître, accompagner et soutenir le travail des associations humanitaires et les combats liés à la recherche, la santé, l'enfance, l'éducation, la culture et le patrimoine, en reversant à ces organismes la totalité des recettes de billetterie du concert, telle est la vocation des Saisons de la Solidarité.

Ces concerts de musique classique servis par la plus haute qualité artistique et les plus grands solistes internationaux sont organisés depuis 2005 par l'Orchestre de l'Alliance, dirigé par Pejman Memarzadeh depuis 2000.

Ce concert sera mené par le jeune soliste Amaury Coeytaux au violon.

Au programme, trois œuvres vont être interprétées :
- la Valse triste, de Jean Sibelius
- Symphonie n° 88 en sol majeur, de Joseph Haydn
- Concerto pour violon en ré majeur op.61, de Ludwig van Beethoven

Le mécénat d'H.Tax Planners, qui soutient l'Orchestre de l'Alliance depuis 2011, permet aux Saisons de la Solidarité de reverser l'intégralité des recettes de billetterie du concert à l'Association BLOOM qui œuvre pour la préservation des grandes profondeurs océaniques.

• A propos de BLOOM :
Fondée en 2005 par Claire Nouvian, BLOOM est une association de loi 1901 à but non lucratif qui œuvre pour la préservation des océans, des espèces qui les peuplent et des hommes qui en vivent, à travers une démarche de sensibilisation et de médiation scientifique des problématiques environnementales, la production d'études scientifiques ainsi que la participation à des consultations publiques et des processus institutionnels. Nos actions s'adressent au grand public ainsi qu'aux décideurs politiques et aux acteurs économiques.

Lieu de l'événement

Salle Gaveau
100 Rue d'Aboukir
75002 Paris

Plus d'infos

Laurence Desmousseaux
Téléphone : 01 40 13 95 32
Contact : Laurence@desmousseaux.fr
Site web : http://www.bloomassociation.org

POUR EN VOIR PLUS

Pour en voir plus et avoir les options permises sur cet événement, devenez veilleur ou abonnez-vous.

Abonnement et veille

Direct Matin

DOCUMENTAIRE - F AL+

LE DISCOUNT ROI

© E. ROBERT/DIRECT8

© G. ROBINSON/REX/SIPA

Le low cost, un modèle économique qui s'est peu à peu imposé dans notre quotidien.

Le discount, ou sa version langagière plus chic «low cost», ouvre les portes de la consommation aux bourses modestes. Du supermarché aux agences de voyages, il est synonyme de chariot bien rempli, même en temps de crise. Un documentaire qui dévoile ce que cachent les promesses de ce modèle économique. Le réalisateur Frédéric Brunnquell démontre que le discount appauvrit ses salariés en se nourrissant de la crise. Inventé après la Seconde Guerre mondiale en Allemagne, le discount génère des dizaines de milliards de profits mais à quel prix ? «Les bénéfices du discount ne sont possibles que grâce à des bas salaires et des emplois précaires. Cette culture fait baisser notre niveau de vie et développe la pauvreté», explique Ulrich Dalibor, responsable du secteur commerce du syndicat Verdi. Le paradoxe est que les consommateurs sont aussi des salariés… •

Nos vies discount, France 2, 22h55.

L'ASCENSION D'UNE IDOLE

Le jeune Claude François débarque à Paris en 1956. Sa famille a fui l'Egypte après la nationalisation du canal de Suez. Il a alors 17 ans. Attiré par le music-hall, il connaît des débuts laborieux. Il deviendra pourtant une des plus grandes idoles de la variété française et des années disco. Dans la tradition du biopic musical, ce film de Florent-Emilio Siri revient sur le destin tragique d'un chanteur qui, plus de trente ans après sa disparition, fascine les foules. Sans jamais occulter les facettes de sa personnalité, le réalisateur signe un portrait documenté. Jérémie Renier, nommé aux César 2013 pour ce rôle, redonne vie au mythe à l'écran. •

Cloclo, Canal+, 20h55.

© LGM

Jérémie Renier incarne Claude François.

FILM - W9

LE RETOUR D'UN MYTHE

© UNIVERSAL

***King Kong* revu par Peter Jackson.**

Dans les années 1930, à New York, l'ambitieux réalisateur Carl Denham envisage de tourner un film sur une île mystérieuse, Skull Island. Pour le premier rôle féminin, il engage Ann Darrow. Le scénario sera signé de la main de Jack Driscoll, un scénariste à succès que la jeune femme idolâtre. A leur arrivée, l'île paraît inhabitée. Mais l'équipe de tournage se retrouve face à des indigènes qui capturent l'actrice. En 2005, Peter Jackson s'attaquait au mythe de *King Kong* avec des effets spéciaux époustouflants et un casting de haut vol. •

King Kong, W9, 20h50.

Claire Nouvian's TEDx X Conference

Conférence TEDx de Claire Nouvian

March 28th 2013

28 mars 2013

Protection des océans

ESPÈCES EN EAU PROFONDE MENACÉES PAR DES TECHNIQUES DE PÊCHE DESTRUCTRICES

par Jean-Paul Besset

16 avril 2013

L'avenir des ecosystèmes marins d'eau profonde est aujourd'hui grandement menacé. L'intervention de Claire Nouvian (Association Bloom) vous explique pourquoi il est indispensable de se mobiliser pour mettre fin aux pratiques de pêche destructrices opérées dans ces zones.
Filmé à TEDxParis le 28 mars 2013 à la Gaîté Lyrique.

Extraits
L'eau occupe 99% de notre planète en volume. Au delà de 200 mètres de profondeur, il n'y a plus de lumières.. où diversité des espèces fait des profondeurs un trésor du patrimoine de l'humanité. On découvre une espèce toutes les deux semaines sur seulement 1% d'échantillon. **C'est le plus grand réservoir de biodiversité au monde.**

La pêche en eaux profondes constitue selon les chercheurs la méthode de pêche la plus destructrice de l'Histoire. Un massacre quotidien de centaines d'espèces rejetées mortes en mer pour capturer 3 espèces commercialisées. Pourquoi ce massacre ?

Opinion

Qui sont les orateurs des événements internationaux TED ?

Profil des intervenants des TED Talks, formats adaptés à la diffusion de connaissances.

Grand Public Spécialisé J'aime 9 Tweet 9 4

vendredi 17 mai 2013 Nadège Joly

Communication I Education I Sciences sociales

Depuis 1990, la conférence californienne TED donne annuellement la parole à une communauté soucieuse de partager sa passion pour la connaissance à travers des idées. Face au succès de ces événements, le concept s'est étendu au monde via les TEDx. Les intervenants internationaux ont en moyenne 13 minutes pour exposer leur point de vue. Des formats vidéos des représentations, les TED Talks, sont visibles sur internet. Au cœur d'une étude [disponible sur MyScienceWork] : l'impact de ces vidéos sur la vie des intervenants.

TEDx offre la possibilité à chacun d'organiser sa propre conférence sur le modèle de son grand frère TED tout en gardant son concept originel : la diffusion d'idées. Une passionnante discussion s'ouvre alors sur une large palette de disciplines. Les vidéos TED et TEDx font souvent le buzz et sont très en vogue actuellement. A travers une étude [disponible sur MyScienceWork] se dessinent le profil des participants à ces conférences et l'impact de l'évènement sur leur vie professionnelle.

TED : un concept humain innovant diffuseur d'idées

Le concept TED (Technology - Entertainment - Design) a été fondé par Richard Saul Wurman et Harry Marques en 1984. Derrière cet acronyme se cachent des conférences américaines devenues internationales. Depuis 1990, au moins un événement TED a lieu chaque année. Les intervenants exposent leurs idées en public lors de courtes présentations dynamiques (en moyenne 13 minutes). L'objectif est de transmettre d'une manière simple des idées qui valent la peine d'être diffusées comme l'indique leur slogan *Ideas worth spreading* (en français « Des Idées qui méritent de se répandre »*)*. De la science au divertissement en passant par le design, les thématiques sont riches et variées. Également présent en France sous la forme indépendante TEDx, TED donne la parole a de nombreuses personnes dont le mathématicien Cédric Villani, Claire Nouvian fondatrice et directrice de l'association Bloom ou Manu Mars, artiste et bloggeur.

Ted : Qu'est ce que c'est ? - chaîne Youtube TEDx Talks.

Qui sont les intervenants des TED Talks ?

"Tout ces gens (les intervenants, ndlr) ne sont pas brillants, ils ont juste fait quelque chose plutôt que rien"
Cyrille De Lasteyrie - Final du TEDx Paris

Comme l'explique Claire Nouvian, "les personnes sélectionnées pour participer à une conférence TED sont ceux dont les idées font bouger les lignes". Les futurs intervenants, les Speakers, sont coachés afin d'avoir un discours et une présentation accrocheurs auprès du public. En 2012, une étude basée sur plus d'un millier de vidéos (appelée TED Talks) s'intéresse à ces Speakers. L'étude s'intéresse à l'impact des vidéos sur la vie des orateurs. L'effet inverse,c'est à dire la popularité du TED Talk engendrée grâce au profil du Speaker est également étudiée. Les résultats montrent que 79% des intervenants ne sont pas académiques et que seulement 29% sont des femmes. Un plus important taux de "like" a été observée pour les vidéos Youtube d'auteurs masculins même si le genre n'apparaît comme influent dans le choix de visionnage des vidéos des autres sites les diffusant (ex : TED.com).

"Ce qui influence le nombre de vues c'est principalement le sujet abordé. Les internautes cliqueront davantage si vous parlez d'argent, de sexe, d'amour ou à la longévité humaine" indique Claire Nouvian.

L'impact des vidéos sur la carrière des Speakers

Selon cette étude, les conférences TED n'ont pas eu d'impact réel sur la vie professionnelle des Speakers. Le fait que les Talks ne privilégient pas nécessairement le travail d'un scientifique au sein de sa propre communauté peut expliquer cette observation. En effet, l'esprit TED c'est avant tout de transmettre des idées "et surtout des valeurs" ajoute Claire Nouvian. De plus, les Speakers possèdent généralement déjà une reconnaissance dans leur milieu et leur visibilité n'en est que peu accentuée suite à l'événement TED. Quasiment tous possèdent une page personnelle (94%), les deux tiers détiennent un page wikipédia et un CV en ligne. Par contre seulement 41% sont sur les réseaux sociaux Facebook ou Twitter.

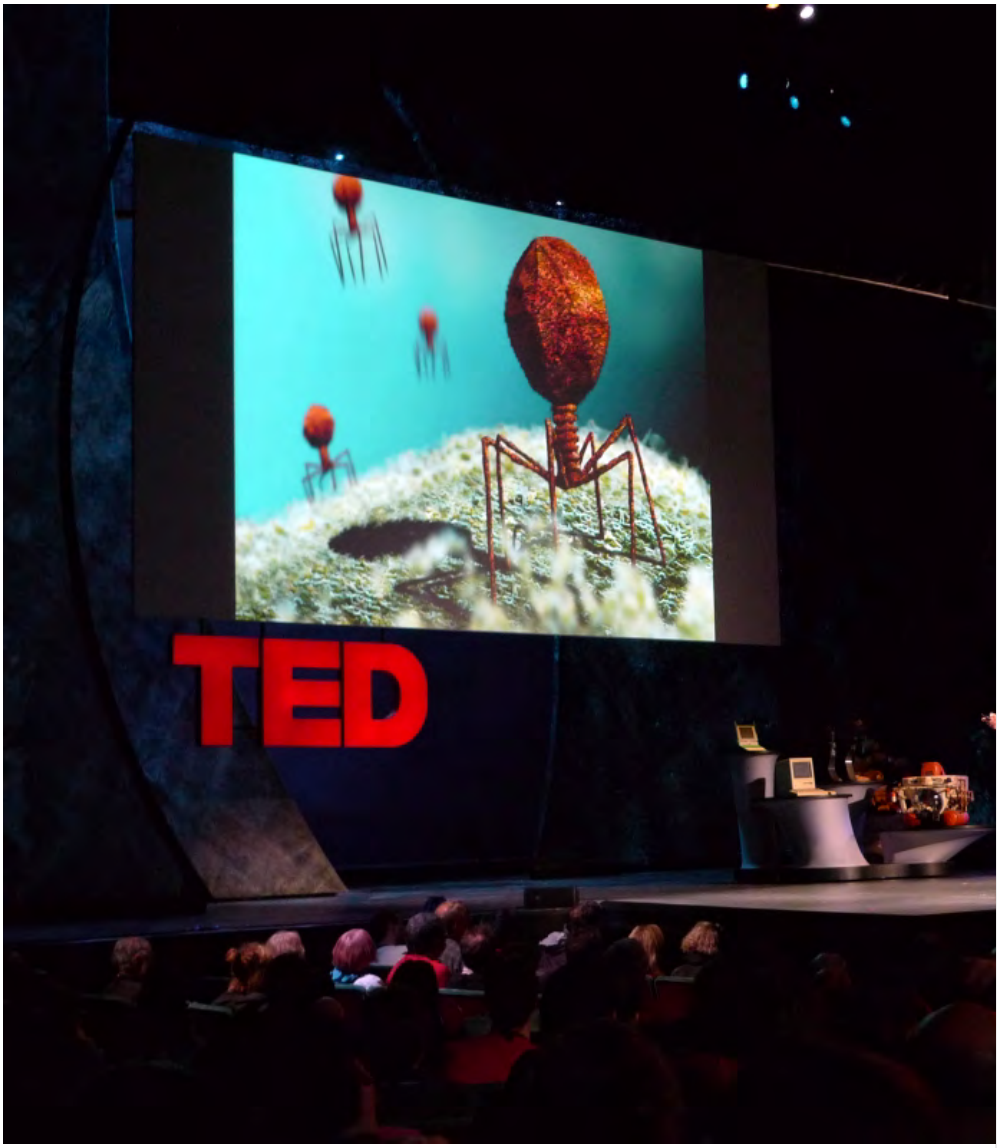

Confèrence TEDx en Californie, 2009 - Erik Charlton

En réalité, le profil du Speaker importe peu. Comme le souligne l'auteur, animateur et blogueur Cyrille De Lasteyrie "(L'intervenant) regarde son étoile plutôt que son nombril". Quelque soit son domaine, pour que la notion soit la plus aisément transmise, l'orateur apporte une touche humaine à son discours. L'essentiel repose également dans la manière dont il aborde l'idée à diffuser. Si vous n'êtes pas convaincu, prenez un quart d'heure et regardez le TED Talk d'Amanda Palmer. Après cela, vous comprendrez que les intervenants des TED Talks sont simplement des hommes et femmes passionnés qui se confient devant un public attentif lors de conférences internationales.

Quelques TED Talks :

Amanda Palmer : L'art de demander [TED]

Claire Nouvian : Pourquoi il faut se mobiliser contre la pêche en eaux profondes [TEDx Paris]

Manu Mars : mon papa 3.0 [TEDx Paris]

Cedric Villani : La naissance des idées [TEDx Paris]

Eric Carreer : Les objets de demain [TEDx Paris]

et beaucoup d'autres disponibles sur Ted.com !

MSC label scientific publication

Publication scientifique sur le label MSC

April 11th 2013

11 avril 2013

fish2fork news

MSC accused of making sustainable certification too easy

By Lewis Smith

April 11 2013 *Lewis Smith*

Ross Sea toothfish are among the fish certified sustainable despite objections
Sunhild Wilhelms

The sustainability of one third of all seafood certified as the 'best environmental choice' has been questioned by a new study.

Researchers reviewing seafood with the Marine Stewardship Council (MSC) eco-label concluded that the certification scheme could be misleading consumers.

They criticised MSC certification, widely regarded as the gold standard of marine eco-labels, for being "overly generous" to the fishing industry when the sustainability of fisheries are being assessed. The study findings were strongly disputed by the MSC.

Researchers expressed concern that the assessment system allows the MSCs three main principles supposed to govern certification - that the stock of fish targeted is sustainable, that there are only low impacts on the ecosystem and that there is effective management – have been ignored or weakened because they are "weakly written" and "are capable of loose and subjective interpretation".

The result, they say, is that too many fisheries are being certified as sustainable, and that in some cases certification is permitted despite overfishing continuing.

See also: Fish mislabelling uncovered by DNA testing

Should we eat dredged scallops? Better regulation of industry urged

Each application for MSC certification has to be considered by third-party assessors who are supposed to be independent. However, the study claims, their independence has to be questioned because it is in their interests that fisheries get certified successfully because they are likely to get further work from the fishing organisations which commission the assessments.

Dr Jennifer Jacquet, of New York University and one of the authors of the report, said there are serious questions over the sustainability of a third of all MSC certified products.

"What I find really crazy is one third of every bite has been objected to by an NGO – sometimes the WWF which founded the MSC," she said.

Picture credit: Marine Stewardship Council/Marine Photobank

She called for the MSC, which maintains its label identifies the “best environmental choice in seafood”, to tighten up its certification system. She said it appeared that objections, formal and informal, are being largely ignored and that the certification system is unduly weighted in favour of the fishing industry.

In their report, published in the journal *Biological Conservation*, the research team said: “Contrary to MSC claims, MSC-certified fisheries are not all sustainable, and certified fisheries are also not necessarily improving.

“This combination puts the responsible consumer in the position of buying certified seafood that is not actually guilt-free. ‘The best environmental choice in seafood’ may not protect the fish stocks or their ecosystems, but it does damage the credibility of the certification process. The question remains whether the MSC will overcome these problems, or if seafood eco-labeling will be, in the end, characterized as ‘bluewashing’.”

In reaching their conclusions the researchers looked at the 19 certifications relating to 18 fisheries for which formal objections were lodged. On just one occasion was certification refused. The objections related to 35 per cent of the tonnage of MSC-certified seafood.

Among the fisheries cited by the researchers, from a mix of universities and conservation groups, was Pacific hake which they said was “an example of a depleted stock that was certified, and where managers ignored scientific advice about rebuilding the stock”.

One of the most controversial certifications was that of the Canadian longline swordfish fishery which was granted the MSC eco-label despite bycatch levels being more than five times higher than the targeted fish. The fishery takes 20,000 swordfish annually but also catches 100,000 sharks and 1,200 endangered loggerhead turtles and 170 critically endangered leatherback turtles.

“These overly generous certifier interpretations not only lead to questionable certifications, but also mislead consumers and may eliminate market advantages for truly sustainable fisheries. There is a harpoon component of the Canadian swordfish fishery that has zero bycatch and was certified with no objection, yet it will carry the same label as the longline fishery,” the report added.

Nombre de pêcheries abusivement labellisées MSC "pêche durable"

Tweet 1 J'aime 1 0 Share

PARIS, 12 avr 2013 (AFP) - Nombre de pêcheries dotées du label du MSC, le plus répandu dans le monde, ne respectent pas les critères de la pêche durable, affirme une étude publiée mercredi dans la revue scientifique Biological Conservation.

"La définition du durable peut être édulcorée jusqu'à devenir pratiquement dénuée de sens. Avec le label MSC, c'est la seconde option qui a été maintes fois choisie", déclare Jennifer Jacquet, professeur adjoint à l'Université de New-York et l'un des onze auteurs de l'étude, citée dans un communiqué de l'ONG Bloom.

Les chercheurs se sont penchés sur 19 "objections" formulées par des ONG à des certifications label Marine Stewardship Council (MSC), projet conjoint entre le WWF et Unilever né en 1997, aujourd'hui délivré à 190 pêcheries. Le MSC est en passe de labelliser près de 10% du total dans le monde.

Les labels contestés portaient sur 35% de la totalité des produits de la mer labellisés MSC. Evaluées par un arbitre indépendant désigné par le MSC, 18 des certifications ont été maintenues.

"Notre étude indique que, même si elles ont reçu leur certification, de nombreuses pêcheries ne respectent pas les principes de la certification du MSC". Elle "est trop clémente et discrétionnaire", résument-ils.

Pour Claire Nouvian, directrice de Bloom et co-auteur de l'étude, "toutes les objections étaient justifiées". "On montre qu'en fait, il y a un vrai problème avec la biomasse des poissons (durabilité des stocks, ndlr), les incidences sur les écosystèmes ou des prises accidentelles", les trois critères retenus pour accorder le label, explique-t-elle à l'AFP. "Au moins un des trois aspects est vraiment mis en cause" dans chaque cas, assure-t-elle.

L'étude donne l'exemple de la pêche à la palangre ciblant l'espadon au Canada. Selon elle, pour 20.000 espadons capturés par an, 100.000 requins, 1.200 tortues caoucannes menacées et 170 tortues luth en voie de disparitions sont pêchées.

Le MSC reste "le seul label sérieux et transparent", "et on voudrait que ses défauts soient corrigés de façon satisfaisante", tient néanmoins à souligner Claire Nouvian.

Réagissant à cet article, le MSC met en avant un conflit d'intérêt de certains auteurs et des problèmes de méthodologie. "Plus d'un tiers des objections citées ont été présentées par les co-auteurs ou des institutions qui les emploient", déclare-t-il dans un communiqué.

Les conclusions de cette étude "se basent sur des critiques déjà formulées par des ONG de défense de l'environnement qui se sont avérées être fausses", poursuit-il.

cls/pjl/jag

Rédigé par () le Vendredi 12 Avril 2013 à 06:52 | Lu 163 fois

nature

NATURE NEWS BLOG

Fight over sustainable seafood labelling flares up

12 Apr 2013 | 16:10 BST | Posted by Daniel Cressey | Category: Earth, environment & ecology, Industry

A huge, lucrative, and increasingly controversial scheme to certify 'sustainable' fish has taken another broadside from researchers today.

The Marine Stewardship Council (MSC), an international not-for-profit organization based in London, has to date awarded some 170 fisheries its coveted certification of sustainable food source. Such a seal of approval can in principle command higher prices from environmentally conscious consumers.

In recent years a number of scientists have raised objections about MSC certification for fisheries (see 'Seafood stewardship in crisis' and 'Seafood labelling under fire'). The MSC has established a formal system for reviewing its applications for certification in which third parties — usually conservation activists — can raise objections.

The new study examined those objections and warns that "contrary to MSC claims, MSC-certified fisheries are not all sustainable". It raises the possibility that the scheme will come to be regarded as 'bluewashing' – analogous to the derogatory term 'greenwashing' levelled at companies that attempt to put a sheen of environmental responsibility on their activities.

The MSC has strongly denied the claims in the paper.

Jennifer Jacquet, an environmental studies researcher at New York University in New York city, and her colleagues looked at how the objections related to three guiding principles in the MSC process: sustainability, ecosystem impacts, and effective management of fish stocks. In *Biological Conservation*, they write that "although certified, many fisheries are not seen as abiding by the MSC's certification principles".

The team analysed all 19 formal objections made to MSC certifications since the scheme started in 1997 and concludes that the council's principles are "too lenient and discretionary" and that the organisation's logo "may be misleading both consumers and conservation funders". Only one of the objections was upheld by the MSC, resulting in denial of a certification.

They cite examples such as certified fisheries having high levels of bycatch of endangered species, having a low stock size, and lacking information on crucial details.

In a formal written response to the paper seen by *Nature*, Nicolas Gutierrez and David Agnew from the MSC write that the authors “appear to misunderstand the intention of the objection procedure”.

They say that although only one stock has not been listed following an objection, many have had new conditions imposed or had improvements to their management recommended as a result. Gutierrez and Agnew also say the authors have failed to declare personal interests, as over a third of the objections analysed were filed by co-authors of the *Biological Conservation* study or by the institutions that employ them.

“The MSC welcomes independent reviews and constantly seeks advice on programme improvements from a wide range of stakeholders,” say Gutierrez and Agnew. “Unfortunately the conclusions taken by [the new paper] are focused on previous critiques of MSC certified fisheries by environmental groups that have been shown to be untrue, rather than addressing weaknesses and strengths in the objection procedure and the MSC programme as whole.”

France Matin
1er site Internet indépendant d'information francophone
Vendredi 12 Avril 2013 12:07

Environnement
Le label "Pêche Durable" du MSC trop indulgent, selon une nouvelle étude

La certification des produits de la mer comme « durables » par l'association à but non lucratif Marine Stewardship Council est trop clémente et discrétionnaire, révèle une étude conduite par un groupe de chercheurs qui a analysé les 19 objections formelles formulées à propos de la certification de certaines pêcheries problématiques du MSC comme la légine australe et le krill antarctique, et qui ont toutes, sauf une, été rejetées.

« Quand les consommateurs veulent du poisson durable, il existe deux options pour répondre à cette demande : la pêche peut devenir plus durable ou la définition de durable peut être édulcorée jusqu'à devenir pratiquement dénuée de sens. Avec le label MSC, c'est la seconde option qui a été maintes fois choisie » déclare Jennifer Jacquet, professeur adjoint à l'Université de New York et l'un des onze auteurs de l'étude parue dans la revue Biological Conservation.
L'étude peut être lue ici: http://bit.ly/ZFKU5Y

La triple expansion de la pêche – plus loin, plus profond, à la recherche de nouvelles espèces – a conduit à l'appauvrissement de nombreuses populations de poissons marins. En réponse, de nombreuses initiatives de marché visant les consommateurs et comprenant « l'éco-labellisation » ont vu le jour de façon à modifier la demande. La création en 1997 du Marine Stewardship Council (MSC), basé à Londres, en a fait partie. Le MSC est à l'origine un projet conjoint entre le World Wildlife Fund et Unilever, pensé comme un outil de conservation ayant pour but de fournir aux consommateurs « le meilleur choix environnemental en produits de la mer » et de créer des incitations positives qui permettraient d'améliorer le statut et la gestion des pêches.

Cependant, des ONG ont formulé leurs préoccupations quant au processus de certification MSC, remettant en question les prétentions du label d'avoir un programme d'étiquetage écologique offrant « le meilleur choix environnemental en produits de la mer ». Son processus de certification est financé par la pêcherie qui cherche à être labellisée, avec des tarifs qui dépendent de la taille et de la complexité de la pêcherie. Le MSC estime que la plupart des certifications coûtent entre 15 000 et 120 000 US$. Depuis sa création, le MSC a certifié plus de 170 pêcheries, avec des clients dépensant entre 2,3 et 18,7 millions de dollars pour obtenir la certification.

Pour évaluer la viabilité du programme de labellisation MSC, les chercheurs ont examiné 19 objections formelles, principalement formulées par des ONG, à propos des certifications accordées par le MSC aux pêcheries de légine australe, de krill antarctique et d'autres encore. Ces pêcheries correspondent, en poids, à un tiers de toutes les pêcheries certifiées par le MSC. Les objections sont évaluées par un arbitre indépendant désigné par le MSC. Or dans 18 cas sur 19, la certification MSC a été maintenue.

Dans l'analyse publiée dans Conservation Biology, les chercheurs ont tenté de déterminer si ces pêcheries répondaient effectivement aux principes établis par le MSC permettant d'accéder à la certification. Le MSC utilise trois grands principes que les certificateurs tiers interprètent pour déterminer si la pêche est « durable » et peut être labellisée MSC. Ces trois principes sont la durabilité des stocks ciblés, un impact faible des pêches sur l'écosystème et une gestion efficace. Les chercheurs ont établi que nombre de ces pêcheries, représentant 35% des produits de la mer éco-labellisés, ne répondaient pas aux normes du MSC.

Par exemple, la pêche à la palangre ciblant l'espadon au Canada viole manifestement le principe concernant les « faibles impacts sur l'écosystème ». Cette pêche a des niveaux élevés de prises accidentelles. La capture de 20 000 espadons par an génère la capture de 100 000 requins ainsi que 1200 tortues caouannes menacées et 170 tortues luth en voie de disparition.

« La définition de la durabilité du MSC est totalement déphasée par rapport à la perception du grand public de ce que signifie ce terme » observe Claire Christian, l'un des co-auteurs de l'étude, analyste politique auprès de la « Antarctic and Southern Ocean Coalition ». « Lorsque le MSC labellise « durable » une pêche à l'espadon qui capture plus de requins que d'espadons, il est temps de réévaluer les normes. »

La pêcherie de colin d'Alaska, l'une des plus importantes aux États-Unis, a également reçu la certification MSC, même si plusieurs décisions de justice avaient jugé que cette pêche n'était pas en conformité avec la législation nationale, une indication qu'elle ne répondait pas au principe du MSC de « gestion efficace ».

Les auteurs concluent que le MSC doit appliquer les principes qu'il a créés pour les pêcheries certifiées. Dans le cas contraire, les consommateurs croient acheter « le meilleur choix environnemental » en produits de la mer, alors qu'il existe une forte chance qu'ils ne le soient pas.

BLOOM est une association à but non lucratif fondée en 2005 qui œuvre pour la conservation marine et la défense de la pêche durable à travers une démarche de sensibilisation et de médiation scientifique des problématiques environnementales, la production d'études indépendantes, ainsi que par la participation à des consultations publiques et des processus institutionnels. Ses actions

LE DEVOIR
Libre de penser

Marine Stewardship Council - Des pêches pas si durables

13 avril 2013 | Alexandre Shields | Actualités sur l'environnement

Photo : La Presse canadienne (photo) Andrew Vaughan
Des pêcheurs relèvent leurs filets au large de Terre-Neuve. Environ 10 % des pêcheries mondiales sont certifiées MSC.

Plusieurs pêcheries certifiées durables par l'étiquette Marine Stewardship Council (MSC) ne le sont absolument pas, concluent les auteurs d'une étude qui critique de nouveau cette norme de plus en plus utilisée par les grandes chaînes d'épiceries pour soigner leur image, notamment au Québec. Dans l'ensemble, les ressources halieutiques mondiales s'effondrent à un rythme tel qu'elles devraient être anéanties d'ici 40 ans.

« Notre étude indique que, même si elles ont reçu leur certification, de nombreuses pêcheries ne respectent pas les principes de la certification du MSC », font valoir les chercheurs qui ont produit cette nouvelle étude diffusée dans la revue scientifique Biological Conservation. Elle « est trop clémente et discrétionnaire », résument-ils.

En théorie, pour recevoir le sceau MSC, les entreprises doivent souscrire à trois grands principes. En premier lieu, les campagnes de pêche doivent être conduites « de manière à ne pas entraîner

de surpêche ou d'épuisement des stocks ». Ensuite, « la structure, la productivité et la diversité » des écosystèmes doivent être maintenues. Et enfin, la pêcherie doit s'engager à « mettre en place une gestion durable en accord avec les lois locales, nationales et internationales ».

Certifications laxistes

Mais les auteurs de l'étude jugent qu'il est aisé de passer au travers des mailles du filet de critères. Ils se sont ainsi penchés sur 19 « objections » formulées par des organisations non gouvernementales à des certifications MSC. Les étiquettes contestées représentaient 35 % de la totalité des produits de la mer certifiés. Évaluées par un arbitre indépendant désigné par le MSC, 18 des certifications ont été maintenues.

Pour Claire Nouvian, coauteure de l'étude, « toutes les objections étaient justifiées ». « On montre qu'en fait, il y a un vrai problème avec la biomasse des poissons [durabilité des pêches], les incidences sur les écosystèmes ou des prises accidentelles », a-t-elle fait valoir vendredi à l'Agence France-Presse. Tous ces éléments font partie des trois grands principes retenus pour accorder le sceau MSC. Dans tous les cas d'objections, « au moins un des trois aspects » était mis en cause, a-t-elle souligné.

L'étude donne l'exemple de la pêche à la palangre ciblant l'espadon au Canada. Selon les données avancées, pour 20 000 espadons capturés par an, 100 000 requins, 1200 tortues caouannes menacées et 170 tortues luth en voie de disparition sont capturés.

Le MSC, lancé en 1997, a souvent fait l'objet de vives critiques de la part de groupes environnementaux et de spécialistes des ressources halieutiques. Le biologiste français Daniel Pauly, une sommité mondiale dans le domaine, a dit que le système aurait besoin d'être « radicalement réformé ». « Les incitations du marché ont détourné le MSC de ses buts originels, en encourageant la certification d'entreprises toujours plus grandes », a-t-il déjà affirmé avec d'autres chercheurs dans un texte paru dans la revue Nature.

L'organisme a ainsi certifié des entreprises qui capturent le colin d'Alaska, deuxième espèce animale aquatique la plus pêchée dans le monde. Or, les stocks ont diminué de 64 % entre 2004 et 2009. Le MSC a aussi délivré des certifications pour diverses espèces de poissons, dont les populations sont faibles ou difficilement évaluables, comme la morue antarctique, le thon, le saumon, l'espadon et le merlu du Pacifique. La pêche à la crevette du golfe du Saint-Laurent a aussi reçu cette certification. Les filets que les pêcheurs utilisent auraient des impacts significatifs sur les fonds marins.

Le MSC s'est défendu dans un long communiqué vendredi. Les conclusions de cette étude « se basent sur des critiques déjà formulées par des ONG de défense de l'environnement qui se sont avérées être fausses », a-t-il insisté.

Environ 10 % des pêcheries mondiales sont certifiées MSC. Dans l'ensemble, le rythme des captures de poissons dans le monde n'est tout simplement pas viable, selon le Programme des Nations unies pour l'environnement. L'organisation estime que les ressources halieutiques mondiales seront épuisées d'ici 2050.

Une étude remet en cause le label "pêche durable" du MSC

Publié le 15 avril 2013 par Margot Ziegler

Mots clés : Développement durable, produits de la mer , Frais-froid

Un groupe de chercheurs avancent plusieurs objections a propos de la certification "MSC pêche durable" de certaines pêcheries et révèle dans une étude que le label serait trop indulgent.

articles liés

Carrefour, Findus, Labeyrie et Connétable s'engagent pour la pêche durable

La distribution dans les filets de la pêche durable

Une nouvelle étude réalisée par des chercheurs et parue dans la revue Biological Conservation, annonce que le label "MSC pêche durable", censé proposer des produits de la mer respectueux de l'environnement et de l'éco-système, serait trop indulgent.

Jennifer jacquet, professeur adjoint à l'université de New York et l'une des onze auteurs de l'étude s'explique: "Quand les consommateurs veulent du poisson durable, il existe deux options pour répondre à cette demande: la pêche peut devenir plus durable ou la définition de durable peut être édulcorée jusqu'à devenir pratiquement dénuée de sens. Avec le label MSC, c'est la seconde option qui a été maintes fois choisie". Les chercheurs ont examinés 19 objections émises par des ONG, a propos des pêches de légine australe et de Krill antarctique entre autre.

1 produit sur 3 serait en cause

MSC utilise trois principes pour certifier une pêche comme durable: la durabilité des stocks ciblés, l'impact faible des pêches sur l'écosystème et une gestion efficace. Selon leurs analyses, les chercheurs ont estimé que 35% des produits de la mer qui portaient ce label ne répondaient pas à ces normes, bien qu'ils soient fortement plébiscités par les Français.

"La définition de la durabilité du MSC est totalement déphasée par rapport à la perception du grand public de ce que signifie ce terme. Lorsque le MSC labellise durable une pêche à l'espadon qui capture plus de requins que d'espadons, il est temps de réévaluer les normes", déclare Claire Christian, analyste politique auprès de l'Antarctic and Southern Ocean Coalition et l'une des auteurs de l'étude.

Le célèbre label Marine Stewardship Council (MSC) a été créé en 1997 et a pour but de proposer le meilleur choix environnemental en produits de la mer aux consommateurs afin de lutter contre les problèmes engendrés par la pêche intensive.

The Hector the Blue Shark campaign failed to stop Canadian longline swordfish winning MSC certification.

The MSC issued a strong rebuttal of the criticisms and accused the research team of concentrating on “previous critiques of MSC certified fisheries by environmental groups that have been shown to be untrue”.

In a statement it said: “[The researchers] appear to misunderstand the intention of the objection procedure. Their paper fails to capture the wide range of benefits associated with a participatory and transparent objection process.

"Nor do they declare their personal interests in the article: more than one-third of the objections filed and listed....were filed by co-authors or the institutions that employ them.

“They further imply the objection procedure is ineffective because only one has resulted in failing the assessment while the others have resulted in upholding certification. But even if upheld, 9 of the 19 certifications have received remands that have resulted in 13 new conditions, while the rest have had their scores lowered and many recommendations on improvements raised.”

LE FIGARO.fr
nautisme

Le label MSC pêche durable crée la Controverse

J'aime
Tweeter 0
0

Jeudi 18 avril 2013 à 17h37

Mots clés :

Source : AFP

Nombre de pêcheries dotées du label du MSC, le plus répandu dans le monde, ne respectent pas les critères de la pêche durable, affirme une étude publiée dans la revue scientifique Biological Conservation.

"La définition du durable peut être édulcorée jusqu'à devenir pratiquement dénuée de sens. Avec le label MSC, c'est la seconde option qui a été maintes fois choisie", déclare Jennifer Jacquet, professeur adjoint à l'Université de New-York et l'un des 11 auteurs de l'étude, citée dans un communiqué de l'ONG Bloom.

Les chercheurs se sont penchés sur 19 "objections" formulées par des ONG à des certifications label Marine Stewardship Council (MSC), projet conjoint entre l'ONG WWF et le groupe Unilever, né en 1997, aujourd'hui délivré à 190 pêcheries. Le MSC est en passe de labelliser près de 10% du total dans le monde.

Les labels contestés portaient sur 35% de la totalité des produits de la mer labellisés MSC. Evaluées par un arbitre indépendant désigné par le MSC, 18 des certifications ont été maintenues.

"Notre étude indique que, même si elles ont reçu leur certification, de nombreuses pêcheries ne respectent pas les principes de la certification du MSC". Elle "est trop clémente et discrétionnaire", résument-ils.

Pour Claire Nouvian, directrice de Bloom et co-auteur de l'étude, "toutes les objections étaient justifiées". "On montre qu'en fait, il y a un vrai problème avec la biomasse des poissons (durabilité des stocks, ndlr), les incidences sur les écosystèmes ou des prises accidentelles", les trois critères retenus pour accorder le label, explique-t-elle. "Au moins un des trois aspects est vraiment mis en cause" dans chaque cas, assure-t-elle. Le MSC reste "le seul label sérieux et transparent", "et on voudrait que ses défauts soient corrigés de façon satisfaisante", tient néanmoins à souligner Claire Nouvian.

Réagissant à cet article, le MSC met en avant un conflit d'intérêt de certains auteurs et des problèmes de méthodologie. "Plus d'un tiers des objections citées ont été présentées par les co-auteurs ou des institutions qui les emploient", déclare-t-il dans un communiqué.

Les conclusions de cette étude "se basent sur des critiques déjà formulées par des ONG de défense de l'environnement qui se sont avérées être fausses", poursuit-il.

French supermarket ranking

Classement des supermarchés

June 5th 2013

5 juin 2013

Publié le **05/06/2013** à 11:21

imprimer

PÊCHE PROFONDE

Casino, l'enseigne la plus vertueuse selon l'ONG Bloom

PARIS, 05 juin 2013 (AFP) - L'ONG Bloom, qui lutte contre le chalutage en eaux profondes et ses conséquences néfastes pour l'environnement marin, estime dans une étude sur les pratiques des six principaux groupes français de distribution que Casino est l'enseigne ayant la politique d'approvisionnement en poissons la plus vertueuse.

« Casino arrive en tête du classement, suivi de près par Carrefour, puis par Système U, tandis qu'Auchan et Leclerc affichent un score faible et qu'Intermarché obtient un score quasi-nul en ne satisfaisant qu'un critère sur les 23 retenus », écrit l'ONG. « On pourrait penser que les politiques d'approvisionnement en produits de la mer des enseignes de la grande distribution se valent toutes, or il n'en est rien », poursuit l'association.

L'enquête réalisée entre janvier et mai 2013 a porté à la fois sur l'approvisionnement en poissons pêchés en eaux profondes (jusqu'à 1.500/2.000 mètres) et sur la politique générale d'approvisionnement en produits de la mer. Le volume des ventes de « poissons profonds » et l'arrêt de la commercialisation de certaines de ces espèces (sabre noir, grenadier, empereur, lingue bleue, mostelle de fond, grande argentine et certains requins) ou au contraire leur promotion ont été examinés.

Casino est l'enseigne qui obtient la meilleure note avec notamment 17 tonnes de ces poissons commercialisées, pour 90 pour Carrefour et 160 pour Système U en 2012. A noter que les trois autres enseignes (Auchan, Leclerc, Intermarché) n'ayant pas ou que partiellement répondu aux sollicitations de Bloom, elles récoltent de mauvais résultats sur certains critères par absence de données disponibles.

L'association a aussi évalué l'approvisionnement général en produits de la mer à partir de l'existence ou pas d'un engagement en faveur d'une pêche durable, d'une collaboration avec des chercheurs et ONG, d'un partage de données détaillées et d'une communication sur ces sujets vers le public (actions en magasins, rapport annuel, etc.). Dans ce 2e volet, l'enseigne Carrefour arrive en 1ère position (11 critères sur 13 remplis, devant Casino et Système U à égalité (9). Auchan est 4e (6), devant Leclerc (3) et enfin Intermarché (2).

Bloom souligne que l'essentiel (74 %) du poisson consommé en France étant acheté dans les grandes surfaces, « il incombe à ces distributeurs d'assurer à leurs clients que le poisson vendu à l'étal n'a pas contribué à une logique de surexploitation ou de destruction des écosystèmes marins ». L'association note à ce sujet que « les plus vertueux ne sont pas forcément ceux qui communiquent le plus ».

AFP

Haut de page

A lire aussi

- ETIQUETAGE
  L'origine géographique des poissons vendus dans l'UE sera plus précise
- BOULOGNE-SUR-MER
  Un bateau de Greenpeace déplacé « pour maintenir l'ordre public »
- POLITIQUE COMMUNE DE LA PÊCHE
  Frédéric Cuvillier salue l'accord sur la limitation de la surpêche
- PÊCHE
  A Saint-Jean-de-Luz, des bateaux carburent à l'huile de tournesol
- RÉFORME DE LA PÊCHE
  L'UE veut restaurer les stocks de poissons
- PÊCHE
  Accord au sein de l'UE pour limiter la surpêche
- A BRUXELLES
  Des eurodéputés rejettent l'accord de pêche UE-Mauritanie
- FINISTÈRE
  Une prime aux pêcheurs bretons qui récupèreront des débris du missile M51
- THON ROUGE
  L'UE déterminée à protéger le stock

05 juin 2013

SUPERMARCHÉS FRANÇAIS CLASSÉS PAR BLOOM

CASINO, DEVIENT AINSI LE SUPERMARCHÉ LE PLUS RESPECTUEUX DES FONDS MARINS EN TERME DE POLITIQUE D'ACHAT DE POISSONS

Ce mercredi 5 juin 2013, **l'association BLOOM** publie son **classement des six principaux groupes** de distribution alimentaire français, qui ont été évalués selon leurs **politiques d'achat de poissons**, pour connaître ceux pratiquant les **politiques favorisant les produits issus de pêches durables** et respectueuses des écosystèmes marins.

La triste conclusion de cette enquête, c'est que parmi nos enseignes **aucune ne satisfait entièrement les critères d'évaluation de BLOOM**. Néanmoins, certains font de réels efforts et ressortent nettement de ce classement comme **Casino et Carrefour**, tandis que d'autres, surement plus préoccupés par leur communication que par la mise en place de démarches éco-responsables en interne, comme **Intermarché, arrivent en queue de classement**.
De la à penser que cette enquête en dit long sur les politiques de ces groupes il n'y a qu'un pas ! Qu'en est-il sur les fruits et légumes ? La viande ? Qui se préoccupe réellement de notre environnement et par la même de notre santé à tous ?

LE CLASSEMENT BLOOMDES SUPERMARCHÉ FRANÇAIS :

1 - Casino arrive ainsi en tête du classement (68%),
2 - Carrefour (61%)
3 - Système U (52%),
Auchan (26%)
E. Leclerc (19%)
Intermarché obtient un score quasi nul (6%) en ne satisfaisant qu'un seul critère sur les 23 retenus.

A propos de BLOOM

BLOOM est une association à but non lucratif fondée en 2005 qui œuvre pour la conservation marine et la défense de la pêche durable à travers une démarche de sensibilisation et de médiation scientifique des problématiques environnementales, la production d'études indépendantes, ainsi que par la participation à des consultations publiques et des processus institutionnels.

Ses actions s'adressent au grand public ainsi qu'aux décideurs politiques et acteurs économiques.

BLOOM est ***membre de la coalition « Deep Sea Conservation Coalition »*** qui regroupe plus de 70 ONG œuvrant pour la protection des océans profonds.

Visuel dessin de Jul : © BLOOM Association 2013.

ARTICLES EN RAPPORT :

Croustillant de soles et langoustines au basilic, vinaigrette Mangue
Interview du Chef Mickaël Féval
Franck Margerin signe une nouvelle boite de sardines La Quiberonnaise
Bien choisir vos poissons
Le Salon de l'Agriculture fête ses 50 Ans

notre-planete.info

Du poisson « durable » en grande surface : le classement des supermarchés

05 juin 2013, 12 h 55

148 lectures / 3 commentaires (#bouton)

© C. Magdelaine / notre-planete.info

L'association BLOOM publie aujourd'hui son classement des supermarchés français, évalués selon le sérieux des démarches entreprises pour assurer à leurs acheteurs un poisson issu de pêches durables et respectueuses des écosystèmes marins. Suivez le guide pour acheter plus durable !

Les Français consomment beaucoup de poisson (33,8 kg / an contre 22,1 kg pour la moyenne européenne) et les trois-quarts de ces achats sont effectués en grande surface. Or, environ 87 % des stocks de poissons dans le monde sont déjà surexploités ou pleinement exploités selon la FAO. Un certain nombre de ces stocks sont pêchés à l'aide de méthodes destructrices, la plus brutale d'entre elles étant le chalutage de fond déployé dans les eaux très profondes de l'océan (jusqu'à près de 2000 mètres de profondeur), qui dévaste des écosystèmes constitués de coraux millénaires et de créatures souvent centenaires, sortes d'éléphants des océans.

Il est donc essentiel d'évaluer la politique générale présidant aux achats de poissons des six principaux groupes de distribution alimentaire (Auchan, Carrefour, Casino, E. Leclerc, Intermarché et Système U) ainsi que leur approvisionnement spécifique en poissons profonds, issus de pêches particulièrement destructrices et non durables.

C'est l'objet de *l'enquête réalisée (http://bloomassociation.org/download/Classement_BLOOM_2013_des_supermarches.pdf)* pendant cinq mois par l'*association BLOOM (http://bloomassociation.org)* : relevés de terrain, questionnaires et entretiens ont complété la revue exhaustive par BLOOM de la documentation publiquement accessible.

La conclusion de cette étude est qu'aucune enseigne ne satisfait entièrement les critères d'évaluation de BLOOM. Cependant, sur une échelle optimale de 100, certaines enseignes s'approchent quasiment aux trois quarts du score, tandis que d'autres ne dépassent pas la barre des 10%.

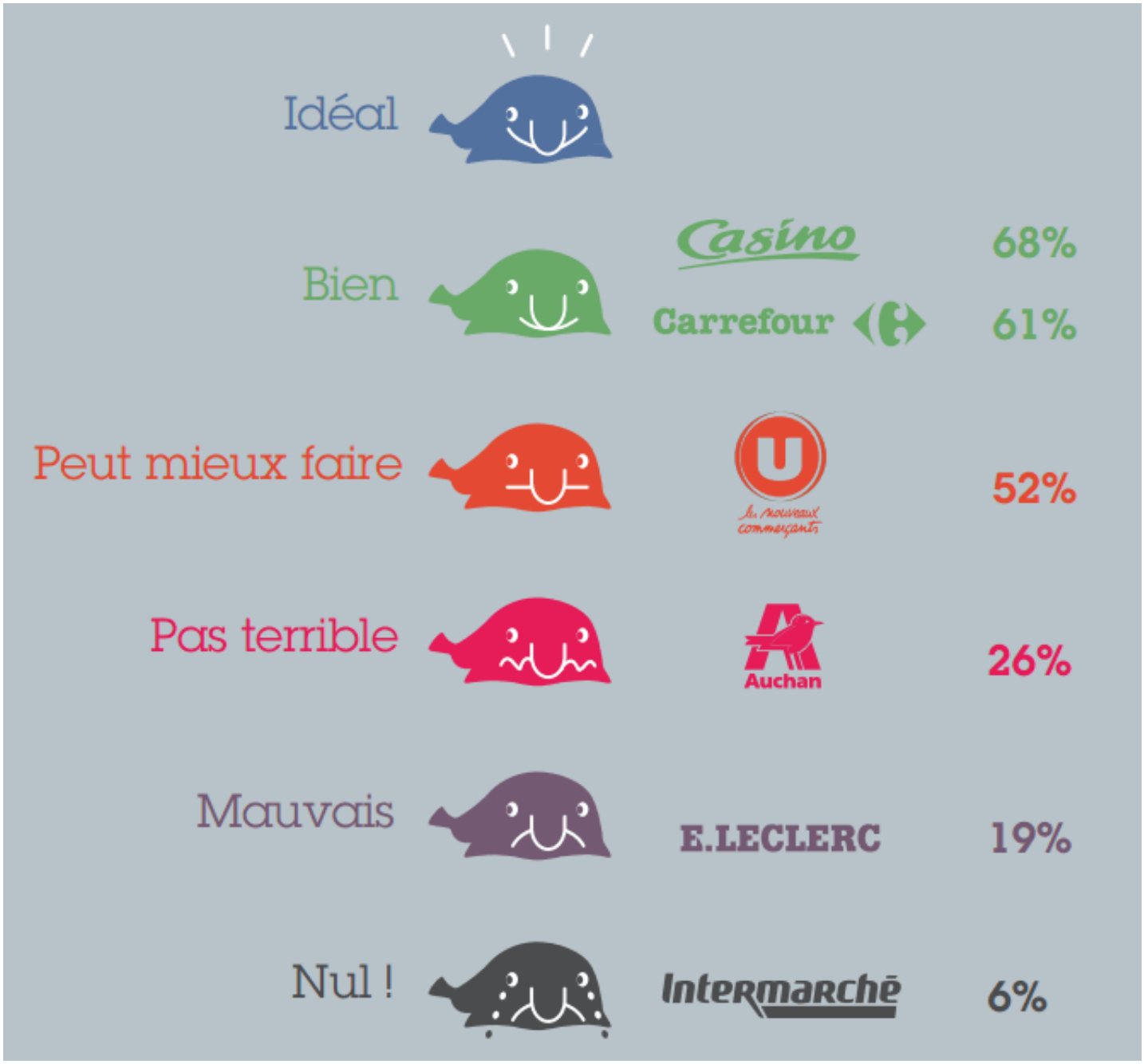

Le classement des six principales enseignes de la distribution française
© Bloom Association - 2013

Casino arrive ainsi en tête du classement (68%), suivi de près par Carrefour (61%) puis Système U (52%), tandis qu'Auchan (26%) et E. Leclerc (19%) affichent un score faible et qu'Intermarché obtient un score quasi nul (6%) en ne satisfaisant qu'un critère sur les 23 retenus.

"*Il existe des degrés d'engagement très variables des marques en matière d'achats de poissons durables*" commente Victoire Guillonneau, principale auteure de l'étude. "*Cela place les enseignes à des extrêmes opposés du spectre des bonnes pratiques environnementales. Il nous a semblé important de quantifier ces hiatus et d'alerter les consommateurs soucieux de ne pas encourager, par le biais de leurs achats, l'épuisement inexorable des ressources marines et la destruction des milieux océaniques les plus vulnérables*".

Lutter contre la pêche profonde

BLOOM a porté une attention particulière à l'approvisionnement en espèces profondes des groupes. Là encore, Casino et Carrefour arrivent en tête grâce aux mesures qu'ils ont prises vis-à-vis de certaines espèces profondes particulièrement vulnérables comme la lingue bleue. Toutefois, la fondatrice de BLOOM se dit « déçue » par des mesures qu'elle juge "*largement insuffisantes et inadaptées à l'urgence de la situation des océans profonds*", impactés de façon sans doute irréversibles par les navires de pêche industrielle.

Intermarché, qui possède la plus grande flotte de chalutiers profonds industriels de France, est l'acteur de la grande distribution le moins éco-responsable et se situe de façon non surprenante en queue du classement. Pourtant, la note attribuée à Intermarché ne prend pas en compte le fait que le groupement des Mousquetaires possède des navires engagés dans la méthode de pêche décrite par les chercheurs comme la plus destructrice de l'histoire.

L'étude de BLOOM révèle aussi que les marques les plus engagées dans la mise en œuvre de politiques respectueuses de l'environnement, Casino, Carrefour et Système U, communiquent très peu sur leur démarche, à l'inverse d'Intermarché, qui matraque les Français avec une opération publicitaire nationale destinée à « noyer le poisson » sur ses pratiques de pêche destructives et... à prendre des parts de marché à la concurrence.

D'ici peu, une grande partie de la flotte d'Intermarché pourrait être interdite d'exercer car, en raison de son impact écologique disproportionné et de son modèle économique chroniquement déficitaire malgré *d'importantes subventions publiques (http://www.notre-planete.info/actualites/actu_2841_peche_profonde_financement.php)* , la Commission européenne a proposé d'interdire le chalutage profond en Europe. La question est actuellement en cours de négociation à Bruxelles.

Ce que la grande distribution doit améliorer

Les supermarchés peuvent changer la donne ! Ce sont eux qui sont prescripteurs d'opinions pour leurs acheteurs, à eux de prendre cette responsabilité au sérieux et d'offrir sur leurs étals des poissons que leurs clients peuvent acheter la conscience légère. Ils devraient s'engager à :

- cesser définitivement la commercialisation de possions issus de pêches destructrices profondes ;
- établir un dialogue continu avec les chercheurs et les ONG pour orienter leurs achats ;
- partager leurs données en toute transparence ;
- mettre en place et/ou améliorer les critères d'évaluation de leurs achats de poissons ;
- cesser de mentir dans leur communication auprès du grand public comme en témoigne la *publicité mensongère d'Intermarché (http://www.notre-planete.info/actualites/actu_3410_peche_profonde_Intermarche_publicite.php)* .

Ce que nous pouvons faire en tant que consommateurs

A nous aussi de devenir des consommateurs responsables. L'acte d'achat peut influencer la distribution. Choisissons donc la fin des pêches destructrices et de l'épuisement des stocks. En tant que consommateurs nous pouvons :

- ne pas consommer ces trois espèces de poissons : lingue bleue, sabre noir et grenadier de roche. Ils sont issus de pêcheries destructrices des milieux aquatiques.
- éviter de consommer trop de protéines animales et pas seulement de poissons, la *surconsommation de viande (http://www.notre-planete.info/actualites/actu_2202_surconsommation_viande.php)* pose également de nombreux problèmes ;
- diversifier notre consommation de poisson et privilégier des espèces situées en bas de la chaîne alimentaire comme les sardines et les maquereaux ;

- goûter aux méduses qui envhissent progressivement les milieux marins, *comme en Méditerrannée (http://www.notre-planete.info/actualites/3748-meduses-Mediterranee)* ;
- intégrer des algues à notre consommation ;
- sensibiliser notre entourage ;
- soutenir les associations de protection de l'environnement ;

Alors que la critique est souvent faite aux *guides d'achat de poissons (http://www.notre-planete.info/ecologie/eco-citoyen/eco_alimentation.php)* édités par les ONG d'être compliqués à utiliser, le barème établi par BLOOM donne aux Français un moyen simple de célébrer la journée mondiale de l'environnement, aujourd'hui et pendant le reste de l'année, en permettant désormais de savoir quel supermarché privilégier pour faire ses courses.

"*La relation de vendeur à acheteur induit un rapport de confiance, particulièrement en ces périodes troubles en matière de production industrielle des aliments. La responsabilité incombe aux enseignes d'assurer à leurs clients qu'elles ont fait le travail à leur place et qu'ils peuvent acheter leur nourriture l'esprit plus ou moins tranquille. Avec notre classement, c'est très simple : quand vous avez le choix entre plusieurs enseignes, il faut sans hésiter privilégier Casino ou Carrefour à Intermarché ou Leclerc*" s'exclame la fondatrice de BLOOM Claire Nouvian, qui insiste sur la totale indépendance financière de l'association vis-à-vis de tous les acteurs de la grande distribution.

Source

Têtes de gondole et queues depoisson, A quelle enseigne se fier pour acheter son poisson ? (http://bloomassociation.org/download/Classement_BLOOM_2013_des_supermarches.pdf) - Bloom Association

Auteur

Christophe Magdelaine / notre-planete.info (http://www.notre-planete.info/services/membres/membre.php?id=2) - Tous droits réservés

Atabula
Le site

05 juin 2013

Criée du Guilvinec : il est pas frais mon poisson ?

Par Franck Pinay-Rabaroust | on 05/06/2013 | 0 Comment
À la une Décryptage

J'aime 9 Tweeter 1 1

C'est l'envers du décor, entre le bateau et l'étal. Là où se négocie le prix du poisson. Au Guilvinec, premier port français de pêche artisanale, la criée est un lieu où l'on boursicote entre professionnels plusieurs tonnes de produits qui

30/05/2013 - 2 Comments

En chiffres

17,5% de la pêche française provient des ports du pays bigouden
125 navires de petite pêche
73 bateaux de pêche au large
40 bateaux de pêche côtière
1000 marins sur les 4 ports du pays bigouden
3000 emplois sont directement liés à la filière pêche : 3 criées, 50 entreprises de mareyage, une dizaine de chantiers navals,

partent approvisionner les quatre coins du pays. Il y a des règles. Et des contraintes.

Les pêcheurs ne sont plus légion, les mareyeurs sont moins nombreux, et le crieur ne hurle plus. Pourtant, les tonnes de poissons continuent de se déverser sur les quais du Guilvinec (Finistère), premier port français de pêche artisanale. Dès 5h45, du lundi au vendredi, la criée est lancée. Les premiers échanges se font rapidement. A l'un le lot de merlans, à l'autre les raies et les lottes. Si certains professionnels restent devant les caisses armés de leur boitier électronique, d'autres scrutent en direct l'évolution des cours derrière un écran d'ordinateur. Tel est le cas du mareyeur Laurent Daniel : « Un simple clic et j'achète le lot en fonction des commandes préalablement reçues ou de ce que je pense pouvoir vendre à mes clients habituels. Dans mon travail, il faut savoir réagir vite et avoir du flair pour sentir la bonne affaire. » Le système mis en place est similaire à ce qu'il se passe sur les marchés boursiers traditionnels. Le cours monte ou descend en fonction de la demande ; il faut savoir saisir le lot au bon moment, ni trop tôt, ni trop tard. « Le crieur est libre de fixer le cours de chaque poisson, en fonction généralement du dernier cours de la veille. Mais cela peut également dépendre du volume de la marchandise et bien évidemment du lieu de la criée. Car au même instant, les tarifs ne seront pas identiques à Loctudy, à Bénodet ou à Saint-Guénolé. Un casse-tête pour les mareyeurs qui doivent jongler derrière leur écran pour ne rien rater. Et, au Guilvinec, tout le monde remet cela à 16h avec la seconde criée. Un petit Wall Street version maritime où le produit est tout sauf virtuel.

Panneau présentant toutes les indications nécessaires à l'achat des lots (espèce, bateau, cours, taille, poids…)

Pas la main d'œuvre suffisante

Bien évidemment, la fameuse saisonnalité, chère aux chefs, intervient également sur la fixation des cours. « Si le kilo de rouget tourne autour de huit euros l'été, il peut grimper jusqu'à vingt-cinq euros l'hiver. » Reste des aléas beaucoup plus ponctuels comme il y a deux ans où il a été demandé de travailler le carrelet au concours du Meilleur Ouvrier de France. « Tout le monde en voulait. Les prix se sont envolés à des tarifs indécents, les acheteurs étaient prêts à mettre n'importe quel prix pour en avoir. C'était ridicule. Le lendemain du concours, le prix est redescendu à son cours normal, soit autour de cinq euros le kilo. »

Aujourd'hui, Laurent Daniel note que l'attitude des chefs a profondément changé. « Là où hier ils avaient une carte fixe qui ne tenait pas compte des saisons, les professionnels sont dorénavant à notre écoute et comprennent de plus en plus que l'on ne trouve pas n'importe quoi n'importe quand. Ils sont nombreux à faire évoluer leur menu en fonction des arrivées du jour.» Tel est le cas du chef de la villa Tri Men (Sainte-Marine, Finistère), Frédéric Claquin, qui est en contact quotidien avec Laurent Daniel. « Nous échangeons régulièrement et, grâce aux liaisons téléphoniques, il sait exactement ce que les bateaux vont rapporter au port. A moi de m'adapter pour avoir le meilleur produit au tarif le plus juste. »

etc.
Un hauturier est en mer en moyenne **265** jours par an
En 2012, il s'est vendu à la criée du Guilvinec :
6560 tonnes de lotte
5200 tonnes d'aiglefin
2000 tonnes de merlu
Le Guilvinec est le troisième port de pêche français (en valeur et en tonnage) et le premier port français de pêche artisanale

Le classement BLOOM du poisson durable en grandes surfaces

L'association BLOOM, qui œuvre pour la conservation marine et la défense de la pêche durable, publie mercredi 5 juin son classement des supermarchés français en fonction de leur politique d'achats des poissons.

La conclusion de cette enquête menée sur cinq mois est qu'aucune enseigne ne satisfait entièrement les critères d'évaluation de BLOOM. Cependant, sur une échelle optimale de 100, certaines enseignes s'approchent quasiment aux trois quarts du score, tandis que d'autres ne dépassent pas la barre des 10%.

Casino arrive ainsi en tête du classement (68%), suivi de près par Carrefour (61%) puis Système U (52%), tandis qu'Auchan (26%) et E. Leclerc (19%) affichent un score faible et qu'Intermarché obtient un score quasi nul (6%) en ne satisfaisant qu'un critère sur les 23 retenus.

Victoire Guillonneau, auteure du rapport de l'association rappelle qu' « « alors que les trois quarts du poisson frais en France est acheté en grandes et moyennes surfaces, il est un peu effrayant de voir que la moitié des enseignes que nous avons évaluées ont des politiques d'approvisionnement faibles ou carrément inexistantes ».

Elle précise également que, selon la FAO, 87% des stocks de poissons dans le monde sont aujourd'hui surexploités ou pleinement exploités.

Franck Pinay-Rabaroust

Bateau sur le port du Guilvinec, juste devant le bâtiment de la criée

Regroupant 17,5% de la pêche française, l'ensemble Bigouden – dont fait partie Le Guilvinec -, est un mastodonte qui courbe néanmoins doucement l'échine. D'une trentaine de mareyeurs dans les années 50, il n'en reste qu'une dizaine en 2013, les sièges restant vacants par manque de repreneurs. La situation est tout aussi délicate pour les pêcheurs. Si, grâce à l'évolution technique, il faut moins de personnel pour faire tourner un bateau, certains armateurs ne trouvent plus la main d'œuvre suffisante. Parfois certains bateaux restent à quai par manque de personnels. D'autres n'hésitent plus à faire appel à des marins d'Europe de l'Est. Reste l'essentiel, le poisson. L'océan se vide-t-il vraiment de ses ressources halieutiques ? « Forcément les scientifiques et les pêcheurs ne tiennent pas le même discours *s'amuse Laurent Daniel*. Sur certaines espèces, il y a des pénuries. Sur d'autres, ce n'est pas du tout le cas. L'an dernier, nous n'avons jamais eu autant de merlus. En revanche, il est vrai que les petits bateaux doivent s'éloigner des côtes pour rentabiliser leur sortie ». Si le poisson s'éloigne doucement des côtes, une fois pêché, il ne tarde pas à se retrouver dans l'assiette du client. De Brest à Marseille, le délai de livraison ne dépassera pas vingt-quatre heures. Le poisson vendu à la criée du lundi matin à 5h45 peut se retrouver sur n'importe quelle table de France le mardi midi.

Franck Pinay-Rabaroust

Trublione.com

juin 7, 2013

Born to save la planète

Bloom lève le voile sur les politiques achats de poissons dans la grande distribution

(http://trublione.files.wordpress.com/2013/06/bloom2.jpg)

L'association BLOOM (http://bloomassociation.org/accueil-fr) publie un classement des supermarchés français (http://bloomassociation.org/download/Classement_BLOOM_2013_des_supermarches.pdf), évalués selon le sérieux des démarches entreprises pour assurer à leurs clients un poisson issu de pêches durables.

BLOOM a évalué la politique achats globale de poissons des six principaux groupes de distribution alimentaire (Auchan, Carrefour, Casino, E. Leclerc, Intermarché et Système U) ainsi que leur approvisionnement spécifique en poissons profonds, issus de pêches particulièrement destructrices et non durables. Relevés de terrain, questionnaires et entretiens ont complété la revue exhaustive par BLOOM de la documentation publiquement accessible.

La conclusion de cette enquête menée sur cinq mois est qu'aucune enseigne ne satisfait entièrement les critères d'évaluation de BLOOM.Cependant, sur une échelle optimale de 100, certaines enseignes s'approchent quasiment aux trois quarts du score, tandis que d'autres ne dépassent pas la barre des 10%.

Casino arrive ainsi en tête du classement (68%), suivi de près par Carrefour (61%) puis Système U (52%), tandis qu'Auchan (26%) et E. Leclerc (19%) affichent un score faible et qu'Intermarché obtient un score quasi nul (6%) en ne satisfaisant qu'un critère sur les 23 retenus.

(http://trublione.files.wordpress.com/2013/06/bloom1.jpg)

05 juin 2013

Têtes de gondole et queues de poisson

A quelle enseigne se fier pour acheter son poisson ?

Réponse avec le classement BLOOM 2013 des supermarchés en France, en fonction de leur politique générale de la mer et en particulier envers les espèces profondes.

mercredi 5 juin 2013
Posté par Cyrille

Imprimer cet article
Envoyer à un ami

L'association BLOOM publie aujourd'hui son classement des six principaux groupes de distribution alimentaire français, évalués selon leurs politiques d'achat de poissons, et visant à connaître les politiques favorisant les produits issus de pêches durables et respectueuses des écosystèmes marins.

La conclusion de cette enquête est qu'aucune enseigne ne satisfait entièrement les critères d'évaluation de BLOOM. Néanmoins, des têtes de gondole apparaissent nettement (Casino, Carrefour) tandis que d'autres groupes, plus préoccupés par leur communication externe que par la mise en place de démarches éco-responsables en interne (Intermarché notamment), arrivent en queue de classement.

Casino arrive ainsi en tête du classement (68%), suivi de près par Carrefour (61%) puis Système U (52%), tandis qu'Auchan (26%) et E. Leclerc (19%) affichent un score faible et qu'Intermarché obtient un score quasi nul (6%) en ne satisfaisant qu'un critère sur les 23 retenus.

PANO Boutique 94

Choisir sa pub

Sommaire

Classement BLOOM des enseignes
Conférence de Claire NOUVIAN
Pêche en eau profonde
A propos de BLOOM
Contacts

« *Il existe des degrés d'engagement très variables des marques en matière d'achats de poissons durables* » commente Victoire Guillonneau, principale auteure de l'étude. « *Cela place les enseignes à des extrêmes opposés du spectre des bonnes pratiques environnementales. Il nous a semblé important de quantifier ces hiatus et d'alerter les consommateurs soucieux de ne pas encourager, par le biais de leurs achats, l'épuisement inexorable des ressources marines et la destruction des milieux océaniques les plus vulnérables* ».

Alors que la critique est souvent faite aux guides d'achat de poissons édités par les

ONG d'être compliqués à utiliser, le barème établi par BLOOM donne aux Français un moyen simple de célébrer la journée mondiale de l'environnement, aujourd'hui et pendant le reste de l'année, en permettant désormais de savoir quel supermarché privilégier pour faire ses courses.

« *La relation de vendeur à acheteur induit un rapport de confiance, particulièrement en ces périodes troubles en matière de production industrielle des aliments. La responsabilité incombe aux enseignes d'assurer à leurs clients qu'elles ont fait le travail à leur place et qu'ils peuvent acheter leur nourriture l'esprit plus ou moins tranquille. Avec notre classement, c'est très simple : quand vous avez le choix entre plusieurs enseignes, il faut sans hésiter privilégier Casino ou Carrefour à Intermarché ou Leclerc* » s'exclame la fondatrice de BLOOM Claire Nouvian, qui insiste sur la totale indépendance financière de l'association vis-à-vis de tous les acteurs de la grande distribution.

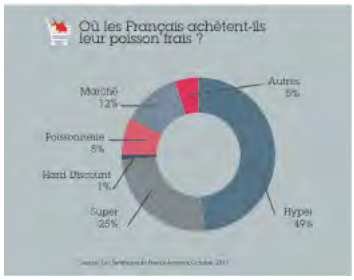

« *Alors que les trois quarts du poisson frais en France est acheté en grandes et moyennes surfaces, il est un peu effrayant de voir que la moitié des enseignes que nous avons évaluées ont des politiques d'approvisionnement faibles ou carrément inexistantes* » renchérit Victoire Guillonneau qui rappelle qu'environ 87% des stocks de poissons dans le monde sont aujourd'hui surexploités ou pleinement exploités (FAO 2012 [1]). Un certain nombre de ces stocks sont pêchés à l'aide de méthodes destructrices, la plus brutale d'entre elles étant le chalutage de fond déployé dans les eaux très profondes de l'océan (jusqu'à près de 2000 mètres de profondeur), qui dévaste des écosystèmes constitués de coraux millénaires et de créatures souvent centenaires, sortes d'éléphants des océans.

Pour cette raison, BLOOM a porté une attention particulière à l'approvisionnement en espèces profondes des groupes. Là encore, Casino et Carrefour arrivent en tête grâce aux mesures qu'ils ont prises vis-à-vis de certaines espèces profondes particulièrement vulnérables comme la lingue bleue. Toutefois, la fondatrice de BLOOM se dit « *déçue* » par des mesures qu'elle juge « *largement insuffisantes et inadaptées à l'urgence de la situation des océans profonds* », impactés de façon sans doute irréversibles par les navires de pêche industrielle.

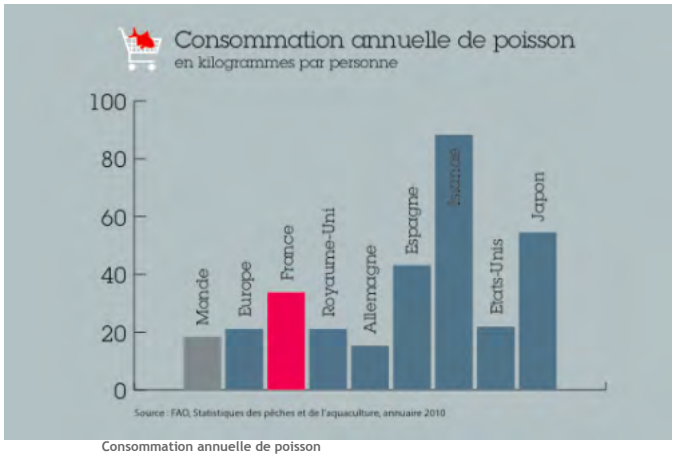

Consommation annuelle de poisson

Intermarché, qui possède la plus grande flotte de chalutiers profonds industriels de France, est l'acteur de la grande distribution le moins éco-responsable et se situe de façon non surprenante en queue du classement. Pourtant, la note attribuée à Intermarché ne prend pas en compte le fait que le groupement des Mousquetaires possède des navires engagés dans la méthode de pêche décrite par les chercheurs comme la plus destructrice de l'histoire.

L'étude de BLOOM révèle aussi que les marques les plus engagées dans la mise en œuvre de politiques respectueuses de l'environnement, Casino, Carrefour et Système U, communiquent très peu sur leur démarche, à l'inverse d'Intermarché, qui matraque les Français avec une opération publicitaire nationale destinée à « *noyer le poisson* » sur ses pratiques de pêche destructives et… à prendre des parts de marché à la concurrence.

D'ici peu, une grande partie de la flotte d'Intermarché pourrait être interdite d'exercer car, en raison de son impact écologique disproportionné et de son modèle économique chroniquement déficitaire malgré d'importantes subventions publiques, la Commission européenne a proposé d'interdire le chalutage profond en Europe. La question est actuellement en cours de négociation à Bruxelles.

Têtes de gondole et queues de poisson - A quelle enseigne se fier pour acheter son poisson ? Réponse avec le classement BLOOM des supermarchés français

Classement BLOOM des enseignes françaises

Classement BLOOM des supermarchés français

Télécharger le Classement BLOOM 2013 des supermarchés français

Conférence de Claire NOUVIAN

Pourquoi il faut se mobiliser contre la pêche en eau profonde ?

Conférence TEDx de Claire Nouvian, filmée le 28 mars 2013 à la Gaîté Lyrique :

Pêche en eau profonde

La pêche en eau profonde est une arme de destruction massive

Selon les océanographes, les océans profonds sont définis comme la zone s'étendant au-delà de 200 mètres de profondeur. Ils représentent à eux seuls 98% de l'espace dans lequel la vie peut se développer sur terre. Le milieu profond est très mal connu de la science et quasiment inexploré. Les océans profonds avaient été jusqu'ici épargnés des perturbations humaines mais ils sont dorénavant exploités à échelle industrielle, et ce depuis plus de 30 ans, alors qu'ils ne peuvent pas et ne devraient pas l'être, pour une raison simple : leurs caractéristiques biologiques ne le permettent pas. La faune profonde est caractérisée par une longévité extrême (bien souvent supérieure à 100 ans), une croissance lente, une maturité sexuelle et une reproduction tardives, une fécondité faible et une résilience globalement réduite : autrement dit, les poissons profonds sont les éléphants des océans. Comme pour les troupeaux d'éléphants, la biomasse des poissons profonds peut être importante à certains endroits, mais les premières captures suffisent parfois à décimer un stock pour plusieurs décennies ou siècles...

Il existe un contraste violent entre l'immense efficacité technologique de l'outil industriel et l'excessive vulnérabilité de la faune et de l'environnement. La pêche en eaux profondes met en jeu le monde de la rapidité contre celui de la lenteur, le profit à court terme réservé à quelques-uns contre le bénéfice à long terme pour tous.

Avant et Après la pêche aux chaluts en eau profonde

A propos de BLOOM

BLOOM est une association à but non lucratif fondée en 2005 qui œuvre pour la conservation marine et la défense de la pêche durable à travers une démarche de sensibilisation et de médiation scientifique des problématiques environnementales, la production d'études indépendantes, ainsi que par la participation à des consultations publiques et des processus institutionnels. Ses actions s'adressent au grand public ainsi qu'aux décideurs politiques et acteurs économiques.

- www.bloomassociation.org

BLOOM est membre de la coalition « *Deep Sea Conservation Coalition* » qui regroupe plus de 70 ONG œuvrant pour la protection des océans profonds :

- www.savethehighseas.org

Contacts

- Patricia Roy
- Claire Nouvian

Crédit photo : © BLOOM Association 2013

---

[1] FAO, La situation mondiale de la pêche et de l'aquaculture, 2012.

Voir en ligne : BLOOM Association

100 % NATUREL

A quelle enseigne se fier pour acheter son poisson ?

Par Gilles Héluin le jeudi 6 juin 2013, 07:28 - Océans - Lien permanent

L'association BLOOM est spécialisée dans la protection des océans profonds et la lutte contre la surpêche.

Elle a réalisé une étude qui établit un classement des grandes surfaces en fonction de leur politique « pêche durable » et de leur approvisionnement en espèces de poissons profonds. Elle a pour but d'inciter le consommateur à se tourner vers les enseignes responsables et respectueuses de nos fonds marins.

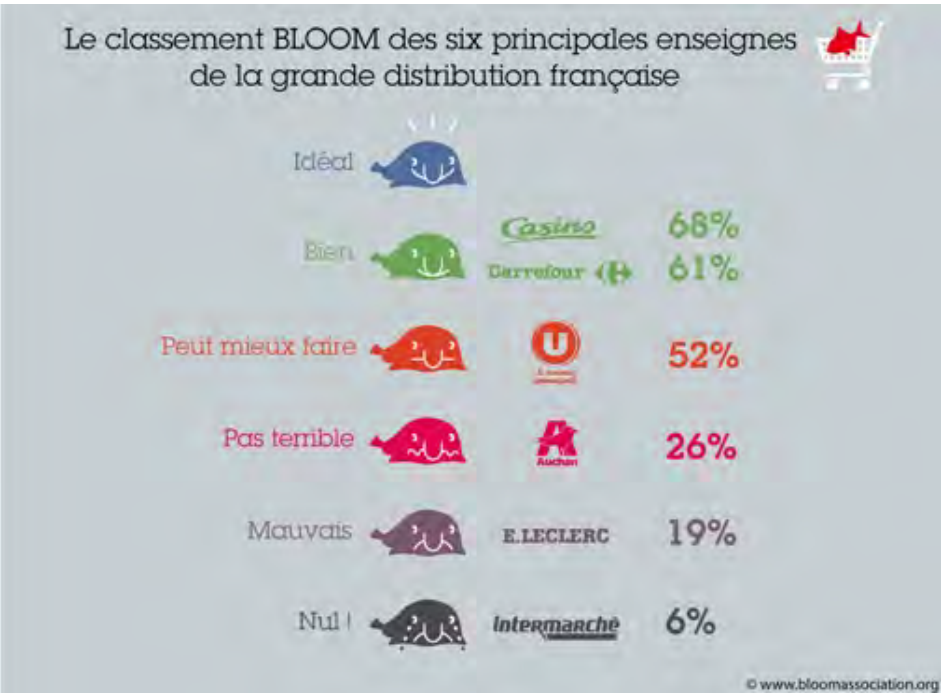

Pour consulter l'étude

http://bloomassociation.org/download/Classement_BLOOM_2013_des_supermarches.pdf
(http://bloomassociation.org/download/Classement_BLOOM_2013_des_supermarches.pdf)

Fil des commentaires de ce billet

Copyright Centpourcentnaturel - Tous droits réservés - Propulsé par Gandi Hébergement avec DotClear 2 - Informations légales

LE FIGARO.fr nautisme

6 juin 2013

Pêche profonde : l'ONG Bloom note les supermarchés

Mots clés : Pêche

Source : AFP

L'ONG Bloom, qui lutte contre le chalutage en eaux profondes et ses conséquences néfastes pour l'environnement marin, estime dans une étude sur les pratiques des six principaux groupes français de distribution que Casino est l'enseigne ayant la politique d'approvisionnement en poissons la plus vertueuse.

PUBLICITÉ

"Casino arrive en tête du classement, suivi de près par Carrefour, puis par Système U, tandis qu'Auchan et Leclerc affichent un score faible et qu'Intermarché obtient un score quasi nul en ne satisfaisant qu'un critère sur les 23 retenus", selon l'ONG.
"On pourrait penser que les politiques d'approvisionnement en produits de la mer des enseignes de la grande distribution se valent toutes, or il n'en est rien", poursuit l'association.

L'enquête réalisée entre janvier et mai 2013 a porté à la fois sur l'approvisionnement en poissons pêchés en eaux profondes (jusqu'à 1.500/2.000 mètres) et sur la politique générale d'approvisionnement en produits de la mer.

Le volume des ventes de "poissons profonds" et l'arrêt de la commercialisation de certaines de ces espèces (sabre noir, grenadier, empereur, lingue bleue, mostelle de fond, grande argentine et certains requins) ou au contraire leur promotion ont été examinés.

Casino est l'enseigne qui obtient la meilleure note avec notamment 17 tonnes de ces poissons commercialisées, pour 90 pour Carrefour et 160 pour Système U en 2012. A noter que les trois autres enseignes (Auchan, Leclerc, Intermarché) n'ayant pas ou que partiellement répondu aux sollicitations de Bloom, elles récoltent de mauvais résultats sur certains critères par absence de données disponibles.

L'association a aussi évalué l'approvisionnement général en produits de la mer à partir de l'existence ou pas d'un engagement en faveur d'une pêche durable, d'une collaboration avec des chercheurs et ONG, d'un partage de données détaillées et d'une communication sur ces sujets vers le public (actions en magasins, rapport annuel, etc.)

Dans ce deuxième volet, l'enseigne Carrefour arrive en première position (11 critères sur 13 remplis, devant Casino et Système U à égalité (9). Auchan est 4e (6), devant Leclerc (3) et enfin Intermarché (2).

Bloom souligne que l'essentiel (74 %) du poisson consommé en France étant acheté dans les grandes surfaces, "il incombe à ces distributeurs d'assurer à leurs clients que le poisson vendu à l'étal n'a pas contribué à une logique de surexploitation ou de destruction des écosystèmes marins".

Bretagne 6 juin 2013

consommation

Grandes surfaces: où acheter une pêche durable et responsable ?

L'ONG Bloom, qui lutte contre le chalutage en eaux profondes, a publié une étude sur les pratiques des six principaux groupes français de distribution. C'est le groupe Casino qui s'en sort le mieux.

avec AFP Publié le 06/06/2013 | 14:48, mis à jour le 06/06/2013 | 15:42

© © Sebastien JARRY/MAXPPP

Selon cette étude, Casino est l'enseigne ayant la politique d'approvisionnement en poissons la plus vertueuse. "***Casino arrive en tête du classement, suivi de près par Carrefour, puis par Système U, tandis qu'Auchan et Leclerc affichent un score faible et qu'Intermarché obtient un score quasi-nul en ne satisfaisant qu'un critère sur les 23 retenus***", écrit l'ONG.

"*On pourrait penser que les politiques d'approvisionnement en produits de la mer des*

enseignes de la grande distribution se valent toutes, or il n'en est rien", poursuit l'association.
L'enquête réalisée entre janvier et mai 2013 a porté à la fois sur l'approvisionnement en poissons pêchés en eaux profondes (jusqu'à 1.500/2.000 mètres) et sur la politique générale d'approvisionnement en produits de la mer.
Le volume des ventes de "poissons profonds" et l'arrêt de la commercialisation de certaines de ces espèces (sabre noir, grenadier, empereur, lingue bleue, mostelle de fond, grande argentine et certains requins) ou au contraire leur promotion ont été examinés. Casino est l'enseigne qui obtient la meilleure note avec notamment 17 tonnes de ces poissons commercialisées, pour 90 pour Carrefour et 160 pour Système U en 2012. A noter que les trois autres enseignes (Auchan, Leclerc, Intermarché) n'ayant pas ou que partiellement répondu aux sollicitations de Bloom, elles récoltent de mauvais résultats sur certains critères par absence de données disponibles.

L'approvisionnement en produits de la mer
L'association a aussi évalué l'approvisionnement général en produits de la mer à partir de l'existence ou pas d'un engagement en faveur d'une pêche durable, d'une collaboration avec des chercheurs et ONG, d'un partage de données détaillées et d'une communication sur ces sujets vers le public (actions en magasins, rapport annuel, etc.).
Dans ce 2e volet, l'enseigne Carrefour arrive en 1ère position (11 critères sur 13 remplis, devant Casino et Système U à égalité (9). Auchan est 4e (6), devant Leclerc (3) et enfin Intermarché (2).
Bloom souligne que l'essentiel **(74 %) du poisson consommé en France étant acheté dans les grandes surfaces**, "*il incombe à ces distributeurs d'assurer à leurs clients que le poisson vendu à l'étal n'a pas contribué à une logique de surexploitation ou de destruction des écosystèmes marins*". **L'association note à ce sujet que "les plus vertueux ne sont pas forcément ceux qui communiquent le plus".**

Ecolo info

7 juin 2013

Comment ça il n’est pas responsable mon poisson ?

Le 7 juin 2013 | Par Agnès

Ses articles

Totalement immergée dans un mode de vie écologique, je traque sans relâche dans le quotidien les initiatives et les leviers permettant de changer les comportements et bouger les lignes.

Vous aimez manger du poisson mais il reste bien difficile de se repérer parmi toutes les informations concernant une pêche responsable.

Si vous voulez avoir des garanties que votre poisson est issu de pêches durables et respectueuses des écosystèmes marins, l’association BLOOM vient de publier son classement des supermarchés français.

BLOOM a évalué la politique générale présidant aux achats de poissons des six principaux groupes de distribution alimentaire (Auchan, Carrefour, Casino, E. Leclerc, Intermarché et Système U) ainsi que leur approvisionnement spécifique en poissons profonds, issus de pêches particulièrement destructrices et non durables.

Relevés de terrain, questionnaires et entretiens ont complété la revue exhaustive par BLOOM de la documentation publiquement accessible.

La conclusion de cette enquête menée sur cinq mois est qu'aucune enseigne ne satisfait entièrement les critères d'évaluation de BLOOM.

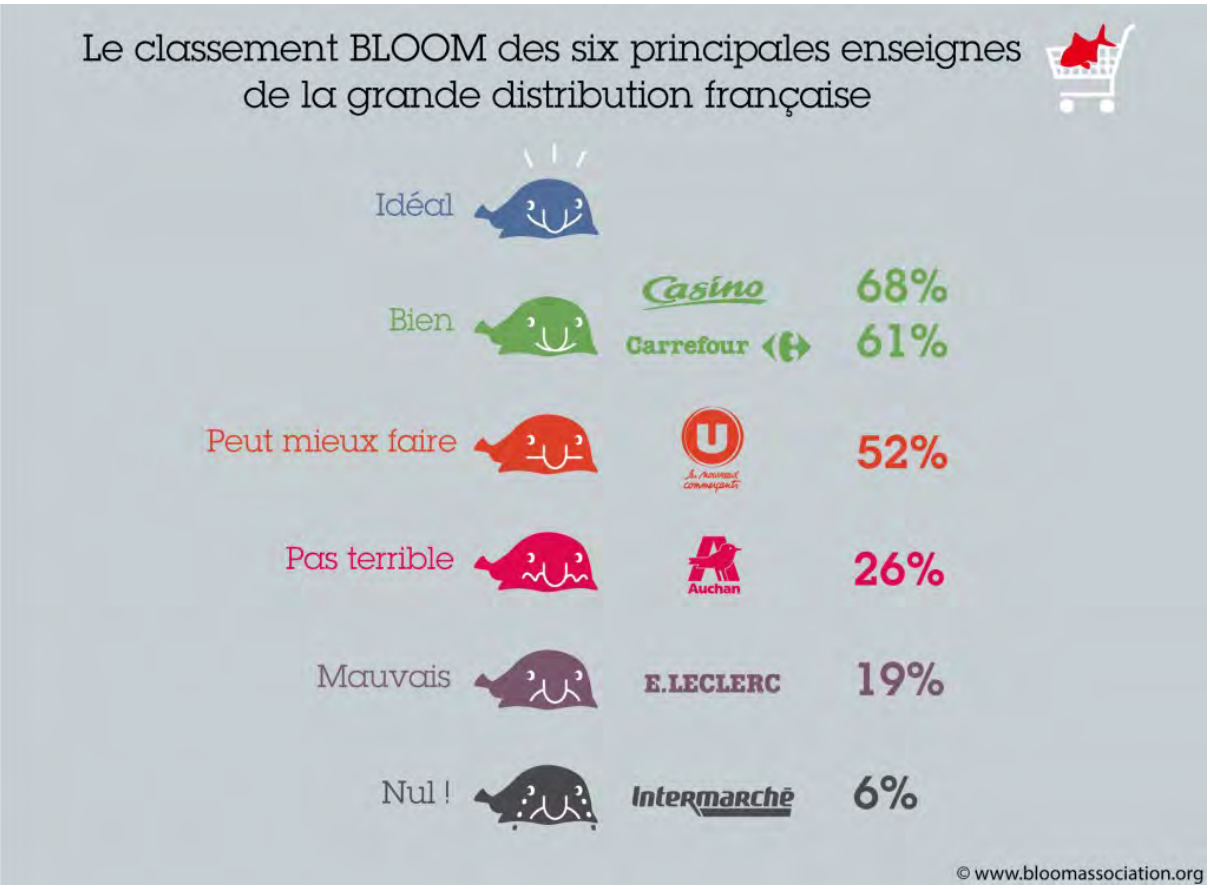

« *Il existe des degrés d'engagement très variables des marques en matière d'achats de poissons durables* » commente Victoire Guillonneau, principale auteure de l'étude. « *Cela place les enseignes à des extrêmes opposés du spectre des bonnes pratiques environnementales. Il nous a semblé important de quantifier ces hiatus et d'alerter les consommateurs soucieux de ne pas encourager, par le biais de leurs achats, l'épuisement inexorable des ressources marines et la destruction des milieux océaniques les plus vulnérables* ».

Bref, la marge de progrès est conséquente !

Le classement de BLOOM concerne les enseignes de la grande distribution où il est bien difficile de poser des questions avant de remplir son chariot. En revanche, si vous faites le choix de vous rendre chez un poissonnier, n'hésitez pas à lui demander toutes les informations qui vous semblent importantes sur la provenance de son poisson et sur la façon dont il a été pêché.

++ Pour aller plus loin ++

- Consulter l'étude de BLOOM
- Le site de l'association BLOOM

07 juin 2013

Espèces menacées
Sur les 44 838 espèces que comptent « la Liste rouge », 16 928 sont menacées d'extinction. Soit un oiseau sur huit, un mammifère sur quatre et un amphibien sur trois.

actualite Agriculture et alimentation

Apprenez à reconnaître les poissons de pêche profonde pour ne plus les acheter

L'association Bloom a noté les enseignes de supermarché quant à leur démarche sur les poissons d'eau profonde. Apparue dans les années 80, cette pêche destructrice et non rentable, sinon par les subventions, doit cesser.

Pêche dans les abysses - Pêche qui abîme

L'**empereur** ? Souvenez-vous. Un poisson délicieux consommé à partir des années 80 et qui a subitement disparu des étals. Pour cause, les populations se sont effondrés en dix années.

Plus généralement, la **pêche en océan profond** est une pratique apparue il y a une trentaine d'années suite à la baisse des rendements des poissons "de surface". Les technologies modernes, et les subventions aidant, les pays européens dont la France se sont équipés d'une flotte spécialisée dans cette pêche capturant les espèces vivant au-delà de 200 mètres de profondeur.

Hélas, cette faune, jusque-là préservée, possède quelques caractéristiques propres à cette situation d'extrême profondeur. Les poissons vivent longtemps mais ont un cycle de maturité et de reproduction plus lent.

De plus, **les techniques de pêche en eau profonde** ne font pas dans la dentelle. Le chalut de fond, en plus de racler les fonds, détruisant les colonies de coraux, capture des tas d'espèces "indésirables".

L'association BLOOM, pionnière de la protection des abysses

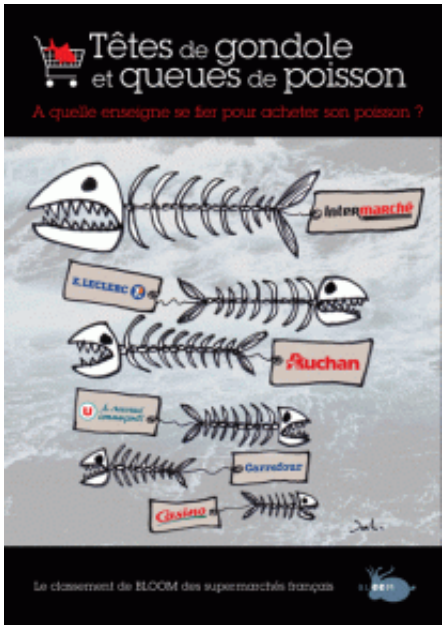

A l'initiative de Claire Nouvian, l'association BLOOM oeuvre depuis 2004 pour la protection de ces espèces méconnues. BLOOM est pleinement engagée pour faire **interdire le chalutage de fond**.

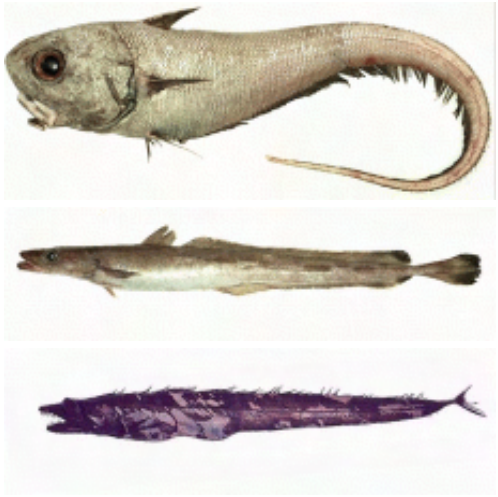

Hélas, certaines enseignes de supermarché ont acquis une flotte experte dans cette pratique, proposant donc aux consommateurs que nous sommes des poissons totalement inconnus il y a 30 ans.

Outre l'empereur, il va donc falloir refuser d'acheter le sabre noir, la lingue bleue (parfois nommée à tort "julienne" qui n'est pas un poisson de profondeur) et le grenadier de roche,...

L'association BLOOM vient de publier un guide pour classer les enseignes selon leur pratique. **Intermarché**, la plus grande flotte française de pêche en océan profond décroche le carton rouge absolu. Par ailleurs, il apparaît que cette activité commerciale n'est pas rentable malgré les subventions notamment européenne...

Mauvais élèves également, E. Leclerc et Auchan.

Au final aucune enseigne ne satisfait les **23 critères évalués pas Bloom**. Dans les meilleurs élèves, on trouve l'enseigne Carrefour ainsi que Casino. A noter que nous ne parlons ici que de poissons "profonds" et qu'il vous faudra aussi utiliser d'autres guide pour faire votre choix parmi les poissons "classiques".

Que faire ?

N'y allons pas par quatre chemins. Le chalutage de fond et la pêche de ces espèces doivent tout simplement être interdits. On présente parfois une méthode alternative, la palangre, qui est une pêche sans filet mais avec ligne et hameçons. Mais si elle est moins destructrice, elle resterait absurde car moins efficace en tonnage.

Claire Nouvian estime que la perte d'emplois serait faible, moins de 360 postes. mais il est sûr que dans un secteur déjà en crise, où des investissements et des subventions se sont engouffrés, les industriels et les pouvoirs publics peinent à faire marche arrière.

Bruxelles devrait se prononcer au courant de l'année 2013. A nous consommateurs, de démontrer que nous ne voulons pas de ces poissons "profonds"...

Liste des poissons à ne pas consommer

- Aiguillat noir
- Sabre noir
- Grande argentine
- Béryx
- Grenadier de roche
- Hoplostète orange "Empereur"
- Lingue bleue
- Mostelle de fond
- Holbiches
- Squale chagrin
- Squale liche
- Sagre rude
- Sagre commun
- Chien espagnol
- Chien islandais
- Pailona à long nez
- Requin grogneur

- Requin griset
- Requin lézard
- Requin du Groenland
- Requin portugais
- Humantin

[En savoir plus sur le site dédié]

REVUE DE WEB : ENVIRONNEMENT – 07/06/2013 0

07.06.2013

REVUE DE WEB : ENVIRONNEMENT – 07/06/2013

Vous pouvez aussi suivre l'actualité environnementale sur mon site
http://www.netvibes.com/radiofranceenvironnement

AGRICULTURE – ALIMENTATION - PECHE
Du poisson « durable » en grande surface ? Le classement de BLOOM pour nager dans les eaux troubles de la grande distribution.
L'association BLOOM publie aujourd'hui son classement des supermarchés français, évalués selon le sérieux des démarches entreprises pour assurer à leurs acheteurs un poisson issu de pêches durables et respectueuses des écosystèmes marins.
BLOOM, 05/06/2013 **http://www.bloomassociation.org/fr/cp-classement-bloom-des-supermarches**

450 euros d'amende pour diffusion de « légumes clandestins »
Pression sur les petits producteurs qui commercialisent des variétés de légumes non inscrits au catalogue officiel
BASTAMAG, 05/06/2013 **http://www.bastamag.net/article3109.html**

Retenues d'eau en agriculture : l'allègement de la réglementation à nouveau envisagé

Alors que le ministère de l'Ecologie avait abandonné en juillet 2012 les projets de décrets visant à faciliter la construction de retenues d'eau pour l'irrigation, un nouveau rapport remet à l'actualité ces modifications règlementaires.
ACTU ENVIRONNEMENT, 06/06/2013 **http://www.actu-environnement.com/ae/news/retenues-eau-agriculture-gestion-partage-etude-impact-18705.php4#xtor=ES-6**

Stéphane Le Foll: "Notre objectif, c'est de se passer de l'épandage aérien"

Interpellé à l'Assemblée par la député écologiste de Dordogne Brigitte Allain sur le recours à l'épandage aérien aux Antilles, le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll a affirmé travailler sur d'autres alternatives afin de pouvoir s'en passer le plus rapidement possible.
OUTRE-MER 1ERE, 04/06/2013 **http://www.la1ere.fr/2013/06/04/stephane-le-foll-notre-objectif-c-est-de-se-passer-de-l-epandage-aerien-39359.html**

Victorin Lurel favorable à la reprise de l'épandage aérien en Guadeloupe
OUTRE-MER 1ERE, 01/05/2013 **http://www.la1ere.fr/2013/05/01/victorin-lurel-favorable-la-reprise-de-l-epandage-aerien-en-guadeloupe-32665.html**

Programme national « Ambition Bio 2017 » : Stéphane LE FOLL donne un nouvel élan pour le développement équilibré de l'agriculture biologique en France
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, 31/05/2013 **http://agriculture.gouv.fr/Programme-national-Ambition-Bio**

La proposition de loi sur l'interdiction des pesticides en collectivités présentée en octobre au Sénat
C'est un bel essaim de parlementaires de tous bords qu'avait rassemblé, le 5 juin au Sénat, le **Comité de soutien des élus à l'abeille et aux apiculteurs**. Ce comité compte quelque 80 membres de toutes familles politiques. Organisateur de la rencontre, le sénateur écologiste Joël Labbé compte présenter en octobre sa proposition de loi visant à interdire, d'ici cinq ans, l'usage des pesticides par les collectivités et Réseau ferré de France ainsi que la vente aux particuliers dans les jardineries.
LA GAZETTE DES COMMUNES, 05/06/2013 **http://www.lagazettedescommunes.com/170005/la-proposition-de-loi-sur-l%E2%80%99interdiction-des-pesticides-en-collectivites-presentee-en-octobre-au-senat/**

SCIENCES ET AVENIR

11 juin 2013

Nature

Pêche: Les mauvais élèves du poisson de grande profondeur

Créé le 11-06-2013 à 16h26 - Mis à jour à 16h45

Par Loïc Chauveau
Sciences et Avenir

L'ONG Bloom spécialisée dans l'exploitation des mers distribue bons et mauvais points pour la grande distribution sur la commercialisation des espèces de grande profondeur.

Mots-clés : Intermarché, ONG, casino, Carrefour, pêche, palmares, Poisson, Auchan, Système U, bloom

Recommander 21 3 PARTAGER RÉAGIR 0 Abonnez-vous à Sciences et avenir

À l'étal du poissonnier. Image d'illustration. Saez Pascal/ SIPA

QUESTIONNAIRE. L'association Bloom a adressé un questionnaire aux six grandes enseignes représentant 83 % des parts du marché de l'alimentaire en France, soit Carrefour, Leclerc, Intermarché, Auchan, Casino et Système U. Trois questions simples :

. Vendez-vous du poisson profond ?

. Avez-vous cessé de vendre certaines espèces ?

. En avez-vous arrêté la promotion ?

L'association a également cherché à savoir si ces enseignes s'étaient engagées dans la pêche durable, si elles avaient des liens étroits avec les ONG et les chercheurs et si des partenariats avec la société

civile avaient été noués sur les questions de surpêche. Le classement ci-après montre une gradation importante des actions menées par ces distributeurs.

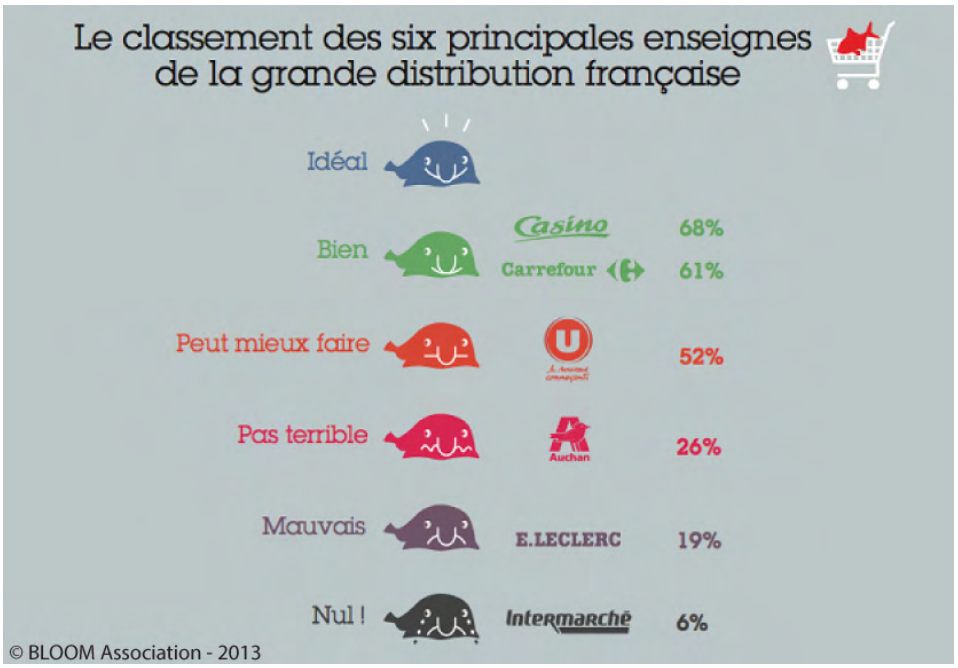

Ainsi, Carrefour et Casino sont distingués pour avoir arrêté la commercialisation de l'empereur dès 2007, sans attendre l'interdiction de pêche de 2010 au contraire de leurs concurrents. La lingue bleue n'est plus commercialisée par Casino, Carrefour et Leclerc, mais est toujours vendue par les trois autres enseignes. Le grenadier de roche et le sabre noir sont vendus par tous les distributeurs mais Carrefour, Leclerc, Casino et Système U en ont arrêté la promotion. Auchan et Casino ont enfin anticipé l'arrêt de la pêche aux requins profonds en arrêtant dès aujourd'hui leur vente.

Vers une interdiction européenne du chalutage profond ?

L'exploitation des stocks de poissons vivant en grandes profondeurs (jusqu'à 2000 mètres) est extrêmement discutée. Le chalutage est très destructeur des fonds et cible des espèces dont la reproduction est lente avec un taux de renouvellement des populations très bas.

La Commission européenne a proposé d'interdire le chalutage profond en Europe. La question est en cours de discussion entre États. La France n'y est pas favorable, pointant les effets nocifs sur l'emploi notamment en Bretagne sud.

Loïc Chauveau, Sciences et Avenir, 11/06/13

À LIRE AUSSI. La "pêche responsable" d'Intermarché épinglée sur le fond.

Recommander 21 3 PARTAGER RÉAGIR 0 Abonnez-vous à Sciences et avenir

Ecolopresse
Site au service des associations de défense de l'environnement et du citoyen

« Pollutions radioactives autour des sites d'extraction de l'uranium | Page d'accueil | Transition Énergétique : Livre Blanc des Étudiants pour la Ministre Delphine Batho »

10/06/2013

A quelle enseigne se fier pour acheter son poisson?

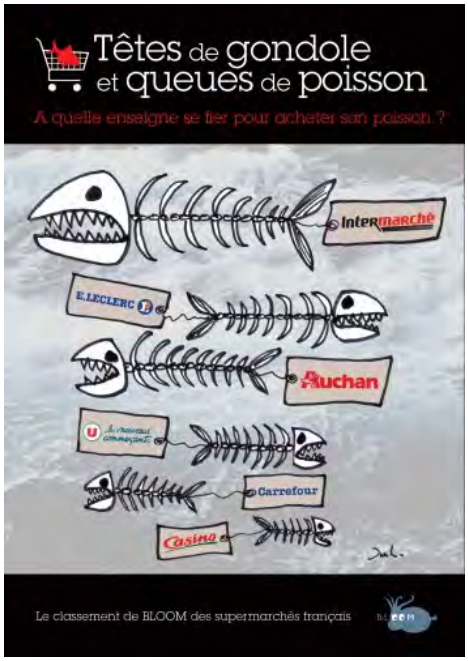

L'association BLOOM publie aujourd'hui son classement des supermarchés français, évalués selon le sérieux des démarches entreprises pour assurer à leurs acheteurs un poisson issu de pêches durables et respectueuses des écosystèmes marins.

BLOOM a évalué la politique générale présidant aux achats de poissons des six principaux groupes de distribution alimentaire (Auchan, Carrefour, Casino, E. Leclerc, Intermarché et Système U) ainsi que leur approvisionnement spécifique en poissons profonds, issus de pêches particulièrement destructrices et non durables. Relevés de terrain, questionnaires et entretiens ont complété la revue exhaustive par BLOOM de la documentation publiquement accessible.

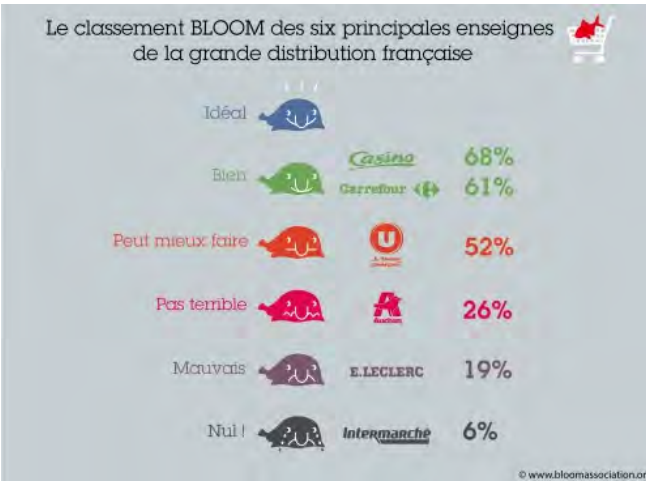

La conclusion de cette enquête menée sur cinq mois est qu'aucune enseigne ne satisfait entièrement les critères d'évaluation de BLOOM. Cependant, sur une échelle optimale de 100, certaines enseignes s'approchent quasiment aux trois quarts du score, tandis que d'autres ne dépassent pas la barre des 10%.

Casino arrive ainsi en tête du classement (68%), suivi de près par Carrefour (61%) puis Système U (52%), tandis qu'Auchan (26%) et E. Leclerc (19%) affichent un score faible et qu'Intermarché obtient un score quasi nul (6%) en ne satisfaisant qu'un critère sur les 23 retenus.

« *Il existe des degrés d'engagement très variables des marques en matière d'achats de poissons durables* » commente Victoire Guillonneau, principale auteure de l'étude. « *Cela place les enseignes à des extrêmes opposés du spectre des bonnes pratiques environnementales. Il nous a semblé important de quantifier ces hiatus et d'alerter les consommateurs soucieux de ne pas encourager, par le biais de leurs achats, l'épuisement inexorable des ressources marines et la destruction des milieux océaniques les plus vulnérables* ».

Alors que la critique est souvent faite aux guides d'achat de poissons édités par les ONG d'être compliqués à utiliser, **le barème établi par BLOOM donne aux Français un moyen simple de célébrer la journée mondiale de l'environnement, aujourd'hui et pendant le reste de l'année, en permettant désormais de savoir quel supermarché privilégier pour faire ses courses**.

« *La relation de vendeur à acheteur induit un rapport de confiance, particulièrement en ces périodes troubles en matière de production industrielle des aliments. La responsabilité incombe aux enseignes d'assurer à leurs clients qu'elles ont fait le travail à leur place et qu'ils peuvent acheter leur nourriture l'esprit plus ou moins tranquille.* ***Avec notre classement, c'est très simple : quand vous avez le choix entre plusieurs enseignes, il faut sans hésiter privilégier Casino ou Carrefour à Intermarché ou Leclerc*** » s'exclame la fondatrice de BLOOM Claire Nouvian, qui insiste sur la totale indépendance financière de l'association vis-à-vis de tous les acteurs de la grande distribution.

« *Alors que les trois quarts du poisson frais en France est acheté en grandes et moyennes surfaces,* ***il est un peu effrayant de voir que la moitié des enseignes que nous avons évaluées ont des politiques d'approvisionnement faibles ou carrément inexistantes*** » renchérit Victoire Guillonneau qui rappelle qu'environ 87% des stocks de poissons dans le monde sont aujourd'hui surexploités ou pleinement exploités (FAO 2012[1]). Un certain nombre de ces stocks sont pêchés à l'aide de méthodes destructrices, la plus brutale d'entre elles étant le chalutage de fond déployé dans les eaux très profondes de l'océan (jusqu'à près de 2000 mètres de profondeur), qui dévaste des écosystèmes constitués de coraux millénaires et de créatures souvent centenaires, sortes d'éléphants des océans.

Pour cette raison, BLOOM a porté une attention particulière à l'approvisionnement en espèces profondes des groupes. Là encore, **Casino et Carrefour arrivent en tête grâce aux mesures qu'ils ont prises vis-à-vis de certaines espèces profondes particulièrement vulnérables comme la lingue bleue. Toutefois, la fondatrice de BLOOM se dit « *déçue* » par des mesures qu'elle juge « *largement insuffisantes et inadaptées à l'urgence de la situation des océans profonds* »**, impactés de façon sans doute irréversibles par les navires de pêche industrielle.

Intermarché, qui possède la plus grande flotte de chalutiers profonds industriels de France, est l'acteur de la grande distribution le moins éco-responsable et se situe de façon non surprenante en queue du classement. Pourtant, la note attribuée à Intermarché ne prend pas en compte le fait que le groupement des Mousquetaires possède des navires engagés dans la méthode de pêche décrite par les chercheurs comme la plus destructrice de l'histoire.

L'étude de BLOOM révèle aussi que **les marques les plus engagées dans la mise en œuvre de politiques respectueuses de l'environnement, Casino, Carrefour et Système U, communiquent très peu sur leur démarche, à l'inverse d'Intermarché, qui matraque les Français avec une opération publicitaire nationale destinée à « noyer le poisson » sur ses pratiques de pêche destructives** et… à prendre des parts de marché à la concurrence.

D'ici peu, une grande partie de la flotte d'Intermarché pourrait être interdite d'exercer car, en raison de son impact écologique disproportionné et de son modèle économique chroniquement déficitaire malgré d'importantes subventions publiques, la Commission européenne a proposé d'interdire le chalutage profond en Europe. La question est actuellement en cours de négociation à Bruxelles.

Têtes de gondole et queues de poisson

A quelle enseigne se fier pour acheter son poisson ? L'association BLOOM, spécialisée dans la protection des océans profonds et la lutte contre la surpêche vient d'établir un classement des supermarchés français selon le sérieux de leur démarche à se procurer du poisson issu de pêches durables et respectueuses des écosystèmes marins.

Dans son enquête, BLOOM a **épluché minutieusement la politique générale d'achats de poissons des 6 principaux groupes de distribution alimentaire** (Auchan, Carrefour, Casino, E. Leclerc, Intermarché et Système U) ainsi que leur **approvisionnement spécifique en poissons profonds, issus de pêches particulièrement destructrices et non durables.**

Relevés de terrain, questionnaires, entretiens avec des responsables des différentes enseignes et consultation de la documentation publique: BLOOM a mené une véritable enquête pendant cinq mois.

Conclusion ? **Aucune enseigne ne satisfait entièrement les critères d'évaluation de BLOOM.** Casino arrive ainsi en tête du classement (68%), suivi de près par Carrefour (61%) puis Système U (52%), tandis qu'Auchan (26%) et E. Leclerc (19%) affichent un score faible et qu'Intermarché obtient un score quasi nul (6%) en ne satisfaisant qu'un critère sur les 23 retenus.

Pour consulter la méthodologie et le tableau de notation de BLOOM, rendez-vous ici : http://www.bloomassociation.org/download/2013_5_juin_Classement_Supermarches_BLOOM_ANNEXES.pdf

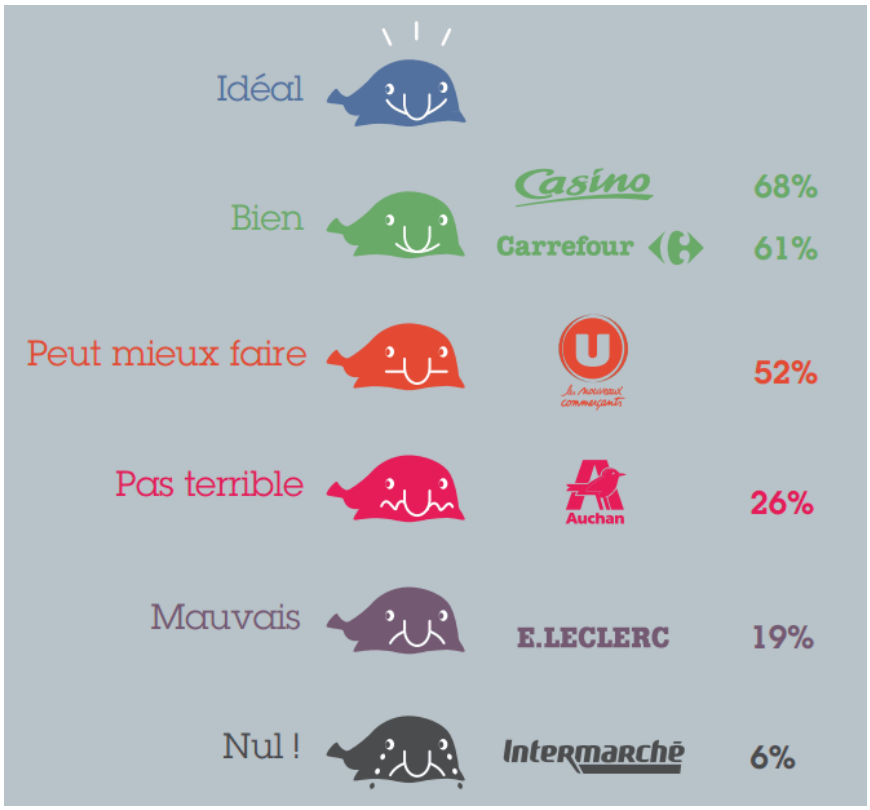

Il existe des degrés d'engagement très variables des marques en matière d'achats de poissons durables et les enseignes peuvent être **à des extrêmes opposés du spectre des bonnes pratiques environnementales.**

Destruction des écosystèmes

Selon les chiffres de 2012 de la FAO, 87% des stocks de poissons dans le monde sont aujourd'hui pleinement exploités ou surexploités. Beaucoup d'entre eux sont pêchés à l'aide de **méthodes destructrices, notamment le chalutage de fond**. Déployé dans les eaux très profondes de l'océan (jusqu'à près de 2000 mètres de profondeur) il dévaste des écosystèmes constitués de coraux millénaires et de créatures souvent centenaires.

Pour cette raison, BLOOM a porté une attention particulière à l'approvisionnement en espèces profondes des groupes. Là encore, **Casino et Carrefour arrivent en tête grâce aux mesures qu'ils ont prises vis-à-vis de certaines espèces profondes particulièrement vulnérables comme la lingue bleue.** Toutefois, la fondatrice de BLOOM se dit « déçue » par des mesures qu'elle juge « *largement insuffisantes et inadaptées à l'urgence de la situation des océans profonds* », impactés de façon sans doute irréversibles par les navires de pêche industrielle.

Intermarché, le 5e mousquetaire

C'est l'acteur de la grande distribution le moins éco-responsable. Intermarché possède la plus grande flotte de chalutiers profonds et arrive, sans surprise, en queue de classement. Pire encore, la note attribuée à Intermarché ne prend même pas en compte le fait que la méthode utilisée par le groupement des Mousquetaires est **décrite par les chercheurs comme « la plus destructrice de l'histoire » !**

D'ici peu, **une grande partie de la flotte d'Intermarché pourrait être interdite d'exercer à cause de son impact écologique disproportionné. La Commission Européenne a proposé d'interdire le chalutage profond en Europe**, la question est actuellement en cours de négociation à Bruxelles. Wait and sea.

Mathilde Samama

Mathilde Samama, étudiante en dernière année à Sciences PO, en Master Développement Durable.

Developpement Durable.com
l'actualité verte

12 juin 2013

Environnement

Publié le : 12/06/2013

Enquête sur les supermarchés : les bons et mauvais élèves des pêches de poissons

Afin d'assurer aux consommateurs français des poissons issus de pêches durables et respectueuses des écosystèmes marins, l'association BLOOM qui œuvre depuis 2004 pour la conservation marine a publié une enquête il y a quelques jours, classant les grands supermarchés français selon leur respect à l'égard des écosystèmes marins.

Quels sont donc les supermarchés commercialisant des poissons Crédit photo : Fotolia

Casino et Carrefour, les bons élèves, Intermarché, le cancre

En tête du classement des supermarchés respectueux de l'environnement arrive Casino avec 68%, suivi de près par Carrefour (61%) puis Système U (52%), tandis qu'Auchan (26%) et E. Leclerc (19%) affichent un score faible et qu'Intermarché obtient un score quasi nul (6%) en ne satisfaisant qu'un critère sur les 23 retenus.

Sur ses critères justement, BLOOM a porté une attention particulière à l'approvisionnement en espèces profondes des groupes. Si Carrefour et Casino arrivent en tête grâce à leurs mesures prises vis-à-vis de certaines espèces en danger comme la lingue bleue, l'association dénonce l'insuffisance de ces mesures jugées inadaptées à l'urgence de la situation des océans profonds.

L'autre extrême, c'est l'enseigne Intermarché qui possède la plus grande flotte de chalutiers profonds industriels de France, et qui par conséquent est l'acteur de la grande distribution le moins éco-responsable, ce qui justifie sa dernière place au classement. Plus inquiétant encore, la note attribuée au groupe des « mousquetaires » ne prend pas en compte sa méthode de pêche considérée par les chercheurs comme la plus destructrice de l'histoire.

De plus, l'étude révèle que les marques les plus engagées dans la mise en œuvre de politiques respectueuses de l'environnement, Casino, Carrefour et Système U, communiquent très peu sur leur démarche, à l'inverse d'Intermarché, qui use de publicités mensongères sur leurs méthodes de pêche afin de prendre des parts de marchés à ses concurrents.

Enfin, en raison de son impact écologique disproportionné et de son modèle économique chroniquement déficitaire malgré d'importantes subventions publiques, une grande partie de la flotte d'Intermarché pourrait être interdite d'exercer. D'autant plus que la commission européenne a proposé d'interdire le chalutage profond en Europe, et que la question est actuellement en cours de négociation à Bruxelles.

Les axes d'amélioration de la grande distribution

L'association BLOOM ne s'est pas contentée de juger et d'égratigner cas par cas les pratiques employées des différents supermarchés. Au contraire, elle a également tenu à rédiger des axes d'amélioration qui contribueront non seulement à la survie des écosystèmes marins mais également à la bonne conscience des

contribueront non seulement à la survie des écosystèmes marins mais également à la bonne conscience des consommateurs lors de leurs achats de poissons. Les grandes surface surfaces doivent donc d'engager à :
- Cesser définitivement la commercialisation de poissons issus de pêches destructrices profondes
- Établir des relations plus profondes avec les chercheurs et les ONG de manière à mieux orienter leurs achats
- Être transparent sur toutes leurs activités
- Mettre en place et/ou améliorer les critères d'évaluation de leurs achats de poissons
- Cesser définitivement la publicité mensongère auprès du grand public
- Communiquer d'avantage sur les politiques respectueuses de l'environnement lorsque c'est le cas (Carrefour, Casino, Système U)

Le rôle du consommateur

Si les distributeurs sont les premiers visés dans cette lutte contre les pêches destructrices, le consommateur joue naturellement un rôle également très important. À nous d'être éco-responsables et donc favoriser certaines pratiques vitales à la préservation de nos océans. Tout consommateur devrait ainsi :
- Éviter de consommer ces trois espèces de poissons issues de pêches destructrices des milieux aquatiques : la lingue bleue, le sabre noir et le grenadier de roche.
- Réguler sa consommation de poissons afin d'éviter la surconsommation
- Diversifier sa consommation de poissons et privilégier des espèces comme les sardines et les maquereaux.
- Goûter aux méduses, qui envahissent les milieux marins
- Privilégier les supermarchés éco-responsables lorsqu'un choix s'impose
- Sensibiliser son entourage
- Soutenir les associations protectrices de l'environnement

Alors qu'il est parfois difficile de discerner quels supermarchés font preuve d'éco-responsabilité, l'association BLOOM a grâce à son étude, présenté à tous les français un moyen simple, basé sur un barème de qualité, d'identifier le supermarché à privilégier pour effectuer ses courses.

"La relation de vendeur à acheteur induit un rapport de confiance, particulièrement en ces périodes troubles en matière de production industrielle des aliments. La responsabilité incombe aux enseignes d'assurer à leurs clients qu'elles ont fait le travail à leur place et qu'ils peuvent acheter leur nourriture l'esprit plus ou moins tranquille. Avec notre classement, c'est très simple : quand vous avez le choix entre plusieurs enseignes, il faut sans hésiter privilégier Casino ou Carrefour à Intermarché ou Leclerc" s'exclame la fondatrice de BLOOM Claire Nouvian, qui insiste sur la totale indépendance financière de l'association vis-à-vis de tous les acteurs de la grande distribution.

-->
En consommant plus de 33kg de poisson par an, les français consomment 10 kg de plus que leurs amis européens (22,1kg par an pour les européens) ; les trois quarts des ces achats étant effectués en grande surface. Selon la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), 87% des stocks de poissons dans le monde sont déjà surexploités, dont un certain nombre de stocks péchés à l'aide de méthodes destructrices, comme le chalutage de fond déployé dans les eaux très profondes (jusqu'à 2000 mètres de profondeur). Cette méthode est capable de dévaster des écosystèmes entiers constitués de coraux millénaires et de créatures souvent centenaires. En se positionnant en sérieux consommateur de poissons, tout français se doit donc d'être sensible aux pratiques de son supermarché, c'est pourquoi l'association BLOOM a décidé de mener cette étude, pointant notamment du doigt les mauvais élèves, destructeurs de l'écosystème marin.

Pour mener à bien son enquête, l'association BLOOM a évalué la politique générale présidant aux achats de poisson des six principaux groupes de distribution alimentaire (Auchan, Carrefour, Casino, E. Leclerc, Intermarché et Système U) ainsi que leur approvisionnement spécifique en poissons profonds, issus de pêches particulièrement destructrices et non durables. Durant ces 5 mois d'enquête, BLOOM s'est appuyé sur des résultats de relevés de terrain, de questionnaires, et d'entretiens afin de fournir une revue exhaustive des activités des grandes surfaces, qui de plus est publiquement accessible.

En conclusion de cette étude, on s'aperçoit qu'aucune enseigne ne satisfait entièrement les critères d'évaluation de BLOOM. Sur une échelle optimale de 100, certaines enseignes s'approchent quasiment des trois quarts du score, tandis que d'autres ne dépassent pas la barre des 10%.

Victoire Guillonneau, principale auteure de l'étude nous commente ces écarts entre enseignes : "Il existe des degrés d'engagement très variables des marques en matière d'achats de poissons durables. Cela place les enseignes à des extrêmes opposées du spectre des bonnes pratiques environnementales. Il nous a semblé important de quantifier ces hiatus et d'alerter les consommateurs soucieux de ne pas encourager, par le biais de leurs achats, l'épuisement inexorable des ressources marines et la destruction des milieux océaniques les plus vulnérables".

Casino et Carrefour, les bons élèves, Intermarché, le cancre

En tête du classement des supermarchés respectueux de l'environnement arrive Casino avec 68%, suivi de près par Carrefour (61%) puis Système U (52%), tandis qu'Auchan (26%) et E. Leclerc (19%) affichent un score faible et qu'Intermarché obtient un score quasi nul (6%) en ne satisfaisant qu'un critère sur les 23 retenus.

Sur ses critères justement, BLOOM a porté une attention particulière à l'approvisionnement en espèces profondes des groupes. Si Carrefour et Casino arrivent en tête grâce à leurs mesures prises vis-à-vis de certaines espèces en danger comme la lingue bleue, l'association dénonce l'insuffisance de ces mesures jugées inadaptées à l'urgence de la situation des océans profonds.

L'autre extrême, c'est l'enseigne Intermarché qui possède la plus grande flotte de chalutiers profonds industriels de France, et qui par conséquent est l'acteur de la grande distribution le moins éco-responsable, ce qui justifie sa dernière place au classement. Plus inquiétant encore, la note attribuée au groupe des « mousquetaires » ne prend pas en compte sa méthode de pêche considérée par les chercheurs comme la plus destructrice de l'histoire.

De plus, l'étude révèle que les marques les plus engagées dans la mise en œuvre de politiques respectueuses de l'environnement, Casino, Carrefour et Système U, communiquent très peu sur leur démarche, à l'inverse d'Intermarché, qui use de publicités mensongères sur leurs méthodes de pêche afin de prendre des parts de marchés à ses concurrents.

Enfin, en raison de son impact écologique disproportionné et de son modèle économique chroniquement déficitaire malgré d'importantes subventions publiques, une grande partie de la flotte d'Intermarché pourrait être interdite d'exercer. D'autant plus que la commission européenne a proposé d'interdire le chalutage profond en Europe, et que la question est actuellement en cours de négociation à Bruxelles.

Les axes d'amélioration de la grande distribution

L'association BLOOM ne s'est pas contentée de juger et d'égratigner cas par cas les pratiques employées des différents supermarchés. Au contraire, elle a également tenu à rédiger des axes d'amélioration qui contribueront non seulement à la survie des écosystèmes marins mais également à la bonne conscience des consommateurs lors de leurs achats de poissons. Les grandes surface surfaces doivent donc d'engager à :
- Cesser définitivement la commercialisation de poissons issus de pêches destructrices profondes
- Établir des relations plus profondes avec les chercheurs et les ONG de manière à mieux orienter leurs achats
- Être transparent sur toutes leurs activités
- Mettre en place et/ou améliorer les critères d'évaluation de leurs achats de poissons
- Cesser définitivement la publicité mensongère auprès du grand public
- Communiquer d'avantage sur les politiques respectueuses de l'environnement lorsque c'est le cas (Carrefour, Casino, Système U)

Le rôle du consommateur

Si les distributeurs sont les premiers visés dans cette lutte contre les pêches destructrices, le consommateur joue naturellement un rôle également très important. À nous d'être éco-responsables et donc favoriser certaines pratiques vitales à la préservation de nos océans. Tout consommateur devrait ainsi :
- Éviter de consommer ces trois espèces de poissons issues de pêches destructrices des milieux aquatiques : la lingue bleue, le sabre noir et le grenadier de roche.
- Réguler sa consommation de poissons afin d'éviter la surconsommation
- Diversifier sa consommation de poissons et privilégier des espèces comme les sardines et les maquereaux.
- Goûter aux méduses, qui envahissent les milieux marins
- Privilégier les supermarchés éco-responsables lorsqu'un choix s'impose
- Sensibiliser son entourage
- Soutenir les associations protectrices de l'environnement

Alors qu'il est parfois difficile de discerner quels supermarchés font preuve d'éco-responsabilité, l'association BLOOM a grâce à son étude, présenté à tous les français un moyen simple, basé sur un barème de qualité, d'identifier le supermarché à privilégier pour effectuer ses courses.

"La relation de vendeur à acheteur induit un rapport de confiance, particulièrement en ces périodes troubles en matière de production industrielle des aliments. La responsabilité incombe aux enseignes d'assurer à leurs clients qu'elles ont fait le travail à leur place et qu'ils peuvent acheter leur nourriture l'esprit plus ou moins tranquille. Avec notre classement, c'est très simple : quand vous avez le choix entre plusieurs enseignes, il faut sans hésiter privilégier Casino ou Carrefour à Intermarché ou Leclerc" s'exclame la fondatrice de BLOOM Claire Nouvian, qui insiste sur la totale indépendance financière de l'association vis-à-vis de tous les acteurs de la grande distribution.

marie claire

12 juin 2013

Vente de poisson : Casino et Carrefour bons élèves

Publié le 12 juin 2013 | Commentaire (0)

Selon le rapport de l'association Bloom sur les méthodes de pêche et de distribution de poissons, le consommateur devrait privilégier Casino et Carrefour. Intermarché est quant à lui à éviter.

Dans le but d'informer le consommateur sur le sérieux des grandes enseignes dans la pêche et la distribution de poissons en France, l'association Bloom a publié ce mardi 11 juin son classement de 2013. Résultant d'une enquête de cinq mois, Bloom aévalué « la politique générale présidant aux achats de poissons des six principaux groupes de distribution alimentaire (Auchan, Carrefour, Casino, E. Leclerc, Intermarché et Système U) ainsi que leur approvisionnement spécifique en poissons profonds, issus de pêches particulièrement destructrices et non durables. » Bloom, fondée en 2004 par Claire Nouvian, précise qu'elle est une organisation indépendante de toutes les enseignes de cette enquête.

Ce classement, basé sur 23 critères, dont l'engagement pour la "pêche durable", la transparence dans la démarche ou encore la coopération avec les experts et la société civile, place Casino en première place, même si, précise l'association, « aucune enseigne ne remplit entièrement les critères d'évaluation. » Casino ne remplit en effet qu'à 68 % les critères établis par Bloom et fait donc partie des bons élèves. Avec 61 %, Carrefour est classé deuxième. Arrive ensuite Système U, qui dépasse de peu la moyenne avec 52 % de critères remplis. Auchan et E. Leclerc arrivent très loin derrière avec 26 % et 19 %. Intermarché est bon dernier (6%) et ne remplit qu'un seul critère.

Les nombreux engagements passés à la loupe par Bloom prennent en compte ceux des grandes enseignes dans leurs méthodes de pêche. « Un certain nombre de ces stocks sont pêchés à l'aide de méthodes destructrices, révèle l'auteure de l'étude Victoire Guillonneau, la plus brutale d'entre elles étant le chalutage de fond déployé dans les eaux très profondes de l'océan (jusqu'à près de 2.000 mètres de profondeur), qui dévaste des écosystèmes constitués de coraux millénaires et de créatures souvent centenaires, sortes d'éléphants des océans. » Le rapport de Bloom pointe ainsi du doigt Intermarché, qui « est l'acteur de la grande distribution le moins éco-responsable » et qui « matraque les Français » à coup de publicités afin, justement, de… « noyer le poisson ! »

Par marieclaire.fr / News

Agence Bretagne Presse

14 juin 2013

A quelle enseigne se fier pour ses achats de poisson ?

Source : **BLOOM**
Porte-parole:VICTOIRE GUILLONNEAU
Publié le 14/06/13 18:53

France—Paris, le 5 juin 2013

Nos 2 photos :

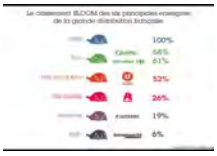

L'association BLOOM publie aujourd'hui son classement des supermarchés français, évalués selon le sérieux des démarches entreprises pour assurer à leurs acheteurs un poisson issu de pêches durables et respectueuses des écosystèmes marins.

BLOOM a évalué la politique générale présidant aux achats de poissons des six principaux groupes de distribution alimentaire (Auchan, Carrefour, Casino, E. Leclerc, Intermarché et Système U) ainsi que leur approvisionnement spécifique en poissons profonds, issus de pêches particulièrement destructrices et non durables. Relevés de terrain, questionnaires et entretiens ont complété la revue exhaustive par BLOOM de la documentation publiquement accessible.

La conclusion de cette enquête menée sur cinq mois est qu'aucune enseigne ne satisfait entièrement les critères d'évaluation de BLOOM. Cependant, sur une échelle optimale de 100, certaines enseignes s'approchent quasiment aux trois quarts du score, tandis que d'autres ne dépassent pas la barre des 10%.

Casino arrive ainsi en tête du classement (68%), suivi de près par Carrefour (61%) puis Système U (52%), tandis qu'Auchan (26%) et E. Leclerc (19%) affichent un score faible et qu'Intermarché obtient un score quasi nul (6%) en ne satisfaisant qu'un critère sur les 23 retenus.

« Il existe des degrés d'engagement très variables des marques en matière d'achats de poissons durables » commente Victoire Guillonneau, principale auteure de l'étude. « Cela place les enseignes à des extrêmes opposés du spectre des bonnes pratiques environnementales. Il nous a semblé important de quantifier ces hiatus et d'alerter les consommateurs soucieux de ne pas encourager, par le biais de leurs achats, l'épuisement inexorable des ressources marines et la destruction des milieux océaniques les plus vulnérables ».

Alors que la critique est souvent faite aux guides d'achat de poissons édités par les ONG d'être compliqués à utiliser, le barème établi par BLOOM donne aux Français un moyen simple de célébrer la journée mondiale de l'environnement, aujourd'hui et pendant le reste de l'année, en permettant désormais de savoir quel supermarché privilégier pour faire ses courses.

« La relation de vendeur à acheteur induit un rapport de confiance, particulièrement en ces périodes troubles en matière de production industrielle des aliments. La responsabilité incombe aux enseignes d'assurer à leurs clients qu'elles ont fait le travail à leur place et qu'ils peuvent acheter leur nourriture l'esprit plus ou moins tranquille. Avec notre classement, c'est

très simple : quand vous avez le choix entre plusieurs enseignes, il faut sans hésiter privilégier Casino ou Carrefour à Intermarché ou Leclerc » s'exclame la fondatrice de BLOOM Claire Nouvian, qui insiste sur la totale indépendance financière de l'association vis-à-vis de tous les acteurs de la grande distribution.

« Alors que les trois quarts du poisson frais en France est acheté en grandes et moyennes surfaces, il est un peu effrayant de voir que la moitié des enseignes que nous avons évaluées ont des politiques d'approvisionnement faibles ou carrément inexistantes » renchérit Victoire Guillonneau qui rappelle qu'environ 87% des stocks de poissons dans le monde sont aujourd'hui surexploités ou pleinement exploités (FAO 2012[1]). Un certain nombre de ces stocks sont pêchés à l'aide de méthodes destructrices, la plus brutale d'entre elles étant le chalutage de fond déployé dans les eaux très profondes de l'océan (jusqu'à près de 2000 mètres de profondeur), qui dévaste des écosystèmes constitués de coraux millénaires et de créatures souvent centenaires, sortes d'éléphants des océans.

Pour cette raison, BLOOM a porté une attention particulière à l'approvisionnement en espèces profondes des groupes. Là encore, Casino et Carrefour arrivent en tête grâce aux mesures qu'ils ont prises vis-à-vis de certaines espèces profondes particulièrement vulnérables comme la lingue

bleue. Toutefois, la fondatrice de BLOOM se dit « déçue » par des mesures qu'elle juge « largement insuffisantes et inadaptées à l'urgence de la situation des océans profonds », impactés de façon sans doute irréversibles par les navires de pêche industrielle.

Intermarché, qui possède la plus grande flotte de chalutiers profonds industriels de France, est l'acteur de la grande distribution le moins éco-responsable et se situe de façon non surprenante en queue du classement. Pourtant, la note attribuée à Intermarché ne prend pas en compte le fait que le groupement des Mousquetaires possède des navires engagés dans la méthode de pêche décrite par les chercheurs comme la plus destructrice de l'histoire.

L'étude de BLOOM révèle aussi que les marques les plus engagées dans la mise en ½uvre de politiques respectueuses de l'environnement, Casino, Carrefour et Système U, communiquent très peu sur leur démarche, à l'inverse d'Intermarché, qui matraque les Français avec une opération publicitaire nationale destinée à « noyer le poisson » sur ses pratiques de pêche destructives et… à prendre des parts de marché à la concurrence.

D'ici peu, une grande partie de la flotte d'Intermarché pourrait être interdite d'exercer car, en raison de son impact écologique disproportionné et de son modèle économique chroniquement déficitaire malgré d'importantes subventions publiques, la Commission européenne a proposé d'interdire le chalutage profond en Europe. La question est actuellement en cours de négociation à Bruxelles.

Contacts média

Patricia Roy : patricia@communicationsinc.co.uk

Claire Nouvian: clairenouvian@bloomassociation.org ▪

Ce communiqué est dans le domaine public.

BLOOM, pour un pacte durable entre l'homme et la mer (en gras, plus gros) BLOOM est une association à but non lucratif fondée à la fin de 2004, qui oeuvre pour la défense des océans et la promotion d'une pêche durable dans le monde. BLOOM est coproducteur du livre ABYSSES (Fayard, 2006) et de l'exposition éponyme (Muséum national d'Histoire naturelle, 2007), qui a été vue par plus de deux millions de visiteurs et poursuit son itinérance internationale. Nos positions sont fondées sur des publications scientifiques et un réseau constitué de plus de 300 chercheurs spécialistes des océans profonds. BLOOM produit des études indépendantes, mène des actions pédagogiques et participe à des travaux de recherche ainsi qu'à des processus institutionnels. Nos actions s'adressent au grand public ainsi qu'aux décideurs politiques et aux acteurs économiques. BLOOM se distingue par son immense efficacité malgré sa petite taille.
Voir le site

15 juin 2013

ENVIRONNEMENT

GRILLADE DE POISSON DURABLE

PAR ELISABETH BONNEAU. LE MARDI À 12H45, SAMEDI ET DIMANCHE À 7H15

partager (#) *podcaster (http://radiofrance-podcast.net/podcast09/rss_11041.xml)* *commenter (/diffusion-grillade-de-poisson-durable#comment-form)*

EMISSION DU 15/06/2013

réécouter cette émission (/player/reecouter?play=78440)

DERNIÈRES DIFFUSIONS

16/06/13 partageons les jardins (/diffusion-partageons-les-jardins)

15/06/13 grillade de poisson durable (/diffusion-grillade-de-poisson-durable)

09/06/13 le miscanthus (/diffusion-le-miscanthus)

plus (/diffusions-environnement)

Le poisson qui dort dans votre frigo en attendant la grillade de ce midi a-t-il été pêché dans le respect des ressources marines et des océans ?...L'association Bloom (http://www.bloomassociation.org/fr/accueil-fr) vient de sortir un classement des grandes surfaces (http://www.bloomassociation.org/fr/cp-classement-bloom-des-supermarches) auxquelles se fier pour l'achat durable de nos poissons.

5 Tweeter 0 J'aime 2

TAGS ▪ bloom (/tag-bloom) ▪ durable (/tag-durable) ▪ pêche (/tag-peche) ▪ poisson (/tag-poisson) ▪ supermarchés (/tag-supermarches)

LeDevDurable.com

QUELLES GRANDES SURFACES SONT LES PLUS RESPONSABLES SUR EN PÊCHE DURABLE ?

JÉRÔME HOARAU 16 JUIN 2013 0

Les supermarchés ont une grande responsabilité en termes d'impacts environnementaux et sociaux sur notre société. Quelles sont les plus vertueuses et qui ont la meilleure RSE ? Vos choix pour vos courses seront-ils influencés par la durabilité de la démarche des grandes surfaces ?

Afin d'aider les consommateurs à choisir en toute connaissance de causes leurs supermarchés pour leurs achats de poissons, l'association BLOOM propose cette étude qui vient d'être publiée : le classement des supermarchés selon leur RSE en matière de poissons. J'ai pu interviewer un des représentants de cette association qui a eu la gentillesse de répondre à mes questions, et je l'en remercie ! Vous trouverez donc ses réponses ci-dessous, ainsi qu'une infographie du classement final en fin d'article. Bonne lecture à tous en espérant que cet article suscitera des débats dans les commentaires.

- POURQUOI AVOIR RÉALISÉ CETTE ÉTUDE ?

Il n'existait pas de c**lassement des supermarchés en France**. Alors qu'Intermarché possède la plus grande flotte de pêche profonde, tout en communiquant à grands renforts de publicités sur leurs pratiques "durables", nous voulions mettre en valeur les groupes qui mettent en place une vraie politique de "**pêche durable**". Même si aucun groupe ne satisfait pleinement nos critères, nous voulions montrer que l'on peut choisir telle **enseigne** plutôt qu'une autre pour des achats responsables de **poissons**. Le cas échéant, nous avons pu observer que le choix des consommateurs pouvait se porter sur les enseignes **Casino** et **Carrefour**.

- COMMENT L'AVEZ-VOUS FAITES ? QUELS SONT LES CRITÈRES PRIS EN COMPTE ?

Cette enquête s'est déroulée pendant cinq mois, au cours desquels nous avons envoyé des questionnaires, mené des entretiens et fait des relevés sur le terrain.
Les deux types de critères pris en compte sont **l'approvisionnement en espèces profondes** et la **politique de "pêche durable"** des grands groupes.
Vous trouverez toute la méthodologie de l'étude, à télécharger au bas de cette page.

- COMMENT LES ENSEIGNES ONT-ELLES RÉAGI À VOTRE ÉTUDE ?

Nous avons eu de bons retours des enseignes qui avaient choisi de collaborer avec nous.

- QUELLE SUITE SOUHAITEZ-VOUS DONNER À CETTE ÉTUDE ?

Greenpeace Canada et Etats-Unis sortent depuis plusieurs années **un classement annuel des supermarchés**. Chaque année apporte son lot de prises de conscience et de nouveaux engagements par les entreprises s'étant fait "épingler" l'année précédente. Nous espérons que ce classement va pouvoir faire évoluer les pratiques, pour que nous puissions sortir un nouveau classement dans le futur qui montrera

basta!
www.bastamag.net

_____ (18 juin 2013)

Consommation

Comment éviter d'encourager la surpêche ?

Par Nolwenn Weiler

Comment être sûr, quand on achète son poisson, de ne pas encourager la surpêche, qui menace de vider les océans ? A quelles enseignes se vouer, quand 75% des poissons sont vendus en supermarchés ? Pour aider les consommateurs, l'association Bloom [http://www.bloomassociation.org], qui lutte contre la surpêche et pour la survie des pêcheurs, a mené une enquête [http://www.bloomassociation.org/download/Classement_BLOOM_2013_des_supermarches.pdf] auprès de six géants français de la distribution alimentaire : Auchan, Carrefour, Casino, E. Leclerc, Intermarché et Système U. *« La conclusion de cette enquête menée sur cinq mois est qu'aucune enseigne ne satisfait entièrement les critères d'évaluation de Bloom* , constatent les auteures de l'étude, Claire Nouvian et Victoire Guillonneau. *Cependant, sur une échelle optimale de 100, certaines enseignes s'approchent quasiment aux trois quarts du score tandis que d'autres ne dépassent pas la barre des 10%. »* Casino et Carrefour arrivent en tête du classement. Tandis que E.Leclerc et Intermarché sont en queue de peloton. Auchan se situe entre les deux.

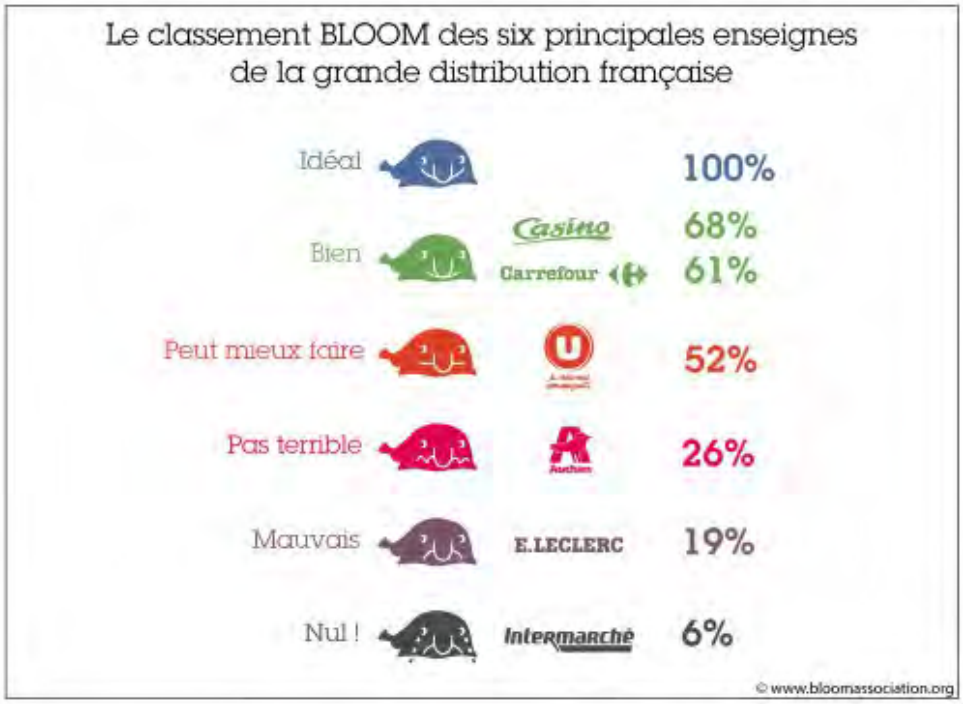

Le tonnage d'espèces profondes vendues fait partie des critères d'évaluation de Bloom,

sachant que ces espèces sont capturées avec des méthodes extrêmement destructrices, tant des fonds marins que des stocks. A tel point que la Commission européenne a demandé l'interdiction de cette méthode de pêche. Casino est plutôt bon élève, avec seulement 17 tonnes de poissons profonds commercialisés en 2012. Carrefour se situe juste derrière avec 90 tonnes. Système U est en troisième position avec 160 tonnes. Soit à peine 3% du tonnage total de la France. Conclusion : *« Auchan, Leclerc et Intermarché en vendent un tonnage conséquent »* , sur lequel ils ont refusé de communiquer. Claire Nouvian se dit toutefois *« déçue »* par les mesures prises par les moins mal notés du classement. Elle les juge « *largement insuffisantes et inadaptées à l'urgence de la situation des océans profonds »*. Pour elle, il faut simplement arrêter de commercialiser ces espèces.

Liste rouge des espèces menacées

Autre critère examiné par Bloom : la mise en œuvre de politiques respectueuses de l'environnement et la communication des enseignes sur ces politiques. *« Casino, Carrefour et Système U, communiquent très peu sur leur démarche, à l'inverse d'Intermarché, qui matraque les Français avec une opération publicitaire nationale destinée à « noyer le poisson » sur ses pratiques de pêche destructives »*, notent les auteures. La transparence des enseignes a pu être vérifiée directement par Bloom, puisque seules Carrefour, Casino et Système U ont accepté de répondre à ses questions. Le groupe Auchan a consenti à échanger des points de vue, sans répondre précisément, ni donner de chiffres. Intermarché et Leclerc ont explicitement refusé de collaborer.

En parallèle, Greenpeace a dressé une liste rouge *« des produits de la mer à ne plus consommer le temps que leur survie soit assurée »*. Y figurent notamment plusieurs espèces considérées comme les plus menacées, tels le cabillaud, le flétan, l'églefin (haddock), le saumon ou la raie. L'organisation environnementale incite également les consommateurs à acheter du poisson pêché *« en dehors des périodes de reproduction »*. Dans le tableau ci-dessous, elle conseille par exemple d'éviter de déguster un bar ou du lieu entre février et mai (voir les conseils de Greenpeace [http://www.greenpeace.org/france/PageFiles/266559/et-ta-mer-t-y-penses.pdf]).

Espèce	Reprod.
Bar	février à mai
Dorade royale	avril-mai
Rouget grondin	avril à août
Lieu jaune	février à mai
Limande	avril à juin

Espèce	Reprod.
Maquereau	juin - juillet
Morue	février à avril
Mulet	février à avril
Plie	décembre à mars
Roussette	janvier ET juillet

Espèce	Reprod.
Sardine	toute l'année
Sole	février à avril
Thon rouge	juin
Turbot	mai à juillet

Cet article vous a intéressé ? Basta ! a besoin de ses lecteurs
pour poursuivre son travail, faites un don.

→ Arrivée de la 3e étape de la Solitaire du Figaro à Roscoff

Paul Meilhat vise le top 5

Les Figaristes ont quitté Gijon jeudi soir en direction de Roscoff. Arrivée prévue dimanche. C'est l'avant-dernière étape de cette course mythique. Pour sa 4e participation, le brestois d'adoption Paul Meilhat espère entrer dans les 5 premiers.

Alexis Courcoux / Macif

Paul Meilhat s'est installé depuis plusieurs années dans la cité du Ponant.

Rien n'est encore fait. Certes les écarts se sont creusés avec Yann Eliès et Frédéric Duthil, au terme des deux premières étapes. Mais la troisième marche du podium est encore largement accessible. Il n'y a que 30 minutes au classement général entre Alexis Loison (le 3e) et le 12e. Paul Meilhat pointe à la 11e position (9e entre Bordeaux et Porto et 12e entre Porto et Gijon). **« Je suis régulier. Je sais que je suis capable de mener une flotte en vitesse et de rester devant donc j'attends mon heure ! Je ne compte pas changer ma manière de naviguer sur la prochaine étape. »**

Le skipper Macif 2011 parle avec expérience. C'est sa quatrième participation à la Solitaire du Figaro. Il a terminé 19e (et 2e bizuth) en 2009, 6e en 2011 et 9e en 2012. **« Alors cette fois-ci, j'espère entrer dans les cinq premiers. La cerise sur le gâteau ce serait une victoire d'étape. Celle de Roscoff me plairait bien ! En 2011, j'avais terminé 2e sur une étape à 10 secondes de Jérémie Beyou. »** Ces dernières années, Paul Meilhat a montré qu'il fallait se méfier de lui. L'année dernière, il a fini 6e du championnat de France de cours eau large en solitaire, 4e de la transat AG2R avec Fabien Delahaye. En mai dernier, il a remporté la Solo Concarneau.

Voile olympique

Ce Parisien d'origine a commencé par la voile olympique : laser puis 49er. En 2011, il emporte la sélection skipper Macif. Un contrat de deux ans qui sera finalement renouvelé pour une année supplémentaire. **« Là, ça se finit. Il va donc falloir trouver les bonnes opportunités. J'ai plusieurs options : trouver un sponsor pour continuer le Figaro, partir sur un projet en équipage. La Volvo ocean race me plairait bien »,** confie Paul Meilhat. Son résultat sur la Solitaire du Figaro devrait conditionner la suite de sa carrière.

Adèle Morlet

Le programme

Samedi 15 : 10h-20h : ouverture du village et des animations. 18h : le Journal de La Solitaire (le rendez-vous avec les skippers). 21h30 : concert gratuit de musique celtique. 22h45 : feu d'artifice. 23h15 : concert gratuit Talkin Dumbs.

Dimanche 16 : 10h-20h : animations village. 16h : concert gratuit Maracu'jah. 18h : le Journal de La Solitaire. 20h45 : film Tabarly au cinéma de Roscoff.

Lundi 17 : 10h-20h : animations village. 15h : tournoi de pétanque des skippers. 18h : Le Journal de La Solitaire.

Mardi 18 : 10h-20h : animations village. 16h30 : Le Journal de La Solitaire. 18h : remise des prix de la 3e étape. 20h45 : film *Tara Océan* au cinéma de Roscoff.

Mercredi 19 : 10h-20h : animations village. 15h : spectacle gratuit pour enfants. 16h30 : Le Journal de La Solitaire. 20h45 : documentaire *L'extraordinaire tournée du facteur Maigan*, au cinéma de Roscoff.

Jeudi 20 : 10h-18h : animations village. 10h30 : sortie des bateaux. 13h : départ de la dernière étape (Roscoff-Dieppe).

→ Création d'un observatoire

Le nautisme en chiffres

Le mois de mai était particulièrement chargé en régates avec Le Grand prix Guyader, le Grand prix de l'Ecole Navale, le national laser, le Tresco Trophée… Au total, 2 100 compétiteurs ont participé à ces différents événements. Quelles sont les retombées économiques pour les territoires concernés ? Impossible pour le moment de les chiffrer. Le tout nouvel Observatoire du nautisme en Finistère devrait être en mesure de mesurer l'impact économique à l'avenir.

« C'est un outil de connaissance de la filière nautique dans toutes ses dimensions. Il doit permettre de repérer les points forts et faibles du nautisme dans le Département. Ce qui permettra d'adapter les politiques publiques. Il servira aussi à tous les autres acteurs », estime Nathalie Conan-Mathieu, présidente de Nautisme en Finistère qui copilote cet Observatoire avec le Conseil général. C'est une structure unique en France.

505 entreprises

Pour l'instant, l'Observatoire s'est intéressé à trois grands secteurs : les activités nautiques encadrées, la plaisance et l'industrie-services-commerce. Les structures nautiques sont au nombre de 222. En 2011, elles ont dispensé 1,5 million de séances à 272 000 pratiquants. **« On s'aperçoit que le nombre de séances scolaires stagne. Il va donc falloir s'interroger sur les raisons. Est-ce le coût, le transport, le temps ? »**, interroge Nathalie Conan-Mathieu.

L'Observatoire du nautisme va essayer de mesurer les pratiques nautiques individuelles. Comme le surf.

Concernant la plaisance, l'Observatoire a recensé 14 grands ports structurants, 77 ports et 300 zones de mouillages. Enfin, le Département compte 505 entreprises œuvrant dans la construction, l'équipement, la réparation, la maintenance, le commerce… Au total, la filière représente 3 898 emplois et 323 millions d'euros de chiffre d'affaires.

A.M.

En bref

Stage de cueillette et cuisine d'algues le 22 juin

Al'Terre Breizh organise un stage samedi 22 juin (9h à 17h30), à Fouesnant. Au programme : connaître les règles de cueillette sauvage sur l'estran, reconnaître des algues comestibles, pratiquer une cueillette et réaliser des recettes de cuisine à base d'algues. Tarifs : 40 à 75 euros. Inscription au 09 72 37 18 24.

Trophée Marie-Agnès Péron du 13 au 15 juin

Du 13 au 15 juin, environ 90 solitaires seront au rendez-vous pour 36h de sprint dans la baie de Douarnenez. Que ce soit pour obtenir une qualification pour la Mini Transat ou pour le plaisir, ils effectueront une boucle de près de 200 milles : Douarnenez - Mer d'Iroise - Sud Bretagne - Douarnenez. La remise des prix aura lieu ce samedi, à 19h. Plus d'informations sur www.winches-club.com.

Exposition La gastronomie à bord des paquebots, à Bénodet

Dans le cadre de l'exposition A bord des paquebots, le Musée du bord de mer à Bénodet se penche sur la gastronomie à bord. Pour cela, il a fait appel à l'association French-Lines et à de nombreux restaurateurs de la ville. Ouvert de septembre à juin : du jeudi au lundi de 10h à 13h et de 14h à 18h. De juillet à août : 7j/7j de 10h à 13h et de 14h à 18h. Tarifs : 2 euros, gratuit pour les 18 ans. Maison du tourisme. 02 98 57 00 14.

Le classement des supermarchés

L'association Bloom a évalué les politiques d'approvisionnement en poissons (pêche durable et responsable) de six grandes enseignes françaises. Casino a répondu à 68 % des critères, Carrefour 61 %, Système U 52 %, Auchan 26 %, Leclerc 19 % et Intermarché 6 %.

Tête de gondole et queues de poisson : à quelle enseigne se fier ?

France / 16.07.2013 / **Europe (http://www.greenetvert.fr/region/europe)**

1,20 € SEULEMENT
ici Paris
N° 3546 - 19 AU 25 JUIN 2013

En plein anniversaire...

Johnny

IL CRAQUE !

Carla

BRUNI

Depuis des mois, rien ne va plus...

Elle veu

et l'écœurement.

coupez la tête des plantes : ce

pariétaire.

ECOLOGIE

MARIE CARBONNIER

POISSON

Le classement des supermarchés

On pourrait croire que toutes les enseignes se valent. Pourtant, l'association Bloom, qui œuvre pour la conservation marine, vient de publier un rapport mettant en valeur une grande disparité entre elles. Si on a le choix, il vaut mieux acheter son poisson à Casino ou à Carrefour. Intermarché obtient une note catastrophique sur les vingt-trois critères étudiés, qui vont de l'engagement en faveur de la pêche durable à l'arrêt de la commercialisation d'espèces dites profondes. Ces poissons sont pêchés au chalutage, c'est-à-dire à près de 2 000 mètres de profondeur, à l'aide d'immenses filets qui raclent le fond des océans et ne laissent que désolation sur leur passage. U douzaine de chalutiers sévissent en France et moitié appartient à Intermarché. L'enseigne a déjà été épinglée par l'association Bloom en pour publicité mensongère et l'utilisation d'un label Pêche responsable. En 2010, Leclerc s'é fait attraper par Greenpeace. Un consommat averti, et prudent, en vaut deux...

Le classement des six principales ensei de la grande distribution française

Idéal		
Bien	Casino	68%
	Carrefour	61%
Peut mieux faire	U	52%
Pas terrible	Auchan	26%
Mauvais	E.LECLERC	19%
Nul !	Intermarché	6%

BLOOM

QUE FAIRE EN TANT QUE CONSOMMATEUR ?

- Ne plus consommer la lingue bleue, le sabre noir et le grenadier de roche, trois espèces menacées et pêchées avec des méthodes destructrices
- Se munir d'un guide d'achat comme ceux édités par Greenpeace et WWF (téléchargeable gratuitement sur Internet)
- En parler avec son entourage, faire passer le message autour de soi
- Signer les pétitions des ONG

Informations : *www.bloomassociation.org*

Un pavé dans la mer : Bloom publie le classement des supermarchés français en matière de respect du milieu marin !

juil 3, 2013 42 Viewed Daniel Krupka 0 respond

Tweet 0 Recommend Share 4 g+1 0

C’est un pavé dans la mer qu’a jeté l’association BLOOM ! Et il faut féliciter cet ONG pour nous éclairer sur une information essentielle pour les consommateurs que nous sommes.

En effet, Bloom a tout simplement publié le classement des supermarchés français en matière de respect du milieu marin, en évaluant la politique générale présidant aux achats de poissons des six principaux groupes de distribution : Auchan, Carrefour, Casino, E. Leclerc, Intermarché et Système U, ainsi que leur approvisionnement spécifique en poissons profonds, issus de pêches particulièrement destructrices et non durables.

C’est avec des Relevés de terrain, des questionnaires et des entretiens que cette revue a été réalisée par Bloom, dont la documentation est accessible à tout public.

Qui est le premier ? Quel est le supermarché à éviter ? à découvrir dans cette Chronique ..

(675)

25 juin 2013

Classement des supermarchés Où acheter votre poisson ?

Tweeter 7 g+1 1 J'aime Partager 9 2 Commentaires

L'association Bloom s'est penchée sur les politiques adoptées par la grandes distribution en terme de vente de de poissons … Une enquête, menée par cette association qui oeuvre depuis 2004 pour la conservation marine, qui à permis de mettre sur pied un classement des supermarchés français en tenant compte de leurs politiques de respect des écosystèmes marins.

CLASSEMENT DES SUPERMARCHÉS POUR ACHETER DU POISSON DURABLE

Auchan, Carrefour, Casino, Leclerc, Intermarché, Système U … vantent tous la fraîcheure et la qualité du poisson qu'ils vous proposent sur leurs étalles. Mais ce poisson, aussi bon et beau soit il, est il pour autant durable ? Telle est la question que s'est posée l'association Bloom au travers de cette enquête. L'association a évalué les politiques d'achats de poissons de ces principaux groupes de distribution alimentaire français, ainsi que leur approvisionnement en espèces de poissons issues des profondeur (*sachant que la pêche en eau profonde est particulièrement destructrices et non durables)*. En parallèle Bloom a également collecté de l'informations terrain, issu de questionnaires et d'entretiens, afin d'être le plus exhaustif possible.

Cette enquête menée sur 5 mois, prenant en compte quelques 23 critères, apporte un 1er enseignement : AUCUNE enseigne ne satisfait entièrement les critères d'évaluation de BLOOM. Les mieux noté se hisssent au trois-quart d'une échelle de notation sur 100, tandis que d'autres ne dépassent pas la barre des 10% …

Casino arrive en tête du classement avec une note de 68%, suivi de près par Carrefour à 61% et Système U à 52%. En queue de peloton on retrouve Auchan avec un petit 26%) et Leclerc avec seulement 19%. Mais la palme revient Intermarché qui obtient un score quasi nul de 6% en ne satisfaisant qu'un critère sur les 23 retenus.

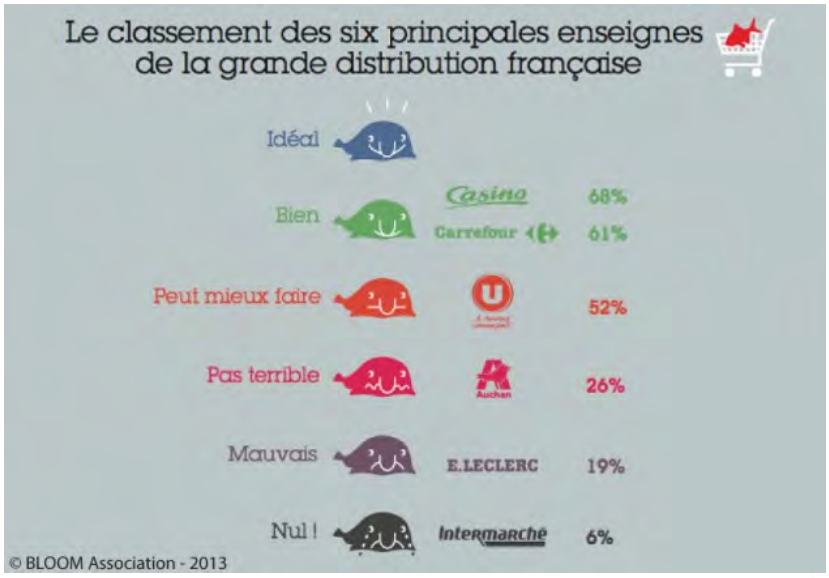

L'enquête de Bloom met en évidence les différences de degrés d'engagement entre les marques en matière d'achats de poissons durables. Bien qu'ils vantent tous la qualité de leurs produits, on voit à travers ce classement la triste réalitée des bonnes pratiques environnementales mise en oeuvre dans la grande distribution. Une enquête qui permet d'alerter les consommateurs soucieux de ne pas encourager, par le biais de leurs achats, l'épuisement inexorable des ressources marines et la destruction des milieux océaniques les plus vulnérables …

Auteur : Fabien

Fondateur de BuzzEcolo, je suis devenu blogueur un peu par hasard. Si je remonte plus loin dans mon histoire, je commencerai en disant que, j'ai passé une bonne partie de mon enfance à voyager (en expatriation : Brésil, Nigeria, Corée du sud, T ...

Publié le 25 juin 2013 - Catégorie : Alimentation - Tags : Bloom

2 sur metronews.fr

SANTÉ Les antibiotiques favoriseraient l'eczéma chez l'enfant. Une exposition à ces médicaments avant l'âge d'un an augmente de 40 % les risques de survenue de la maladie.

SMARTPHONE

Que vaut le nouveau Nokia Lumia 925 ? *Metronews* l'a mis sur le gril et vous livre qualités et inconvénients de ce Windows Phone vendu 599 euros sans abonnement.

Poisson durable, la bonne pêche

Planète

Les autorités sanitaires norvégiennes viennent de reconnaître que le saumon d'élevage présentait des risques pour la santé en raison de la présence de polluants organiques persistants. Partant de ce constat, *metronews* s'est interrogé sur la qualité des poissons vendus en grandes surfaces, le premier lieu d'achat du poisson en France.

Intermarché, lanterne rouge

L'association Bloom a d'ailleurs publié début juin un classement des principales enseignes de la grande distribution jugées fiables en matière de poisson. L'étude reposait sur le respect de l'environnement marin et des équilibres des ressources piscicoles. L'enquête de Bloom, réalisée de janvier à mai 2013, donne largement l'avantage à Casino et Carrefour, tandis qu'Intermarché est lanterne rouge. Cette dernière enseigne est pourtant celle qui communique le plus autour de la pêche, mais c'est aussi celle qui pratique le plus la pêche en eaux profondes. Pour établir ce classement, un des principaux critères était le volume des espèces profondes (lingue bleue, empereur, sabre noir, requins) commercialisées en grande surface.

La pêche en profondeur est particulièrement destructrice pour ces ressources marines très vulnérables ainsi que pour l'environnement du fond des océans. Or, c'est un domaine où Intermarché est particulièrement actif, par le biais de la flotte des Mousquetaires, Scapêche, qui capture à elle seule 85 % du quota français d'espèces profondes, rappelle Bloom. En grandes surfaces, si vous souhaitez consommer « durable », cherchez le label MSC (Marine Stewardship Council) sur les étiquettes. Il certifie que les ressources ne sont pas surexploitées et que les poissons ne sont pas en voie de disparition.

● FLORENCE SANTIOT

CLASSEMENT BLOOM DES 6 PREMIÈRES ENSEIGNES

Tous à poil pour Desigual

Soldes

7 heures du matin : un petit vent frais souffle sur les quais de Seine, on ne s'attend pas à ce qu'il y ait foule pour la Semi-naked Party de Desigual organisée à Paris. Le principe ? Les 100 premières personnes arrivées en sous-vêtements gagnent un tour en vedette du Pont-Neuf avant d'être débarquées dans une boutique de la très chatoyante marque de vêtements pour s'y rhabiller gratuitement. Et s'il n'y a pas d'émeute, certains sont là depuis la veille. « On ne savait pas trop s'il y aurait du monde alors, dans le doute, on est arrivés à 19 heures hier », racontent Romain et Nico, deux jeunes gens en slip flashy, dont la patience a été récompensée, puisqu'ils ont hérité des dossards 1 et 2. Embarqués sur la péniche, les seminudistes carburent au champagne, chauffés par une voxo à bloc et des G.O.

Champagne dès 7 heures du matin

La balade nautique s'achève par la transhumance des fêtards (enroulés pudiquement dans des serviettes) jusqu'à la boutique Desigual de la rue de Rivoli où ils pourront repartir avec le haut et le bas de leur choix, sans limitation de prix. Chacun se précipite sur ce qu'il veut, comme Monique qui repart avec un marteau noir et rouge brodé d'arabesques vertes et un slim rose à fleurs. Certes, ça ne va pas très bien ensemble, mais Desigual ne veut pas dire « dépareillé » en espagnol pour rien.

● MARIANNE CAMBRAY

Plus de photos sur metronews.fr/desigual

DES NOUVELLES LUNETTES DE SOLEIL EN BOIS

POUR VOIR LA VIE TOUT EN VERT

Nouveau né dans le secteur de l'optique, le créateur français de lunettes de soleil Ozed Company s'illustre par son état d'esprit en se positionnant comme un fervent défenseur de la nature avec ses lunettes en bois. Premier principe, la jeune marque a fait un choix particulier pour la fabrication des produits, avec comme credo la préservation de la biodiversité et du renouvellement des ressources naturelles. Ici, les lunettes de la gamme Wood Series sont conçues à partir de bois labellisé écoresponsable provenant de forêts contrôlées et autorisées. Toute coupe massive est évitée, ce qui favorise la préservation de la faune et de la flore.

L'autre principe concerne la reforestation de la planète. En effet, l'achat d'une paire de solaires Ozed Wood Series permet de replanter un arbre en Indonésie ou au Brésil, en collaboration avec l'association Pur Projet. Ce reboisement permet à Ozed de compenser en partie les émissions dues à son activité. Ainsi, la quantité de CO_2 dégagée par la fabrication des produits est calculée, quantifiée et compensée en conséquence.

Côtés produits, le vacancier pourra opter pour la Full Birch, fabriquée à partir de bouleau. Résultat, une résistance et une flexibilité idéales pour les adeptes des activités sportives en plein air. Les plus fashions pourront porter leur choix sur la Rewind, une paire originale qui offre une monture en bambou écoresponsable équipée de verres fumés dégradés qui permettent d'alléger le visage. Idéales pour en mettre plein la vue cet été. •

Lunettes de soleil en bois, Ozed, à partir de 125 €. www.ozed.com

Les montures Ozed Wood Series sont en bois écoresponsable.

© OZED

L'ÉVÉNEMENT

© DR

LA MONTAGNE À L'HONNEUR

De nombreuses activités permettront aux visiteurs de découvrir un environnement naturel : marché de produits locaux, randonnées à pied dans les parcs régionaux des massifs des Bauges et de Chartreuse... Profiter de la montagne tout en la préservant. Fête de la montagne, Chambéry, les 6 et 7 juillet. www.chambery.fr/montagnes

PÉNÉLOPE DONNE LA LEÇON

La meilleure amie des tout-petits se met à l'écologie avec ce livre didactique et très drôle. Pénélope apprend à éteindre la lumière de la salle de bains ou à trier les ordures de façon... maladroite. Mais c'est pour la bonne cause ! *Pénélope aime sa planète*, Gallimard Jeunesse, dès 3 ans, 6 €.

© GALLIMARD JEUNESSE

LE LIVRE

L'HABITAT ÉCOLOGIQUE

ABOU DHABI SOUS LE SOLEIL

© DR

Les tours Al Bahar réagissent au soleil.

Conscient que sa production pétrolière n'est pas un puits sans fond, Abou Dhabi a décidé de se concentrer sur les énergies renouvelables en construisant les tours Al Bahar. Les façades de ces deux gratte-ciel de 145 mètres et de 29 étages sont équipées de panneaux qui permettent de diminuer la consommation d'énergie de 50 %. Habituellement, les architectes équipent les tours de vitres extrêmement teintées pour éviter que les rayons du soleil ne pénètrent à l'intérieur des bâtiments. Résultats, une température ambiante acceptable mais une lumière artificielle en permanence allumée. Le cabinet d'architecte Aedas a donc pris le contre-pied en équipant les tours d'une couche externe supplémentaire de panneaux triangulaires, reliés entre eux et programmés pour s'ouvrir ou se fermer au rythme de la course du soleil. Fermés, ils permettent de maintenir une température agréable en évitant la climatisation. Ouverts, ils accueillent la lumière indirecte du soleil sans avoir besoin d'éclairage artificiel. Petit plus : les façades sud des deux tours sont équipées de panneaux photovoltaïques afin de produire 5 % de l'énergie consommée par le bâtiment. •

En bref

DAUPHINS EN DANGER

Des scientifiques ont lancé un appel à la Nouvelle-Zélande pour interdire immédiatement la pêche dans les eaux habitées par le dauphin le plus rare de la planète, le dauphin Maui. La perte d'un seul animal supplémentaire pourrait mettre en péril l'espèce, qui ne compte plus que 55 spécimens adultes.

LA MAUVAISE PÊCHE DES SUPERMARCHÉS

L'association Bloom (bloomassociation.org/fr) a mené une enquête de cinq mois auprès des supermarchés afin de déterminer leur engagement dans la commercialisation de poissons issus notamment de pêche durable. Résultat, même si de gros progrès sont à noter chez certaines enseignes, aucune d'entres elles ne satisfait totalement aux critères d'évaluation de Bloom.

LE BON GESTE

Rester écocitoyen à la plage

© MAISONNEUVE/SIPA

Chaque année, 33 000 tonnes de détritus sont abandonnés sur les plages, en montagne, le long des routes, des rivières de l'Hexagone, selon l'association Vacances propres. Et les plages sont les premières «victimes» de cette pollution sauvage avec 315 kg de détritus récoltés tous les 100 m sur les 2 000 km d'espaces de sable fin. Cet été, plus de 1 000 collectivités locales et agglomérations disposeront le long de leurs plages environ trois millions de sacs-poubelle pour ne plus bronzer en polluant. •

Classement des supermarchés: Où acheter votre poisson ?

0

Le Hutin juillet 19, 2013 Dossiers, Goûts/Saveurs

Tête de gondole et queues de poisson : à quelle enseigne se fier ?

L'association BLOOM a publié son classement des supermarchés français, évalués selon le sérieux des démarches entreprises pour assurer à leurs acheteurs un poisson issu de pêches durables et respectueuses des écosystèmes marins.

© Wolf-Dieter

BLOOM a évalué la politique générale présidant aux achats de poissons des six principaux groupes de distribution alimentaire (Auchan, Carrefour, Casino, E. Leclerc, Intermarché et Système U) ainsi que leur approvisionnement spécifique en poissons profonds, issus de pêches particulièrement destructrices et non durables. Relevés de terrain, questionnaires et entretiens ont complété la revue exhaustive par BLOOM de la documentation publiquement accessible.

Encore beaucoup de progrès à faire en matière d'achats de poissons durables

La conclusion de cette enquête menée sur cinq mois est qu'aucune enseigne ne satisfait entièrement les critères d'évaluation de BLOOM. Cependant, sur une échelle optimale de 100, certaines enseignes s'approchent quasiment aux trois quarts du score, tandis que d'autres ne dépassent pas la barre des 10%.

Casino arrive ainsi en tête du classement (68%), suivi de près par Carrefour (61%) puis Système U (52%), tandis qu'Auchan (26%) et E. Leclerc (19%) affichent un score faible et qu'Intermarché obtient un score quasi nul (6%) en ne satisfaisant qu'un critère sur les 23 retenus.

« *Il existe des degrés d'engagement très variables des marques en matière d'achats de poissons durables* » commente Victoire Guillonneau, principale auteure de l'étude.

« *Cela place les enseignes à des extrêmes opposés du spectre des bonnes pratiques environnementales. Il nous a semblé important de quantifier ces hiatus et d'alerter les consommateurs soucieux de ne pas encourager, par le biais de leurs achats, l'épuisement inexorable des ressources marines et la destruction des milieux océaniques les plus vulnérables* ».

Un moyen fiable et simple qui aide les consommateurs à faire le meilleur choix

Alors que la critique est souvent faite aux guides d'achat de poissons édités par les ONG d'être compliqués à utiliser, le barème établi par BLOOM donne aux Français un moyen simple de savoir quel supermarché privilégier pour acheter du poisson pêché dans le respect des normes environnementales.

« *La relation de vendeur à acheteur induit un rapport de confiance,*

particulièrement en ces périodes troubles en matière de production industrielle des aliments. La responsabilité incombe aux enseignes d'assurer à leurs clients qu'elles ont fait le travail à leur place et qu'ils peuvent acheter leur nourriture l'esprit plus ou moins tranquille. Avec notre classement, c'est très simple : quand vous avez le choix entre plusieurs enseignes, il faut sans hésiter privilégier Casino ou Carrefour à Intermarché ou Leclerc » s'exclame une autre contributrice essentielle de l'étude de BLOOM, qui insiste sur la totale indépendance financière de l'association vis-à-vis de tous les acteurs de la grande distribution.

Des méthodes d'approvisionnement destructrices toujours utilisées

« *Alors que les trois quarts du poisson frais en France est acheté en grandes et moyennes surfaces, il est un peu effrayant de voir que la moitié des enseignes que nous avons évaluées ont des politiques d'approvisionnement faibles ou carrément inexistantes* » renchérit Victoire Guillonneau qui rappelle qu'environ 87% des stocks de poissons dans le monde sont aujourd'hui surexploités ou pleinement exploités (FAO 2012)1.

Un certain nombre de ces stocks sont pêchés à l'aide de méthodes destructrices, la plus brutale d'entre elles étant le chalutage de fond déployé dans les eaux très profondes de l'océan (jusqu'à près de 2000 mètres de profondeur), qui dévaste des écosystèmes constitués de coraux millénaires et de créatures souvent centenaires, sortes d'éléphants des océans.

Pour cette raison, BLOOM a porté une attention particulière à l'approvisionnement en espèces profondes des groupes. Là encore, Casino et Carrefour arrivent en tête grâce aux mesures qu'ils ont prises vis-à-vis de certaines espèces profondes particulièrement vulnérables comme la lingue bleue. Toutefois, la fondatrice de BLOOM se dit « *déçue* » par des mesures qu'elle juge « *largement insuffisantes et inadaptées à l'urgence de la situation des océans profonds* », impactés de façon sans doute irréversibles par les navires de pêche industrielle.

Intermarché, qui possède la plus grande flotte de chalutiers profonds industriels de France, est l'acteur de la grande distribution le moins éco-responsable et se situe de façon non surprenante en queue du classement. Pourtant, la note attribuée à Intermarché ne prend pas en compte le fait que le groupement des Mousquetaires possède des navires engagés dans la méthode de pêche décrite par les chercheurs comme la plus destructrice de l'histoire.

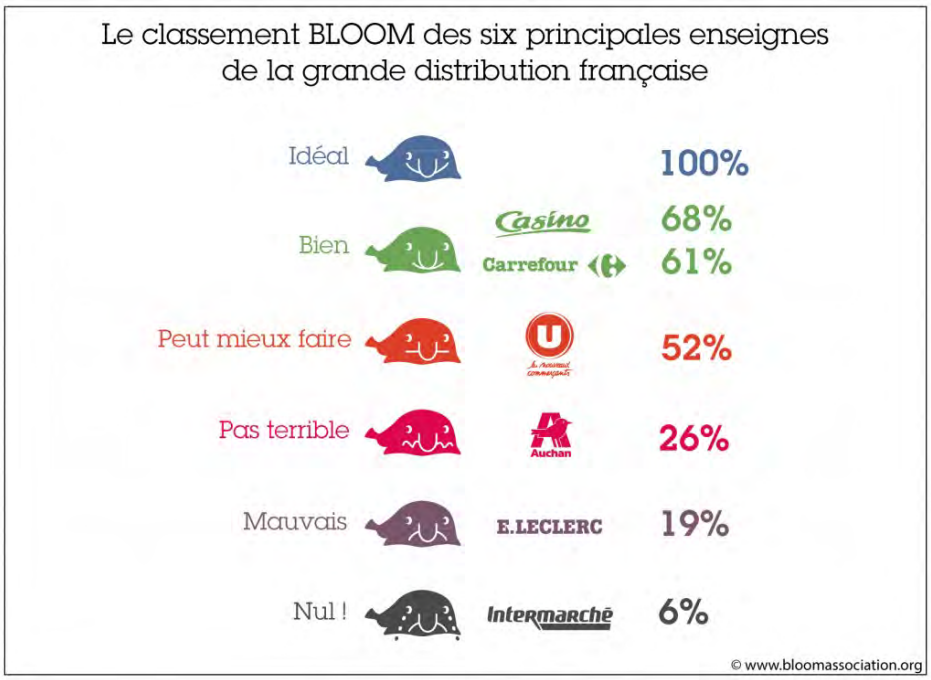

© Association Bloom

Des mesures juridiques pour lutter contre les pratiques les plus déviantes

L'étude de BLOOM révèle aussi que les marques les plus engagées dans la mise en œuvre de politiques respectueuses de l'environnement, Casino, Carrefour et Système U, communiquent très peu sur leur démarche, à l'inverse d'Intermarché, qui matraque les Français avec une opération publicitaire nationale destinée à « noyer le poisson » sur ses pratiques de pêche destructives et… à prendre des parts de marché à la concurrence.

D'ici peu, une grande partie de la flotte d'Intermarché pourrait être interdite d'exercer car, en raison de son impact écologique disproportionné et de son modèle économique chroniquement déficitaire malgré d'importantes subventions publiques, la Commission européenne a proposé d'interdire le chalutage profond en Europe. La question est actuellement en cours de négociation à Bruxelles.

01 août 2013

GMS | BLOOM MET LA PRESSION SUR **LES GRANDS FONDS**

Têtes de gondole et queues de poisson, à quelle enseigne se fier pour acheter son poisson ?, tel est le titre retenu par Bloom pour promouvoir son classement des supermarchés français. Un outil utilisé dans divers pays par Greenpeace pour faire pression sur les politiques d'approvisionnement des enseignes.

En France, faute de réponses de la part des GMS, Greenpeace avait choisi de ne pas rendre public son classement. Bloom prend le relais, avec la volonté très nette de faire un focus sur les espèces de grand fond. « *C'est un sujet qui est prioritaire*, affiche Claire Nouvian, directrice de Bloom. *Comme le thon rouge, elles ont valeur de symbole.* »

Dès lors, la notation attribuée pour la politique de commercialisation des espèces de grand fond par les enseignes compte pour les 2/3 de la note finale. Le tiers restant prend en compte l'engagement général en matière de pêche durable dans le frais, la collaboration de l'enseigne avec les parties civiles (ONG, scientifiques...) et la politique de communication ou d'information de l'enseigne.

Bloom joue la transparence sur son parti pris, sauf dans le titre de l'étude. Or, à regarder les statistiques FranceAgriMer / KantarWorldpanel, les espèces de grand fond (lingue bleue ou julienne, grenadier, sabre noir...) pèsent moins de 5 % des volumes de poissons frais vendus. Au regard des produits aquatiques en général, coquillages et crustacés compris, ce chiffre descend à moins de 3 % dans l'univers du frais et à moins de 1 % tout rayon confondu.

Et si l'association évoque le manque de moyens pour aller plus loin, on peut comprendre que des enseignes aient refusé de collaborer à un classement qu'elles peuvent juger partial et biaisé. L'absence de collaboration entraînant une pénalité, c'est une spirale infernale.

Toutes ces raisons ont amené *PdM* à ne pas publier ce classement dont l'impact sur l'opinion publique est à ne pas négliger, alors même que le sujet des grands fonds est complexe.

C. A.

LSA

01 septembre 2013

La pêche durable face à des vents contraires

Les conditions de capture des produits de la mer s'améliorent grâce, entre autres, au système des quotas basés sur des données scientifiques. Mais en magasins comme en amont, développer et valoriser une pêche 100 % soucieuse de son environnement s'avère difficile…

Dire que la pêche est le moteur de l'économie islandaise est encore en deçà de la réalité. Sur cette île, le secteur régit la vie locale : il représente 40 % des exportations et 11 % du PIB. Chaque pièce de monnaie dévoile sur sa face tantôt un crabe, un cabillaud ou un capelan… Plus récemment, les retombées financières de la pêche se sont multipliées : en plus de sa puissance dans l'agroalimentaire, les créateurs se sont emparés des peaux de poissons pour orner sacs et escarpins, et les cosmétiques vantent aussi les vertus des produits de la mer. «*Ce regain d'intérêt pour la pêche s'explique avec la crise économique de 2008 qui a sévèrement frappé l'Islande. Cela a marqué une volonté de retour aux sources chez les Islandais*», observe Gudny Karadottir, chargée de la pêche responsable au sein de l'organisme Promote Iceland.

L'année 2008, c'est justement la date à laquelle le logo des pêcheries responsables d'Islande a émergé. Car si le système de quotas est en place dans le pays depuis les années 70 pour assurer la disponibilité et le renouvellement des stocks des principales espèces de poissons, il est devenu un argument de vente il y a cinq ans. «*Cette identité visuelle est le résultat d'une demande de plus en plus fréquente d'acheteurs qui étaient en attente d'informations sur nos méthodes de pêche. Nous garantissons avec ce logo une provenance, mais aussi le respect d'une pêche durable*», assure Eythor Bjornsson, directeur de l'Institut des industries de la pêche, qui dépend directement du gouvernement islandais et est chargé de répartir les quotas par bateau. Ce logo est un gage de qualité que véhiculent les exportateurs à leurs clients «*même si sur le marché français plus qu'ailleurs, le prix reste le facteur déterminant*», note Svavar Thor Gudmundsson, directeur de la société Saemark, qui fournit, entre autres, Atlantic Fresh Europe pour l'enseigne Système U.

61 %
des stocks sont pêchés durablement (contre 28 % en 2012 et 6 % en 2005)
Source : ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Navigation à vue en rayon

DIFFICILE D'ÉCLAIRER LE CONSOMMATEUR AU SUJET DE LA PÊCHE DURABLE, DANS CES RAYONS OÙ LE MARKETING EST ENCORE PEU PRÉSENT.

Le pionnier au rayon LS est le MSC, pour Marine Stewardship Council. Ce logo bleu, bien obscur pour les clients français, est assorti depuis 2010 par la mention «pêche durable». La filière française a emboîté le pas en 2012 à cette initiative en lançant «Pavillon France», nouvelle marque du rayon marée traditionnelle qui s'appuie sur l'origine France, mais valorise aussi la pêche durable… Sans toutefois l'inscrire. Parmi les distributeurs, Carrefour est le premier à avoir établi, en 1995, un cahier des charges pour le poisson, marqué sous le sigle «Engagement qualité».

Anticiper les stocks de chaque espèce

Que ce soit dans l'Union européenne (UE) ou en Islande, la logique reste identique : la pêche responsable repose d'abord sur des quotas, eux-mêmes établis sur la base de données scientifiques. Sur l'île, c'est l'Institut de recherche marine (MRI) qui a la charge de quantifier les stocks de poissons disponibles au large des côtes : «*Il faut anticiper les volumes de chaque espèce pour effectuer nos recommandations et pour lisser ensuite les prévisions sur les quotas*», explique Johannes Sigurjonsson, directeur de la structure qui aiguille

le ministère pour la fixation des taux admissibles de captures (TAC). Preuve de ce bon fonctionnement, le recensement au retour de chaque bateau permet de comptabiliser les stocks disponibles presque en temps réel ; si une zone s'avère surexploitée, elle peut alors momentanément être fermée à la pêche. Pour autant, l'instauration de quotas n'évite pas les querelles entre pays. En effet, les stocks sont identifiés par espèce, à charge des États de se répartir les effectifs. Et c'est bien là que le bât blesse…

Le maquereau de la discorde

Le dernier conflit en date oppose, depuis 2009, l'UE à l'Islande et aux Îles Féroé au sujet du maquereau. La migration des bancs vers les eaux du nord de l'océan Atlantique a justifié, du point de vue des îles, la pêche massive des pélagiques. L'Islande a capturé ainsi 149 000 tonnes de maquereaux en 2012 (338 000 tonnes pour l'UE), alors qu'elle en pêchait de façon marginale jusqu'en 2006. Par ricochet, la baisse des quotas disponibles pour l'UE touche directement les 1 200 navires en France qui pêchent l'espèce massivement ou de manière plus anecdotique : *« Cette baisse du stock global a amené le Conseil des ministres de la pêche à réduire le quota de maquereaux. L'économie et les pêcheurs s'en trouvent directement affectés »*, assure-t-on côté français à la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture. Premier signe d'apaisement, l'Islande a accepté de suivre les recommandations internationales et a réduit son quota de 15 % pour 2013.

Des distributeurs passés au crible

À l'autre bout de la chaîne, en magasins, montrer les efforts induits par la pêche durable n'est pas aisé *(lire encadré ci-contre)*. L'association Bloom, qui œuvre depuis 2004 pour la conservation marine, a analysé récemment les politiques des distributeurs en termes d'approvisionnement en produits de la mer. L'objectif : décrypter l'engagement des enseignes pour une pêche responsable et pointer du doigt les espèces en eaux profondes présentes sur les étals qui révèlent souvent des pratiques de pêche peu soucieuses de l'environnement. L'étude met en lumière l'enseigne Casino, numéro un dans le classement des distributeurs : *« Ils ont fait beaucoup d'efforts sur leurs approvisionnements. Et aucune de leur fiche recette ne met en avant un poisson d'eau profonde »*, note Claire Nouvian, fondatrice de Bloom. Le podium des bons élèves distingue ensuite Carrefour et Système U, mais gare aux fausses alertes : *« Système U vient d'annoncer qu'il arrêtait la commercialisation du béryx* [daurade rose, NDLR]. *Or, il représente moins de 200 kg vendus, c'est donc purement symbolique et insignifiant dans une démarche structurelle »*, met en garde la fondatrice.
Celle-ci fustige, à l'opposé, Intermarché, premier armateur de France avec la Scapêche, dont elle dénonce la flotte, composée de chalutiers destructeurs des fonds sous-marins. Sollicité par nos soins, l'enseigne n'a pas souhaité réagir. Dommage, le thème est pourtant d'actualité : le Parlement européen devra trancher à la rentrée pour valider ou non une réforme sur les pêcheries en eaux profondes. Déjà, la Commission européenne s'est montrée favorable à ce projet.

JULIE DELVALLÉE, À REYKJAVIK

Des tensions persistent

LA QUESTION DU MAQUEREAU OPPOSE DEPUIS 2009 L'UNION EUROPÉENNE À L'ISLANDE.
Suite à la migration récente de cette espèce vers le nord de l'Europe, l'Islande – et les Îles Féroé – revendiquent d'importantes parts dans la répartition du stock et ont beaucoup augmenté leur quota, s'appuyant sur la forte présence du poisson au large de leurs côtes.

LA PÊCHE D'ESPÈCES EN EAUX PROFONDES EST DÉCRIÉE POUR SES CONSÉQUENCES SUR L'ÉCOSYSTÈME.
En effet, les bateaux raclent les fonds des mers ce qui provoquerait des dommages. Plusieurs enseignes telles que Casino et Système U ont ainsi choisi de diminuer la vente de ces produits en rayon. La Commission européenne a proposé d'interdire les méthodes de pêche les plus destructrices. Le Parlement européen doit débattre du sujet à la rentrée.

LA PÊCHE DURABLE, C'EST QUOI ?

1. **Une pêcherie qui cible la capture de poissons dans le respect des quotas qui lui sont attribués**
2. **Un armateur qui écarte de ses filets les plus petits poissons pour assurer le renouvellement des espèces**
3. **La préservation de l'écosystème au moment de pêcher**
4. **Le respect des normes sociales pour les employés**
5. **La limitation de son impact carbone lors de la pêche**

PHOTOS : HEMERA TECHNOLOGIES / THINKSTOCK GETTY – WACOMKA / FOTOLIA

L'est républicain / Vosges matin
Journal Haute marne
Le républicain lorrain
L'union / l'ardennais
Est Eclair / Lib. Champagne
Les DNA
L'Alsace
Nice Matin
Var matin
Dauphiné libéré / vaucluse matin
Presse de la Manche
La Montagne
Journal du centre
Populaire du centre
Berry républicain
L'Yonne républicaine
L'Echo républicain
La NRCO
Centre presse vienne
La Marseillaise
L'Echo du centre

17 septembre 2013

Engagé depuis 2005 pour une pêche durable, Carrefour va doubler, d'ici fin 2014, ses 22 références Carrefour certifiées MSC (gestion durable des ressources). Dès 2008, Carrefour a suspendu la commercialisation d'espèces menacées (thon rouge, empereur, lingue bleue...). Depuis 10 ans, Carrefour développe des poissons d'élevage Engagement Qualité Carrefour dans le respect de l'environnement.

Carrefour
Les prix bas, la confiance en plus

Call to François Hollande in Le Monde

Appel à François Hollande dans Le Monde

June 8th 2013

8 juin 2013

TÉLÉVISIONS SUPPLÉMENT

Le Monde

CONFLIT DE GÉNÉRATIONS DANS L'ISLAM DE FRANCE

A Tours, la marieuse était trop belle

ENQUÊTE

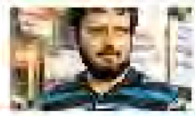

LES JEUNES TURCS DE LA PLACE TAKSIM

Dimanche 9 - Lundi 10 juin 2013 - 69e année - N° [illegible] - 2,00 € - France métropolitaine - www.lemonde.fr - Fondateur : Hubert Beuve-Méry - Directrice : Natalie Nougayrède

Antiterrorisme : comment Obama utilise les géants de l'Internet

■ Des révélations sur une surveillance électronique massive mettent l'administration américaine sur la défensive

Le président américain Barack Obama [illegible] l'Internet [illegible] la National Security Agency (NSA) [illegible] Etats-Unis [illegible] libertés publiques [illegible] attaques terroristes, la NSA [illegible] téléphonie [illegible] Google, Facebook ou Apple. [illegible] George W. Bush [illegible] Barack Obama. [illegible] la Constitution [illegible] Congrès [illegible] En Europe [illegible] ■

LIRE NOS INFORMATIONS [illegible]

M. BUISSON : LA DROITE, SES VALEURS ET SARKOZY

■ Entretien. Pour le politologue, Nicolas Sarkozy s'imposera, en 2017, comme « l'unique recours » de la droite

LIRE PAGE [illegible]

ROLAND-GARROS : LE TRIOMPHE DE L'ESPAGNE

■ Rafael Nadal a remporté son huitième sacre, dimanche 9 juin, en finale, après sa victoire sur Novak Djokovic au terme d'un match épique de 4 h 37

■ Son compatriote David Ferrer a facilement battu Jo-Wilfried Tsonga et mis fin aux rêves du camp français

■ Yannick Noah se souvient de sa finale victorieuse, en 1983

LIRE PAGE 17

[illegible]

AUJOURD'HUI

Michelin s'apprête à supprimer 700 emplois à Joué-lès-Tours
Confronté à une baisse de ses ventes sur le marché des poids lourds, le géant du pneumatique prépare une sévère restructuration de son usine d'Indre-et-Loire

L'école française peine à s'engager dans la révolution numérique
Malgré de plans incessants, les établissements scolaires ne parviennent pas à faire évoluer leur pédagogie. Le ministre dévoile, le 10 juin, sa stratégie numérique

TÉLÉVISIONS

Les inventeurs de la télé de demain

► Rencontre avec les huit « espoirs » de France 4

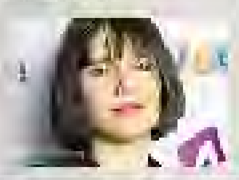

CULTURE

Le Centre Pompidou mobile est mort... Vive le « Pompidou provisoire » !
Le petit musée disparaît, faute de mécènes, au profit d'un nouveau projet

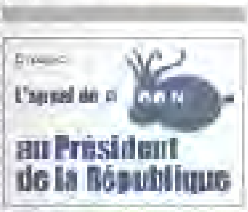

La sécurité, le numérique et l'ombre de Bush

ÉDITORIAL

Dans le délicat équilibre entre la sécurité et la liberté, la seconde [illegible] gagne rarement. Même dans un régime démocratique, le pouvoir est, en général, soutenu par l'opinion quand il donne la priorité à la sécurité sur la liberté.

L'honneur des démocraties est pourtant de tenter de dégager un point d'équilibre entre ces deux ambitions : assurer la sécurité des citoyens, garantir leurs libertés.

C'est ce qui les distingue des régimes autoritaires. Quelque chose de fondamental est donc ici en jeu, dont Washington [illegible] la mise au jour de la plus grande opération de surveillance électronique [illegible] jamais fait l'objet.

[illegible] garantie [illegible]

Avec Barack Obama, on pensait avoir [illegible] suffisamment [illegible] rétablir un équilibre [illegible] l'objectif de sécurité [illegible] attentats du 11 septembre 2001. [illegible] M. Obama [illegible] Guantanamo. [illegible] législation antiterroriste, le Patriot Act, [illegible] l'affaire Verizon.

Tout a fait légalement, l'administration Obama poursuit ce que faisait celle de Bush junior. Elle met sous surveillance téléphonique des dizaines de millions d'Américains. Elle oblige les compagnies de téléphone dont Verizon, à lui livrer [illegible] leurs abonnés : qui [illegible]

appelle, qui [illegible] [illegible] Facebook et autres [illegible] de justice [illegible]

Peut-être n'y a-t-il pas eu [illegible] électronique. [illegible] Mais d'un ancien rédacteur en chef de la *Harvard Law Review* si attentif à la préservation des libertés publiques, on attendait mieux – moins de contradictions et plus de sagesse au service de la liberté.

Cette [illegible] affaire ne fait que souligner une fois de plus toute l'ambiguïté de la communication numérique. Elle met à la disposition des citoyens un formidable instrument d'information [illegible]. Elle donne aussi [illegible] la possibilité de nous espionner en permanence. Et [illegible] le tout-puissant [illegible] démocratique. ■

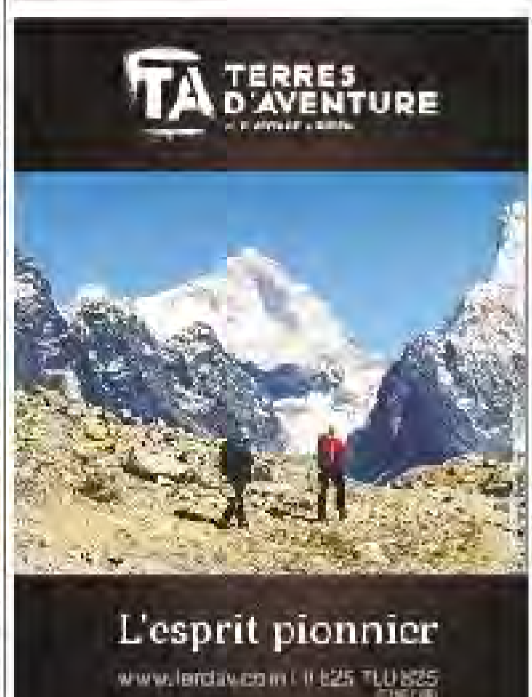

François Hollande, l'avenir des océans profonds est entre vos mains !

Soutenez la proposition européenne d'interdire la méthode de pêche la plus destructrice de l'histoire : le chalutage en eaux profondes.

Aujourd'hui, les navires de pêche industrielle raclent les fonds marins jusqu'à 1 800 mètres de profondeur pour compenser le déclin des ressources marines dans les eaux de surface. En ratissant le fond des océans, leurs filets gigantesques détruisent en un seul passage des écosystèmes composés de poissons centenaires et de coraux plurimillénaires. Ce patrimoine naturel forme l'un des plus grands réservoirs de biodiversité de la planète.

Pour trois espèces ciblées par les navires de pêche en eaux profondes, plus de 100 autres sont sacrifiées et rejetées mortes à la mer. Parmi elles, des espèces menacées d'extinction.

En France, moins de dix navires sont impliqués dans la pêche profonde au chalut de fond.

Ces navires sont chroniquement déficitaires malgré les subventions publiques substantielles qu'ils perçoivent.

En raison de l'absurdité du modèle économique et de l'empreinte écologique disproportionnée de la pêche en eaux profondes, la Commission européenne a proposé l'interdiction du chalutage profond.

Monsieur le Président,

Engagez la France sur la voie de « l'excellence environnementale » promise aux Français et saisissez l'opportunité historique qui se présente d'éliminer une pratique de pêche détruisant le bien commun de l'humanité, dénuée de sens autant que de viabilité économique et coûteuse pour les contribuables français.

Robert Badinter - PS
Jean-Paul Besset - EELV
Jean-Louis Borloo - UDI
Jean-Paul Chanteguet - PS
Daniel Cohn-Bendit - EELV
Pascal Durand - EELV
Anne Hidalgo - PS
Chantal Jouanno - UDI
Fabienne Keller - UMP
Nathalie Kosciusko-Morizet - UMP
Corinne Lepage - Cap21
Michel Rocard - PS
Marielle de Sarnez - au nom du MoDem
Hubert Védrine - PS

BLOOM

BLOOM, POUR UN PACTE DURABLE ENTRE L'HOMME ET LA MER
BLOOM est une association à but non lucratif fondée à la fin de 2004, qui oeuvre pour la défense des océans et la promotion d'une pêche durable dans le monde. BLOOM est coproducteur du livre ABYSSES (Fayard, 2006) et de l'exposition éponyme (Muséum national d'Histoire naturelle, 2007), qui a été vue par plus de deux millions de visiteurs et poursuit son itinérance internationale.
Nos positions sont fondées sur des publications scientifiques et un réseau constitué de plus de 300 chercheurs spécialistes des océans profonds. BLOOM produit des études indépendantes, mène des actions pédagogiques et participe à des travaux de recherche ainsi qu'à des processus institutionnels. Nos actions s'adressent au grand public ainsi qu'aux décideurs politiques et aux acteurs économiques.
BLOOM SE DISTINGUE PAR SON IMMENSE EFFICACITÉ MALGRÉ SA PETITE TAILLE. SOUTENEZ-NOUS SUR WWW.BLOOMASSOCIATION.ORG

Avec le soutien de :

deepsea conservationcoalition · FONDATION GOODPLANET · Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme · GREENPEACE · humanité et biodiversité · OCEANA · LPO · WWF

Le Point

Le Point.fr - Publié le 09/06/2013 à 08:58 - Modifié le 10/06/2013 à 15:51

Pêche abusive : un Petit Poucet veut faire la peau aux Mousquetaires

Une association de défense de l'environnement appelle François Hollande à faire cesser le chalutage en eaux profondes pratiqué notamment par Intermarché.

Des coraux pris dans les filets d'un chalutier. Arrachés des fonds, ils sont finalement rejetés à la mer. © Capture d'écran Bloom

Par **FRÉDÉRIC LEWINO**

Au bout du fil, la chargée de communication du groupe Intermarché-Les Mousquetaires est catégorique. "Le groupe ne désire pas s'exprimer sur ce dossier." Insister ne servirait à rien. Visiblement, le géant de la distribution cherche à noyer le poisson. Justement, il s'agit d'une affaire de poissons et, plus particulièrement, de pêche en eaux profondes. Qui peut ignorer aujourd'hui que les Mousquetaires sont devenus les premiers pêcheurs industriels de France, par leur biais de leur filiale lorientaise de la Scapêche ? Un temps, ils ont inondé de spots publicitaires les écrans, montrant de valeureux marins se battant contre les éléments déchaînés pour rapporter du poisson frais et pas cher aux Français.

Alors, pourquoi, aujourd'hui, refuser de répondre à la presse sur ce sujet ? C'est qu'il y a forcément un écueil. Et pourquoi pas un risque de naufrage. Le travail de sape entrepris par l'organisation environnementale lilliputienne Bloom contre le géant de la distribution commence à payer. C'est le combat de David contre Goliath. Par la voix de sa fondatrice, Claire Nouvian, Bloom accuse d'hérésie écologique la pêche au chalut en eau profonde que pratiquent les Mousquetaires. Les chaluts, traînés à l'aveugle sur des dizaines de milles, capturent tout ce qui passe à leur portée, y compris des espèces non commercialisables qu'il faut rejeter à la mer. Un gâchis formidable. Les mêmes chaluts raclent et détruisent des fonds marins tapissés de coraux, lesquels mettent parfois plusieurs milliers d'années pour se reconstituer. Dernier crime pour Claire et les autres ONG qui partagent son combat : les poissons des abysses mettent de longues années pour atteindre leur taille adulte, si bien qu'à trop piller leurs stocks, on risque leur disparition. "Cette pêche est une horreur écologique", martèle la jeune femme, qui s'est improvisée championne des abysses après leur avoir consacré un documentaire et une exposition en 2004.

La Scapêche abondamment subventionnée

À la regarder siroter sa menthe à l'eau, si fragile, si candide parfois, on imagine mal qu'elle puisse terrasser le géant de la distribution. Et pourtant, elle lui a déjà fait mettre un pied à terre en juin 2012 lorsqu'elle a obtenu du jury de déontologie publicitaire de l'ARPP (Autorité de régulation professionnelle de la publicité) l'interdiction de la campagne intitulée "Quand les Mousquetaires s'engagent pour une pêche responsable, ce n'est pas un coup d'épée dans l'eau". Motif : le libellé de la campagne laisse

penser que le distributeur joue un rôle déterminant dans le maintien durable de la pêche en France, la préservation et le renouvellement des ressources marines. Ce qui n'est pas le cas ! Le jury en profite également pour condamner les Mousquetaires pour l'utilisation d'un logo maison intitulé "Pêche responsable", qui prête à confusion avec le label indépendant mondialement connu et reconnu du MSC (Marine Stewardship Council). Ce n'est pas innocent si le groupe refuse absolument de communiquer le cahier des charges de "son" label, établi par Bureau Veritas.

Claire Nouvian est en colère, d'autant plus qu'une enquête approfondie lui permet d'affirmer que la Scapêche est chroniquement déficitaire depuis 2002 malgré d'énormes subventions. Elle accuse les Mousquetaires d'une entourloupe commerciale : vendre à prix très bas son poisson dans ses hypermarchés pour s'en servir comme produit d'appel. Une fois de plus, sur ce point, le groupe refuse obstinément de confirmer comme d'infirmer.

Le lobby des industriels de la pêche

Jusqu'à présent, l'Europe ne réglementait pas la pêche en eau profonde. La réforme de la politique commune de la pêche, en cours, prévoit d'y remédier. Autant dire que les ONG et les pêcheurs industriels se livrent une terrible bataille à Bruxelles. Bloom et les autres associations (Greenpeace, Pew, etc.) ont engrangé une première victoire avec un vote quasi unanime de la commission Environnement du Parlement européen (58 voix sur 59), préconisant une élimination des méthodes de pêche les plus destructrices (chalutage profond et filets maillants) au-delà de 200 mètres de profondeur. Mais la commission Environnement n'a pas vraiment voix au chapitre. Celle qui détient le véritable pouvoir, c'est la commission Pêche. Laquelle est bien plus sensible aux arguments du puissant lobby des pêcheurs. Du reste, celui-ci a obtenu de reculer de plusieurs mois la date du vote pour offrir aux industriels de la pêche l'occasion de plaider une ultime fois leur cause, le 17 juin prochain, lors d'une audition à Bruxelles. Ce qui met Claire Nouvian hors d'elle : "Le lobby de la pêche industrielle ne respecte pas plus les processus démocratiques que la production scientifique, dès lors que les résultats ne vont pas exactement dans leur sens."

Dans son combat, la jeune femme vient d'obtenir le soutien implicite de la ministre de l'Environnement, Delphine Batho, qui l'a fait nommer chevalier de l'ordre national du Mérite. Après avoir longtemps hésité, la patronne de Bloom a finalement accepté la décoration, avec "l'espoir qu'elle soit porteuse d'un sens profond et même d'un signal politique pour la défense d'une exploitation durable des océans et de leur biodiversité". Le petit souci, c'est que le ministère de l'Environnement ne pèse pas plus lourd qu'une minuscule sardine face au lobby des pêcheurs qui possède l'oreille de Frédéric Cuvillier, ministre délégué chargé des Transports de la Mer et de la Pêche, maire de Boulogne-sur-Mer jusqu'à sa nomination...

C'est pour cela que Claire Nouvian vient de lancer un appel directement au président de la République dans *Le Monde* : "François Hollande, l'avenir des océans profonds est entre vos mains ! Monsieur le Président, saisissez l'opportunité historique qui se présente d'éliminer une pratique de pêche détruisant le bien commun de l'humanité, dénuée..." L'appel est signé par plusieurs gros poissons de gauche comme de droite : Borloo, NKM, Anne Hidalgo, Michel Rocard, Hubert Védrine, Robert Badinter et le sempiternel Cohn-Bendit. Sera-t-il entendu, alors que ce ne sont pas les tempêtes économiques, médiatiques et politiques qui manquent autour de l'Élysée ? Claire Nouvian parviendra-t-elle à terrasser les Mousquetaires ? La princesse Leia des abysses y croit dur comme fer.

Terre-net

09 juin 2013

Des politiques sollicitent le soutien de Hollande

09/06/2013 | Afp

Des politiques français de tous bords s'associent à un appel adressé dans Le Monde au président François Hollande afin qu'il soutienne la proposition de la Commission européenne d'interdire le chalutage en eaux profondes.

Publié sur une pleine page de publicité dans le quotidien daté de dimanche et lundi, cet appel à l'initiative de l'association Bloom de défense des océans et promotion d'une pêche durable, soutenu par plusieurs Ong, est notamment signé par Daniel Cohn-Bendit (Eelv), Jean-Louis Borloo (Udi), Anne Hidalgo (PS), Corinne Lepage (Cap21), Chantal Jouanno (Udi) ou Nathalie Kosciusko-Morizet (Ump).

Le message est titré : «François Hollande, l'avenir des océans profonds est entre vos mains ! ».

Les signataires demandent au président français de soutenir l'interdiction du chalutage profond proposée par la Commission européenne « en raison de l'absurdité du modèle économique et de l'empreinte écologique disproportionnée de la pêche en eaux profondes ».

« Pour trois espèces ciblées par les navires de pêche en eaux profondes, plus de 100 autres sont sacrifiées et rejetées mortes à la mer. Parmi elles, des espèces menacées d'extinction », notent les politiques. En France, « moins de dix navires sont impliqués (...) Ces navires sont chroniquement déficitaires malgré les subventions publiques qu'ils reçoivent ».

Fin juillet 2012, le Comité national des pêches maritimes (Cnpem) français avait dénoncé la proposition de la Commission d'interdire sous deux ans le chalutage en eaux profondes.

Tous droits de reproduction réservés - Contactez Terre-net

10 juin 2013

Publié le 10 juin 2013, dans A la Une, Actualités, Ecologie, Pêche, Produits de la mer, Recherche/Océanographie

Dans le journal « Le Monde », BLOOM lance un appel à François Hollande

Retrouvez cet appel sur la pêche en eaux profondes que BLOOM adresse au Président de la République en pleine page du journal Le Monde daté du 9 juin.
Ce texte demande à François Hollande de soutenir la proposition actuellement discutée au Parlement européen qui consiste à améliorer le cadre existant pour la pêche en eaux profondes et à mettre fin à une méthode de pêche destructrice, non viable économiquement, et non durable écologiquement : le chalutage en eaux profondes.

Cet appel est signé par de nombreuses personnalités politiques de premier ordre et de tous partis (Robert Badinter, Michel Rocard, Hubert Védrine, Nathalie Kosciusko-Morizet, Anne Hidalgo, Jean-Louis Borloo, Chantal Jouanno, Marielle de Sarnez etc.), le texte demande

Le Conseil et le Parlement ont trouvé un accord sur la Politique Commune de la Pêche (31 mai 2013) et viennent d'entériner (6 juin 2013), après de longs atermoiements, le règlement reléguant enfin au passé la possibilité de découper les ailerons des requins à bord des navires.

Le Conseil et le Parlement ont trouvé un accord sur la Politique Commune de la Pêche (31 mai 2013) et viennent d'entériner (6 juin 2013), après de longs atermoiements, le règlement reléguant enfin au passé la possibilité de découper les ailerons des requins à bord des navires. L'actualité marine européenne va désormais porter sur le règlement encadrant la pêche profonde ainsi que sur le règlement fixant les modalités de l'instrument financier des pêches européennes.

Photo source IFREMER

LES ENJEUX DE LA PECHE EN EAUX PROFONDES

Le chalutage profond est apparu en France à la fin des années 1980 avec le soutien de la recherche publique (Audition au Parlement Européen) et sous pression des armateurs industriels à la pêche qui avaient épuisé les stocks de poissons facilement accessibles. En allant chercher plus loin, plus profond, des espèces de poissons vivant dans l'obscurité permanente et caractérisés par leur lenteur biologique la pêche n'a pas seulement engendré des impacts écologiques inacceptables, elle s'est également aculée économiquement en augmentant les charges d'exploitation, notamment les dépenses en gasoil, de façon non maîtrisée. BLOOM a montré que la dizaine de navires encore impliqués dans les pêches profondes au chalut de fond (essentiellement six navires d'Intermarché) étaient chroniquement déficitaires malgré les aides publiques importantes qu'ils touchaient.

Les responsables en question

Le récent classement de BLOOM des supermarchés montre par ailleurs qu'à l'exception d'Intermarché et Leclerc, la grande distribution prend au sérieux sa responsabilité environnementale et se détourne massivement des espèces profondes issues de pêches destructrices.

CHIFFRES-CLEF DE LA PECHE PROFONDE

•98,5% des captures d'espèces profondes sont réalisées par neuf navires, soit 0,1% de la flotte française.1

•Aucun de ces navires ne réalise l'intégralité de ses captures en eaux profondes. Celles-ci représentent entre 25 et 40 % des captures de chaque navire.

•La Scapêche (Intermarché) représente jusqu'à 85% du total des captures d'espèces profondes. Euronor 9%, Dhellemmes 4,5%.

•Les emplois directs de l'activité pêche profonde en France sont compris entre 44 et 112 marins (équivalent temps plein), soit 0,2 à 0,5% des marins français.

•De 2004 à 2011, la Scapêche (flotte Intermarché) a bénéficié de quatre types de subventions pour un montant total de 9,34 M € et d'une subvention au gasoil de 2,8 M €, remboursée en 2011.

•En dépit de près de 10 millions d'euros de subventions perçues entre 2002 et 2011 et 20 millions d'euros injectés par le groupe Intermarché, la Scapêche a accumulé plus de 19 millions d'euros de pertes courantes.

A propos de BLOOM www.bloomassociation.org

BLOOM est une association à but non lucratif fondée fin 2004 qui œuvre pour la conservation marine et la défense de la pêche durable à travers une démarche de sensibilisation et de médiation scientifique des problématiques environnementales, la production d'études indépendantes, ainsi que par la participation à des consultations publiques et des processus institutionnels. Ses actions s'adressent au grand public ainsi qu'aux décideurs politiques et acteurs économiques.

BLOOM est membre de la coalition « Deep Sea Conservation Coalition » qui regroupe plus de 70 ONG œuvrant pour la protection des océans profonds : http://www.savethehighseas.org

L'équipe de BLOOM

Pêche des grands fonds : mauvaise pub

L'association Bloom ne lésine pas sur les moyens pour mener campagne contre la pêche sur les grands fonds. Dans le quotidien *Le Monde* daté de dimanche-lundi, l'association s'offre une pleine page pour s'adresser au président de la République. Objectif : faire pression pour qu'il « *saisisse l'opportunité historique d'éliminer une pratique de pêche détruisant le bien commun de l'Humanité*. » Claire Nouvian, présidente de Bloom, a collecté les signatures de personnalités comme Kosciusko-Morizet, Rocard, Badinter, Cohn-Bendit, Borloo, Lepage et l'appui d'organisations comme Greenpeace, LPO, WWF pour créditer son message.

5572C84757F08A0D30E50013310C35CC1AD61F2581643DDED2FC4CD

dimanche ouest france

9 juin 2013 - N° 804 0,95 € *justice et liberté* Cahier n°1 Rennes Métropole

La politique en bref

Hollande au secours des océans

Des politiques de tous bords s'associent à un appel, adressé dans *Le Monde* au président de la République, afin qu'il soutienne la proposition de la Commission européenne d'interdire le chalutage en eaux profondes. Le texte, une initiative de l'association Bloom de défense des océans et promotion d'une pêche durable, est notamment signé par Daniel Cohn-Bendit (EELV), Jean-Louis Borloo (UDI), Anne Hidalgo (PS), Corinne Lepage (Cap21), Chantal Jouanno (UDI) et Nathalie Kosciusko-Morizet (UMP).

Appel : François Hollande, l'avenir des océans profonds est entre vos mains !

11/06/2013 - Tribune (/actualites/127)

Tweet 19 Recommander 325

Soutenez la proposition européenne d'interdire la méthode de pêche la plus destructrice de l'histoire : le chalutage en eaux profondes.

Aujourd'hui, les navires de pêche industrielle raclent les fonds marins jusqu'à 1800 mètres de profondeur pour compenser le déclin des ressources marines dans les eaux de surface. En ratissant le fond des océans, leurs filets gigantesques détruisent en un seul passage des écosystèmes composés de poissons centenaires et de coraux plurimillénaires. Ce patrimoine naturel forme l'un des plus grands réservoirs de biodiversité de la planète.

Pour trois espèces ciblées par les navires de pêche en eaux profondes, plus de 100 autres sont sacrifiées et rejetées mortes à la mer. Parmi elles, des espèces menacées d'extinction.

En France, moins de dix navires sont impliqués dans la pêche profonde au chalut de fond.

Ces navires sont chroniquement déficitaires malgré les subventions publiques substantielles qu'ils perçoivent.

En raison de l'absurdité du modèle économique et de l'empreinte écologique disproportionnée de la pêche en eaux profondes, la Commission européenne a proposé l'interdiction du chalutage profond.

Monsieur le Président,

Engagez la France sur la voie de « l'excellence environnementale » promise aux Français et saisissez l'opportunité historique qui se présente d'éliminer une pratique de pêche détruisant le bien commun de l'humanité, dénuée de sens autant que de viabilité économique et coûteuse pour les contribuables français.

ONG auteures de l'Appel :

Bloom Association (http://www.bloomassociation.org/accueil-fr) - **Deep Sea Conservation Coalition (http://www.savethehighseas.org/)** - **LPO (http://www.lpo.fr/)** - **Fondation Good Planet (http://www.goodplanet.org/)** - **Fondation Nicolas Hulot (http://www.fondation-nicolas-hulot.org/)** - **Greenpeace (http://www.greenpeace.org/france/fr/)** - **Humanité et Biodiversité (http://www.humanite-biodiversite.fr/)** - **Oceana (http://oceana.org/en/eu/home)** - **WWF (http://www.wwf.fr/)**

Personnalités politiques ayant déjà signé l'Appel :

Robert Badinter (PS) / Jean-Paul Besset (EELV) / Jean-Louis Borloo (UDI) / Jean-Paul Chanteguet (PS) / Daniel Cohn-Bendit (EELV) / Pascal Durand (EELV) / Anne Hidalgo (PS) / Chantal Jouanno (UDI) / Fabienne Keller (UMP) / Nathalie Kosciusko-Morizet (UMP) / Corinne Lepage (Cap21) / Michel Rocard (PS) / Marielle de Sarnèze (au nom du MoDem) / Hubert Védrine (PS).

Appel publié dans Le Monde du dimanche 9 – Lundi 10 juin 2013

Statement of 300 researchers

Appel des 300 chercheurs

June 17th 2013

17 juin 2013

Tahiti Infos

Mercredi 19 Juin

Plus de 250 chercheurs s'engagent contre le chalutage profond

Tweet 1 J'aime 6 0 Share

P

Commission européenne.

La déclaration, portée par l'association Bloom de défense des océans et promotion d'une pêche durable, réclame la fin des "pratiques de pêche destructrices par une élimination progressive et obligatoire du chalutage de fond et de la pêche au filet maillant de fond pour les espèces d'eau profonde en l'espace de deux ans", ainsi que des "études d'impact préalable pour toutes les pêcheries d'eau profonde".

Début juin, cette association avait publié un appel signé par des politiques de tous bords, dont Daniel Cohn-Bendit (EELV), Jean-Louis Borloo (UDI), Anne Hidalgo (PS), Corinne Lepage (Cap21), Chantal Jouanno (UDI) ou Nathalie Kosciusko-Morizet (UMP).

La Commission européenne a proposé en juillet 2012 d'interdire sous deux ans le chalutage en eaux profondes, une forme de pêche dénoncée comme particulièrement destructrice des fonds marins. Ces types de pêche, qui raclent les fonds marins, engendrent quelque 20 à 40% de prises accessoires, non désirées. Or beaucoup de poissons d'eaux profondes mettent des années à parvenir à maturité pour se reproduire, et sont particulièrement menacés, à l'instar des requins d'eau profonde.

L'appel signé par les 266 chercheurs internationaux demande également que "la pêche soit uniquement autorisée si les captures, y compris les prises accessoires, peuvent être limitées à des niveaux durables sur la base d'une connaissance scientifique claire des espèces impactées".

L'association Bloom a par ailleurs lancé sur son site une pétition à l'attention du grand public "pour interpeller François Hollande sur le sort réservé aux océans profonds par les navires de pêche français". En France, "98,5% des captures d'espèces profondes sont réalisées par neuf navires, soit 0,1% de la flotte française", affirme l'association, assurant que cette activité ne représente que 44 à 112 emplois directs.

Rédigé par () le Lundi 17 Juin 2013 à 04:57 | Lu 274 fois

Publié le **17/06/2013** à 17:45

imprimer

P Ê C H E

Plus de 250 chercheurs s'engagent contre le chalutage profond

PARIS, 17 juin 2013 (AFP) - Plus de 250 chercheurs ont soutenu lundi « l'élimination des pratiques de pêche destructrices » en eaux profondes, tel le chalutage profond, dans un texte également signé par des associations de pêcheurs et environnementales appelant à appuyer une proposition en ce sens de la Commission européenne.

La déclaration, portée par l'association Bloom de défense des océans et promotion d'une pêche durable, réclame la fin des « pratiques de pêche destructrices par une élimination progressive et obligatoire du chalutage de fond et de la pêche au filet maillant de fond pour les espèces d'eau profonde en l'espace de deux ans », ainsi que des « études d'impact préalable pour toutes les pêcheries d'eau profonde ».

Début juin, cette association avait publié un appel signé par des politiques de tous bords, dont Daniel Cohn-Bendit (EELV), Jean-Louis Borloo (UDI), Anne Hidalgo (PS), Corinne Lepage (Cap21), Chantal Jouanno (UDI) ou Nathalie Kosciusko-Morizet (UMP). La Commission européenne a proposé en juillet 2012 d'interdire sous deux ans le chalutage en eaux profondes, une forme de pêche dénoncée comme particulièrement destructrice des fonds marins.

Ces types de pêche, qui raclent les fonds marins, engendrent quelque 20 à 40 % de prises accessoires, non désirées. Or beaucoup de poissons d'eaux profondes mettent des années à parvenir à maturité pour se reproduire, et sont particulièrement menacés, à l'instar des requins d'eau profonde. L'appel signé par les 266 chercheurs internationaux demande également que « la pêche soit uniquement autorisée si les captures, y compris les prises accessoires, peuvent être limitées à des niveaux durables sur la base d'une connaissance scientifique claire des espèces impactées ». L'association Bloom a par ailleurs lancé sur son site une pétition à l'attention du grand public « pour interpeller François Hollande sur le sort réservé aux océans profonds par les navires de pêche français ». En France, « 98,5 % des captures d'espèces profondes sont réalisées par neuf navires, soit 0,1 % de la flotte française », affirme l'association, assurant que cette activité ne représente que 44 à 112 emplois directs.

AFP

Haut de page

17 juin 2013

par Mikaël Roparz

Des chercheurs se mobilisent pour la pêche profonde

LUNDI 17 JUIN 2013 À 16H45 0 commentaire

Alors que se tient aujourd'hui au Parlement européen une audition des industriels de la pêche profonde, près de 270 chercheurs français et internationaux ont signé une pétition pour protéger les eaux profondes des pêches destructrices.

"*Nous souhaitons voir les décideurs politiques de l'Union européenne adopter un mandat clair pour une gestion durable des ressources en eau profonde*" écrivent les chercheurs dans cette motion explique l'association Bloom sur son **site internet**.

Les signataires demandent aux décideurs politiques de l'Union Européenne de "*mettre fin aux pratiques de pêche destructrices" et "garantir que l'ensemble des pêcheries d'eau profonde soient gérées de façon à prévenir les impacts négatifs sur les écosystèmes vulnérables d'eau profonde tels que les coraux, les éponges et les monts sous-marins*."."*Le chalutage profond est indéfendable et quiconque prend ouvertement parti pour son maintien fait aveu de ses liens avec les lobbies industriels et prend position contre les pêcheurs artisans, lésés dans ce dossier par le biais des subventions colossales captées par les armateurs industriels et dont les petits pêcheurs ne verront jamais la couleur"* précise Claire Nouvian.

> *"La France s'oppose fortement à l'interdiction du chalutage profond" (Bloom)*

La fondatrice de l'association Bloom précise que "*la France bloque le dossier au niveau européen et fait pression sur les autres Etats membres de l'Union pour qu'il ne soit même pas abordé au Conseil. On se comporte comme les lobbyistes d'Intermarché, qui est quasiment la seule flotte de pêche concernée par ce règlement*" .

Appel adressé à François Hollande

Déjà, il y a quelques jours, des politiques français de tous bords s'étaient associés à **un appel** adressé dans Le Monde au président François Hollande afin qu'il soutienne la proposition de la Commission européenne d'interdire le chalutage en eaux profondes. Les signataires demandent au président français de soutenir l'interdiction du chalutage profond proposée par la Commission européenne "*en raison de l'absurdité du modèle économique et de l'empreinte écologique disproportionnée de la pêche en eaux profondes*"."*Pour trois espèces ciblées par les navires de pêche en eaux profondes, plus de 100 autres sont sacrifiées et rejetées mortes à la mer. Parmi elles, des espèces menacées d'extinction*", note le message. En France, "*moins de dix navires sont impliqués (...). Ces navires sont chroniquement déficitaires malgré les subventions publiques qu'ils reçoivent*".

La commission pêche du Parlement européen se réuni lundi 17 et mardi 18 juin pour évoquer la pêche profonde.

Fin juillet 2012, le Comité national des pêches maritimes (CNPMEM) français avait dénoncé la proposition de la Commission d'interdire sous deux ans le chalutage en eaux profondes.

Ecologie

Des centaines de chercheurs rappellent à François Hollande ses engagements sur la surpêche

BLOOM ASSOCIATION

vendredi 21 juin 2013 (2013-06-21T06:43:37Z)

Après l'appel adressé par l'association BLOOM au Président de la République dans le journal *Le Monde* du 9/10 juin 2013 et signé par des personnalités politiques de premier ordre et de tous partis (Robert Badinter, Michel Rocard, Hubert Védrine, Nathalie Kosciusko-Morizet, Anne Hidalgo, Jean-Louis Borloo, Chantal Jouanno, Marielle de Sarnez parmi d'autres), Bloom lance une pétition pour interpeller François Hollande sur le sort réservé aux océans profonds par les navires de pêche français.

BLOOM poste aussi sur son site une déclaration de soutien à la proposition européenne d'interdire le chalutage profond signée par plus de 266 chercheurs français et internationaux. Les scientifiques s'étaient déjà mobilisés en 2004 pour demander à l'ONU d'interdire le chalutage profond en haute mer.

L'appel des chercheurs avait donné lieu à une série de résolutions onusiennes encadrant très strictement la pêche profonde en dehors des zones de juridiction nationale. L'Europe avait joué un rôle moteur dans leur adoption. Les institutions de l'Union européenne doivent bientôt se prononcer sur la mise en conformité du droit communautaire avec les mesures adoptées au niveau international. La Commission européenne a également proposé l'interdiction des méthodes de pêche les plus destructrices des grandes profondeurs océaniques : le chalutage profond et les filets maillants de fond, déjà partiellement interdits en Europe et dans d'autres parties du monde.

La France, par le truchement du ministre délégué à la pêche (Frédéric Cuvillier) à qui le dossier a été confié, s'oppose fortement à l'interdiction du chalutage profond et à l'adoption d'autres mesures ambitieuses pour la protection des océans

profonds.

« La France bloque le dossier au niveau européen et fait pression sur les autres Etats membres de l'Union pour qu'il ne soit même pas abordé au Conseil. On se comporte comme les lobbyistes d'Intermarché, qui est quasiment la seule flotte de pêche concernée par ce règlement » commente Claire Nouvian, fondatrice de BLOOM.

« Je pense que certains de nos fonctionnaires commencent à en avoir assez, comme une partie des Français, scandalisés par le comportement de nos élus à Bruxelles. Il est temps que François Hollande prenne un peu plus au sérieux les promesses qu'il a faites à ses concitoyens et qu'il respecte les engagements « d'exemplarité » environnementale qu'il a pris à Rio +20 au nom de la France devant la communauté internationale » commente Claire Nouvian, fondatrice de BLOOM.

Alors que se tient aujourd'hui [17 juin] au Parlement européen une audition des industriels de la pêche profonde, destinée à retarder le débat sur le règlement qui les concerne et à endiguer la majorité nettement favorable qui se dessine en faveur de l'arrêt de méthodes de pêche (58 voix sur 59 à la Commission Environnement du Parlement le 20 mars 2013) dont la destructivité et la sous-performance économique font honte à l'Europe, BLOOM saisit l'actualité pour rappeler aux élus et aux fonctionnaires de l'Etat que la communauté scientifique et la société civile se mobilisent pour qu'ils représentent leurs intérêts contre ceux des lobbies.

« Le chalutage profond est indéfendable et quiconque prend ouvertement parti pour son maintien fait aveu de ses liens avec les lobbies industriels et prend position contre les pêcheurs artisans, lésés dans ce dossier par le biais des subventions colossales captées par les armateurs industriels et dont les petits pêcheurs ne verront jamais la couleur » poursuit Claire Nouvian.

Le 18 juin, la Commission européenne a présenté au Parlement son étude d'impact du règlement pêche profonde et a déjà rappelé le 29 mai lors de l'explication de la méthodologie utilisée que ce règlement avait un impact mineur en raison de la très faible proportion (1%) des espèces profondes dans les captures européennes.

.....

Complément d'information

Pour en savoir plus sur la pêche profonde .

Retrouvez le classement de BLOOM des supermarchés .

.....

CHIFFRES-CLEF DE LA PECHE PROFONDE

· 98,5% des captures d'espèces profondes sont réalisées par neuf navires, soit 0,1% de la flotte française.

· Aucun de ces navires ne réalise l'intégralité de ses captures en eaux profondes. Celles-ci représentent entre 25 et 40 % des captures de chaque navire.

· La Scapêche (Intermarché) représente jusqu'à 85% du total des captures d'espèces profondes. Euronor 9%, Dhellemmes 4,5%.

· Les emplois directs de l'activité pêche profonde en France sont compris entre 44 et 112 marins (équivalent temps plein), soit 0,2 à 0,5% des marins français.

· De 2004 à 2011, la Scapêche (flotte Intermarché) a bénéficié de quatre types de subventions pour un montant total de 9,34 M € et d'une subvention au gasoil de 2,8 M €, remboursée en 2011.

· En dépit de près de 10 millions d'euros de subventions perçues entre 2002 et 2011 et 20 millions d'euros injectés par le groupe Intermarché, la Scapêche a accumulé plus de 19 millions d'euros de pertes courantes.

Source : Bloom Association

Photo : Sea Bleue

Lire aussi : *La flotte de pêche d'Intermarché sous perfusion des aides publiques*

Event et the Grand Palais museum

Événement au Grand Palais

September 16th 2013

16 septembre 2013

TV5MONDE

16 septembre 2013

Reprise de la dépêche AFP dans RTL.be, Agrisalon, Figaro Nautisme, Sciences et Avenir, France 24, 20 Minutes, Good Planet, Actu Orange

Environnement

Mobilisation contre le chalutage en eaux profondes

Paris (AFP) - 16.09.2013 16:38

Des spécialistes de la biodiversité marine et des ONG ont appelé lundi à Paris à soutenir la proposition de la Commission européenne d'interdire le chalutage en eaux profondes, une technique de pêche fortement décriée pour son impact négatif sur les fonds des océans.

Un chalutier
afp.com - Damien Meyer

Des spécialistes de la biodiversité marine et des ONG ont appelé lundi à Paris à soutenir la proposition de la Commission européenne d'interdire le chalutage en eaux profondes, une technique de pêche fortement décriée pour son impact négatif sur les fonds des océans.

"C'est un moment clé pour les océans profonds qui ont vraiment besoin de cette réglementation", a plaidé Matthew Gianni de la Deep sea conservation coalition, qui fédère 70 associations.

"Le chalutage en eaux profondes met en jeu le profit à court terme réservé à quelques uns contre le bénéfice à long terme pour tous", a résumé Claire Nouvian, présidente de l'ONG Bloom, organisatrice de la rencontre.

La Commission européenne a proposé en 2012 d'interdire dans un délai de deux ans le chalutage en eaux profondes, une initiative combattue par la France et l'Espagne.

Adoptée à une écrasante majorité par la commission Environnement du Parlement européen, la proposition doit faire l'objet d'un vote qui sera serré en commission Pêche le 3 octobre, avant d'être examiné en séance plénière à Bruxelles en décembre.

Pour Les Watling, chercheur à l'université de Hawaï et un des spécialistes mondiaux des grands fonds, la pêche profonde avec des chaluts est comparable à "l'action d' un bulldozer dans un jardin".

Gilles Boeuf, président du Museum d'Histoire naturelle et spécialiste des questions de biodiversité, a déploré que si "les gens ont peur du changement climatique, en comprennent ses enjeux, ce n'est pas le cas pour la perte de la biodiversité". "Mais si on ne change pas nos manières de faire, on en paiera les conséquences très longtemps", a-t-il averti.

De multiples travaux scientifiques démontrent qu'en raclant les grands fonds marins, les chaluts détruisent les écosystèmes et prennent un tas d'espèces qui seront ensuite rejetées. Ces bâteaux pêchent jusqu'à plus de 1.500 mètres de profondeur.

Une dizaine de bateaux pratiquent cette pêche en France.

Pour Philippe Cury, chercheur à l'Institut pour la recherche et le développement (IRD), "cette pêche n'est pas viable écologiquement, mais elle ne l'est pas non plus économiquement et elle n'est possible aujourd'hui que grâce aux subventions", a avancé le scientifique. "Elle représente seulement 1% de la totalité des prises dans les eaux de l'Union européenne", a-t-il ajouté.

Des espèces, comme les grenadiers ou les empereurs, sont pêchés en eaux profondes, c'est à dire au delà d'environ 300 mètres. A partir de cette profondeur, la température baisse fortement, ce qui modifie le fonctionnement des écosystèmes.

"A partir de cette profondeur, tout devient plus lent, les espèces grossissent moins vite et se reproduisent à un âge plus élevé", note Les Watling.

Selon ce spécialiste, il existe un million d'espèces de toutes sortes dans les océans profonds, "un chiffre supérieur à ce qui existe dans la forêt amazonienne".

Pour illustrer la richesse de la biodiversité marine, des images inédites filmées en Méditerranée du plus grand poisson osseux répertorié mais mal connu- le régalec -ont été projetées aux participants. Le régalec, qui peut atteindre plus de 10 mètres de long, vit dans la plupart des mers du monde entre 100 et 1.000 mètres de fond.

Des personnalités ont affiché leur soutien à cet appel : Nicolas Hulot, Jean-François Julliard, directeur de Greenpeace France, le dessinateur Jul, Daniel Cohn-Bendit ou encore Richard Branson, ainsi que le député PS Jean-Paul Chanteguet et l'écologiste Pascal Durand.

Mythical sea creature joins bid to ban bottom trawling

Sep 16, 2013

Enlarge
Photo of a French trawler taken February 2, 2006, during a fishing trip in the English Channel.

Environmentalists on Monday unveiled unprecedented footage of a legendary sea creature, the giant oarfish, as they stepped up a campaign against bottom trawling.

The origin of the myth of the sea serpent—a snake deemed capable of capsizing vessels and

swallowing crew—the giant oarfish reaches a length of 11 metres (36 feet) and more than 250 kilos (550 pounds).

Eel-like in appearance, the creature (Regalecus glesne) is the world's longest bony fish.

It is only rarely seen by humans, and usually only as a bizarre, unwanted bycatch from commercial fishing.

At a press conference in Paris, ocean conservationists showed exclusive footage of the sinuous giant in its deep-sea environment as part of its effort to highlight dangers from trawling the sea bed.

"It's a key moment for the deep ocean," said Matthew Gianni of the Deep Sea Conservation Coalition, an umbrella of more than 70 associations.

Marine biologists say deep-sea bottom trawling, in which nets are scraped along the ocean floor, causes catastrophic damage to corals, sponges and micro-flora that are vital for the ecological web.

Places that were ploughed up decades ago have still to recover, said Claire Nouvian, head of a non-profit group called Bloom.

Bottom trawling also accidentally nets species such as the regalec which have no commercial value.

France and Spain, whose fishing industries wield political clout, are fighting attempts by the European Commission to outlaw the practice.

A key vote takes place in Brussels on October 3.

EU countries account for about 60 percent of global catch for deep-sea bottom trawling, the coalition said on its website, citing figures for 2001.

Explore further: Conserving biodiversity for the future health of the planet

-
-
-
-
-

17 septembre 2013

Surpêche : arrêter la pêche en eaux profondes ?

64 Recommander
8 Tweeter
0 +1

Présenté par **David Pujadas**

17 septembre 2013

DU LUNDI AU SAMEDI À 6H30

17/09/2013 / REVUE DE PRESSE DU 17/09/2013

VIDÉOS

TOUTES LES VIDÉOS | **REPLAY** | **CHRONIQUES**

Sport du 14/04/2014
14 / 04 / 2014
Extrait (22m)

US News du 14/04/2014
14 / 04 / 2014
Extrait (22m)

Les 4 vérités du 14/04/2014
14 / 04 / 2014
Extrait (50m)

Revue de presse du 14/04/2014
14 / 04 / 2014
Extrait (50m)

Le Parisien

Actualité

Haro sur la pêche profonde

Un appel a été lancé hier pour interdire cette technique qui racle les fonds marins et sacrifie des dizaines d'espèces de poissons.

Frédéric Mouchon | Publié le 17 sept. 2013, 07h00

La technique de la pêche en eaux profondes consiste à laisser traîner derrière de grands chalutiers d'immenses filets lestés qui labourent les fonds marins jusqu'à 1 800m sous la surface. **(Biosphoto/Nicolas Gasco.)**

Lingue bleue, grenadier de roche, sabre noir… près de 300 bateaux dans le monde, dont une dizaine battant pavillon tricolore, sillonnent les océans pour capturer ces poissons de grande profondeur. Leur technique de pêche : traîner derrière eux d'immenses filets lestés qui raclent les fonds marins jusqu'à 1800 m sous la surface. Alors que la Commission européenne propose d'interdire cette pratique dans un délai de deux ans, des élus, des chercheurs et des personnalités de renom comme le patron de Virgin, Richard Branson, ou Nicolas Hulot, ont lancé hier depuis le Grand Palais un véritable SOS, dénonçant les conséquences désastreuses de ces chalutages en eau profonde sur la biodiversité marine.

« Pour trois poissons pêchés commercialisables, plus d'une centaine d'espèces remontées à la surface sont sacrifiées, rejetées mortes en mer, affirme Claire Nouvian, la présidente de l'association Bloom, qui milite depuis des années contre cette pratique. C'est comme si d'énormes bulldozers labouraient le fond des océans en dévastant au passage des écosystèmes multimillénaires comme des colonies de coraux vieilles de 10000 ans. » Les scientifiques n'hésitent d'ailleurs pas à comparer le chalutage profond à la déforestation en Amazonie. « La pêche profonde transforme les mers en désert » dénonçaient hier les experts réunis au Grand Palais.

« Entre Marseille et Barcelone, il n'y a plus un mètre carré de fond marin qui ne soit marqué par des traces de chalutage, explique Gilles Bœuf, le président du Muséum d'histoire naturelle. Dans les grandes profondeurs, certaines espèces ancestrales vivaient déjà il y a plusieurs millions d'années ! » Des espèces d'autant plus vulnérables qu'elles sont caractérisées par une croissance lente, une maturité sexuelle tardive et un faible taux de fécondité. « Les poissons profonds sont aussi fragiles que les éléphants », souligne l'association Bloom.

Entre 1950 et 2008, la France à elle seule a capturé 573500 t de poissons d'espèces profondes. Neuf chalutiers français pratiquent cette technique de pêche. « Nous avons demandé il y a quinze ans la mise en place de quotas et le gel des captures dans les zones sensibles », se défend Hubert Carré, directeur général du comité national des pêches maritimes. Il assure que « 90% des fonds situés entre 400 m et 1500 m ne sont pas impactés par la pêche chalutière, parce que les bateaux pêchent toujours au même endroit et des zones d'évitement ont été mises en place ».

Claire Nouvian voit de son côté des raisons d'espérer. « La pêche de l'empereur a été interdite en 2010 car les stocks étaient en chute libre et le chalutage profond a déjà été stoppé aux Açores, à Madère et aux Canaries », souligne la présidente de Bloom, qui espère désormais que l'Europe interdira définitivement cette pratique de pêche au-delà de 400 m de profondeur.

17 de setembro de 2013 • 10h10 • atualizado às 13h11

publicidade

Cientistas divulgam imagens inéditas de lendária criatura marinha

Novas fotos do maior peixe ósseo do mundo foram reveladas ontem; o peixe-remo virou símbolo de luta contra a pesca de arrasto nos oceanos

33 comentários

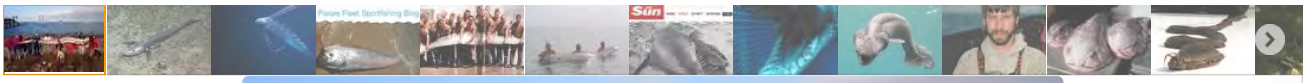

Um exemplar do lendário peixe-remo, o maior peixe ósseo do mundo, foi encontrado em uma praia na Ilha de Santa Catalina, na Califórnia. Um instrutor de uma escola de navegação descobriu a carcaça enquanto mergulhava na região. Com 5,4 metros, o peixe foi carregado por 15 pessoas no dia 13 de outubro. Credita-se a esse animal boa parte dos relatos de "monstros" marinhos feitos por pescadores

Foto: AP

Ambientalistas exibiram na segunda-feira imagens inéditas de uma lendária criatura marinha, o peixe-remo, ao lançar uma campanha contra a pesca de arrasto de profundidade. Origem do mito da serpente marinha - uma cobra considerada capaz de virar embarcações e engolir tripulações -, o peixe-remo pode alcançar 11 metros de comprimento e mais de 250 quilos de peso.

17 septembre 2013

le chalutage en eaux profondes

Alors que la Commission européenne veut faire interdire le chalutage profond - le chalutage au-delà du plateau continental – dans l'Atlantique Nord-Est, le Parlement européen sous la pression des lobbies, avait obtenu le report de l'adoption de ce règlement, qui sera soumis à son vote en décembre prochain.

Considérée par les chercheurs comme « la pêche la plus destructrice de l'Histoire », le chalutage profond est une aberration écologique et économique : anéantissement des écosystèmes - en particulier les coraux d'eaux profondes et des communautés d'éponges - et destruction d'espèces menacées d'extinction - le requin profond - pour une pêche représentant moins de 1,5% des captures européennes dans cette zone.

Chercheurs, élus, personnalités politiques se mobilisent à l'échelon international avec l'association Bloom, pour dire NON au chalutage profond, pêche qui concerne en France, principalement deux armateurs : une pétition à l'adresse de François Hollande, le chef de l'Etat s'étant engagé à « l'excellence environnementale » de la France.

Interview de Gilles Boeuf, président du Museum National d'Histoire Naturelle

Signer la pétition : http://petition.bloomassociation.org

17 septembre 2013

Natureza

17/09/2013 08h45 - Atualizado em 17/09/2013 08h45

Criatura marinha mítica se une à luta contra pesca de arrasto em oceano

Ambientalistas recorrem a peixe-remo para sensibilizar sobre prática. Votação para decidir sobre o tema na Europa ocorrerá em 3 de outubro.

Da AFP

Recomendar 83
Tweetar 55
2 comentários

Organização BLOOM divulga imagem inédita das profundezas do oceano, onde o mítico peixe-remo foi flagrado em seu habitat natural. Um filme inteiro sobre o peixe será

lançado nos próximos dias com objetivo de sensibilizar população sobre os perigos da pesca de arrasto. (Foto: Reprodução/Facebook/BLOOM)

Ambientalistas exibiram nesta segunda-feira (16) imagens inéditas de uma lendária criatura marinha, o peixe-remo, ao lançar uma campanha contra a pesca de arrasto de profundidade.

Origem do mito da serpente marinha - uma cobra considerada capaz de virar embarcações e engolir tripulações -, o peixe-remo pode alcançar 11 metros de comprimento e mais de 250 quilos de peso.

Semelhante a uma enguia, a criatura, cujo nome científico é *Regalecus glesne*, é o peixe ósseo mais comprido do mundo. É visto apenas raramente por seres humanos e, normalmente, como uma presa indesejada da pesca comercial.

saiba mais

- Em PE, ambientalistas criticam grupo que incentiva pesca de tubarão
- Rio+20: Ambientalistas criticam falta de acordo sobre defesa dos oceanos
- Polícia flagra pesca de arrasto de camarão em Vitória
- Peixe remo de 3,65 m é encontrado na Suécia após 130 anos
- 'Peixe monstro' aparece em praia no México e atrai dezenas de curiosos

Conservacionistas marinhos mostraram, durante uma coletiva de imprensa em Paris, imagens exclusivas do gigante sinuoso em seu habitat nas profundezas do mar, como parte dos esforços para chamar atenção para os perigos que a pesca de arrasto representa para o leito marinho.

"É um momento chave para o fundo do mar", disse Matthew Gianni, da organização Deep Sea Conservation Coalition, que reúne mais de 70 associações.

Biólogos marinhos afirmam que a pesca com arrasto de profundidade, na qual redes de pesca são arrastadas no fundo do mar, causam danos catastróficos a corais, esponjas e à microflora, vital para o ecossistema.

Locais em que esse tipo de pesca foi praticado décadas atrás ainda estão em recuperação, disse Claire Nouvian, diretora do grupo sem fins lucrativos BLOOM. A pesca de arrasto de profundidade também captura acidentalmente espécies sem valor comercial.

A França e a Espanha, cujas indústrias pesqueiras têm influência política, combatem os esforços da Comissão Europeia para banir a prática. Uma votação chave para decidir sobre o tema ocorrerá no dia 3 de outubro em Bruxelas.

Países da União Europeia respondem por 60% das capturas globais com pesca de arrasto de profundidade, informou a coalizão em seu site, citando números de 2001.

Le chalutage en eaux profondes, un coup de 'bulldozer' pour les fonds marins

Publié par Emmanuel Perrin, le 17 septembre 2013

Recommander 15 Top Flop

La Commission européenne a fait une proposition visant à interdire le chalutage en eaux profondes, une technique de pêche fortement décriée pour son impact négatif sur les fonds des océans. Cette proposition est fortement soutenue par les spécialistes de la biodiversité marine et plusieurs ONG qui se sont mobilisés lundi à Paris.

En 2012, la Commission européenne avait proposé d'interdire dans un délai de deux ans le chalutage en eaux profondes, accusé d'avoir un impact négatif sur les fonds des océans. A l'époque, cette demande avait été refusée par la France et par l'Espagne. Mais alors que la question revient sur le tapis, plusieurs spécialistes de la biodiversité marine et des ONG ont appelé le gouvernement à soutenir cette proposition.

Vous aimez nos contenus ?

Recevez gratuitement la meilleure news et vidéo du jour, et profitez des conseils de Consogazette pour améliorer votre pouvoir d'achat

Votre email

Valider

De nombreuses personnalités et hommes politiques ont soutenu cet appel, parmi lesquels Nicolas Hulot, le directeur de Greenpeace France, Jean-François Julliard, Daniel Cohn-Bendit, Richard Branson, le dessinateur Jul, le député PS Jean-Paul Chanteguet et l'écologiste Pascal Durand. En effet, la pêche profonde avec des chaluts est comparable à "*l'action d'un bulldozer dans un jardin*", souligne le chercheur à l'université d'Hawaï, Les Watling. Un impact confirmé par de multiples travaux scientifiques démontrant qu'en raclant les fonds marins jusqu'à plus de

1.500 mètres de profondeur, les chaluts détruisent les écosystèmes et prennent dans leurs filets un tas d'espèces qui seront ensuite rejetées.

Aussi, comme d'autres, ce spécialiste des grands fonds, mondialement reconnu, espère que l'interdiction de cette pratique pourra être prononcée. Car si elle a été adoptée à une écrasante majorité par la commission Environnement du Parlement européen, elle doit encore faire l'objet d'un vote en commission Pêche le 3 octobre, avant d'être examiné en séance plénière à Bruxelles en décembre. Donc pour le moment rien n'est joué.

Une pêche qui n'est pas viable

Or, comme l'a souligné Matthew Gianni de la Deep Sea conservation Coalition, qui regroupe 70 associations, "*c'est un moment clé pour les océans profonds qui ont vraiment besoin de cette réglementation*".

Pour Gilles Boeuf, président du Muséum d'Histoire naturelle et spécialiste des questions de biodiversité, "*les gens ont peur du changement climatique, en comprennent ses enjeux, [mais] ce n'est pas le cas pour la perte de la biodiversité*". Pourtant, "*si on ne change pas nos manières de faire, on en paiera les conséquences très longtemps*", a-t-il averti. De plus, "*le chalutage en eaux profondes met en jeu le profit à court terme réservé à quelques uns contre le bénéfice à long terme pour tous*", souligne Claire Nouvian, présidente de l'ONG Bloom.

Comme l'indique Philippe Cury, chercheur à l'Institut pour la recherche et le développement (IRD), "*cette pêche n'est pas viable écologiquement, mais elle ne l'est pas non plus économiquement et elle n'est possible aujourd'hui que grâce aux subventions*". Le scientifique rappelle qu'"*elle représente seulement 1% de la totalité des prises dans les eaux de l'Union européenne*".

Des espèces vulnérables affectées

Le problème c'est qu'en pêchant en dessous de 300 mètres de profondeurs, on récupère des espèces telles que les grenadiers ou les empereurs. Or, "*à partir de cette profondeur, tout devient plus lent, les espèces grossissent moins vite et se reproduisent à un âge plus élevé*", explique Les Watling. Selon ce spécialiste, il existe un million d'espèces de toutes sortes dans les océans profonds, "*un chiffre supérieur à ce qui existe dans la forêt amazonienne*".

Ainsi, la mobilisation qui a eu lieu lundi à Paris pour pousser le vote de la Commission européenne s'est accompagnée de la projection d'images inédites du plus grand poisson osseux connu : le régalec. Filmé en Méditerranée, ce poisson qui peut atteindre plus de 10 mètres de long vit dans la plupart des mers du monde entre 100 et 1.000 mètres de fond et pourrait bien lui aussi être menacé par le chalutage en eaux profondes.

17 septembre 2013

11 metrų mitinis jūros padaras (31)

www.DELFI.lt
2013 m. rugsėjo 17 d. 10:53

© youtube.com

Gamtosaugininkai, vykdydami kampaniją prieš žuvies gaudymą tralu, rugsėjo 16 d. pateikė precedento neturinčią filmuotą medžiagą, kurioje užfiksuotas legendinis jūros sutvėrimas - silkių karalius (lot. Regalecus glesne).

Mito apie jūros gyvatę kilmė – pasakojimai apie gyvatę, galinčią apversti laivą ir praryti įgulą, kurios ilgis gali siekti iki 11 metrų, o svoris – daugiau nei 250 kilogramų.

Šis panašus į ungurį sutvėrimas – pasaulio ilgiausia kaulinė žuvis.

Kaip rašo phys.org, žmonėms ją tenka pamatyti labai retai, dažniausiai tik kaip keistą ir nepageidaujamą šalutinį komercinės žvejybos laimikį.

Paryžiuje įvykusioje spaudos konferencijoje, vandenyno saugotojai parodė išskirtinę filmuotą medžiagą, kurioje vingiuojanti žuvis milžinė rodoma jūros gelmių aplinkoje, kaip dalį pastangų atkreipti dėmesį į pavojus, keliamus dugninio žuvies gaudymo tralu.

„Tai – esminis momentas vandenyno gelmėms“, - sakė Matthew Gianni iš Jūros gelmių aplinkosaugos koalicijos, vienijančios daugiau nei 70 asociacijų.

Jūrų biologų teigimu, dugninis žuvies gaudymas tralu, kai tinklai išmetami į vandenyno dugną, katastrofiškai kenkia koralams, pintims bei mikroflorai, o tai yra gyvybiškai svarbu ekologiniam tinklui.

Nevyriausybinės organizacijos „Bloom“ vadovės Claire Nouvian teigimu, vandenyno dugno plotai, kurie buvo pažeisti prieš dešimtmečius, vis dar neatsistatė.

Dėl dugninio žuvies gaudymo tralu į tinklus atsitiktinai patenka ir komercinės vertės neturinčios rūšys, pavyzdžiui, silkių karalius.

Prancūzija ir Ispanija, kurių žuvininkystės pramonė nukentėtų nuo tokio politinio sprendimo, kovoja prieš Europos Komisijos (EK) ketinimus uždrausti šį žvejybos būdą.

Lemiamas balsavimas įvyks spalio 3 d. Briuselyje.

Kaip savo internetinėje svetainėje remdamasi 2001 m. duomenimis teigia Jūros gelmių aplinkosaugos koalicija, Europos Sąjungos (ES) šalims narėms tenka apie 60 proc. pasaulyje dugniniu žuvies gaudymo tralu pagaunamos žuvies.

Pateikiame neseniai „YouTube“ paskelbtą silkių karaliaus atvaizdą. Gamtosaugininkų parodytas video viešai kol kas neprieinamas.

le marin
L'hebdomadaire de l'économie maritime

Nouvelle offensive de Bloom contre le chalut de grand fond

le 17/09/2013

Bloom a diffusé des images du régalec, le plus grand poisson osseux du monde. Un poisson pélagique, qui vit en haute mer mais pas au fond (DR).

Claire Nouvian, directrice-fondatrice de l'association Bloom, a rassemblé, le lundi 16 septembre à Paris, avec le soutien de la Deep Sea Conservation Coalition, des personnalités soutenant la proposition de l'Union européenne d'interdiction du chalutage de grands fonds.

Cette proposition devait être discutée par la commission de la pêche du Parlement européen en octobre, le débat en plénière n'étant pas envisagé avant décembre. Le rapporteur du texte au Parlement, le député grec Kriton Arsenis, doit cependant encore revoir sa copie avant la présentation à la commission de la pêche, la version qu'il avait présentée en août ayant été jugée insuffisamment préparée pour être présentée lors de la session en septembre comme prévu.

Kriton Arsenis était d'ailleurs invité à Paris par Bloom, à côté de représentants d'associations écologistes, mais aussi d'autres députés européens comme le Français Jean-Paul Besset ou l'Allemande Ulrike Rodust, ou encore le député socialiste français Jean-Paul Chanteguet. Bloom avait aussi convié des scientifiques, qu'ils soient spécialistes des grands fonds comme l'Américain Les Watling et le Britannique David Billett, ou simplement signataires de l'appel lancé par Bloom, comme Gilles Bœuf, président du Muséum national d'Histoire naturelle ou Philippe Cury, de l'IRD.

le marin
l'hebdomadaire de l'économie maritime

27 septembre 2013

LE RÉGALEC RÉGALE LES TÉLÉS. Toujours à fond contre la pêche de grands fonds, Claire Nouvian, directrice-fondatrice de Bloom Association, a mobilisé ses soutiens (politiques, associatifs et chercheurs), le lundi 16 septembre à Paris. Elle a aussi attiré les médias, alléchés par **« des images inédites en avant-première mondiale »** fournies gracieusement par Saint-Thomas productions. Des images **« d'une créature marine mythique »** qu'on a pu voir sur TF1 (*notre photo*) et France 2. Belles et sans doute inédites, elles étaient cependant hors sujet : elles montrent en effet un régalec (*Regalecus glesne*), le plus grand poisson osseux du monde (il pourrait atteindre 17 mètres), filmé à côté de plongeurs en bouteille. Pas trop loin de la surface, donc, et très loin des grands fonds, et pour cause : même s'il peut plonger à 1 000 mètres, le « roi des harengs » (son surnom) a une vie pélagique, et craint beaucoup plus les plaisanciers que les chaluts de fond. D'ailleurs, Bloom a fini par préciser sur son site que **« contrairement à ce qu'affirment les journalistes, personne n'est en mesure de savoir si le régalec est menacé ou non par la pêche en eaux profondes »**.

Jean-Claude Grenier/Saint Thomas productions

MY TF1 News
> Toute l'info

17 septembre 2013

VIDEO. Images inédites d'un régalec, le plus grand poisson osseux du monde

avec **AFP**
le 17 septembre 2013 à 20h00

TEMPS DE LECTURE
4min

Voici le régalec, le plus grand poisson osseux du monde sur WAT.tv

Partager l'article Recommander 67 Tweeter 6 3

À lire aussi

VIDEO. Un cargo arraisonné en Méditerranée avec 20 tonnes de cannabis à bord

20 tonnes de cannabis sur un cargo : plus grosse

ENVIRONNEMENT

Spécialistes de la biodiversité marine et ONG ont appelé lundi à Paris à soutenir la proposition de la Commission européenne d'interdire le chalutage en eaux profondes. Pour illustrer la richesse de la biodiversité marine, ils ont projeté des images inédites du plus grand poisson osseux répertorié mais mal connu.

C'est un poisson géant qui atteint parfois jusqu'à 10 mètres. Il vit dans la plupart des mers du monde, en eaux profondes, entre 100 et 1.000 mètres de fond. Le régalec est le plus grand poisson osseux de la planète.

Une vidéo inédite présentant cette espèce peu connue a été diffusée lundi lors d'une réunion de scientifiques et d'ONG à Paris. Leur but : appeler la France à soutenir la proposition de la Commission européenne d'interdire le chalutage en eaux profondes, une technique de pêche fortement décriée

prise en Méditerranée

Une belle arrière saison en Méditerranée

méditerranée , poisson

eaux profondes, une technique de pêche fortement décriée pour son impact négatif sur les fonds des océans. Pour cela, et pour illustrer la richesse de la biodiversité marine, ils ont montré ces images inédites du régalec filmé en Méditerranée.

"C'est un moment clé pour les océans profonds qui ont vraiment besoin de cette réglementation", a plaidé Matthew Gianni de la Deep sea conservation coalition, qui fédère 70 associations. "Le chalutage en eaux profondes met en jeu le profit à court terme réservé à quelques uns contre le bénéfice à long terme pour tous", a résumé Claire Nouvian, présidente de l'ONG Bloom, organisatrice de la rencontre.

"Bulldozer dans un jardin"

La Commission européenne a proposé en 2012 d'interdire dans un délai de deux ans le chalutage en eaux profondes, une initiative combattue par la France et l'Espagne. Adoptée à une écrasante majorité par la commission Environnement du Parlement européen, la proposition doit faire l'objet d'un vote qui sera serré en commission Pêche le 3 octobre, avant d'être examiné en séance plénière à
Bruxelles en décembre. Pour Les Watling, chercheur à l'université de Hawaï et un des spécialistes mondiaux des grands fonds, la pêche profonde avec des chaluts est comparable à "l'action d' un bulldozer dans un jardin".

Gilles Boeuf, président du Museum d'Histoire naturelle et spécialiste des questions de biodiversité, a déploré que si "les gens ont peur du changement climatique, en comprennent ses enjeux, ce n'est pas le cas pour la perte de la biodiversité". "Mais si on ne change pas nos manières de faire, on en paiera les conséquences très longtemps", a-t-il averti. De multiples travaux scientifiques démontrent qu'en raclant les grands fonds marins, les chaluts détruisent les écosystèmes et prennent un tas d'espèces qui seront ensuite rejetées. Ces bateaux pêchent jusqu'à plus de 1.500 mètres de profondeur. Une dizaine de bateaux pratiquent cette pêche en France.

1 million d'espèces dans les océans profonds

Pour Philippe Cury, chercheur à l'Institut pour la recherche et le développement (IRD), "cette pêche n'est pas viable écologiquement, mais elle ne l'est pas non plus économiquement et elle n'est possible aujourd'hui que grâce aux subventions", a avancé le scientifique. "Elle représente seulement 1% de la totalité des prises dans les eaux de l'Union européenne", a-t-il ajouté.

Des espèces, comme les grenadiers ou les empereurs, sont pêchés en eaux profondes, c'est à dire au delà d'environ 300 mètres. A partir de cette profondeur, la température baisse fortement, ce qui modifie le fonctionnement des écosystèmes. "A partir de cette profondeur, tout devient plus lent, les espèces grossissent moins vite et se reproduisent à un âge plus élevé", note Les Watling. Selon ce spécialiste, il existe un million d'espèces de toutes sortes dans les océans profonds, "un chiffre supérieur à ce qui existe dans la forêt amazonienne".

Des personnalités ont affiché leur soutien à cet appel : Nicolas Hulot, Jean-François Julliard, directeur de Greenpeace France, le dessinateur Jul, Daniel Cohn-Bendit ou encore Richard Branson, ainsi que le député PS Jean-Paul Chanteguet et l'écologiste Pascal Durand.

Kieler Nachrichten

So viel Zeitung muss sein

19 septembre 2013

Wer rettet die bedrohte Tiefsee?

Kieler Forscher warnen vor katastrophalen Folgen durch hemmungslose Fischerei – Letzte Hoffnung EU-Parlament

Kiel. Erhält die Tiefsee eine Schonzeit? Kieler Fischerei-Experten hoffen, dass das Europäische Parlament einen Stopp der Tiefsee-Fischerei beschließt. Sie habe katastrophale Folgen für das Ökosystem Meer, werben sie gemeinsam mit internationalen Kollegen für den Schutz der Tiefsee-Gewässer.

Von Martina Drexler

Fischerei-Experten aus der ganzen Welt trafen sich diese Woche in Paris mit französischen Politikern, europäischen Abgeordneten und Vertretern von Nichtregierungsorganisationen. Eingeladen hatte die französische Umweltorganisation Bloom. Eigentlich hatten die Wissenschaftler wie auch Dr. Rainer Froese vom Geomar Helmholtz-Zentrum für Ozeanforschung Kiel erwartet, dass einem EU-Beschluss über ein weitgehendes Verbot für Tiefsee-Fischerei nichts mehr im Weg steht. Doch der Ausgang der Beratung sei jetzt unklar, berichtet Froese von wachsendem Druck der Fischerei-Industrie angesichts der weltweiten Überfischung, neue Fanggründen in den Tiefen der Ozeane zu erschließen. Um das Ausmaß des ökologischen Schadens, aber auch den ökonomischen Unsinn zu verdeutlichen, greift der Forscher auf ein Bild zurück: In der Tiefsee zu fischen sei wie einen alten Wald mit Bulldozern zu roden, nur um ein paar Füchse zu fangen.

Schon jetzt ist die Lage bedrohlich: Der Beifang von seltenen Fischen ist groß, die Regeneration der Arten langwierig. In Tiefen bis zu 2000 Metern werden riesige Grundschleppnetze ausgebracht, die das empfindliche Ökosystem bestenfalls aus dem Gleichgewicht bringen, in der Regel aber unwiederbringlich zerstören.

In den Küstenregionen pflanzen sich viele Fischarten nach Angaben der Kieler Universität dank eines reichlichen Nahrungsangebotes noch schnell und massenhaft fort. Die meisten bekannten Fischarten der Tiefsee dagegen wachsen langsam, werden spät geschlechtsreif und zeugen nur wenige Nachkommen. Kommerzielle Fischerei in der Tiefsee trägt daher dazu bei, dass besonders die langsam wachsenden Arten wie Schwarzer Degenfisch oder Grenadierfisch schnell dezimiert werden. Darüber hinaus werden sensible Lebensräume wie Korallenriffe durch den Einsatz von schweren Netzen, die über den Meeresboden gezogen werden, zerstört.

„Die Tiefsee ist auch heute noch ein wenig bekannter und faszinierender Lebensraum. Noch ist nicht ausreichend verstanden, wie Fischbestände in der Tiefsee Kälte, Dunkelheit und das Fehlen von Futter meistern. Was wir aber wissen, ist, dass einige Populationen an Seebergen durch wenige Fangfahrten nahezu ausgerottet wurden", sagt Fischereiexperte Froese.

Angesichts der weltweiten Überfischung fordern Forscher einen weitgehenden Stopp der Tiefsee-Fischerei. Foto Uni

Dabei ist die Tiefseefischerei in einigen Fällen ökonomisch gar nicht sinnvoll, da die Preise von Tiefseefischen ähnlich hoch sind wie die anderer Fische, zum Beispiel Kabeljau. Die Kosten jedoch lägen teilweise wesentlich höher, erklärt Dr. Jörn Schmidt vom Institut für Volkswirtschaftslehre an der Universität Kiel. Insgesamt macht die Tiefseefischerei gerade mal ein Prozent der gesamten Fangquote der EU aus.

The INDEPENDENT

Mythical sea creature captured on film

September 17 2013 at 09:40am
By SAPA

Comment on this story

Related Stories

- China sub makes deep-sea dive
- The Dino Jaws that ruled the ocean
- Filming the monster of the deep

Eel-like in appearance, the creature (Regalecus glesne) is the world's longest bony fish.

Paris - Environmentalists on Monday unveiled unprecedented footage of a legendary sea creature, the giant oarfish, as they stepped up a campaign against bottom trawling.

The origin of the myth of the sea serpent - a snake deemed capable of capsizing vessels and swallowing crew - the giant oarfish reaches a length of 11 metres and more than 250 kilos.

Eel-like in appearance, the creature (Regalecus glesne) is the world's longest bony fish.

It is only rarely seen by humans, and usually only as a bizarre, unwanted bycatch from commercial fishing.

At a press conference in Paris, ocean conservationists showed exclusive footage of the sinuous giant in its deep-sea environment as part of its effort to highlight dangers from trawling the sea bed.

"It's a key moment for the deep ocean," said Matthew Gianni of the Deep Sea Conservation Coalition, an umbrella of more than 70 associations.

Marine biologists say deep-sea bottom trawling, in which nets are scraped along the ocean floor, causes catastrophic damage to corals, sponges and micro-flora that are vital for the ecological web.

Places that were ploughed up decades ago have still to recover, said Claire Nouvian, head of a non-profit group called Bloom.

Bottom trawling also accidentally nets species such as the regalec which have no commercial value.

France and Spain, whose fishing industries wield political clout, are fighting attempts by the European Commission to outlaw the practice.

A key vote takes place in Brussels on October 3.

EU countries account for about 60 percent of global catch for deep-sea bottom trawling, the coalition said on its website, citing figures for 2001. - Sapa-AFP

Kommt die Schonzeit für die Tiefsee?

17. September 2013

INTERNATIONALE FISCHEREIEXPERTEN SETZEN SICH FÜR EINEN WEITGEHENDEN STOPP DER TIEFSEE-FISCHEREI EIN

Am 16. September trafen im Pariser Museum Le Grand Palais internationale Fischereiexperten mit französischen Politikvertretern, europäischen Abgeordneten und Repräsentation von Nichtregierungsorganisationen zu einer Diskussionsrunde zusammen, um auf die zerstörerischen Einflüsse der Tiefseefischerei auf das Ökosystem Meer aufmerksam zu machen und für einen Schutz der Tiefseegewässer zu werben.

Eingeladen hatte die französische Umweltorganisation Bloom. Aktueller Anlass: In den kommenden Wochen berät das Europäische Parlament erneut über die Ausweitung des Verbots für Tiefsee-Fischerei.

Ein Großteil der weltweiten Fischbestände ist überfischt oder bis an die Tragfähigkeitsgrenze genutzt. Auf der Suche nach neuen Fanggründen dringen daher Fischereiflotten zunehmend in die Tiefsee vor. In Tiefen bis zu 2000 Metern werden riesige Grundschleppnetze ausgebracht, die das empfindliche Ökosystem bestenfalls aus dem Gleichgewicht bringen, in der Regel aber unwiederbringlich zerstören. Über die Zielarten Schwarzer Degenfisch, Blauleng und Grenadierfisch ist kaum etwas bekannt. Internationale Fischereiexperten und europäische Abgeordnete setzen sich nun für ein grundsätzliches Verbot der Tiefsee-Fischerei ein, um dem Ökosystem und den Fischbeständen der Tiefsee eine Überlebenschance zu gewähren.

In den Küstenregionen pflanzen sich viele Fischarten dank eines reichlichen Nahrungsangebotes schnell und massenhaft fort. Dadurch sichern sie ihr Überleben. Die meisten bekannten Fischarten der Tiefsee dagegen wachsen langsam, werden spät geschlechtsreif und zeugen nur wenige Nachkommen. Kommerzielle Fischerei in der Tiefsee trägt daher dazu bei, dass besonders die langsam wachsenden Arten schnell dezimiert werden. Darüber hinaus werden sensible Lebensräume wie Korallenriffe durch den Einsatz von schweren Netzen, die über den Meeresboden gezogen werden, zerstört.

„Die Tiefsee ist auch heute noch ein wenig bekannter und faszinierender Lebensraum. In den empfindlichen Ökosystemen an Kaltwasserkorallenriffen oder an Seebergen leben Fischarten, die eine starke Befischung nicht kompensieren können. Noch ist nicht ausreichend verstanden, wie Fischbestände in der Tiefsee Kälte, Dunkelheit und das Fehlen von Futter meistern. Was wir aber wissen ist, dass einige Populationen an Seebergen durch wenige Fangfahrten nahezu ausgerottet wurden", sagt der Fischereiexperte Dr. Rainer Froese vom GEOMAR Helmholtz-Zentrum für Ozeanforschung Kiel.

„Die Tiefseefischerei kann auch in einigen Fällen ökonomisch weniger sinnvoll sein. Die Preise von Tiefseefischen bewegen sich in einer ähnlichen Größenordnung wie die anderer Fische, z.B. Kabeljau, wohingegen die Kosten teilweise wesentlich höher liegen können", ergänzt Dr. Jörn Schmidt vom Institut für Volkswirtschaftslehre an der Universität

Kiel. „ Das macht diese Fischereien dann weniger profitabel."

Beide Wissenschaftler forschen im Exzellenzcluster „Ozean der Zukunft" gemeinsam mit einem fächerübergreifenden Expertenteam zum Thema nachhaltiges Fischereimanagement. Wie können die Ressourcen aus dem Ozean nachhaltig genutzt werden? Wie sehen Fischereimanagement-Konzepte der Zukunft aus? Das sind nur einige Fragen, an denen Wissenschaftler aus den Bereichen Fischereibiologie und Volkswirtschaft gemeinsam mit Ozeanographen, Juristen und Küstenforschern arbeiten. Im Mittelpunkt stehen Modelle und Analysen, die sowohl wirtschaftliche als auch biologische Aspekte berücksichtigen und die Interaktion mehrerer Arten und die Veränderungen im gesamten Ökosystem mit einbeziehen.

Links

www.futureocean.org

www.geomar.de

FUTURA Environnement par FUTURA - SCIENCES

Le 19/09/2013 à 16:32 - Par
Delphine Bossy, Futura-Sciences

Le chalutage profond bientôt interdit dans les eaux européennes ?

D'ici la fin de l'année 2013, l'Europe aura statué sur l'interdiction ou l'autorisation de la pêche profonde au chalut. Cette méthode de pêche est souvent comparée au passage d'un bulldozer dans un jardin. Les conséquences du raclage d'un chalut sont lourdes pour les espèces abyssales, mais aussi pour des écosystèmes qui ont mis des milliers d'années à se construire.

Les chaluts utilisés pour la pêche profonde sont posés sur le fond océanique et le racle. On estime que pour trois poissons pêchés, plus de 100 espèces sont sacrifiées. © Capture d'écran, Association Bloom

L'avenir des abysses est en train de se jouer en ce moment à Bruxelles. L'affaire avait commencé en 2012, lorsque la Commission européenne statuait en faveur de l'interdiction du chalutage de fond. C'est maintenant au tour du Parlement et du Conseil européens de voter pour ou contre. D'ici la fin de l'année 2013, la pêche profonde au chalut, méthode décrite par beaucoup de scientifiques comme *« la plus destructrice de l'Histoire »*, sera ou non complètement interdite dans les eaux européennes.

En 2012, la France et l'Espagne s'étaient fermement opposées à la décision européenne. Notre pays étant l'un des principaux obstacles à l'adoption de cette loi, chercheurs, décideurs politiques, pêcheurs et ONG se sont réunis le 16 septembre 2013 pour plaider la cause des océans profonds. Cette journée de mobilisation a eu lieu moins d'une semaine avant la Conférence environnementale, soutenue par le président de la République. L'objectif était bien sûr de sensibiliser le gouvernement, mais aussi le grand public au grand fléau que représente le chalutage profond.

Le 11 avril 2013, Claire Nouvian, directrice de l'association Bloom tenait une conférence sur la problématique de la pêche au chalut profond. Le raclage des fonds, y explique-t-elle, engendre la destruction des récifs coralliens, puisque le filet ne sélectionne évidemment pas les espèces qu'il capture. On voit ici (image projetée durant cette conférence) un corail plurimillénaire ramené par le chalut. © Capture d'écran, TEDxtalks, YouTube

À chaque pêche profonde par chalut, des milliers d'espèces sont affectées

Grenadiers, lingues bleues et sabres noirs sont les principaux poissons que les chalutiers de fond cherchent à pêcher. Dans le nord-est de l'Atlantique, seuls 2 % des navires font appel à ce type de méthode de pêche. Mais à chaque prise, les chaluts raclent littéralement le fond des océans, opérant entre 400 et 1.500 m de fond. Ainsi, à chaque raclage, des écosystèmes qui ont parfois mis des milliers d'années à se former sont mis à mal. Récifs coralliens, éponges ou monts sous-marins sont détruits et entraînent le déclin des populations de poissons profonds. À cela, on peut ajouter que lorsqu'un filet racle le fond, il ne sélectionne pas les espèces qu'il attrape. On estime que 20 à 40 % des prises sont des espèces non revendues ensuite.

Raies, requins, régalecs sont des espèces directement menacées par la pêche profonde. Leur habitat est détruit au passage du chalut, et bon nombre d'individus sont pêchés tandis que leur cycle de reproduction est très lent. La lingue bleue atteint, par exemple, sa majorité sexuelle au bout de six à sept ans. Pêcher des juvéniles peut donc avoir des conséquences désastreuses sur l'espèce. Par ailleurs, l'association Bloom rapporte que le chalutage profond est un véritable gouffre à fonds publics. En France, neuf navires sont impliqués dans la pêche profonde au chalut. Six d'entre eux appartiennent à l'entreprise Intermarché.

Le chemin vers la protection des océans profonds est encore long

Le chalutage profond est déjà interdit dans certaines régions des eaux européennes. Par exemple, certaines zones profondes de l'Atlantique nord-est ont été fermées afin de protéger les récifs coralliens. À Madère, aux Açores et aux Canaries, l'interdiction a été votée en 2005, en vue de protéger les récifs coralliens, mais aussi les sites hydrothermaux. Cette même année, toute la Méditerranée s'est vue interdire la pêche à plus de 1.000 m de profondeur. Claire Nouvian, directrice de l'association Bloom, commentait : *« En France, 98,5 % des captures d'espèces profondes sont réalisées par neuf navires, soit 0,1 % de la flotte française »*.

Une mobilisation de masse comme celle du 16 septembre rappelle que le chemin vers l'interdiction complète du chalutage profond est encore long. Les lobbies espèrent trouver un levier français pour faire avorter la décision européenne. En face, des associations et des chercheurs battent le rappel pour pousser dans le sens inverse.

UMWELT UND VERBRAUCHER

17.09.2013

Fischerboot: Die schweren Grundschleppnetzen machen aus dem Meeresboden eine Kraterlandschaft. (Bild: picture alliance / dpa / Hinrich Bäsemann)

Forderung nach Verbot der Tiefseefischerei

Wissenschaftler und Politiker wollen strikteren Schutz der Ökosysteme erreichen

Von Suzanne Krause

Umweltschützer streiten schon länger für ein Ende der Tiefseefischerei. Die habe katastrophale Folgen für das Ökosystem. Denn der Beifang von seltenen, aber unverkäuflichen Fischen ist groß, die Regeneration der Arten ist jedoch langwierig.

Vor der Küste von Nizza, tief im südfranzösischen Mittelmeer, tummelt sich ein sagenumwobener Fisch: die Seeschlange. Sie sieht aus wie ein schmales, aber sehr langes Rechteck: Der Fisch kann bis zu siebzehn Meter lang werden. Ein Dokumentarfilmer zeigte bei einer Lobby-Veranstaltung der Umweltorganisation Bloom gestern erste Bilder des Fabelwesens. Wasser auf die Mühlen derer, die die Tiefsee und deren Bewohner schützen wollen.

Rainer Froese, Fischerei-Biologe bei Geomar, dem Helmholtz-Zentrum für Ozeanforschung in Kiel, fordert wie viele andere Wissenschaftler seit Jahren das Verbot der Tiefseefischerei. Sie habe katastrophale Folgen in einem Milieu, das für uns immer noch mehr Geheimnisse berge als die Oberfläche des Mondes. Bekannt ist immerhin: Die Bewohner der Tiefsee sind wahre Überlebenskünstler, die sich lediglich von herabsinkenden Leichen oder Ausscheidungen ernähren. Bis heute verstehen die Wissenschaftler die Beziehungen zwischen Tiefsee und oberen Wasserflächen nicht genau. Aber sie haben Hinweise darauf, wie sich gestörte Beziehungen auswirken können. Rainer Froese nennt ein Beispiel:

"Das sind die sogenannten Todeszonen. Das sind Wasserschichten, die zwischen der Oberfläche und der Tiefsee liegen, die keinen Sauerstoff mehr enthalten. Oder sehr wenig Sauerstoff, sodass Leben darin nicht möglich ist. Und diese Flächen dehnen sich leider aus. Und das hat was zu tun mit dem Zusammenspiel zwischen Oberfläche und Tiefsee."

Nach dem Beackern mit schweren Grundschleppnetzen sieht der Meeresboden aus wie eine Mondlandschaft. Die Beifang-Quote von unverkäuflichen Fischsorten ist immens. Die Regenerationsfähigkeit des Milieus ist gering: Manche Fischarten sind erst nach dreißig Jahren geschlechtsreif.

Ulrike Rodust, Europa-Abgeordnete aus der SPD-Fraktion und Mitglied des EU-Fischerei-Ausschusses, plädiert für den Verordnungsvorschlag zur strikten Neuregelung der Tiefseefischerei:

"Nach heutiger Lesart wird sie sehr ökonomisch organisiert, ich denke, in Zukunft muss sie ökologisch an erster Stelle organisiert werden, weil dieses Gebiet so sensibel ist. Also Tiefseefischerei heißt, dass man, wenn man mit Schleppnetzen rausgeht, unter Umständen den Boden zerstört, auf dem Korallen wachsen, seit 5000 Jahren. Wir fischen Fische weg, die teilweise 150 Jahre alt sind und keiner isst sie."

Es sind vor allem französische Trawler, die die Fischtheken mit Tiefsee-Ware beliefern wie Atlantischem Tiefseedorsch, Schwarzem Heilbutt, Meeraal, Degenfisch oder auch Kleinem Rotbarsch. Insgesamt macht die Tiefseefischerei gerade mal ein Prozent der gesamten Fangquoten in der EU aus, erinnert der griechische EU-Abgeordnete Kriton Arsenis, auf den ein Bericht zur Tiefseefischerei zurückgeht. Doch für die Befürworter des bisherigen freien Fangs habe eine strikte Reglementierung Symbolcharakter, sagt Arsenis:

"Sie behaupten: Wenn wir Schleppnetze in der Tiefsee verbieten, wäre dies der Anfang eines allgemeinen Schleppnetz-Verbots. Natürlich stimmt dies nicht. Wir sprechen lediglich davon, außergewöhnliche Maßnahmen zu ergreifen zum Schutz außergewöhnlicher Fischsorten."

Die französische Sektion von Greenpeace hat kürzlich publikumswirksame Aktionen zum Schutz der Tiefsee veranstaltet. Um die Regierung in Paris zu einer Kehrtwende zu bewegen. Jean-Francois Julliard, Direktor von Greenpeace Frankreich, wendet sich an die Verbraucher in ganz Europa:

"Umweltschutzorganisationen wie die unsere oder auch Bloom haben Führer aufgelegt, welche Fische man unbedenklich kaufen kann und welche besser nicht. Die Verbraucher sollten verantwortungsbewusst wählen."

© 2013 Deutschlandradio

Au fond, touche pas aux poissons !

par Christine Taconnet | 23-09-2013
Mots-clés : abysses | Bloom | chalutage de fond | Claire Nouvian | Greenpeace | grenadier | légine | Les Mauvaises Graines | lingue | pêche en eaux profondes | sabre noir | WWF

Arrêtons la pêche industrielle en eaux profondes, clament l'infatigable Claire Nouvian et son association, Bloom. Voici pourquoi et comment agir en tant que consommateur. En prime, un bonus abyssal !

Un gros chalutier lance un large filet lesté, qui tombe et ratisse le fond marin. Le piège rafle tout sur son passage : éponges, roches, organismes marins vulnérables, poissons vendus dans le commerce ou cousins boudés des assiettes, qui, une fois ramenés à la surface et triés, seront reversés, souvent morts, dans l'océan.

Cette image choc est l'une des armes de Bloom [http://bloomassociation.org/accueil-fr], une association de protection des océans profonds qui vient d'organiser une table-ronde sur le sujet à Paris, pour faire avancer son combat : l'interdiction du chalutage de fond. Une méthode de pêche brutale : pour quelques types de poissons consommés (la lingue franche et bleue, le grenadier et le sabre noir, sans parler du sébaste, de l'empereur ou encore du Hoki), le filet peut prélever jusqu'à une centaine d'espèces.

Le Régalec
Regalecus glesne, Roi des harengs - plus grand poisson osseux du monde - vit entre 20 et 1000 mètres et atteint 11 mètres de long. Filmé en ultra-haute définition pour la première fois par Saint Thomas Productions et mis à disposition de l'association Bloom pour plaider en faveur de la protection des océans profonds. Ces rencontres très rares montrent combien la biodiversité marine se dérobe au regard et à la connaissance des hommes, encore aujourd'hui. Les océans profonds recèlent le plus grand réservoir d'espèces sur terre. Cette biodiversité est aujourd'hui menacée par les chalutiers profonds.
© Saint Thomas Productions

Un non-sens écologique
Pratiquée jusqu'à 2000 mètres sous la surface, cette technique « dévaste des écosystèmes constitués de coraux millénaires et de créatures souvent centenaires, sortes d'éléphants des océans », plaide Bloom.

Un non-sens écologique, dénoncé par de nombreux scientifiques [http://www.eurekalert.org/pub_releases/2004-02/s-1sc021004.php] éminents, doublé

d'une aberration économique : cette pêche industrielle perçoit de l'argent public (fonds européens à la construction de navire, notamment) alors même qu'elle nuit aux artisans moins gourmands, adeptes de pratiques durables, et qui peinent à s'en sortir.

A priori, tous les arguments sont réunis pour convaincre les parlementaires français et européens d'interdire cette méthode de pêche (ou de l'autoriser après études d'impact indépendantes). Mais c'est l'inverse qui se passe. La France et l'Espagne freinent des quatre fers, tandis que les principaux armateurs (au premier rang desquels on trouve en France le groupe Intermarché) peaufinent leur lobbying.

Des ONG sur les dents

Si Bloom veut relancer maintenant la mobilisation, c'est que plusieurs échéances approchent qui décideront de l'interdiction ou non de ces pratiques. L'association est loin d'être seule. En France, le WWF [http://www.wwf.fr/s-informer/actualites/conference-environnementale-le-wwf-rend-public-ses-priorites] espérait remettre le sujet sur le tapis lors de la conférence environnementale, qui s'est ouverte le 20 septembre. D'autres ONG, comme la Coalition pour la conservation des profondeurs océaniques [http://www.savethehighseas.org/] ou Greenpeace, qui dénonçait en détails ces pratiques en 2011 [http://www.greenpeace.org/france/PageFiles/266559/SOS%20Oceans%20Immersion%20Pa espèrent aussi renverser la tendance à Bruxelles. Avec, en ligne de mire, la réforme de la politique commune de la pêche [http://assets.ocean2012.eu/content_files/files/351/original/MSY_Letter_FR.pdf], prévue en 2014.

INTERVIEW

Claire Nouvian et Allain Bougrain-Dubourg
Claire Nouvian, présidente de Bloom, et Allain Bougrain-Dubourg, de la Ligue de protection des oiseaux, lors d'une table-ronde au Grand Palais à Paris, en septembre 2013.
© E.Vernazobres-BLOOM

En attendant, le consommateur, lui, il fait quoi ? Voici les réponses de Claire Nouvian, égérie de la cause des abysses, dont elle a tiré un livre [http://bloomassociation.org/fr/le-livre-abysses-fr] et une exposition [http://bloomassociation.org/fr/exposition-abysses] à succès, et fondatrice de Bloom. A compléter avec le guide du consommateur et le jeu d'enquêtes de Greenpeace [http://www.greenpeace.org/france/fr/sos-oceans].

Le consommateur peut-il prendre part à cette mobilisation ?

Les grandes et moyennes surfaces écoulent les trois quarts du poisson vendu en France. Bloom a donc récemment publié une évaluation de la politique d'achat de poissons [http://www.bloomassociation.org/fr/cp-classement-bloom-des-supermarches] des six

principaux groupes de distribution alimentaire en France (Auchan, Carrefour, Casino, E. Leclerc, Intermarché et Système U).

Il en ressort que Casino et Carrefour sont plus avancés dans leurs pratiques d'achats durables, même s'il leur reste des progrès à faire. Ces deux enseignes, engagées dans une sorte de course à l'excellence, ont arrêté de vendre la plupart des espèces de poissons issues des eaux profondes. C'est tout l'inverse pour E. Leclerc ou Intermarché, qui est l'un des trois grands armateurs français pratiquant le chalutage de fond. Auchan est également mal classé.

Les consommateurs doivent donner la préférence aux enseignes qui s'engagent. C' est un premier pas. Le second, en tant que citoyens, est de signer notre pétition [http://petition.bloomassociation.org/], qui a déjà recueilli plus de 16 000 signatures.

N'existe-t-il aucun label qui permette d'éclairer l'amateur de poissons, de l'aider à repérer les produits non issus de cette méthode de pêche ou des restaurateurs qui s'engagent ?
Pas que je sache. Normalement, le label MSC (Marine Stewardship Council [http://www.msc.org/?set_language=fr]) permet de distinguer des produits de pêche durable. Mais il est critiqué. Il accepte de labelliser par exemple la légine australe, qui est souvent issue des eaux profondes. Intermarché a créé son propre label de « pêche responsable ». Le problème ? Son cahier des charges n'est pas public.

On a aussi de mauvaises surprises. J'ai découvert que la crèche parisienne de ma fille servait du Hoki, qui est labellisé MSC bien qu'issu des profondeurs et capturé par chalutage de fond. ..

Votre association se définit comme un lanceur d'alertes. Quelles sont les prochaines échéances politiques ?
Ce type de pêche, qui détruit le patrimoine naturel de l'humanité, une biodiversité très ancienne, peu connue et précieuse, devrait être discuté lors de la conférence environnementale qui démarre la semaine prochaine en France.

Mais c'est à Bruxelles que tout se joue. La Commissaire à la pêche Maria Damanaki a proposé l'interdiction du chalutage profond, qui est déjà proscrit ou encadré en divers lieux. Le 3 octobre, la commission pêche se réunira pour statuer sur l'interdiction ou non. En décembre, ce vote passera en séance plénière du Parlement.

Or rien n'est gagné. Il faut savoir que la moitié des 25 membres de la « commission pêche » sont des élus du littoral, obnubilés par le développement économique. Deux députés européens français, Alain Cadec, dans les Côtes-d'Armor, et Isabelle Thomas, de Saint-Malo, sont les relais des intérêts industriels concernés à Bruxelles. Notre ministre de la pêche est également un élu côtier qui s'est prononcé contre l'interdiction. Cela n'aide pas. Et il nous reste moins de trois mois pour convaincre.

P.-S.

LE BONUS ABYSSAL Pour sensibiliser à la cause des grands fonds, Bloom a dévoilé quelques images du Régalec, immense poisson-serpent des profondeurs jamais filmé jusqu'ici, que la société Saint Thomas production a mises à sa disposition. Emouvant. Pour le passage du film sur Arte, il faudra attendre… 2015 !

Dienstag
24. September 2013

Berliner Zeitung

Fischereibiologen warnen vor Tiefseefischerei

13.09.2011

Twittern 0 Empfehlen 0 0 per Mail Drucken

Die Fischbestände sind durch Überfischung weltweit gefährdet. (Symbolbild)

Die Fischerei in der Tiefsee ist nach Ansicht von Meeresforschern wirtschaftlich und ökologisch unrentabel. Tiefseefischerei ...

Kiel. Die Fischerei in der Tiefsee ist nach Ansicht von Meeresforschern wirtschaftlich und ökologisch unrentabel. Tiefseefischerei könne grundsätzlich nicht nachhaltig betrieben werden.

Das sagte der Fischereibiologe Rainer Froese vom Kieler Leibniz-Institut für Meereswissenschaften (IFM-GEOMAR) am Dienstag. Gemeinsam mit Kollegen aus mehreren Ländern hat Froese die möglichen Folgen einer ausgedehnten Fischerei in der Tiefsee untersucht.

Anlass für die Studie war die Suche der großen Fischfangflotten nach neuen Revieren, da die Erträge immer weiter zurückgehen. Dabei haben sie nach Angaben der Wissenschaftler jetzt auch die wenig erforschte Tiefsee entdeckt.

Die Biologen kamen in ihrer Studie, die jetzt online in der Fachzeitschrift «Marine Policy» veröffentlicht wurde, zu dem Schluss, «die Tiefseefischerei sollte mit ganz wenigen Ausnahmen eingestellt werden». Denn die auf den ersten Blick ertragreichen Fischbestände in den Tiefen der Ozeane könnten noch viel schneller vernichtet sein als Bestände in küstennahen Gewässern, hieß es.

Tiefseefischerei sei gleich aus mehreren Gründen problematisch, legten die Fischereibiologen aus Deutschland, den USA, Kanada, Großbritannien, Portugal, der Schweiz und Neuseeland dar. Da die tieferen Regionen der Ozeane für die meisten Organismen lebensfeindlich seien, konzentriere sich das Leben an bestimmten Orten wie Unterwasserbergen. Diese «Oasen des Lebens» seien durch die Grundschleppnetze der Fischer schnell zerstört, «zurück bleibt eine öde Landschaft», sagte Froese. Zudem sei die Art der Fischerei extrem aufwendig: Da erst ein Bruchteil der Meeresboden exakt kartiert sei, seien die Trawler mit modernster Sonartechnologie ausgestattet.

Tiefseefische können sehr groß und schwer werden. Der Riesen-Antarktisdorsch zum Beispiel, der in bis zu 1600 Metern Wassertiefe vorkommt, bringt es auf bis zu 175 Zentimeter Länge und bis zu 80 Kilogramm Gewicht. Wegen der niedrigen Temperaturen und der wenigen Nährstoffe in der Tiefe wachsen diese Fische aber extrem langsam. «Weil neue Generationen nicht rechtzeitig nachwachsen können, ist ein Bestand von Tiefseefischen viel schneller überfischt als ein küstennaher Bestand», warnte Froese. «Insgesamt muss man sagen, dass diese extrem teure Fischerei in bisher wenig erforschten Regionen schwere Schäden an der globalen Artenvielfalt anrichtet, die eigentlich das Erbe der gesamten Menschheit ist.»

Ende der Woche wird das Papier nach Angaben Froeses Diskussionsgrundlage für einen Workshop der Vereinten Nationen in New York zum Thema «Nachhaltige Fischerei» sein. (dpa)

Aujourd'hui en France

L'actualité / *Société*

Haro sur la pêche profonde

Un appel a été lancé hier pour interdire cette technique qui racle les fonds marins et sacrifie des dizaines d'espèces de poissons.

Lingue bleue, grenadier de roche, sabre noir... près de 300 bateaux dans le monde, dont une dizaine battant pavillon tricolore, sillonnent les océans pour capturer ces poissons de grande profondeur. Leur technique de pêche : traîner derrière eux d'immenses filets lestés qui raclent les fonds marins jusqu'à 1 800 m sous la surface. Alors que la Commission européenne propose d'interdire cette pratique dans un délai de deux ans, des élus, des chercheurs et des personnalités de renom comme le patron de Virgin, Richard Branson, ou Nicolas Hulot, ont lancé hier depuis le Grand Palais un véritable SOS, dénonçant les conséquences désastreuses de ces chalutages en eau profonde sur la biodiversité marine.

« Pour trois poissons pêchés commercialisables, plus d'une centaine d'espèces remontées à la surface sont sacrifiées, rejetées mortes en mer, affirme Claire Nouvian, la présidente de l'association Bloom, qui milite depuis des années contre cette pratique. C'est comme si d'énormes bulldozers labouraient le fond des océans en dévastant au passage des écosystèmes multimillénaires comme des colonies de coraux vieilles de 10 000 ans. » Les scientifiques n'hésitent d'ailleurs pas à comparer le chalutage profond à la déforestation en Amazonie. « La pêche profonde transforme les mers en désert » dénonçaient hier les experts réunis au Grand Palais.

« Entre Marseille et Barcelone, il n'y a plus un mètre carré de fond marin qui ne soit marqué par des traces de chalutage, explique Gilles Bœuf, le président du Muséum d'histoire naturelle. Dans les grandes profondeurs, certaines espèces ancestrales vivaient déjà il y a plusieurs millions d'années ! » Des espèces d'autant plus vulnérables qu'elles sont caractérisées par une croissance lente, une maturité sexuelle tardive et un faible taux de fécondité. « Les poissons profonds sont aussi fragiles que les éléphants », souligne l'association Bloom.

Entre 1950 et 2008, la France à elle seule a capturé 573 500 t de poissons d'espèces profondes. Neuf chalutiers français pratiquent cette technique de pêche. « Nous avons demandé il y a quinze ans la mise en place de quotas et le gel des captures dans les zones sensibles », se défend Hubert Carré, directeur général du comité national des pêches maritimes. Il assure que « 90 % des fonds situés entre 400 m et 1 500 m ne sont pas impactés par la pêche chalutière, parce que les bateaux pêchent toujours au même endroit et des zones d'évitement ont été mises en place ».

Claire Nouvian voit de son côté des raisons d'espérer. « La pêche de l'empereur a été interdite en 2010 car les stocks étaient en chute libre et le chalutage profond a déjà été stoppé aux Açores, à Madère et aux Canaries », souligne la présidente de Bloom, qui espère désormais que l'Europe interdira définitivement cette pratique de pêche au-delà de 400 m de profondeur.

FRÉDÉRIC MOUCHON

> *“Ces poissons sont aussi fragiles que les éléphants”*
>
> **L'association Bloom, milite depuis des années contre cette pratique**

Publié le **16/09/2013** à 17:50

imprimer

CHALUTAGE EN EAUX PROFONDES

Des scientifiques et des Ong se mobilisent

PARIS, 16 sept 2013 (AFP) - Des spécialistes de la biodiversité marine et des ONG ont appelé lundi à Paris à soutenir la proposition de la Commission européenne d'interdire le chalutage en eaux profondes, une technique de pêche fortement décriée pour son impact négatif sur les fonds des océans.

« C'est un moment clé pour les océans profonds qui ont vraiment besoin de cette réglementation », a plaidé Matthew Gianni de la Deep sea conservation coalition, qui fédère 70 associations.

« Le chalutage en eaux profondes met en jeu le profit à court terme réservé à quelques uns contre le bénéfice à long terme pour tous », a résumé Claire Nouvian, présidente de l'ONG Bloom, organisatrice de la rencontre.

La Commission européenne a proposé en 2012 d'interdire dans un délai de deux ans le chalutage en eaux profondes, une initiative combattue par la France et l'Espagne.

Adoptée à une écrasante majorité par la commission "environnement" du Parlement européen, la proposition doit faire l'objet d'un vote qui sera serré, au sein de la commission "pêche" le 3 octobre, avant d'être examiné en séance plénière à Bruxelles en décembre.

Pour Les Watling, chercheur à l'université de Hawaï et un des spécialistes mondiaux des grands fonds, la pêche profonde avec des chaluts est comparable à « l'action d'un bulldozer dans un jardin ».

Gilles Boeuf, président du Museum d'Histoire naturelle et spécialiste des questions de biodiversité, a déploré que si « les gens ont peur du changement climatique, en comprennent ses enjeux, ce n'est pas le cas pour la perte de la biodiversité ». « Mais si on ne change pas nos manières de faire, on en paiera les conséquences très longtemps », a-t-il averti.

De multiples travaux scientifiques démontrent qu'en raclant les grands fonds marins, les chaluts détruisent les écosystèmes et prennent un tas d'espèces qui seront ensuite rejetées. Ces bâteaux pêchent jusqu'à plus de 1.500 mètres de profondeur.

Une dizaine de bâteaux pratiquent cette pêche en France.

AFP

Haut de page

A lire aussi

- PÊCHE
  La Polynésie pousse l'UE à ne pas abandonner le Pacifique aux Chinois
- RAPPORT
  Les pêcheries dotées du label Msc améliorent la gestion de la ressource
- GESTION DES STOCKS DE POISSONS
  Le Parlement européen vole au secours de l'anguille
- PÊCHEUR TUÉ EN 2011
  Prison avec sursis pour le commandant d'un ferry et son second
- VALORISATION DES ALGUES
  Inauguration d'une première bio-raffinerie en Bretagne
- PÊCHE ILLÉGALE
  Interpol piste un bateau suspect à la demande de la Norvège
- L'ARMOR À LA COTE
  La Paimpolaise
- ACADÉMIE D'AGRICULTURE DE FRANCE
  Les fantaisies de la biologie en milieu marin

Le Monde

L'interdiction de la pêche en eau profonde n'est pas pour demain

Le Monde.fr | 20.09.2013 à 09h17 • Mis à jour le 20.09.2013 à 13h47 |

Par **Martine Valo** (/journaliste/martine-valo/)

Le poulpe à ventouses lumineuses, "Stauroteuthis syrtensis". | © D.Shale_C.Nouvian-5772

Cette fois, Claire Nouvian change de tactique. Pour défendre les habitants des mers profondes, la fondatrice de l'association Bloom (http://%20www.bloomassociation.org%20%20%20) sort ses photos de charme : elle dévoile des images rares du régalec signées Jean-Charles Granjon – le plus grand poisson osseux du monde qui peut atteindre jusqu'à 11 mètres – , ainsi que des prises de vue inédites du poulpe à oreilles *"Dumbo",* qui pond ses œufs sur les coraux de grands fonds. Le premier, *Regalecus glesn*, dit roi des harengs, serait à l'origine de légendes vouées au serpent de mer. Il vit entre 20 mètres et 1 000 mètres de profondeur. L'homme ne le croise que rarement.

Ce spécimen-ci de régalec a été filmé en ultra haute définition – c'est une première – par la société Saint-Thomas productions, qui a mis ses prises de vue à la disposition de Bloom afin d'appuyer son combat pour les océans. La photo de la pieuvre d'une espèce indéterminée en train d'éclore sur une branche de corail profond est elle-aussi inédite. Quant au gracieux poulpe à ventouses lumineuses, il pourrait aisément devenir une nouvelle mascotte.

LA FORCE DES IMAGES

Oeuf de poulpe sur une branche de corail profond | © The Mountains-in the Sea Research Team, IFE, URI-IAO, and NOAA

Claire Nouvian a été commissaire de l'exposition "Abysses" au Muséum d'histoire naturelle, consacrée à la faune des grandes profondeurs marines en 2007 ; elle connaît la force des images. Lundi 16 septembre, elle a rassemblé au Grand Palais à Paris, scientifiques, élus, personnalités engagées comme Richard Branson, le fondateur de Virgin, autour de ces espèces emblématiques pour lancer , encore une fois, un appel en faveur des océans et contre la pêche en eau profonde, dont les chaluts raclent les fonds et détruisent les habitats naturels. Ce n'est pas un hasard si cet évènement médiatique a eu lieu à quelques jours de la Conférence environnementale des 20 et 21 septembre.

A priori, la fin du chalutage à plusieurs centaines de mètres de profondeur relève plutôt des instances européennes. En juillet 2012, la commissaire Maria Damanaki avait proposé un règlement (/planete/article/2013/06/19/bruxelles-se-bat-pour-interdire-la-peche-en-eau-profonde_3432599_3244.html) qui devait aboutir à restreindre fortement cette pratique d'ici à 2014. Or, depuis, le dossier n'avance pas. Le Parlement européen joue la montre et ne décide rien ; la présidence lituanienne ne l'a même pas inscrit au menu des prochains conseils des ministres de la pêche. Tout semble se conjuguer pour renvoyer l'affaire après les élections européennes. Ou aux calendes grecques.

Cliché unique au monde montrant une pieuvre à oreilles "Dumbo" d'une espèce non déterminée en train d'éclore d'un œuf accroché à une branche de corail profond. | © The Mountains-in the Sea Research Team, IFE, URI-IAO, and NOAA

HORIZON BOUCHÉ À L'ÉCHELON EUROPÉEN

Ce n'est pas parce que l'horizon paraît bien bouché à l'échelon européen que la France n'a pas la possibilité d'agir . En 2011, la Commission européenne n'avait

recensé que 11 navires au sein de l'Union qui capturaient des espèces d'eau profonde plus de trois jours dans l'année... dont 9 bateaux français. Claire Nouvian poursuit donc sa croisade contre le chalutage profond et continue de croiser le fer avec la principale flotte de pêche du secteur, la Scapêche.

Le 8 juin, un autre appel lancé par Bloom, publié dans *Le Monde,* portait la signature de nombreux scientifiques, centres de recherche, d'élus, d'ONG. Depuis, l'association est à l'origine d'une pétition. Dès la nomination de Philippe Martin au ministère de l'écologie, en juillet, Bloom, Greenpeace et quelques autres ONG lui ont écrit pour l'exhorter à tenir les promesses formulées par la France devant la communauté internationale, notamment au cours de la conférence de Rio+20 où elle s'est engagée à *"défendre l'intégrité de la biodiversité marine et des écosystèmes marins profonds".* Sans véritable réponse jusqu'à présent.

(/journaliste/martine-valo/) **Martine Valo** **(/journaliste/martine-valo/)**
Journaliste au Monde

Suivre

21/09/2013 / TÉLÉMATIN

William Leymergie propose une émission destinée à ceux qui se lèvent tôt. Parmi la liste des différentes rubriques abordées tout au long de la semaine figurent le cinéma, les expositions, la cuisine, les voyages, l'automobile, l'emploi, la nature, la mode, la santé, les spectacles, et bien d'autres.

Replay
2h35m
Diffusion : 21/09 à 07h00

Libération

Cérate abyssal blanc, 2 à 8 cm. Profondeur : entre 1000 et 4000 m.
PHOTO PETER DAVID NATURAL VISIONS

L'Europe doit statuer d'ici à la fin de l'année sur l'interdiction du chalutage profond. Soutenue par la France, cette méthode de pêche est considérée comme une aberration écologique par les scientifiques.

Abysses en abîme

Par **ÉLIANE PATRIARCA**

Au large de la Côte d'Azur, dans les profondeurs marines, une créature immensément longue, plate et argentée, émerge des abîmes. L'image est saisissante. Pour la première fois, des plongeurs ont filmé en ultrahaute définition le mythique serpent des mers, *Regalecus glesne*, dit régalec. Le plus long poisson osseux du monde, jusqu'à onze mètres, vit entre 20 et 1000 mètres sous la surface, dans un monde obscur qui nous est plus étranger que la surface de la Lune : les abysses. Epoustouflante d'étrangeté, extraite d'un film qui ne sera diffusé qu'en 2015, l'image, symbole de la biodiversité des grands fonds marins, a été offerte par son auteur (1), aux scientifiques et à la coalition d'ONG qui se battent contre le chalutage en eaux profondes. Car la période est cruciale : l'Union européenne doit se prononcer sur une proposition d'élimination, dans l'Atlantique Nord-Est, de cette technique de pêche considérée par les biologistes des grands fonds comme une arme de destruction massive. Elaborée par la Commission européenne, la proposition fera l'objet d'un vote, le 3 octobre, au sein de la Commission des pêches du Parlement européen, puis en séance plénière, en décembre à Strasbourg. Deux pays défendent résolument la pêche industrielle profonde : la France et l'Espagne. Pour infléchir leur position, la communauté scientifique internationale s'est jetée dans la bataille comme rarement. Plus de 300 chercheurs ont signé une déclaration contre cette méthode de pêche qu'ils considèrent comme une aberration écologique, comparable à *«l'action d'un bulldozer dans un jardin»*, assène Les Watling, professeur de biologie à l'Université d'Hawaï et spécialiste des coraux froids. La pêche profonde s'est développée à la fin des années 80, *«dans le contexte de la surex-*

ploitation des océans», souligne Gilles Bœuf, président du muséum national d'Histoire naturelle. *Après avoir épuisé les stocks de poissons traditionnels, les flottes industrielles ont dû se tourner vers les grands fonds.»* Pour cibler les espèces vivant entre 200 et 1500 mètres de profondeur, elles ont déployé de lourds engins qui raclent le fond des océans. Les filets lourdement lestés ratissent sur 70 à 100 mètres de largeur, sur de longues distances, ravageant les écosystèmes, des récifs de coraux aux champs d'éponges profonds. Selon des chercheurs de l'Université de Barcelone, dont l'étude a été publiée dans la revue *Nature* en septembre 2012, cette technique terrasse le paysage sous-marin et arrache des milliers de tonnes de sédiments. *«Des opérations de raclage qui se répètent durant plusieurs heures, plusieurs fois par jour, et environ trois cents trente jours par an»*, complète Claire Nouvian, fondatrice de l'association Bloom pour la protection des océans et de la pêche artisanale.

Extrêmement vulnérable

Le chalutage profond est une méthode non sélective : les filets remontent tout ce qu'ils croisent, le tri se fait à bord du navire avec environ une centaine d'espèces capturées puis rejetées, mortes, à la mer. Parmi lesquelles des requins profonds, qui sont menacés d'extinction. Seules trois espèces sont commercialisées : le sabre noir, la lingue bleue et le grenadier. *«Des poissons jugés si laids qu'on ne les vend qu'en filets,* observe Gilles Bœuf. *On ne connaissait même pas leur nom quand ils sont arrivés sur les étals des poissonniers, encore moins leur biologie ! Une pêche qui puise dans des stocks qu'on ne connaît pas ne peut se dire durable»*, relève le biologiste. Une infime partie des océans a été explorée et les abysses abritent au moins 1 million d'espèces inconnues. Pour Rainer Froese, chercheur de l'IFM Geomar en Allemagne, les océans profonds sont *«l'endroit le moins connu sur Terre. Ce n'est que récemment que nous avons découvert des écosystèmes inattendus tels que les cheminées hydrothermales, les carcasses de baleine, les récifs d'eau froide.»* Ce milieu, quasiment inchangé depuis plus de 20 millions d'années, à l'acidité et à la salinité très stables, est extrêmement vulnérable. Certains coraux profonds vivent entre trois mille et quatre mille ans mais *«quelques heures de chalutage suffisent à détruire les milliers d'années de fabrication de ces écosystèmes»*, déplore Les Watling. Dans cet univers froid et sans lumière à partir de 200 mètres de profondeur, on ne trouve ni algues, ni herbier, ni phytoplancton. Les espèces qui y vivent se sont adaptées à cette pénurie alimentaire qui impose un rythme de vie ralenti, une croissance lente. Les poissons des profondeurs ont une durée de vie moyenne de soixante ans (contre treize ans pour leurs congénères de surface), l'empereur peut atteindre 120 ans, le grenadier 70 ans. Espèces à maturité sexuelle tardive, elles ont aussi un faible taux de fécondité. Autant de caractéristiques qui les rendent trop vulnérables pour résister à l'exploitation. *«L'humanité a-t-elle besoin de ces vieux poissons pour se nourrir ?»* interroge Gilles Bœuf.

L'avis des scientifiques et des ONG est contrebalancé au sein des enceintes législatives européennes ou françaises par celui des industriels et des élus des régions concernées par la pêche profonde. Ils invoquent la nécessaire préservation des 600 emplois directs et indirects concernés, selon eux, en France, principalement à Lorient (Morbihan), mais aussi à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), à Concarneau et au Guilvinec (Finistère). Selon l'étude d'impact réalisée par la Commission européenne en 2011, seuls onze navires en Europe ciblent des espèces profondes. Neuf battent pavillon français, dont six appartiennent à la Scapêche (Intermarché les Mousquetaires). Une toute petite filière donc à l'impact écologique disproportionné. *«Cela ne représente que 1% de la totalité des prises dans les eaux de l'Union européenne»*, observe Philippe Cury, chercheur à l'Institut pour la recherche et le développement (IRD), qui considère que cette pêche, non viable écologiquement, est aussi *«condamnée économiquement»*. Les subventions aux flottes de pêche profonde s'élèvent en effet à environ 100 millions d'euros par an. *«C'est une pêche coûteuse, en raison de ses navires et filets spécialisés qui n'a pu se développer que grâce aux subventions publiques de la France et de l'Union européenne»*, dénonce Claire Nouvian, de Bloom. Les défenseurs du chalutage profond rétorquent en invoquant les efforts faits depuis dix ans et brandissent le dernier avis du Conseil international pour l'exploration de la mer. Cet organisme, chargé de formuler des recommandations pour les quotas, a fait état, en juin 2012, de *«bons niveaux de reconstitution des stocks»* des poissons profonds commercialisés, dans certains sites. Il est vrai que pour lutter contre le déclin rapide des espèces profondes, la Commission européenne a fixé en 2003 des quotas de pêche, limite le nombre de navires autorisés et de jours passés en mer, interdit la pêche des requins des grands fonds et de l'empereur... Mais ces mesures sont loin de préserver les océans profonds, comme le démontre l'étude menée entre 2002 et 2011 par Sebastian Villasante, spécialiste espagnol de l'économie appliquée aux océans, et publiée en octo-

Libération

bre 2012 par la revue *Ocean & Coastal Management*. Avec son équipe, il a constaté que les quotas fixés sont dans 60% des cas supérieurs aux avis scientifiques visant à assurer la survie des espèces et que, de toute façon, les captures dépassent les quotas dans la moitié des cas !

«Capturées accidentellement»

«La gestion par espèces et quotas n'est pas adaptée à cette pêche non sélective, ajoute Claire Nouvian. *Cela ne répond ni au problème de la centaine d'espèces capturées accidentellement pour trois commercialisées, ni à celui de la destruction des habitats.»* En bref, pour les biologistes, la pêche industrielle avec chalutage profond est par essence non durable. Rien n'indique qu'ils seront écoutés et que la France cessera de bloquer la proposition européenne d'interdiction : lors de la conférence environnementale, le week-end dernier à Paris, les conseillers du ministre délégué à la pêche, Frédéric Cuvillier, ont seulement évoqué la nécessité de *«sanctuariser»* des zones et d'avoir plus *«d'expertise»*.

(1) Jean-Charles Granjon, Saint-Thomas Productions.

Les filets remontent tout ce qu'ils croisent, avec une centaine d'espèces capturées puis rejetées, mortes, à la mer. Seules trois espèces sont commercialisées.

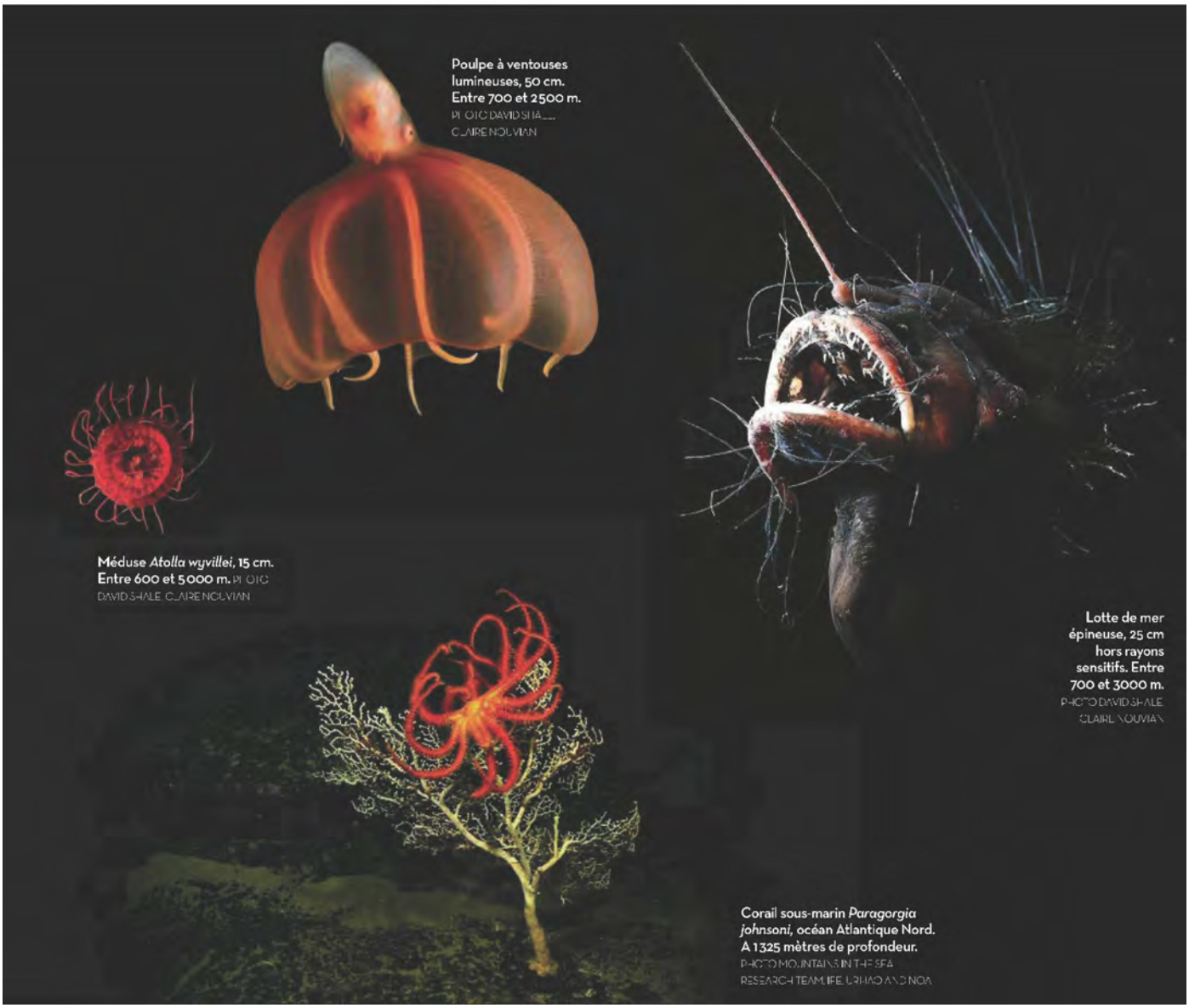

Poulpe à ventouses lumineuses, 50 cm. Entre 700 et 2500 m. PHOTO DAVID SHALE, CLAIRE NOUVIAN

Méduse *Atolla wyvillei*, 15 cm. Entre 600 et 5000 m. PHOTO DAVID SHALE, CLAIRE NOUVIAN

Lotte de mer épineuse, 25 cm hors rayons sensitifs. Entre 700 et 3000 m. PHOTO DAVID SHALE, CLAIRE NOUVIAN

Corail sous-marin *Paragorgia johnsoni*, océan Atlantique Nord. A 1325 mètres de profondeur. PHOTO MOUNTAINS IN THE SEA RESEARCH TEAM, IFE, UNIHAO AND NOAA

29 septembre 2013

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2013

Le chalutage en eau profonde

Par Aram Mbengue (/auteur/aram-mbengue-0)

Le chalutage en eau profonde aurait un impact destructeur sur les océans.
Flickr/ealmats

En 2012, la Commission européenne a proposé l'interdiction pour deux ans du chalutage en eau profonde, une technique de pêche critiquée pour son impact destructeur sur les océans. Cette proposition doit être soumise au vote le 3 octobre par la commission pêche de l'Union européenne. Des spécialistes de la biodiversité marine et des ONG se sont mobilisés la semaine dernière à Paris contre le chalutage en eau profonde.

TAGS : AGRICULTURE ET PÊCHE (/TAG/AGRICULTURE-PECHE) - ENVIRONNEMENT (/TAG/ENVIRONNEMENT) - UNION EUROPÉENNE (/TAG/UNION-EUROPEENNE)

Billboards at Gare du Nord train station

Bâches Gare du Nord

November 4th 2013

4 novembre 2013

metronews
www.metronews.fr
lundi 4 novembre 2013 - n° 2501

Trente-cinq ans après, le maître de l'horreur publie *Docteur Sleep*, la suite très attendue de son célèbre roman *The Shining*. GETTY

LIVRE P. 20

Stephen King, le frisson ne meurt jamais

PARIS P. 10

Hôtel-Dieu : l'imbroglio continue

En image

BLOOM

La pêche profonde s'affiche gare du Nord

Le chalutage profond, une arme de destruction massive ? C'est le message que souhaite faire passer l'association Bloom. Et, pour appuyer ses propos contre ce type de pêche, elle a suspendu dans la gare du Nord deux immenses bâches de 110 m². D'après Bloom, qui œuvre pour la conservation marine, dix-sept jours suffiraient à un seul navire de pêche utilisant le chalut profond pour dévaster une surface aussi grande que Paris. Cette campagne d'affichage à grande échelle intervient alors que les 25 députés de la Commission de la pêche du Parlement européen doivent se prononcer aujourd'hui sur les mesures qui permettraient de protéger le fond des océans.

eat intuition
RESTAURANT

27 décembre 2013

(http://eatintuition.com)

La pêche profonde au chalut est une arme de destruction massive. Say NO to destructive deep-sea fishing.

décembre 27, 2013 (http://eatintuition.com/2013/12/27/la-peche-profonde-au-chalut-est-une-arme-de-destruction-massive-say-no-to-destructive-deep-sea-fishing/) · *isaflo (http://eatintuition.com/author/isaflo/)*

Pénélope Bagieu's comic strip

BD de Pénélope Bagieu

November 18th 2013

18 novembre 2013

Ma vie est tout à fait fascinante

lundi 18 novembre 2013

Prends cinq minutes, et signe, copain.

Ça, c'est la planète, comme on la connaît tous :

... comme on la voit depuis l'espace.

Une planète où, grosso modo, les 3/4 de la surface sont occupés par les mers et les océans.
Mais c'est une vision EN 2D. (PIÈGE!)
Si on rajoutait la profondeur, pour avoir une vision en volume, plus fidèle, ça ressemblerait plutôt à ça :

← L'eau occupe 98% de la planète, en termes de surface

C'est là que la vie est la plus à même de se développer.

BON MAIS ALORS,
ILS SONT LÀ POUR PÊCHER
QUOI, COMME POISSONS,
AU JUSTE, EN FAIT?
LESQUELS?

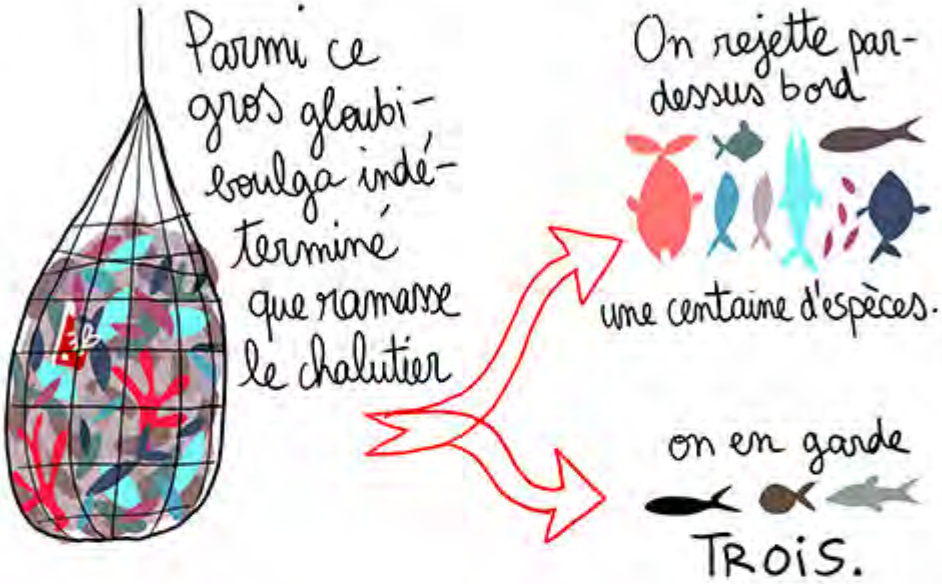

Oui oui. **TROIS**.

Sûrement des poissons de super fins gourmets, succulents et rarissimes?

Non non.

La pétition, à relayer et à signer, est **là**.
Ça vaut le coup d'essayer, vous croyez pas ?

Toutes les infos et tous les chiffres m'ont été fournis par l'association Bloom, rendez-vous sur leur site vous voulez plus de précisions. **(IMPORTANT : Suite à une forte adhésion du public à la pétition, les serveurs de l'association Bloom sont un peu en difficulté, si la page n'est pas accessible du premier coup, revenez quelques temps après.)**

Posted by Pénélope Bagieu at 1:05 PM | Lien permanent

Like 383,013 people like this. Be the first of your friends.

g+1 +807 Recommander ce contenu sur Google

Tweeter 1 783

HUFF POST ENVIRONNEMENT avec

18 novembre 2013

L'avenir des océans profonds est entre nos mains, agissons!

Publication: 18/11/2013 20h08

0

J'aime 3 218 personnes aiment ça. Soyez le premier de vos amis.

1,118 Partager
155 Tweeter
31
g+1
47 E-mail
27 Commenter

Recevoir les alertes:
Entrez votre email S'inscrire

Billet original publié sur le blog de Pénélope Bagieu "Ma vie est tout à fait fascinante"
La pétition, à relayer et à signer, est **là**

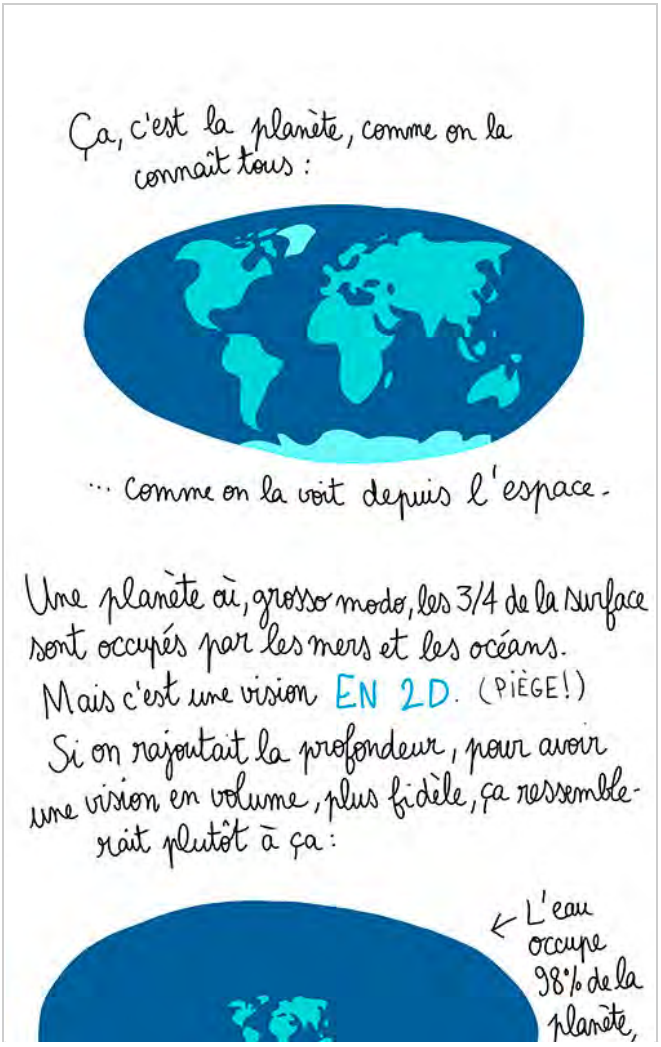

La pétition, à relayer et à signer, est **là** .
Ça vaut le coup d'essayer, vous croyez pas ?

(Toutes les infos et tous les chiffres m'ont été fournis par l'association Bloom, si vous voulez plus de précisions.)

Actuellement, **18 personnes** discutent de ce sujet dans **26**

en termes de surface

C'est là que la vie est la plus à même de se développer.

Et même jusqu'à 11000 mètres de profondeur,
EH BEN IL Y A DE LA VIE, SOUS L'EAU.

(Alors. Déjà, passe ton brevet, petite effrontée.)

Et ensuite:

BEN AU CONTRAIRE FIGURE-TOI

Comme disait le Pr. Malcolm dans Jurassic Park: la vie trouve toujours son chemin.
Et elle s'adapte à tout. Au froid, à l'obscurité, à tout.

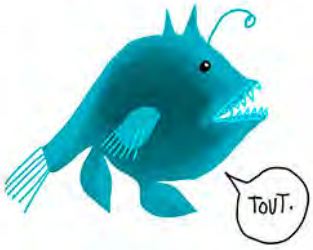

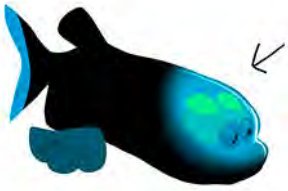

le Macropinna microstoma a un crâne transparent, par exemple

Contrôles moléculaires

HUFF POST GREEN

19 novembre 2013

Deep-Sea Bottom Trawling Is Killing Our Oceans

Posted: 11/19/2013 1:30 pm

1,319 Share
986 Tweet
47
g+1
9 Email
9 Comment
Get Green Newsletters:
Enter email Subscribe

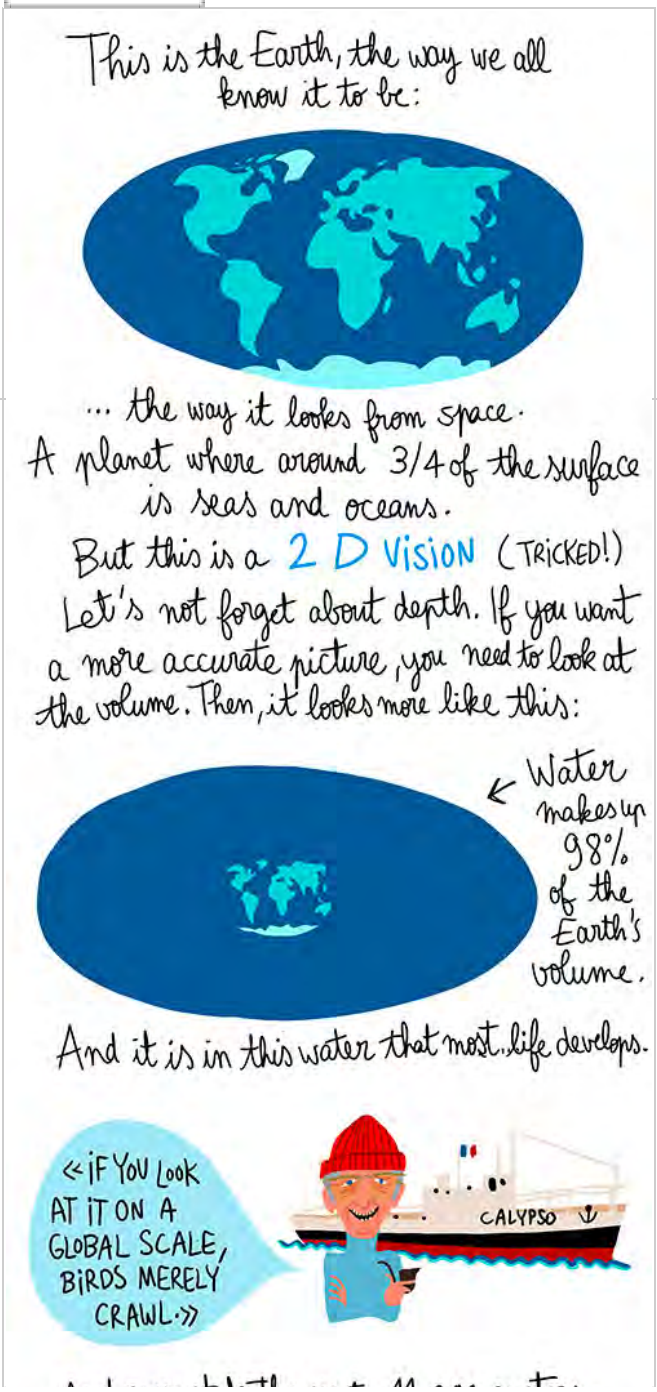

Sign the petition here. Figures and information via Bloom.

Originally posted at Penelope Bagieu's blog and translated from Le Huffington Post.

Correction: The infographic incorrectly states that water makes up 98 percent of the Earth's volume. The term "volume" was mistranslated from "area" in the original, and the figure should be 71 percent.

7 people are discussing this article with **9 comments**

And even at depths up to 11 000 meters,

WELL, THERE'S LIFE UNDERWATER.

(OK, take it easy, you focus on finishing high school first, you little brat)

And then

WELL CHECK THIS OUT:

Like Pr. Malcolm said in Jurassic Park: Life always finds a way.

And it can adapt to anything. Cold, darkness, the lot, anything.

This Macropinna microstoma, for example, has a transparent head.

Some molecules from this sponge can be used to treat cancer

The giant Siphonophore is 100 m long (the blue whale is only 30 m long. Small fry.) (Yes, you got it: that

Rue89 19 novembre 2013

La BD qui donne envie de se mobiliser contre le chalutage profond

Nolwenn Le Blevennec | Journaliste Rue89

Pénélope Bagieu, auteur du blog Ma vie est tout à fait fascinante, sort de ses thèmes de prédilection (la vie des trentenaires). Elle vient de dessiner une bande dessinée pour expliquer le chalutage profond. Le titre :

> « Prends cinq minutes, et signe, copain. »

La planche réussit un exploit : rendre passionnant un sujet très aride. Elle a été partagée près de 60 000 fois sur Facebook.

Extrait de la BD de Pénélope Bagieu

Par ses dessins à gros traits et rigolos, la blogueuse explique à quel point cette technique de pêche est une catastrophe écologique.

Extrait de la BD de Pénélope Bagieu

Elle parle aussi aussi d'une hérésie économique, pompe à subventions qui ne crée quasiment aucun emploi.

Au passage, la blogueuse épingle le groupe Intermarché, qui possèderait six des neufs navires qui « chalutent » dans les eaux profondes d'Europe. Nous avons contacté l'enseigne et nous attendons sa réponse.

Extrait de la BD de Pénélope Bagieu

Dans sa BD, Pénélope Bagieu explique aussi que la France est réticente à un projet de loi de la Commission européenne, visant à interdire cette forme de pêche. La loi doit être votée par le Parlement européen dans vingt jours.

Elle appelle à la mobilisation sur les réseaux sociaux et ça marche : le succès est tel que le serveur qui hébergeait la pétition a sauté.

A Rue89, la blogueuse explique :

> « J'ai découvert le sujet lors d'une conférence TEDxParis au printemps dernier. J'ai écouté Claire Nouvian [fondatrice de l'association Bloom, créée pour sensibiliser au dégât de la pêche profonde, ndlr] et j'ai été conquise, comme tout le monde dans la salle. Je me suis levée pour applaudir.
>
> Finalement, on s'est rencontrées et je lui ai dit qu'il y avait d'autres choses à faire que tracter. Je lui ai dit de ne pas négliger Internet. Et la BD, qui est un magnifique cheval de Troie. J'espère que cela va continuer d'amener des gens. »

Claire Nouvian est aussi journaliste et réalisatrice de documentaires animaliers et scientifiques. La militante, qui s'autoproclame « buse » en réseaux sociaux, ne s'attendait pas à un tel succès :

> « Notre serveur est habitué à recevoir une centaine de connexions par jour. Il y en a eu des centaines de milliers depuis la publication de la BD. C'est le trafic d'un gros industriel. En attendant la réparation du serveur, les gens peuvent aller sur notre page Facebook et la "liker", cela nous donnera une idée du nombre de gens mobilisés. »

Voici l'intervention qui a inspiré Pénélope Bagieu.

terraeco.net

19 novembre 2013

Société

19-11-2013
Mots clés
Commerce International, Mondialisation
Océans
ONG
Pêche
Agriculture
France

« Prends cinq minutes, et signe, copain » : l'incroyable succès d'une BD contre le chalutage profond

+A | A- Taille texte Imprimer Envoyer Réagir (1)

(Crédit : Pénélope Bagieu)

Grâce à une bande dessinée publiée ce lundi sur Internet, une pétition contre la pêche en eaux profondes a recueilli plus de 100 000 signatures.

Le Baromètre de cet article
ÉCOLOGIE SOCIÉTÉ ÉCONOMIE

SUR LE MÊME SUJET
Au Bangladesh, les ouvriers du textile ont enfin un « (...)
En Afrique du Sud, des tourniquets fournissent l'eau (...)
Que va changer la nouvelle loi sur l'agriculture (...)
Le Bassin minier, berceau de la troisième révolution (...)

A moins que vous – et votre entourage – ayez vécu loin d'Internet ces dernières vingt-quatre heures, vous avez, à coup sûr, lu ou entendu parler de *« Prends cinq minutes, et signe, copain »* [http://www.penelope-jolicoeur.com/2013/11/prends-cinq-minutes-et-signe-copain-.html?utm_source=feedburner&utm_medium=feed&utm_campaign=Feed%3A+BlogPenelopeJolicoeur+%28BlogPenelopeJolicoeur%29], la bédé publiée ce lundi par Pénélope Bagieu sur son blog. Si ce n'est pas le cas, cliquez sur l'image ci-dessous avant de continuer la lecture de cet article. Aussi renseignés que pédagogiques, les dessins de la blogueuse résument efficacement les graves conséquences écologiques et économiques du chalutage profond.

[http://www.penelope-jolicoeur.com/2013/11/prends-cinq-minutes-et-signe-copain-.html?

La dessinatrice invite ensuite les lecteurs à signer la pétition lancée par l'association Bloom en juin dernier [http://petition.bloomassociation.org/] contre cette technique de pêche. Et elle a été entendue. *« Entre juin et hier, nous avions recueilli 27 000 signatures. Pénélope Bagieu a publié sa BD hier après-midi et ce matin à 7h45 nous en étions à 105 000 signatures. Depuis, notre serveur a planté à cause du trop grand nombre de connexions »*, raconte Claire Nouvian, fondatrice de Bloom. Quand nous l'avions interrogée il y a quelques semaines, la militante racontait sa difficulté de mener un combat dans l'ombre : *« J'ai été naïve de croire qu'il suffirait de montrer la beauté des fonds marins pour qu'on ait envie de les préserver. Aujourd'hui, les industriels continuent de les dévaster, et le monde s'en fout »*. Aujourd'hui, alors qu'elle lutte maintenant pour faire réparer le serveur qui héberge la pétition, elle est aux anges. *« Ça fait dix ans qu'on se bat sur ce sujet. On a écrit des supers textes, on a fait des supers cartes mais quand on a parlé de nous, quand on a commencé à faire des JT j'ai toujours dit qu'il ne fallait pas s'attendre à un déclic magique. Et là c'est en train d'arriver, ça y est le sujet est sorti de l'ombre. »* .

« Un super cheval de Troie »

A l'origine, c'est Pénélope Bagieu qui a proposé à la directrice de Bloom de dessiner sur le sujet. *« J'ai assisté à la conférence Ted de Claire Nouvian en mars dernier (voir la vidéo ci-dessous). Les faits qu'elle expose sont terribles, on ne peut qu'être convaincu, peu importe ses opinions politiques. A l'époque j'ai voulu partager sur mon compte Twitter [https://twitter.com/PenelopeB] un texte ou une vidéo courte de l'association qui puisse faire le même effet aux gens et je n'en ai pas trouvé. Du coup j'ai voulu dessiner pour diffuser le message. La BD est un super cheval de Troie, c'est hyper digeste, ça permet d'amener le lecteur à n'importe quoi »*, se souvient Pénélope Bagieu, qui a demandé la vérification de Claire Nouvian avant de publier sa BD.
Les deux femmes visent maintenant le seuil des 200 000 signatures, alors que le Parlement

européen se penche actuellement [http://www.bloomassociation.org/lavenir-des-oceans-profonds-sera-decide-en-pleniere-par-le-parlement-europeen/] sur le vote d'un nouveau règlement sur la pêche en eaux profondes. Et Claire Nouvian ne cache pas son ambition d'utiliser l'engouement pour cette BD dans son combat : *« Malheureusement c'est comme ça que ça marche. La semaine dernière on était reçu à l'Elysée et un conseiller nous a fait comprendre, avec beaucoup d'arrogance, que 26 000 signatures ce n'est pas grand chose. Aujourd'hui, on fera valoir ces signatures quand on demandera un rendez-vous. Et je sais que la BD tourne actuellement au Parlement européen puisqu'Alain Cadec [http://www.france24.com/fr/20131018-le-projet-europeen-dinterdiction-chalutage-eaux-profondes-senlise], un député européen opposé à l'interdiction de cette technique de pêche, vient de m'appeler pour nous en féliciter. »* Avant de raccrocher, la militante assure avoir proposé à l'élu de changer de position.

Faites réagir vos proches, **diffusez l'info !**

Vous aimez Terra eco ? Abonnez-vous à la Newsletter

Le rédacteur :
THIBAUT SCHEPMAN

M'écrire

J'ai rêvé de devenir basketteur, puis de travailler pour Terra eco, le média qui change le monde. Bilan : on n'est pas si mal loin des parquets.

Sur Twitter : @ThibautSchepman

Tweeter 42 J'aime 62

DERNIERS COMMENTAIRES

Tous les commentaires (1) | Voir le forum

« Prends cinq minutes, et signe, copain » : l'incroyable succès d'une BD contre le chalutage profond - famille_toulousaine 19.11 à 21h13 - Répondre - Signaler un abus

Sauvons nos océans ! La pétition dessinée de Pénélope Bagieu qui fait le buzz !

19 nov, 2013
by Etienne Deloraine

Print this article
Font size - 16 +

69 SHARES
Share on Facebook
Tweet on Twitter
+

Vous n'avez pas encore fait votre bonne action de la journée ? Il est encore temps…
Voici un très bel appel à pétition, dessiné par Pénélope Bagieu pour la défense des océans et surtout contre la pêche en eaux profondes qui s'avère être un désastre écologique pour la faune et la flore marine. Pas besoin d'être un expert pour comprendre, il suffit juste de scroller et de se laisser guider par cette petite bande dessinée très explicative et très simple. On se plonge facilement dans le sujet grâce aux illustrations de la talentueuse Pénélope Bagieu.

en termes de surface

C'est là que la vie est la plus à même de se développer.

Et même jusqu'à 11000 mètres de profondeur,
EH BEN IL Y A DE LA VIE, SOUS L'EAU.

(Alors. Déjà, passe ton brevet, petite effrontée.)

Et ensuite:

BEN AU CONTRAIRE FIGURE-TOI

Comme disait le Pr. Malcolm dans Jurassic Park: la vie trouve toujours son chemin.
Et elle s'adapte à tout. Au froid, à l'obscurité, à tout.

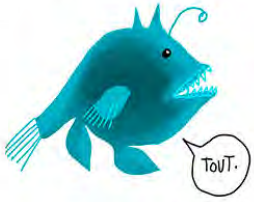

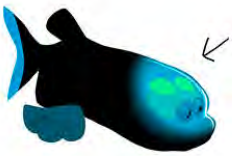

le Macropinna microstoma a un crâne transparent, par exemple

Certaines molécules de cette éponge servent dans le traitement du cancer

Le Siphonophore géant mesure 100m de long (la baleine bleue, petite

19 novembre 2013

Pénélope Bagieu explique le chalutage profond

»

282 Mardi 19 novembre 2013 dans Actualité

Pénélope Bagieu alias Pénélope Joli Coeur, est une illustratrice et dessinatrice de **bande dessinée** française qui nous explique en plusieurs cases de BD le **chalutage profond** et ses effets indésirables sur notre écosystème sous-marin. Une **pétition** a également été mise en place pour lutter contre le chalutage profond des bateaux.

Tamami, The Observer

Wormworld Saga

X-Men - La Guerre du Messie

19.11.13

PÉNÉLOPE BAGIEU : "PRENDS CINQ MINUTES, ET SIGNE, COPAIN."

Ce n'est pas la première fois et ce ne sera certainement pas la dernière que des auteurs de BD se mobilisent pour essayer de capter l'attention du public sur de grandes causes. Certaines touchent plus que d'autres, mais quand il s'agit de notre planète nous devrions tous nous sentir concernés. Si ce n'est pour nous, au moins pour l'avenir de nos enfants et leur descendance.

Hier, **Pénélope Bagieu** a publié sur son blog une note intitulée **"Prends cinq minutes, et signe, copain."** Elle explique de manière très pédagogue les méfaits du chalutage profond et des dommages irréversibles que cette pratique entraine sur notre éco-système. En plus de nous apprendre des choses essentielles sur le fonctionnement des fonds marin, cette note nous met devant une aberration qu'il est de notre devoir de dénoncer.

Pas en tant que militant écolo, pas en prenant de parti contre le capitalisme, la politique ou autre, juste en tant qu'ETRE HUMAIN et habitant de la planète terre. Tu as kiffé **Gravity** ?

Trouvé que ces images étaient vraiment sublimes ? C'est de notre propre terre qu'il s'agit ! Nous ne sommes pas dans une fiction.

Alors si tu te sens un tant soit peu concerné, lis cette note en entier et signe la pétition. Cela ne te prendra que quelques minutes mais cela permettra peut-être de faire bouger les choses. N'hésitez pas à relayer cette information, à sensibiliser les gens autour de vous.

Merci d'avance.

19 novembre 2013

Secouons-nous les fesses pour sauver les océans !

Publié le 19 novembre 2013 par Lgcom

Je vous propose un coup de cœur sur NUMERIK http://numerik.blogspirit.com avec cet appel à pétition illustré par la française **Pénélope Bagieu** intitulé : **Prends cinq minutes, et signe, copain**.

Grâce à sa superbe infographie (style BD) pour **la fondation Bloom**, elle interpelle le public pour l'interdiction des chaluts en eaux profondes mais elle parle aussi de bio-diversité, de sur-pêches, de protection marine et de respect entre les hommes pour continuer à profiter de la mer.

Bref une très belle démonstration graphique pour la bonne cause que je vous laisse apprécier.

le marin
L'hebdomadaire de l'économie maritime

19 novembre 2013

Chalutage profond : forte mobilisation de parts et d'autres

le 19/11/2013

La Scapêche avancera ses arguments à la presse ce jeudi 21 novembre. (Photo Bernard Jégou)

Le 10 décembre, le Parlement votera en plénière sur le chalutage profond, après le compromis adopté en commission pêche le 4 novembre. Comme attendu, la mobilisation qui précède est forte, du côté des opposants comme des pêcheurs concernés.

Ainsi, un blog tout en bande dessinée de Pénélope Bagieu, illustratrice, fidèle aux arguments de l'association Bloom, et suivi d'un lien vers une pétition, fait actuellement sensation sur les réseaux sociaux internet. Par ailleurs la Nef (New Economics Foundation) vient aussi de sortir, ce 19 novembre, dans sa version française, une étude sur le chalutage profond intitulée « Deep Trouble ».

En face, la Scapêche, l'armement d'Intermarché le plus concerné par cette pêche, organise un voyage de presse intitulé « journée vérité sur la pêche profonde » ce jeudi 21 novembre à Lorient. Au programme : la présentation de cette pêche (pratiques, éthique, contrôles), la protection des espèces et des écosystèmes marins, le partenariat avec les scientifiques et l'ancrage dans les territoires.

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER

féminin bio
Le féminin qui change la vie

Pêche Publié le 19 novembre 2013 - Mis à jour le 20 novembre 2013

Non au chalutage profond : signez la pétition lancée par Bloom pour sauver les océans !

Le chalutage profond, méthode de pêche décrite comme la plus destructrice de l'histoire. Voilà un thème jusqu'ici peu médiatisé, et dont les conséquences sont pourtant dramatiques pour les océans. Pénélope Bagieu dédie une planche BD à cette cause, voici quelques mots de l'association Bloom pour en savoir plus.

L'association Bloom a été fondée il y a une dizaine d'années par Claire Nouvian. Suite à un voyage à plus de 1000m de profondeur en bathyscaphe, elle découvre la catastrophe de la pêche profonde.

>> Je signe la pétition Bloom pour sauvegarder les océans !

Depuis que la Commission Européenne a proposé en juillet 2012 un nouveau règlement qui pourrait interdire la pêche profonde, Bloom se concentre sur ce combat. La célèbre illustratrice, blogueuse et auteur Pénélope Bagieu a réalisé une planche BD vraiment très réussie sur le sujet, Victoire Guillonneau, chargée de projet à Bloom a répondu à nos questions.

Quels sont les poissons des eaux profondes que l'on consomme en France ?

Il y en a 3 espèces : la lingue bleue, le sabre noir et le grenadier. Des poissons que l'on connait peu à Paris mais mieux dans le grand Ouest si l'on fait ses courses chez Intermarché, Leclerc, Auchan et aussi en cantine et restauration collective.

Pourquoi le sujet du chalutage profond est méconnu ?

Les captures de poissons profonds en France ne représente qu'1% des captures totales. Le règlement que Bloom défend est contrecarré de manière très efficace par les lobbys pro-industriels. Pourquoi ? Parce qu'ils touchent d'énormes subventions.

Dans les années 2000, Intermarché a renouvelé toute sa flotte de chalutiers en eaux profondes, soit moins de 10 navires. Ils représentent à eux seuls l'ensemble de la flotte française. Le groupe souhaite continuer à amortir ses chalutiers tout en sachant que cette pêche n'est pas durable et qu'elle sera interdite par les institutions européennes. Leur but est donc de repousser l'échéance au maximum. Puisque la flotte appartient au groupe

Intermarché, le poisson ne passe pas par l'étape de la "criée". Ainsi, le supermarché peut vendre entre 13 et 20€ le kilo de poisson qui vaut en réalité 2€ le kilo en criée.

Pourquoi cette pratique a-t-elle commencée puisque les poissons péchés ne font même pas partie de notre consommation courante ?

Dans les eaux françaises et européenne, nous avons épuisé depuis longtemps le stock des poissons de surface. Il y a donc une vraie ruée vers le "plus loin" et le "plus profond".

Selon une étude de la New economics foundation (Nef) et Ocean2012, une alliance d'ONG, la France dépendrait ainsi de poissons pêchés hors des eaux européennes pour assurer 62% de sa consommation de poissons. Source : Challenge.fr.

Pourtant la pratique de la pêche profonde n'est même pas un bassin d'emploi...

Les flottes industrielles génèrent en effet très peu d'emploi, alors que l'on sait que des pratiques plus durables comme la palangre (des lignes très longues bordées d'hameçons) seraient créatrices d'emplois. Bien sûr, cela nécessiterait de payer plus de charges sociales, ce qui deviendrait encore moins rentable.

Quelle solution alors : changer de méthode de pêche ou ne plus exploiter les fonds marins ?

Nous ne sommes pas contre la pêche ni les pêcheurs, et ce n'est pas le modèle de la pêche profonde que nous souhaitons éradiquer. Nous luttons contre les pratiques de pêche les plus destructrices. Par exemple, il existe au large des Açores et de Madère une pêche profonde portugaise durable qui existe depuis plus de 150 ans.

Bien sûr, si le modèle du chalut disparaît, le secteur de la pêche profonde sera secoué. Mais il faut garder en exemple qu'au large des îles Kerguelen, Intermarché exploitait la légine australe au chalut profond, un poisson très apprécié des américains et des japonais. Une loi est passée pour interdire cette pratique dans cette zone, obligeant Intermarché à se reconvertir à la palangre avec un business model qui fonctionne très bien aujourd'hui. Le problème c'est que les 3 poissons dont il est question ici ne sont pas autant valorisés que la légine australe, donc ce ne serait pas rentable.

Les poissons profonds sont-ils plus chargés en substances toxiques que les poissons de surface ?

Il y a en effet très peu d'études sur le sujet et nous n'avons pas encore traité le volet santé sur Bloom. Pourtant ces poissons sont inscrits au registre de l'AFSSA (l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments) qui les déconseille aux femmes enceintes et aux enfants. Ils sont donc à la même enseigne que les grands prédateurs : espadon, requin etc...

Ces poissons vivent très longtemps donc accumulent les métaux lourds et des contaminants. A partir de 200m de profondeur, il n'y a plus de photosynthèse, et on est dans un écosystème tout à fait différent et ralenti. Les poissons dépendent des "miettes" qui tombent de la surface. Ils se sont donc adaptés en se déplaçant moins, en ayant moins d'oeufs etc. C'est un monde des records avec des poissons plus gros qu'une

baleine bleue, des coraux qui vivent 5000 ans... Et par un coup de chalut on efface cet héritage de la nature.

Quelles sont les conséquences si l'on n'arrête pas les grands chalutiers ?

On va continuer à surexploiter des stocks déjà très vulnérables. Par exemple en 2010, la Commission Européenne a interdit les quotas d'Empereur, un poisson alors très consommé et aussi les requins profonds. On va vers la destruction de l'écosystème marin sur d'immenses zones de pêche. La technologie de pêche allant beaucoup plus vite que les mesures scientifiques, lorsqu'on pourra mesurer l'impact de cette destruction il sera sûrement trop tard.

Pourquoi faut-il absolument signer la pétition maintenant ?

Aujourd'hui c'est la France qui refuse de présenter ce dossier au Conseil Européen. Frédéric Cuvillier, Ministre de la pêche et ancien maire de Boulogne-sur-mer, le plus grand port français de pêche industrielle, soutien la pêche industrielle depuis son arrivée au pouvoir. Pour le moment, François Hollande, plutôt en faveur d'un modèle durable, ne s'est pas immiscé dans cette voie en lui laissant carte blanche, c'est pourquoi la pétition lui est adressée. Nous avons un objectif de 250 000 signatures, ce qui serait une grande force pour pouvoir faire avancer le sujet.

Le 10 décembre c'est le vote en plénière au Parlement Européen et si le règlement est voté dans le bon sens, nous entrerons dans une phase de trilogue entre le conseil, le Parlement et la Commission Européenne.

Quels autres pays pratiquent le chalutage profond ?

Le Japon, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, l'Islande, la Norvège, la Russie et à moindre échelle l'Espagne et le Portugal.

Bloom c'est aussi d'autres sujets qui touchent les océans.

- En novembre 2012, Bloom publie une étude sur le squalane, une huile de foie de requin profond utilisé dans certaines crèmes cosmétiques de luxe pour ses vertus très hydratantes.
- En juin 2013, l'association publie une enquête très intéressante sur les 6 plus grandes enseignes de supermarchés français, dressant un classement de leurs méthodes autour de la commercialisation du poisson. Cette enquête révèle des pratiques de vente et d'approvisionnement très différentes d'une enseigne à l'autre. On découvre ainsi des politiques durables et de vrais engagements très peu médiatisées comme c'est le cas chez Casino, et du greenwashing chez Intermarché et Leclerc. Une alternative aux petits fascicules qui indiquent les espèces à consommer ou non, pas toujours facile à utiliser.

>> Je signe la pétition Bloom adressée à François Hollande pour sauvegarder les océans !

Crédit illustration : Pénélope Bagieu

Protection des fonds marins : mobilisons-nous !

Publié le 19 novembre 2013

0 vote

Green fatigue oblige, il est déjà difficile, aujourd'hui, d'attirer l'attention du public sur les atteintes faites à notre environnement (déforestation, espèces en voie de disparition, etc.). Alors que dire des fonds marins que l'homme détruit à une vitesse inédite mais dont on ne voit absolument rien ? Loin des yeux, loin du cœur ? Sans doute. Et cela rend ce qui se passe actuellement au fond de nos océans encore plus dramatique.

Crédit : Pénélope Bagieu

Il a fallu tout le talent de l'illustratrice Pénélope Bagieu pour nous exposer avec humour et pédagogie les méfaits du chalutage profond, cette technique de pêche qui ravage littéralement les fonds marins. Pour qui, pour quoi ? Pour pas grand-chose, au final, nous explique-t-elle sur son blog.
http://www.penelope-jolicoeur.com/2013/11/prends-cinq-minutes-et-signe-copain-.html

Allez voir de vous-même : la démonstration est un peu longue, mais complète. On sourit tout le long, on s'insurge par moments et finalement, on comprend mieux pourquoi on a tous intérêt à agir, en commençant par signer la pétition de l'association Bloom.
http://petition.bloomassociation.org/

Elyane

(Pour info, les serveurs de l'association sont un peu débordés par l'écho suscité par la note de Pénélope et son accueil auprès du public… Si vous n'arrivez pas à accéder tout de suite à la pétition, revenez un peu plus tard !).

Tweet 1 g+1 0 J'aime 2

1 commentaire | Dans **Coups de blues**

A PROPOS

La rédaction

La rédaction de Psychologies Magazine et de Psychologies.com vous livre ses coups de coeur, de gueule, de blues...

À LA UNE

Restez connectés avec Psychologies !

Sur Facebook,
sur Twitter,
et même sur Instagram !

LES COMMENTAIRES RÉCENTS

- super doubie sur Protection des fonds marins : mobilisons-nous !
- invité_la distraite -) sur Deux jours pour parler du traumatisme
- Philozen Grifonne sur Bouger pour mieux se concentrer ?
- invité_vivi sur À propos de la mise en vente de Psychologies par le groupe Lagardère
- Philozen Grifonne sur À propos de la mise en vente de Psychologies par le groupe Lagardère
- newage_perso sur L'invité mystère de novembre...
- carolla666 sur L'invité mystère de novembre...

Le Monde

19 novembre 2013

Blogs

19 novembre 2013

Téléphonophobie

Là, normalement, j'analyse la situation.
Je demande la date, je tente de localiser la ville.
Je pense à demander si c'est défrayé, s'il y a un hôtel, s'il se passera quelque chose en particulier ou si c'est juste de la dédicace.
J'analyse mon agenda, le travail à faire sur la période.
Dans le même temps, je prépare une petite phrase sympa.
Deux ou trois réparties dont j'ai le secret pour être agréable à mon interlocuteur.

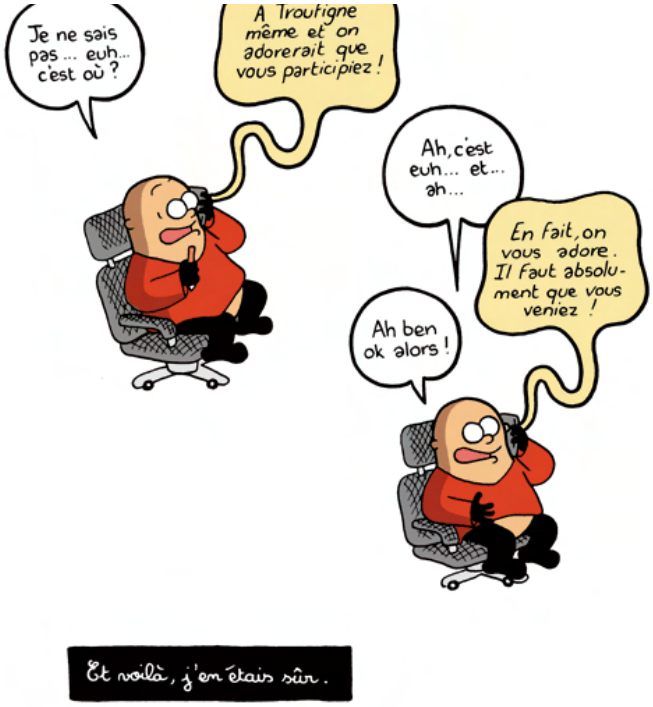

J'ai toujours eu horreur du téléphone. Non pas que je sois très mauvais car, par la force des choses, j'ai fait quelques progrès ces dernières années, mais j'y suis mal à l'aise.
Je fais partie des gens qui ont besoin de tourner leurs idées trois fois avant de les formuler, qui changent souvent d'avis à la deuxième et qui trouve toujours la bonne formule juste après avoir terminé de parler.

Pendant longtemps, j'évitais de téléphoner en me donnant pour excuse la peur de déranger mes contacts, de tomber "au mauvais moment". Je dois reconnaître que c'est surtout moi que cela gêne : même quand ce n'est pas moi qui appelle, je n'aime pas beaucoup.

Pourtant, je ne me sens pas spécialement timide. Je ne suis pas mal à l'aise en société. J'interviens sans problème en classe, devant une assemblée et même à la radio.
Il n'y a que le téléphone qui me pose problème. Une sorte de phobie limitée à un seul appareil que je ne m'explique pas, d'autant plus que ce mal mystérieux ne semble pas très répandu dans mon entourage.
Grâce aux répondeurs, je décroche de moins en moins. Je laisse, volontairement ou involontairement l'appareil en mode muet et parfois, je le reconnais, j'ai laissé tomber des projets qui m'étaient importants parce qu'il fallait rappeler et que ce n'est jamais le bon moment : je pourrais bien le faire "plus tard". Coup de chance, mon téléphone fixe déconne depuis quelques mois. J'en rachèterai un "quand j'aurai le temps".

Je n'aime pas le téléphone mais à l'inverse j'adore le mail, les systèmes de messagerie direct, tout ce qui passe par l'écrit et qui autorise une relecture. J'écris beaucoup et vite. Rédiger un mail m'est souvent plus rapide qu'une conversation téléphonique.
La plus belle invention de ces dernières années est donc pour moi le smartphone qui permet de rester connecté en permanence à sa messagerie électronique et de se passer, enfin, du téléphone.

Je peux donc faire mon coming out sans risque de m'isoler et enlever, enfin, mon numéro de la rubrique "contact" de ce blog.

Ne m'appelez plus, écrivez-moi 😀

Peut-on changer les choses avec un blog là où le pouvoirs politiques semblent impuissants ? Pénélope Bagieu ne se pose pas la question, elle met les pieds dans le plat et elle tente le coup en publiant une note de blog corrosive contre le chalutage profond. C'est ici, et cela mérite que vous lisiez sa note et que vous partagiez son article.

Partager le dessin :

GLAMOUR®

19 novembre 2013

VU & LU

L'illustration choc de Pénélope Bagieu contre la destruction des fonds marins

PAR MARIE-CAROLINE BOUGÈRE / 19.11.2013 À 04H47 /

J'aime 2 Tweet 5 g+1 0 5

buzz et récolte plus de 110 000 signatures en 24 heures.

#VuLu // @PenelopeB dénonce le chalutage en eaux profondes et appelle à signer la pétition lancée par @Bloom_FR

Tweeter 5

Le lundi 18 novembre 2013, la Bloom Association a lancé une pétition contre le chalutage profond, une pratique faisant des ravages en Europe depuis les années 90. Déjà interdite dans les eaux de l'Antarctique et dans certaines zones européennes, l'illustratrice Pénélope Bagieu a lancé un

appel sur son blog contre ce fléau pour les fonds marins.

A l'aide de ses dessins régressifs agrémentés de petites notes, la dessinatrice nous apprend pourquoi il serait nécessaire de signer la pétition pour l'arrêt du chalutage en eaux profondes. Un véritable coup de pouce à l'association, qui est passée de quelques 25 000 signataires à presque 110 000 en seulement 24 heures.

Capture d'écran Pénélope Bagieu.

Elle explique que cette pratique, qui serait 3000 fois plus destructrice que n'importe quelle activité humaine (oui, plus que l'extraction de gaz ou de pétrole !), permettrait de raser Paris en seulement un jour et demi ! Une démonstration qui a été retwittée plus de 3000 fois et "likée" presque 50 000 fois sur Facebook.

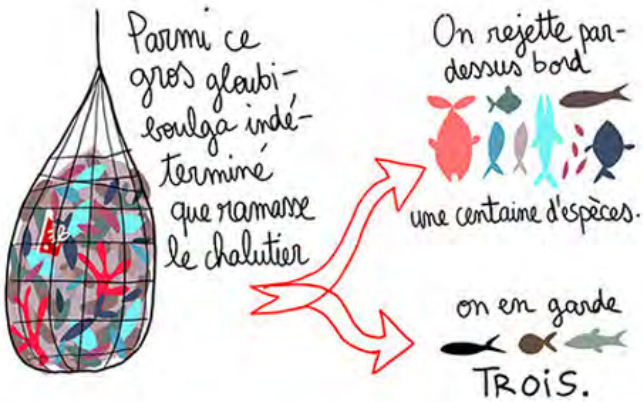

Capture d'écran Pénélope Bagieu.

On apprend également que le chalutage en eaux profondes engagerait 11 chalutiers, dont 9 Français. Une mauvaise nouvelle : ces pratiques qui détruiraient également la flore et la faune des grandes profondeurs seraient financées par les subventions publiques.

Cet argument choc pourrait encore faire gonfler le nombre de signataires de cette pétition ayant pour but d'interpeller François Hollande et les députés français juste avant le conseil européen qui aura lieu à la fin du mois de novembre 2013. Ce jour-là en effet, les pays membres de l'Union Européenne seront amenés à voter pour ou contre l'interdiction du chalutage en eaux profondes.

--> Retrouvez plus de news Glamour !

LE NOUVEL Observateur

20 novembre 2013

Planète

Pêche en eaux profondes : la BD qui rend le sujet sexy

Publié le 20-11-2013 à 17h35 | Obs Par Le Nouvel Observateur

Après des années de combat quasi-inaudible de la part des associations, la bloggeuse Pénélope Bagieu sensibilise des centaines de milliers d'internautes au scandale du chalutage industriel.

g+1 5

189 138 4 1 Réagir 1

Recevoir les alertes actualité
Votre adresse e-mail OK

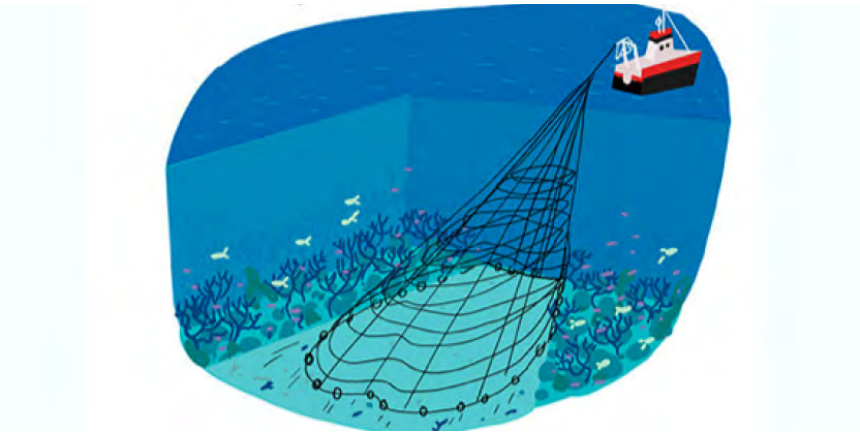

Le désastre de la pêche profonde (Capture d'écran)

"Un ange venue du ciel" : c'est ainsi que Claire Nouvian, fondatrice de Bloom, résume bien "l'effet Pénélope Bagieu". Sa petite association qui lutte pour la protection des fonds marins depuis 2004 vit selon elle "le plus grand moment de son histoire"… grâce à une BD et à la magie du buzz. Publiée sur le blog de Pénélope "Ma vie est tout à fait fascinante" mardi 19 novembre et intitulée "Prends cinq minutes, copain, et signe", elle expose simplement, avec beaucoup d'humour et force couleurs vives, un sujet complexe et obscur. Et nous tient jusqu'au bout !

SUR LE MÊME SUJET

» Pêche : des arêtes ministérielles

» Bataille de grands fonds au PS

» Pêche profonde : quand le PS retourne sa veste

Cette BD militante est parvenu a mobiliser plusieurs centaines de milliers d'internautes autour de la pétition Bloom pour faire interdire la pêche profonde. Mercredi 20 novembre, elle avait été partagée plus de 180.000 fois sur Facebook. Il faut dire que l'histoire qu'elle raconte a tout les ingrédients du scandale.

Elle dénonce à la fois :

1) Un désastre écologique

Le chalutage en eaux profondes est la pratique la plus destructrice de la faune et la flore marines :

2) Une aberration économique

Seules trois espèces de poisson, de médiocre qualité et chargées en mercure, sont pêchées. Le reste étant rejeté (mort) à la mer.

En outre, la pêche en eaux profondes coûte cher, et est une des méthodes de pêche qui crée le moins d'emploi. "C'est du loose-loose" résume l'énergique Claire Nouvian au "Nouvel Observateur". Alors comment ce non sens économique et écologique perdure t-il?

3) Une sombre affaire de lobbying

Pénélope Bagieu s'est fait le relai d'un travail d'investigation de longue haleine réalisé par l'association et sa fondatrice Claire Nouvian, qui est aussi journaliste et réalisatrice de documentaires animaliers.

La BD révèle une histoire de lobbying digne des plus grandes théories du complot : la pêche ne profite en réalité qu'à une poignée d'industriels français, le groupe Les Mousquetaires, qui possède les supermarché "Intermarché" mais aussi 6 des 9 bateaux français de chalutage profond.

La pétition résume : "Malgré les millions d'euros d'aides publiques qu'ils perçoivent, ces navires industriels sont tous déficitaires. Le chalutage profond est un gouffre à fonds publics ; il n'existerait pas sans le soutien de nos impôts".

Car le groupe des "Mousquetaires" profite des importantes subventions européennes de la pêche. Autrement dit, les Français financent le bénéfice d'Intermarché, et la destruction des fonds marins.

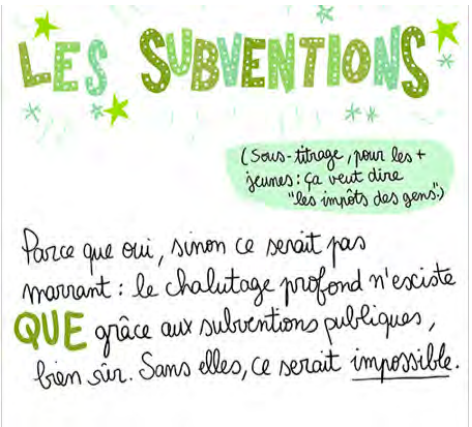

Frédéric Cuvillier mis en cause

Le tout, avec la complicité des politiques, assure Claire Nouvian, qui désigne nommément au "Nouvel Observateur" Frédéric Cuvillier. Car le ministre délégué des Transport maritime et de la pêche auprès du Ministère de l'écologie cumule les mandats de conseiller municipal de Boulogne-sur-mer et de maire de Lorient... Deux villes qui abritent les principaux ports industriels français et l'activité de chalutage profond d'Intermarché.

En juillet 2012, le ministre s'était opposé à l'interdiction du chalutage en eau, poussé par la commissaire européenne aux affaires maritimes et à la pêche, Maria Damanaki. Dans un communiqué publié mardi

LE FIGARO

20 novembre 2013

Quand une simple BD mobilise contre la pêche en eau profonde

SOCIÉTÉS | Publié le 20/11/2013 à 23:45

Capture d'écran du blog «Ma vie est tout à fait fascinante».

En deux jours, la bande dessinée de la blogueuse Pénélope Bagieu a été partagée plus

de 230.000 fois sur Facebook et recueilli près de 345.000 signatures pour une pétition contre la pêche en eau profonde.

Un bon dessin vaut mieux qu'un long discours. Lundi soir, la dessinatrice Pénélope Bagieu poste une de ses petites bandes dessinées qui font le succès de son blog «**Ma vie est tout à fait fascinante**». Sous le titre «**Prends cinq minutes et signe copain**», la blogueuse signe une planche illustrée qui détaille point par point le désastre écologique de la pêche en eaux profondes, l'hérésie économique qu'elle représente et la poignée d'industriels à qui elle profite, Intermaché en tête. L'écriture est ronde, les dessins sont légers et plein d'humour. «Mais ce n'est pas parce qu'il y a de jolies couleurs que le propos n'est pas alarmiste», souligne Pénélope Bagieu, auteur de la BD devenue virale. En deux jours, la publication est partagée plus de 230.000 fois sur Facebook. Mieux, **la pétition contre la pêche en eau profonde vers laquelle elle renvoie** recueille plus de 345.000 signatures, à un rythme de dix nouvelles par seconde!

Intermarché dans le collimateur

Un résultat inespéré pour l'**association Bloom**, à l'origine de cette pétition en ligne qui comptait jusqu'ici 30.000 signatures en cinq mois, pour un objectif de 400.000. Victime de son succès, le site a été indisponible pendant 12 heures lundi: son serveur n'a pas tenu la charge. «Je suis ravie que ça arrive, jubile Claire Nouvian, fondatrice de l'association. Jusqu'ici, nous étions bien suivis par les médias traditionnels, mais les Français ne se mobilisaient pas». Créée en 2004, Bloom a dénoncé sans relâche le désastre écologique de la pêche en eaux profondes, chiffres à l'appui repris par Pénélope Bagieu dans sa BD. Profitant de l'émulation, la fondatrice de l'association interpellait mardi l'Elysée à qui est destiné cette pétition:

Les opposants à la pêche en eaux profondes visent particulièrement l'industrie française qu'elle accuse de mener un lobbying intense pour empêcher toute restriction de cette pratique. Chaque année, Bloom publie un **classement des acteurs de la grande distribution française les plus respectueux des fonds marins** , où Intermarché arrive dernier. L'enseigne, qui possède six chalutiers profonds, soit la plus grande flotte de France, est accusée par l'association de pratiquer une méthode de pêche «décrite par les chercheurs comme la plus destructrice de l'histoire». Pressée de réagir, l'enseigne devrait s'exprimer mercredi à Lorient.

Capture d'écran du blog «Ma vie est tout à fait fascinante».

Actuellement, l'association a les yeux tournés vers le Parlement européen, qui s'apprête à voter une résolution pour encadrer la pêche en eaux profondes en Europe et dans l'Atlantique Nord-Est. Elle prévoit l'interdiction des méthodes les plus destructrices. Mais elle propose également l'adoption de techniques plus respectueuses de l'environnement comme la pêche à la palangre. Une méthode qui générerait six fois plus d'emplois que le chalutage de fond, quand l'industrie agite la menace de suppressions d'emplois en cas d'interdiction. «Le joker “emplois” est donc opportuniste et malhonnête, mais personne n'est dupe au niveau européen, explique Claire Nouvian. Nous espérons simplement que les Bretons ne se laisseront pas berner par cette construction d'une fausse menace sociale.»

Le Parisien

20 novembre 2013

Environnement : la pétition qui se partage par milliers sur Facebook

Aurélie Rossignol | Publié le 20.11.2013, 12h12 | Mise à jour : 14h22

C'est un coup de pouce dont rêvent nombre d'associations. Visiblement très inspirée par une conférence de la fondatrice de Bloom, collectif qui sensibilise aux dégâts de la pêche en eaux profondes, la blogueuse Pénélope Bagieu leur a fait un cadeau dont elle-même a dû sous-estimer l'impact. Sur son site «Ma vie est tout à fait fascinante», la jeune femme s'est amusée à créer une mini-bande dessinée qui, pas à pas, fait prendre conscience des dangers de cette pêche de masse.

SUR LE MÊME SUJET

- Haro sur la pêche profonde
- Colère en Bretagne contre l'UE qui veut interdire les chaluts en eau profonde

Cette manière de médiatiser avec humour une problématique méconnue rencontre depuis lundi un incroyable succès. Trois jours seulement après la publication, plus de 190 000 personnes ont déjà signifié leur «J'aime» sur le réseau social Facebook et plus de 240 000 personnes ont signé la pétition. A tel point que le serveur Internet de l'association a du mal à suivre et connaît de grosses difficultés techniques.

La petite BD, colorée et drôle, se déroule à la verticale. Plus on descend, plus on se demande où l'auteure veut nous amener. A la fin, tout s'emboîte: «La boucle est bouclée», écrit Pénélope Bagieu avant de dévoiler ses conclusions, approuvées par l'association. Dans peu de temps, l'Union européenne devrait statuer sur l'interdiction du chalutage profond, qui racle le fond des océans avec d'immenses filets pour finalement rejeter la plupart de la récolte. «Pour trois poissons pêchés commercialisables, plus d'une centaine d'espèces remontées à la surface sont sacrifiées, rejetées mortes en mer», expliquait en septembre la présidente de Bloom, Claire Nouvian, au «Parisien - Aujourd'hui en France».

Selon la blogueuse, les associations n'auront que plus de poids pour convaincre l'Europe face aux lobbies et aux industriels si l'opinion publique se mobilise. Au passage, Pénélope Bagieu dénonce la passivité de la France et accuse le groupe Intermarché de se remplir les poches de subventions liées à cette pêche.

Les marins en colère

A la fin de la captivante petite histoire intitulée «Prends cinq minutes et signe, copain», l'auteure fait évidemment un lien vers la pétition qui a pour objectif affiché au moins 300 000 signatures. Un peu moins de 50 000 restent à trouver.

Côté marins, en revanche, ce combat ne fait pas l'unanimité. En 2012, la colère grondait déjà en Bretagne après la proposition de règlement européen d'interdire le chalutage en eaux profondes: «Le problème est éminemment douloureux sur l'emploi», s'inquiétait à l'époque Jean-Pierre Le Visage, chargé d'exploitation à la Scapêche (Intermarché/Les Mousquetaires), premier armement concerné dans cette région. A la Scapêche, basée à Lorient, six chalutiers sur huit vont sur les grands fonds, les deux autres sur la lotte. Selon Bloom, le chalutage profond représente seulement 0,2 à 0,5% des emplois de marins français. Selon Intermarché, ce sont plus de 600 emplois directs et indirects rien qu'en Bretagne qui sont concernés.

17 juillet 2012 Frédéric Cuvillier, avait précisé avoir rencontré la commissaire afin "d'insister une nouvelle fois sur l'importance de la pêche profonde pour l'économie de plusieurs ports et armements français".

Le sujet de l'emploi est sensible, notamment en Bretagne, et est un puissant levier politique. Mais le chalutage en eaux profondes est-il pourvoyeur d'emplois ? Pas franchement :

La cause des fonds marins fait (enfin) buzzer

Morale de cette histoire : une image vaut mieux que les mille mots, les années de tractage, les publications et de campagnes de sensibilisation de Bloom, ou que les révélations des médias.

Car cette sombre affaire de tactiques politiques est connue depuis longtemps. Le "Nouvel Observateur" avait déterré en juillet dernier le rapport de la cour des comptes de 2010, rendu secret parce qu'il pointait clairement du doigt les politiques de subvention du secteur de la pêche. Claire Nouvian, qui a elle-même publié un livre en 2006 sur la nocivité du chalutage en eaux profondes, parle, elle, de "300 chercheurs mobilisés, dont des académiciens des sciences" et de "70 publications qui dénoncent le chalutage profond". Le lobbying des industriels de la pêche est connu a été dénoncé sur le "Plus" du Nouvel Observateur par Claire Nouvian elle-même, en juillet 2013.

La pétition lancée par Bloom pour interpeller François Hollande n'avait alors recueillie que 26.000 signatures, à 20 jours du vote en plénière de la Commission européenne sur l'interdiction du chalutage profond... Aujourd'hui, "on hallucine, on a dix signatures par seconde!", Claire Nouvian exulte. "Le sort des océans profonds se 'viralise' enfin" indique le communiqué de presse de l'association. La pétition flirte avec les 300.000 signatures. Le succès est tel que le serveur qui l'hébergeait a sauté mardi. Un problème réglé en un tweet de Pénélope Bagieu à OVH.

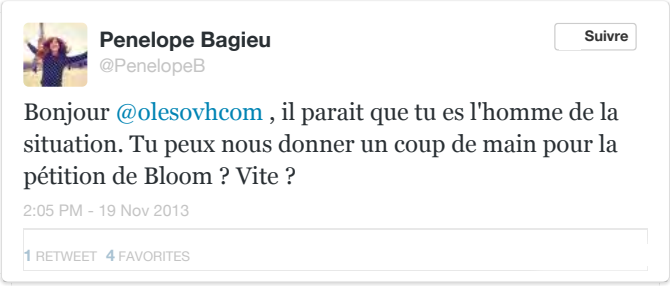

La blogueuse avait entendu le message de l'association Bloom et épousé leur cause au printemps, lors d'une conférence Tedx de Claire Nouvian. Pénélope, qui se désigne humblement comme un "mégaphone" commente : "J'étais persuadée que quiconque entendait le message signait la pétition dans la foulée. Tout ce qui lui manquait, c'était la diffusion, c'était Internet".

Traduite en anglais, la BD, "plus digeste que 40 pages de chiffres" souligne Pénélope Bagieu, va servir d'outil didactique à Bloom auprès des parlementaires européens. Quant à vous, vous voyez ce qu'il vous reste à faire :

Alice Maruani - Le Nouvel Observateur

Une pêche à fonds perdus ?

Outre ce joli coup médiatique, il faut dire que les critiques des spécialistes contre le chalutage profond sont récurrentes. Pour Sophie Arnaud-Haond, chargée de recherche à l'Ifremer et chef de mission campagne coraux, l'impact de cette technique est considérable sur les fonds marins : "Nous avons observé des traces de 15 mètres de large laissées par les chaluts. Il est factuel de dire qu'ils créent de véritables autoroutes dans le récif", constate-t-elle.

Une étude britannique publiée ce mardi par l'institut de recherche New Economics Foundation dresse un constat sévère sur le volet économique de cette pêche : "Le chalutage en eau profonde nuit gravement à l'environnement sans pour autant avoir des retombés économiques positives." Avant d'ajouter que "chaque tonne de poissons capturés par cette technique représente un coût situé entre 388 et 494 euros pour la société."

Dangereuse pour l'environnement, cette pratique ne serait donc même pas rentable, et ce sont les contribuables qui y sont de leur poche, à travers les subventions versées au secteur. En France, les trois entreprises concernées - Scapêche, Euronor et Dhellemmes - auraient touché environ 15 millions d'euros depuis 2004 pour 11 millions d'euros de pertes, selon des estimations publiées dans un article de la revue *Nature*. Les chalutiers qui en bénéficient sont basés dans les ports de Boulogne-sur-Mer, Concarneau, Le Guilvinec et Lorient. À l'instar de l'Irlande, de l'Espagne et du Royaume-Uni, la France a longtemps oeuvré pour éviter la perte des emplois liés à cette activité, même si elle ne représente que 1 % de la pêche du continent.

L'Europe un peu plus sévère avec les chalutiers

Les choses sont cependant sur le point de changer, quoiqu'à la marge. La commission pêche de l'UE a adopté un projet de règlement afin d'encadrer cette pratique. Pour Alain Cadec, vice-président UMP, le texte est bien équilibré entre la "préservation des écosystèmes" et "l'exploitation des ressources halieutiques" : "Nous proposons de sanctuariser les zones les plus vulnérables et de poursuivre l'activité dans les zones déjà impactées par cette pêche", résume-t-il. Le projet a été adopté par tous les partis, sauf Europe-Écologie.

Pour les défenseurs de l'environnement, cette mesure n'est pas suffisante. Car si les coraux peuvent se reconstituer au bout de quelques décennies sur une zone endommagée, cela n'est plus possible en cas de pêches - et donc de dommages - répétées. Quant aux techniques pour limiter la destruction engendrée par les filets (bourrelet allégé ou décollé, panneaux effleurant le fond), elles n'existent pour l'instant que sur le papier.

Pendant les quatre prochaines années, des observateurs seront placés à bord des bateaux pour surveiller l'application de la nouvelle réglementation. "À l'issue de cette période, il sera temps de faire le bilan pour voir s'il faut aller plus loin", prévoit Alain Cadec. Aller plus loin, c'était la position de la Commission européenne, en juin 2012, quand elle a proposé aux députés d'interdire la pêche en eaux profondes. Le texte voté en commission, qui sera présenté le 10 décembre en séance plénière, est donc largement édulcoré par rapport à la volonté de l'exécutif européen. Si le filet se resserre autour des chalutiers, les élus de Strasbourg ont donc veillé à ce que les mailles restent assez larges pour ne pas se les mettre à dos.

Le Monde

20 novembre 2013

Blogs

LES DÉBATS 2013 DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Recommend 4 Tweet 7 g+1 1 Share

20 novembre 2013

Vu sur le web #7: un chalutage profond pas joli-joli, des bonnets verts ouverts et un train de militants pour Varsovie

Photo: br1dotcom sur Flickr

Semaine mouvementée sur le web avec de nombreuses actualités liées aux deux sujets qui nous intéressent dans le cadre des débats du développement durable. Entre une talentueuse blogueuse BD s'empare d'un sujet qui lui tient à coeur et les négociations sur le climat de Varsovie, on croise des bonnets verts tout en se posant la question de la fertilité des sols... Vaste programme !

L'alimentation sera-t-elle verte au 21è siècle ?

Deux informations ont fait le tour du web et des réseaux sociaux la semaine passée. La première est liée à une Bande Dessinée de la blogueuse Pénélope Bagieu intitulée "prends cinq minutes et signe copain". Signer pour quoi ? Pour dénoncer le chalutage profond, une cause portée par l'association Bloom qui dénonce une une pratique de pêche reconnue pour être la plus destructrice de l'histoire: "*d'immenses filets lestés raclent les fonds marins jusqu'à 1800 mètres de profondeur et dévastent des écosystèmes multimillénaires et des espèces vulnérables, dont certaines sont menacées d'extinction*" explique l'association.

Sur les 400 000 signatures visées par l'association avant d'aller voir le président Hollande, la diffusion virale de

Extrait de la BD de Pénélope Bagieu

la BD (réalisée spontanément par la blogueuse) a généré depuis lundi 18 novembre plus de 200000 signatures, plus de 178000 "likes" sur le réseau social Facebook et plus de 5100 tweets. La BD existe même en anglais, de quoi la promouvoir largement hors de nos frontières et par delà les océans, bien sûr.

Autre information qui a été reprise: la création du supermarché collaboratif La Louve "pour rendre les bonnes choses accessibles à tous". Nous en avions parlé ici, et le blog Même pas Mal revient sur la démarche de ses instigateurs. Ceux-si expliquent notamment que le monde du bio se mélange plus, aux Etats-Unis, avec le monde gourmet et gourmand - ce qui permet d'allier préservation des ressources planétaires avec conservation des traditions culinaires. La Louve, en tout cas, entend proposer à bas coût de bons produits sélectionnés par ses adhérents. Pour cela, ils devront donner chacun près de trois heures par mois pour assurer l'ouverture et le fonctionnement du supermarché.

© Federico Del Bene, Wikimedia Commons, DP

En attendant, à la campagne les étendues de prairies permanentes s'amenuisent encore comme peau de chagrin raconte Actu Environnement, pendant que Futura Science **alerte sur la dégradation des sols**: pollués, ils s'abîment et perdent de leur fertilité. "*D'après une perspective publiée dans le numéro de novembre de Science, environ 1 % des terres sont dégradées chaque année. Pour les auteurs, Mary et Bob Scholes, la productivité de nombreuses terres dans le monde a drastiquement diminué. La situation est particulièrement préoccupante en Afrique, continent sur lequel il faudra accroître les cultures dans l'avenir. Mais l'érosion a réduit les rendements de 8 % et l'épuisement nutritif des sols est courant. Conséquence : la désertification conduit des populations à se déplacer, avec des villages qui se vident de leurs habitants…"* apprend-on. De quoi garder les pieds sur terre avec la réalité de ce que vivent certains à l'autre bout du monde...

La transition écologique peut-elle être démocratique ?

C'est du côté de Varsovie qu'il faut se tourner ces jours-ci avec les négociations sur le climat de la COP19. La journaliste de Libération Laure Noualhat raconte de l'intérieur la façon dont les ONG se sont organisées pour aborder le sommet. Un des militants du Corporate Europe Observatory qu'elle y a rencontré raconte: *"La COP19 sera le cas le plus extrême de mainmise par le secteur privé sur la COP que nous n'ayons jamais vu. Le gouvernement polonais a accordé le statut de partenaire à onze entreprises privées, y compris celles qui accumulent quelques-uns des antécédents les plus préjudiciables pour le climat, tels qu'Arcelor Mittal, le plus grand bénéficiaire du marché carbone européen, ou le constructeur automobile BMW, qui bloque les tentatives de l'UE pour réduire les émissions des voitures depuis des décennies."*

Les manifestants à Varsovie samedi 16 novembre 2013 - (Photo Janek Skarzynski. AFP)

Mais alors que les émissions de CO2 atteignent maintenant un niveau record (40 milliards de tonnes, une croissance de 2,1 % par rapport à

2012), l**e secrétaire de l'ONU Ban Ki-moon s'inquiète de la faiblesse des actions de la communauté internationale pour contrer le réchauffement climatique**. Laurence Caramel, envoyée sur place pour Le Monde, explique à quel point "*le combat est une nouvelle fois celui du Nord contre le Sud, des riches contre les pauvres".*

En France en tout cas, après les bonnets rouges qui rejettent l'écotaxe les bonnets verts manifestent quant à eux pour contester la hausse de la TVA sur les transports en commun. Carfree a interrogé Willy Colin, leur porte parole, pour qui "*Rien ne justifie une telle violence [des bonnets rouges - NDRL]. Les « Bonnets verts » sont dans le pacte républicain : le dialogue, rien que le dialogue*". Ce qui le pousse à agir ainsi ? Une certaine idée de la "fiscalité juste", entendue comme "*une fiscalité qui protège les plus fragiles, les moins aisés"* explique-t-il avant d'ajouter *"C'est le cas de millions d'usagers qui empruntent chaque jour les réseaux de transport en commun. Pourquoi ces usagers qui utilisent des moyens de transport dits « propres » seraient pénalisés avec un taux de TVA aussi important ?*" A qui le bonnet d'âne ?

Politis.fr

20 novembre 2013

RÉSISTANCES
Par Camille Selosse - Suivre sur twitter -

Le succès fou d'une pétition sur la pêche

En 48 heures, une pétition contre la pêche en eaux profondes est passée de 26 000 à plus de 250 000 signatures. La raison ? Un post sur le blog d'une dessinatrice, Pénélope Bagieu.

Petit retour en arrière. Au mois de mars dernier, la jeune femme assiste à une conférence TEDxParis [1], où Claire Nouvian, directrice de Bloom, présente l'action de cette association contre la pêche en eaux profondes.
Pénélope Bagieu décide alors de s'investir :

> *« Je voulais faire quelque chose à mon échelle, à part un chèque. Je lui ai alors proposé de mettre en images son discours, de le rendre un peu plus digeste, et compréhensible en 3 minutes. Internet nous offre la chance de pouvoir interpeller facilement l'opinion publique. »*

Elle utilise alors la BD comme *« cheval de Troie, c'est-à-dire qu'on lit, on comprend, sans même s'en rendre compte »*.
Elle revient notamment sur la biodiversité exceptionnelle et méconnue des fonds sous-marins et explique les conséquences dévastatrices de la pêche en eaux profondes, qui détruit tout sur son passage.

Elle dénonce aussi le fait que cette technique est subventionnée et désigne Intermarché, qui possède 6 des 9 bateaux français autorisés à pratiquer ce type de pêche. Claire Nouvian résume ainsi le travail de la dessinatrice :

> *« Elle a réussi à aborder un sujet très sérieux, à inclure des chiffres précis tout en aboutissant à un travail drôle. En quelques minutes, vous avez compris toute la toxicité de ce modèle économique de façon simple et amusante. »*

Pour finir, Pénélope renvoie vers la page de la pétition

[http://petition.bloomassociation.org/]. Or, son compte twitter affiche plus de 114 000 abonnés. *« Elle nous a alors prévenus que d'ici à la fin de semaine, nous devrions atteindre les 100 000 signatures. Pour nous, 20 000 de plus, ça aurait déjà été une petite victoire. »*

« Le gouvernement ne peut ignorer une telle mobilisation »

Les deux femmes sont loin du compte. La page de la BD [http://www.penelope-jolicoeur.com/2013/11/prends-cinq-minutes-et-signe-copain-.html] est « likée » 192 000 fois en 48 heures, retweetée 5 000 fois, partagées sur Facebook à tout-va… L'affluence sur le site de Bloom pour signer la pétition [http://petition.bloomassociation.org/] est telle que les serveurs de l'association lâchent.

> *« On était déprimés. Imaginez, on bosse sur ce sujet depuis dix ans, ça fait dix ans qu'on souhaite une telle audience et, tout d'un coup, ça nous arrive. Toutes les campagnes rêvent de devenir virales. Là, ça devient le cas, et la technique nous lâche… »*

Finalement, les serveurs finissent par repartir, et la pétition continue d'engranger des signatures. Forte de ces nouveaux soutiens, l'association interpelle les responsables politiques : François Hollande, Frédéric Cuvillier, ministre en charge des questions de pêche, ou encore Alain Cadec, député européen et vice-président de la commission en charge de la pêche.

Elle n'a jusqu'à présent reçu aucune réponse.

> *« Désormais, avec une telle mobilisation, le gouvernement doit entendre la volonté des Français qui refusent ce modèle court-termiste, destructeur, qui vit grâce à leurs impôts et s'appuie sur le rouleau compresseur de lobbies industriels. En attendant, c'est la pêche artisanale qui souffre. Ils ne peuvent pas ignorer une telle mobilisation. »*

L'objectif, c'est le vote qui doit avoir lieu au Parlement européen le 10 décembre sur l'interdiction de la pêche en eaux profondes. Or la France se montre très réticente. Peut-être que le succès de la pétition amènera une inflexion des dirigeants français. Mercredi après-midi, en dix minutes seulement, 2 000 signatures ont été recueillies. Pénélope Bagieu, elle, se définit comme *« un simple porte-voix »*. Un porte-voix non négligeable. Et l'expression « blogueuse influente » prit tout son sens.

>> Découvrir le blog de Pénélope Bagieu [http://www.penelope-jolicoeur.com/]

PARIS DÉPÊCHES
L'actu du Grand Paris

20 novembre 2013

FRANCE | SOCIÉTÉ

Environnement : succès d'une pétition pour protéger les fonds marins

PUBLIÉ LE 20/11/2013 PAR

Bloom

Depuis lundi, une pétition « Halte à la destruction des fonds marins », mise en ligne par l'association Bloom, connaît un incroyable succès, notamment grâce à la bande dessinée d'une bloggeuse.

La pétition est en train de faire le tour de la Toile. Depuis lundi, l'association Bloom, qui a mis en ligne la pétition, a récolté plus de 10 000 « J'aime » sur Facebook. La pétition, elle, atteint ce soir les 300 000 signatures. Un succès retentissant rendu possible grâce à une célèbre bloggeuse, Pénélope Bagieu, suivie par plus de 110 000 internautes sur Twitter.

Sur son site « Ma vie est tout à fait fascinante », cette star du Net a eu la bonne idée de réaliser une bande dessinée pédagogique et très drôle pour mettre en avant un sujet pourtant très sérieux : la lutte contre la destruction des fonds marins. La BD explique avec humour le processus de destruction des océans par le chalutage profond et les enjeux de la préservation des fonds marins.

Appel au président de la République

L'association Bloom, fondée par Claire Nouvian, ne pouvait rêver d'un meilleur coup de pouce, elle qui lutte depuis 2004 pour la conservation marine. L'association rappelle que « *la Commission européenne a proposé l'interdiction du chalutage profond, une méthode de pêche décrite par les chercheurs comme ' la plus destructrice de l'histoire '* ». L'objectif de la pétition est donc d'exhorter le président de la République François Hollande à soutenir la proposition européenne.

Bloom met en avant l'aspect déficitaire de cette pratique, subventionnée par l'Etat, et le lobbying de la pêche industrielle. Le principe du chalutage en eaux profondes est simple : des filets lestés par des navires raclent les fonds marins, emportant avec eux toutes espèces animales ou végétales vivant dans leur espace naturel et dont certaines sont millénaires. Une fois remontées à la surface, elles sont triées puis la plupart sont rejetées mortes dans l'océan. Selon l'association, « *pour 3 poissons péchés, plus de 100 espèces [sont] sacrifiées.* »

Recommend 0 Tweeter 0 g+1 0

BD de Pénélope Bagieu contre la pêche profonde : il faut signer la pétition, mais...

Publié le 21-11-2013 à 17h03 - Modifié à 19h25
5 réactions | 25031 lu

Temps de lecture : 4 minutes

Par **Antonia Leroy**
Chercheuse

LE PLUS. Vous n'avez pas pu passer à côté du billet de Pénélope Bagieu dans lequel, à travers une BD, elle appelait à signer la pétition de Bloom contre le chalutage profond. si Antonia Leroy, chercheuse spécialiste de la pêche, soutient aussi la pétition, elle tient cependant à alerter sur des pratiques que certaines études jugent encore plus dangereuses.

Édité par **Henri Rouillier**

PARTAGER RÉAGIR RECEVOIR LES ALERTES

147 12 3 0 5 OK

La pétition de Bloom réclame l'interdiction du chalutage profond (GOYHENEX/SIPA).

La pétition pour la protection des océans profonds promue par la sympathique BD de Pénélope Bagieu a explosé les compteurs. Elle recueille désormais plus de 316.000 signatures.

Le chalutage, c'est plus de la moitié des captures mondiales

Lancée par Bloom, association qui œuvre pour la conservation marine à travers une démarche de sensibilisation et de médiation scientifique des problématiques environnementales, elle notifiait hier avec déception que :

> "Le serveur a sauté face au nombre très important de connexions, nous tâchons de restaurer tout cela au plus vite. Attendez quelques heures avant de promouvoir la pétition, c'est HORRIBLE d'avoir attendu 10 ans pour que les gens s'emparent enfin du sujet et que la technique nous fasse défaut ! Mais nous y travaillons d'arrache-pied !"

Bloom souhaite éliminer le chalutage profond considérant cette méthode de pêche comme destructrice

des océans profonds. L'association dénonce également les subventions destinées à cette activité. Le sujet est pourtant plus vaste et plus nuancé que ne le décrit cette amusante bande dessinée.

Le chalutage a été fortement développé au 20ème siècle, avec le soutien des États et autres institutions (Union européenne, Institut de recherche, etc.) devenant la technique de pêche la plus utilisée dans le monde, comptant pour plus de la moitié des captures mondiales. Un chalutier est un bateau de pêche qui doit son nom au filet qu'il utilise : le chalut. Ici c'est la pêche profonde au chalut de fond qui est condamnée.

Un problème d'outils et de nature des fonds

Le chalutage profond sur fonds durs ou semi durs (c'est-à-dire les coraux, fonds rocheux, etc.) est en effet nocif pour l'écosystème. Le chalutage sur fonds meubles l'est beaucoup moins. Les fonds meubles sont des fonds marins sableux ou vaseux dont le raclage du chalut n'aura pas le même effet puisqu'il va juste soulever les sédiments qui vont se redéposer sur les fonds par la suite.

Ce qui est critiquable dans la pêche profonde, c'est donc l'utilisation du chalut sur fonds durs ou semi-durs, mais pas la pêche profonde en elle-même si elle est pratiquée par des engins ciblés (palangre de fonds, nasses, etc..) ou en chalutage sur des fonds meubles.

Certains stocks sont en danger car ils ont un cycle biologique de reproduction long comme l'Empereur, le Beryx ou le Grenadier de roche (qui comme son nom l'indique se trouve dans les roches et donc sur des fonds durs). D'autres espèces vivant dans les océans profonds sur des zones spécifiques ne sont cependant pas surexploitées comme le mentionne le Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM[1]) et contrairement à ce qui est décrit par la BD.

Des conséquences sur les emplois

Il faut également faire attention aux critiques concernant les subventions européennes. En effet tous les pays du monde, y compris les pays en développement, financent leur pêche pour qu'elle reste compétitive. En général l'aide principale est l'aide au carburant. Des bonnes et mauvaises subventions ont déjà été analysées et décrites par d'autres ONG et scientifiques. Comme le signale la BD, l'interdiction va concerner 0,2 à 0,5 % des emplois et ce n'est pas rien ! Ce sont en effet 500 emplois directs en France qui sont menacés sachant qu'un emploi en mer créer en moyenne 3 emplois à terre (des emplois indirects donc).

Avec l'interdiction du chalutage profond, les pêcheurs risquent d'être la variable d'ajustement de cette politique publique. Les subventions ont parfois du sens quand il s'agit de pérenniser une filière. La France dispose du deuxième territoire maritime mondial en conséquent le secteur de la pêche est une force pour notre pays. Quant aux chaluts, avec quelques aides, ils pourraient notamment changer leurs équipements afin de se tourner vers d'autres pratiques plus durables.

La pêche illégale, le vrai problème

Enfin, si nous remettons cette problématique dans un contexte global d'épuisement des ressources marines, les critiques portent ici sur six bateaux de la Scapêche, armement français appartenant au groupe Intermarché. Des pratiques plus douloureuses pour les ressources marines et beaucoup plus importantes en volume perdurent sur la planète.

Aujourd'hui d'autres pratiques font beaucoup plus de ravages au niveau des écosystèmes comme la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (avec plusieurs milliers de palangriers asiatiques), la pêche avec des engins prohibés au niveau mondial (filets maillants dérivants utilisés par les Iraniens) et la pêche traditionnelle à la moustiquaire dans les mangroves ou les estuaires (Madagascar, Guinée Bissau, Sénégal, etc.).

Il est vrai que la Scapêche est une cible médiatique appropriée (qui prendra en compte ces accusations par souci pour son image) et surtout une cible plus accessible pour les ONG qui ont aussi des contraintes humaines pour dénoncer ces abus. L'action de Bloom a le mérite de mettre le débat de la surpêche en avant et de sensibiliser le public à ces problématiques.

L'UE doit encourager la reconversion des bateaux de la Scapêche

Avec cette pétition, l'opinion publique peut en effet faire changer la balance c'est ce qu'espère l'ONG Bloom.

En conséquent, oui pour signer la pétition, si on y propose un plan de reconversion des navires de pêche de la Scapêche. Il est ici important de rappeler que c'est l'Union européenne, il y a quinze ans qui avait incité les armements européens à pratiquer la pêche des espèces profondes en leur allouant des quotas. Il ne serait que juste qu'elle prenne en charge le coût du réarmement de ces navires pour d'autres spéculations halieutiques ou d'autres méthodes de pêche.

Les techniques de chalutage sont complexes et cet article est un peut être un peu court pour comprendre tous les enjeux et les impacts écologiques de cet engin de pêche qu'il soit "profond", "en bœuf" ou "pélagique". De plus les stocks de poisson sont variables et diffèrent selon les zones de pêche même s'ils communiquent également entre eux. Il faudrait ainsi des sous-quotas... Bref c'est un vrai casse-tête

20 novembre 2013

Comment rendre la problématique du chalutage profond captivante: voici la réponse

20 Novembre 2013 18h24
Imprimer

En anglais, on appelle ça du storytelling ou l'art de raconter une histoire captivante appliqué à des informations qui sous la forme d'un texte simple n'aurait sans doute pas attiré le public. Sur internet, ils sont des milliers à se creuser pour trouver des nouvelles formes de narration qui utilisent le son, les photos, les vidéos, des animations, etc. Pénélope Bagieu, elle, racontait ses vacances à l'aide de petits dessins et de textes joliment mis en page qui se déroulent de haut en bas. Le 18 novembre dernier, elle a raconté les abus du chalutage profond (la pêche dans les grands fonds marins), particulièrement dévastateur pour la faune marine et, semble-t-il peu rentable, à l'aide de données qui lui ont été fournies par l'association écologiste Bloom.

Commençant par rappeler l'importance des océans et leur richesse, la bloggeuse-dessinatrice décrit les ravages causés par le chalutage profond qui ramasse sans distinction tout ce qui vit sur le fond marin, y compris des coraux millénaires, pour ne récupérer que trois espèces de poissons qui finiront sous la forme de plats préparés à base de poisson. Le distributeur Intermarché qui détient la majeure partie de la flotte pratiquant ce type de pêche.

> VOIR L'HISTOIRE DU CHALUTAGE PROFOND DESSINEE/RACONTEE PAR PENELOPE

Stop ou encore: le Parlement européen va en discuter

L'opportunité d'arrêter ou, en tout cas, de réguler d'avantage le chalutage profond, sera débattu prochainement au Parlement européen. Celui-ci nuirait *"gravement à l'environnement sans pour autant avoir des retombées économiques positives"* notamment en termes d'emplois, estime une étude publiée ce mardi 19 novembre par un institut de recherche britannique. *"Chaque tonne de poissons capturés par cette technique représente un coût situé entre 388 et 494 euros pour la société"* si on compare les revenus générés par ce type de pêche aux subventions versées et à son coût pour l'environnement (consommation de carburant, rejet de poissons), selon ce document.

La surexploitation appartient-elle au passé ?

Mais selon le quotidien Ouest France qui a mis autour de la table pêcheurs et écologistes, la situation n'est plus aussi sombre qu'auparavant (lire l'article). Philippe Ladame, le porte-parole des Verts, y reconnaît que *"si l'on s'en tient aux données d'Ifremer* (L'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer) *de ces six dernières années, on peut dire que oui, la pêche profonde est durable". "Oui, nous étions en surexploitation. Mais depuis, la flottille des navires hauturiers a diminué de moitié. Sont intervenues les mesures européennes, complètement* *collaboration avec les scientifiques. Nous sommes* *erts. La difficulté est qu'on se heurte à la malhonnêteté* *r qui tous les coups sont permis"*, se défend le directeur de nd.

mier de vos amis. Tweeter 1

Pour rendre votre visite plus agréable RTL.be utilise des cookies
En consultant notre site, vous acceptez nos cookies strictement nécessaires à la navigation.
Vous pouvez modifier les paramètres des cookies à tout moment. En savoir plus.
Ne plus afficher ce message

MEDIAPART
MER.16 AVRIL 2014 – ÉDITION DU MATIN

21 novembre 2013

L'ordi, c'est bien, la rue, aussi!

écocide

Intermarché et la destruction des fonds marins

21 NOVEMBRE 2013 | PAR MALTO CORTESE

URGENCE OCEANS PROFONDS

2013 est une année cruciale pour la protection des océans profonds : la Commission européenne a proposé l'interdiction du chalutage profond, une méthode de pêche décrite par les chercheurs comme « la plus destructrice de l'histoire » : d'immenses filets lestés raclent les fonds marins jusqu'à 1800 mètres de profondeur et dévastent des écosystèmes multimillénaires et des espèces vulnérables, dont certaines sont menacées d'extinction.

En France, moins de dix navires sont impliqués dans la pêche profonde au chalut de fond. Six d'entre eux appartiennent à la flotte d'Intermarché. **Malgré les millions d'euros d'aides publiques qu'ils perçoivent, ces navires industriels sont tous déficitaires. Le chalutage profond est un gouffre à fonds publics ; il n'existerait pas sans le soutien de nos impôts.**

Les lobbies de la pêche industrielle font pression sur les Etats membres de l'Union européenne et les députés du Parlement européen pour éviter l'interdiction de cette méthode de pêche dont le modèle économique sous-performant et dépendant des aides publiques appartient au passé. **Les lobbies s'appuient notamment sur la France pour faire avorter le règlement européen.**

La mobilisation citoyenne peut contrecarrer le pouvoir des lobbies : **aidez-nous à éliminer cette méthode de pêche destructrice et à faire en sorte que nos élus et diplomates retrouvent la dignité de leur fonction en recevant des directives claires et ambitieuses de la part du Président de la République.**

Signez pour mettre fin à ce non-sens économique et écologique.

Prends cinq minutes, et signe, copain.

http://petition.bloomassociation.org/

Au Président de la République française, M. François Hollande

« Nous, citoyens de France et du monde, vous exhortons à soutenir la proposition européenne d'interdire le chalutage en eaux profondes, qui est reconnu comme l'une des méthodes de pêche les plus destructrices de l'histoire. Cette activité résiduelle, déficitaire et subventionnée ne concerne que neuf navires en France mais son impact environnemental est disproportionné : d'immenses filets lestés ratissent les milieux océaniques les plus vulnérables et capturent plus de 100 espèces, ensuite rejetées, dont certaines menacées d'extinction. Ces pêches industrielles dévastent le patrimoine naturel de l'humanité en rasant des coraux multimillénaires, détenteurs du record de longévité animale sur terre.
M. Hollande, honorez la promesse « d'excellence environnementale » que vous avez faite aux Français et mettez fin à cette déforestation des océans profonds qui déshonore la France. Soutenez sans équivoque la proposition d'interdiction du chalutage en eaux profondes. »

Le Point

21 novembre 2013

Le Point.fr - Publié le 21/11/2013 à 09:05 - Modifié le 21/11/2013 à 11:16

Le filet européen se resserre autour de la pêche en eaux profondes

L'Europe s'apprête à limiter cette pratique controversée, sans toutefois l'interdire comme le souhaitent les associations de défense de l'environnement.

Cette pratique peut, en cas de pêches répétées, détruire définitivement les récifs coralliens. © JEAN-SEBASTIEN EVRARD / AFP

Par **JASON WIELS**

Loin de nos côtes, à des centaines de mètres sous les mers, la question des bateaux qui pêchent en eaux profondes et dont les filets raclent parfois le fond des océans n'a jamais fait trop de vagues auprès du grand public. Il a pourtant suffi du talent de la dessinatrice Pénélope Bagieu pour qu'une pétition contre la "destruction des fonds marins" trouve un écho exceptionnel en seulement deux jours. Sa bande dessinée (voir extrait ci-dessous) a été partagée 200 000 fois sur Facebook, et la pétition dépassait mercredi les 300 000 signataires.

C'est parce que la jeune femme a entendu la fondatrice de l'association militante Bloom, Claire Nouvian, expliquer les dégâts potentiellement causés par ce type de pêche qu'elle a décidé de prendre parti. Alors que l'Union européenne s'apprête à légiférer sur cette pratique, ses quelques coups de crayon viennent de faire beaucoup pour la cause écologiste.

Une pêche à fonds perdus ?

Outre ce joli coup médiatique, il faut dire que les critiques des spécialistes contre le chalutage profond sont récurrentes. Pour Sophie Arnaud-Haond, chargée de recherche à l'Ifremer et chef de mission

campagne coraux, l'impact de cette technique est considérable sur les fonds marins : "Nous avons observé des traces de 15 mètres de large laissées par les chaluts. Il est factuel de dire qu'ils créent de véritables autoroutes dans le récif", constate-t-elle.

Une étude britannique publiée ce mardi par l'institut de recherche New Economics Foundation dresse un constat sévère sur le volet économique de cette pêche : "Le chalutage en eau profonde nuit gravement à l'environnement sans pour autant avoir des retombés économiques positives." Avant d'ajouter que "chaque tonne de poissons capturés par cette technique représente un coût situé entre 388 et 494 euros pour la société."

Dangereuse pour l'environnement, cette pratique ne serait donc même pas rentable, et ce sont les contribuables qui y sont de leur poche, à travers les subventions versées au secteur. En France, les trois entreprises concernées - Scapêche, Euronor et Dhellemmes - auraient touché environ 15 millions d'euros depuis 2004 pour 11 millions d'euros de pertes, selon des estimations publiées dans un article de la revue *Nature*. Les chalutiers qui en bénéficient sont basés dans les ports de Boulogne-sur-Mer, Concarneau, Le Guilvinec et Lorient. À l'instar de l'Irlande, de l'Espagne et du Royaume-Uni, la France a longtemps oeuvré pour éviter la perte des emplois liés à cette activité, même si elle ne représente que 1 % de la pêche du continent.

L'Europe un peu plus sévère avec les chalutiers

Les choses sont cependant sur le point de changer, quoiqu'à la marge. La commission pêche de l'UE a adopté un projet de règlement afin d'encadrer cette pratique. Pour Alain Cadec, vice-président UMP, le texte est bien équilibré entre la "préservation des écosystèmes" et "l'exploitation des ressources halieutiques" : "Nous proposons de sanctuariser les zones les plus vulnérables et de poursuivre l'activité dans les zones déjà impactées par cette pêche", résume-t-il. Le projet a été adopté par tous les partis, sauf Europe-Écologie.

Pour les défenseurs de l'environnement, cette mesure n'est pas suffisante. Car si les coraux peuvent se reconstituer au bout de quelques décennies sur une zone endommagée, cela n'est plus possible en cas de pêches - et donc de dommages - répétées. Quant aux techniques pour limiter la destruction engendrée par les filets (bourrelet allégé ou décollé, panneaux effleurant le fond), elles n'existent pour l'instant que sur le papier.

Pendant les quatre prochaines années, des observateurs seront placés à bord des bateaux pour surveiller l'application de la nouvelle réglementation. "À l'issue de cette période, il sera temps de faire le bilan pour voir s'il faut aller plus loin", prévoit Alain Cadec. Aller plus loin, c'était la position de la Commission européenne, en juin 2012, quand elle a proposé aux députés d'interdire la pêche en eaux profondes. Le texte voté en commission, qui sera présenté le 10 décembre en séance plénière, est donc largement édulcoré par rapport à la volonté de l'exécutif européen. Si le filet se resserre autour des chalutiers, les élus de Strasbourg ont donc veillé à ce que les mailles restent assez larges pour ne pas se les mettre à dos.

ENVIRONNEMENT

La Chine accusée de torturer les lapins angoras par PETA

Le charbon, futur roi du pétrole ?

Les pertes dues aux catastrophes naturelles quadruplées en 30 ans

Un gigantesque iceberg de la taille de Manhattan à la dérive

Tous les articles - Environnement

21 novembre 2013

Chalutage en eaux profondes: Un dessin qui fait des vagues

Créé le 21/11/2013 à 14h08 -- Mis à jour le 21/11/2013 à 14h11

Extrait du dessin de Pénélope Bagieu sur le chalutage en eaux profondes. — *P.BAGIEU*

WEB - La dessinatrice Pénélope Bagieu a mis en images un discours de Claire Nouvian, la fondatrice et directrice de l'association Bloom, qui se bat contre le chalutage en eaux profondes. Une planche qui rencontre un énorme succès sur Internet...

Vous avez forcément vu ce dessin (http://www.penelope-jolicoeur.com/2013/11/prends-cinq-minutes-et-signe-copain-.html) cette semaine. Une planche réalisée par Pénélope Bagieu et qui explique les conséquences du chalutage en eaux profondes sur les fonds marins. Depuis lundi, il a été partagé des dizaines de milliers de fois sur les réseaux sociaux. Mieux: grâce à cette planche, la pétition de l'association Bloom contre cette méthode de pêche (http://petition.bloomassociation.org/) a déjà recueilli près de 400.000 signatures ce jeudi midi.

«Cela fait un peu moins de 10 ans que l'on se bat pour faire connaître ce délire, non seulement écologique mais aussi économique. Nous avons de bons arguments, qui devraient intéresser tous les Français, et pourtant nous touchions peu de monde», souligne Claire Nouvian, fondatrice et directrice de l'association Bloom. «Mais avec le talent de Pénélope, ça change tout. L'air de rien, sans complication, elle a mis des mots précis et rigolos, et tout est devenu limpide.»

Tellement de signatures que le serveur a planté

«J'ai retranscris en image un discours de Claire que j'avais entendu lors de la conférence TED (http://www.tedxparis.com/)», raconte Pénélope Bagieu à *20 Minutes*. «Je me suis demandé ce que je pouvais faire pour relayer son message, que j'ai trouvé parfait, puis je l'ai contactée pour qu'elle corrige les inexactitudes scientifiques, et elle m'a donné son accord pour le publier.» Mis en ligne lundi, le dessin a rencontré un franc succès sur Internet. Un retentissement qui a bénéficié à l'appel de Bloom à François Hollande pour soutenir la proposition européenne d'interdire le chalutage en eaux profondes.

«Il y a eu beaucoup de signatures d'un coup, tant et si bien que le serveur a planté dès le lendemain de la publication. Heureusement, il a été réparé dans la journée», poursuit

Pénélope Bagieu. «Avant le dessin le nombre de signatures était à un peu moins de 27.000. Je le sais car avant nous comptions chaque signature! C'est un conte de fées pour nous», lance Claire Nouvian. «Ce dessin, et notre cause, est devenu viral. Ca enfle, François Hollande ne peut plus échapper à cette question de société dont les Français sont en train de s'emparer.»

D'ailleurs, avant la publication, l'objectif de la pétition était de recueillir 50.000 signatures, mais est désormais passé à 600.000. «Nous augmentons l'objectif au fur et à mesure. Il n'y a pas de limite! Plus on est de Français à montrer qu'on n'a pas envie de ça, plus notre pétition mettre la pression sur François Hollande pour qu'il ouvre le dossier en urgence -la France est à ce jour le seul pays européen à faire pression contre le règlement-, et plus nous aurons de chance de voir les députés socialistes français voter en faveur de ce règlement au Parlement européen le 10 décembre prochain.

Bérénice Dubuc

21 novembre 2013

TÉLÉ MATIN

DU LUNDI AU SAMEDI À 6H30

21/11/2013 / REVUE DE PRESSE CULTURELLE DU 21/11/2013

21 novembre 2013

Le #info2230

Facebook : Bitstrips, l'appli qui fait de votre vie une BD

LE JEUDI 21 NOVEMBRE 2013 À 22:53

Une journée sur les réseaux sociaux, en compagnie de Pierre Chausse, journaliste. Au menu ce jeudi : des dessins et des câlins.

Par

Pierre Chausse

Pierre Chausse

En matière de BD, il n'y a pas que le festival international d'Angoulême. Il y aussi **Bitstrips**, une application gratuite qui est actuellement parmi les plus téléchargées sur l'App Store, le magasin d'applications d'Apple, et sur son équivalent pour **Android**, le système d'exploitation mobile de Google. Bitstrips n'est pas un jeu, Bitstrips permet de raconter sa vie en BD de façon rigolote sur les réseaux sociaux. Pour ça, il suffit de se créer un avatar en choisissant la forme de son visage, la couleur de ses cheveux, de ses vêtements ou encore le décor qui l'entoure et d'ajouter une bulle et un texte humoristique pour se mettre en scène, seul ou avec ses amis.

Joli déguisement bébé

Tel un statut ou l'expression d'une humeur, vous êtes ensuite invité à partager l'image sur Facebook. Une sorte de "**bande-dessinée sociale**" extrêmement addictive. Certains de vos amis en abusent sans doute déjà. On estime à plus de 20 millions d'utilisateurs le nombre d'utilisateurs de **Bitstrips**.

Les fondateurs, eux, y voient une "nouvelle façon de communiquer et d'interagir avec ses amis". En tout cas, certains se sont amusés à en détourner l'utilisation. ***L'Express.fr*** n'a pas hésité, par exemple, à s'en servir pour croquer les aventures de la candidate à la mairie de Paris Nathalie Kosciusko-Morizet dans le métro.

L'Express © Source L'Express.fr

Une astuce quand même pour ceux dont le seuil de tolérance à l'invasion Bitstrips sur Facebook a été atteint : il suffit de dérouler le menu de la flèche en haut à droite quand une actu du genre s'affiche dans sa "timeline" Facebook et cliquer sur "Cacher tout de Bitstrips".

Sur Facebook, une pétition partagée des centaines de milliers de fois

Qui aurait pensé qu'un billet de blog invitant les internautes à signer une pétition pour sensibiliser aux dégâts de la pêche en eaux profondes serait partagé plus de 270.000 sur Facebook depuis lundi ? C'est "l'exploit" réalisé par **Pénélope Bagieu**. La blogueuse, connue pour ses talents de dessinatrice, avoue avoir été "conquise" par le combat de l'association Bloom, et s'est donc fendu d'un long dessin, dans un style qui lui est propre, pour dénoncer ce qu'elle considère être une "catastrophe écologique", une "hérésie économique", une "pompe à subventions qui ne crée quasiment aucun emploi".

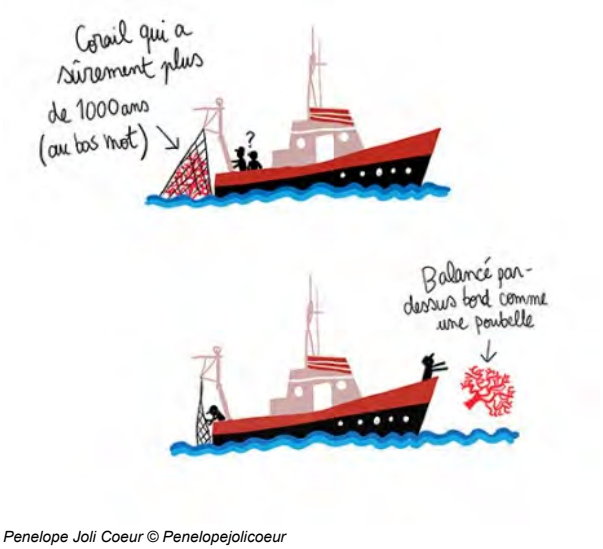

Penelope Joli Coeur © Penelopejolicoeur

Elle explique également que la France est réticente à un projet de loi de la Commission européenne, visant à interdire cette forme de pêche et appelle donc à la mobilisation... avec succès. À tel point que les serveurs du site hébergeant la **pétition** ont temporairement sauté. Ce jeudi soir, on comptait près de 450.000 signataires alors que l'objectif initial était d'en réunir 300.000.

Pakistan : des câlins pour faire revenir YouTube

Des internautes pakistanais ont décidé de lutter contre la censure sur Internet à leur façon. Dans une vidéo mise en ligne par un groupe de défense des droits de l'homme, appelé "Pakistan pour tous" , une mascotte aux couleurs de YouTube se promène dans les rues de Karachi avec une pancarte sur laquelle il est inscrit en grosses lettres : "Faites-moi un câlin si vous voulez que je revienne".

Pénélope Bagieu explique l'origine de son engagement contre le chalutage

21/11/2013

Tweeter 8 Pin it J'aime 11

La web-BD de Pénélope Bagieu qui fait le buzz actuellement ne concerne ni sa vie de trentenaire célibataire, ni ses voyages "*tout à fait fascinants*" mais un sujet bien plus aride : le chalutage en eau profonde.

"*J'ai découvert le sujet lors d'une conférence TEDxParis au printemps dernier,* a expliqué Pénélope Bagieu au site de Rue89. *J'ai écouté Claire Nouvian [fondatrice de l'association Bloom, à l'origine d'une pétition contre les dégâts de la pêche ndlr] et j'ai été conquise, comme tout le monde dans la salle. Je me suis levée pour applaudir*".

Une pétition contre une pratique "pas jolie-jolie"

Quelques temps plus tard, la célèbre dessinatrice postait une BD sur son blog dans laquelle elle transposait avec humour et fantaisie la conférence à laquelle elle avait assisté et engageait ses lecteurs à signer une pétition pour (texte de Bloom Association) : *"éliminer cette méthode de pêche destructrice et à faire en sorte que nos élus et diplomates retrouvent la dignité de leur fonction en recevant des directives claires et ambitieuses de la part du Président de la République".*

Le succès de Bagieu fait exploser la pétition

Partagées près de 1400 fois sur Twitter et 250 000 fois sur Facebook, les planches de Pénélope Bagieu ont convaincu plus de 110 000 signataires en 24 heures jusqu'à faire craquer le site (382 300 signatures à cette heure) sur lequel la pétition était hebergée : "*Notre serveur est habitué à recevoir une centaine de connexions par jour. Il y en a eu des centaines de milliers depuis la publication de la BD. C'est le trafic d'un gros industriel*", a expliqué la fondatrice de Bloom à Rue89.

Pénélope Bagieu : "La BD est un magnifique cheval de Troie"

Lors de sa rencontre avec Claire Nouvian, Pénélope Bagieu lui avait suggéré de ne pas limiter aux tracts : "*Je lui ai dit de ne pas négliger Internet. Et la BD, qui est un magnifique cheval de Troie. J'espère que cela va continuer d'amener des gens".* Les associations engagées en manque de visibilité savent ce qui leur reste à faire.

Pour signer la pétition, c'est par ici.

L.M.

ActuaLitté
les univers du livre

21 novembre 2013

Penelope Bagieu en soutien contre le chalutage de fonds marins

Des espèces sacrifiées sur l'autel de la pêche

Suivre @ActuaLitte

Le jeudi 21 novembre 2013 à 16:32:41 - 1 commentaire

Les fonds marins sont en danger. « *Pour trois poissons péchés, plus de 100 espèces sont sacrifiées, rejetées mortes à la mer. Parmi elles, des espèces menacées d'extinction* », explique l'ONG Bloom, qui oeuvre contre la lutte en eaux profondes. Et en appelle au président de la République, dans une pétition.

Selon les informations données par l'association, 2013 serait une « *année cruciale* ». En effet, la Commission européenne a proposé d'interdire le chalutage, méthode de pêche qualifiée de « *plus destructrice de l'histoire* ».

> *D'immenses filets lestés raclent les fonds marins jusqu'à 1800 mètres de profondeur et dévastent des écosystèmes multimillénaires et des espèces vulnérables, dont certaines sont menacées d'extinction. En France, moins de dix navires sont impliqués dans la pêche profonde au chalut de fond. Six d'entre eux appartiennent à la flotte d'Intermarché.*

Or, cette méthode, qui serait amplement financée par des fonds publics, représenterait des marchés déficitaires. Les lobbies feraient leur travail, pour que le Parlement européen lève l'interdiction, en faisant notamment pression sur le gouvernement français.

L'association interpelle donc le président Hollande, lui réclamant la plus grande fermeté sur cette question :

> *Nous, citoyens de France et du monde, vous exhortons à soutenir la proposition européenne d'interdire le chalutage en eaux profondes, qui est reconnu comme l'une des méthodes de pêche les plus destructrices de l'histoire. Cette activité résiduelle, déficitaire et subventionnée ne concerne que neuf navires en France mais son impact environnemental est disproportionné : d'immenses filets lestés ratissent les milieux océaniques les plus vulnérables et capturent plus de 100 espèces, ensuite rejetées, dont certaines menacées d'extinction. Ces pêches industrielles dévastent le patrimoine naturel de l'humanité en rasant des coraux multimillénaires, détenteurs du record de longévité animale sur terre.*
> *M. Hollande, honorez la promesse « d'excellence environnementale » que vous avez faite aux Français et mettez fin à cette déforestation des océans profonds qui déshonore la France. Soutenez sans équivoque la proposition d'interdiction du chalutage en eaux profondes.*

Et c'est un soutien inattendu que l'association vient de recevoir : la dessinatrice Pénélope Bagieu a réalisé deux dessins pour sensibiliser à cette campagne, et inciter ses lecteurs et les autres à signer la pétition.

... comme on la voit depuis l'espace.

Une planète où, grosso modo, les 3/4 de la surface sont occupés par les mers et les océans.
Mais c'est une vision EN 2D. (PIÈGE!)
Si on rajoutait la profondeur, pour avoir une vision en volume, plus fidèle, ça ressemblerait plutôt à ça :

← L'eau occupe 98% de la planète, en termes de surface

C'est là que la vie est la plus à même de se développer.

Et même jusqu'à 11000 mètres de profondeur,
EH BEN IL Y A DE LA VIE, SOUS L'EAU.

(Alors. Déjà, passe ton brevet, petite effrontée.)

Et ensuite :

TERRAFEMINA
SÉRIEUSEMENT FÉMININ

21 novembre 2013

Pénélope Bagieu : sa BD géniale en faveur d'une pétition contre la destruction des océans

Par **Ariane Hermelin**
Publié le 21 novembre 2013

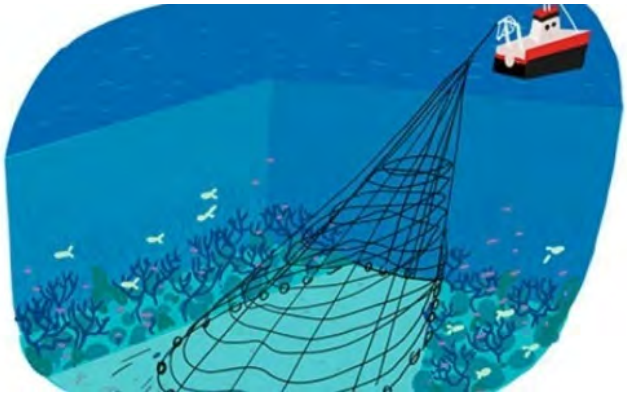

Partager 7 Like 7 Tweeter 2 g+1 0

Grâce à un post de l'illustratrice Pénélope Bagieu sur son blog, la pétition contre la pêche au chalutier lancée par l'association BLOOM a récolté plus de 280 000 signatures en un jour.

Depuis deux jours, **un appel** à signer une **pétition** contre le chalutage profond fait le buzz sur les réseaux sociaux. Son auteure n'est autre que l'illustratrice, **Pénélope Bagieu**, devenue célèbre grâce à son blog BD « Ma vie est tout à fait fascinante », qui raconte avec humour son quotidien.

S'emparant cette fois d'un sujet autrement plus grave, Pénélope Bagieu parvient à expliquer de manière ludique comment **la pêche en eaux profondes** menace la flore et la faune marines. Ses dessins, à la fois régressifs et pédagogiques, démontrent clairement que cette technique de pêche représente un désastre écologique.

Près de 300 000 signataires

Déjà interdit dans les eaux de l'Antarctique et dans certaines zones européennes, le chalutage profond nuit « gravement à l'environnement sans pour autant avoir des retombées économiques positives » notamment en termes d'emplois, d'après une étude publiée mardi 19 novembre par un institut de recherche britannique. Alors que la Commission européenne propose l'interdiction du chalutage profond, la France s'y oppose, notamment sous la pression des lobbies industriels.

L'appel à la mobilisation de Pénélope Bagieu a si bien fonctionné que le serveur qui hébergeait la pétition a sauté mardi en raison du nombre de connexions. La pétition compte déjà près de 300 000 signataires et le post a récolté un peu moins de 200 000 like sur Facebook. En rendant ce sujet a priori austère accessible, l'illustratrice a donné un bon coup de pouce à **l'association BLOOM**. Et démontré l'efficacité de la **mobilisation** sur les réseaux sociaux.

21 novembre 2013

L'illustration de Pénélope Bagieu contre la pêche en eaux profondes

Le 21/11/2013 - Coup de coeur... ou pas !

L'illustratice Pénélope Bagieu nous explique ce qu'est la pêche en eaux profondes... C'est pas joli-joli !

L'illustratrice Pénélope Bagieu se dresse contre la pêche en eaux profondes et le moins que l'on puisse dire, c'est que grâce à son dessin et grâce à l'engouement qu'il suscite, les choses pourraient changer.

Comme une illustration de Pénélope vaut mille mots, voici le lien !

Pour signer la pétition, c'est ici.

On dit juste : Bravo Pénélope et vive la pêche responsable !

Marina & toute l'équipe de Marmiton

> Billet précédent > Billet suivant

GS GENTSIDE

21 novembre 2013

Facebook : Une pétition contre le chalutage en eaux profondes fait le buzz

Publié par Pierre Auchapt, le 21 novembre 2013

Facebook 26 Twitter 0

La dessinatrice de bande-dessinée Pénélope Bagneux a posté lundi une nouvelle mini-bande dessinée humoristique sur son blog. L'objectif ? Alerter le grand public sur les dangers du chalutage profond et inciter les gens à signer la pétition lancée par

Le chalutage en eaux profondes, ça vous dit quelque chose ? Relativement méconnue, cette pratique est néanmoins très décriée. L'association Bloom, qui lutte pour la protection des écosystèmes marins, s'y oppose farouchement. En 2012, la Commission européenne avait statué en faveur de l'interdiction de cette pratique. Mais la France s'y était opposée. Bloom lance quelques temps après une pétition destinée à François Hollande réclamant l'interdiction du chalutage en eaux profondes. Pour rappel, l'actuel président de la république avait déclaré vouloir faire de la France la *"Nation de l'excellence gouvernementale"*.

"Prends cinq minutes, et signe, copain"

La pétition avait déjà recueilli près de 30 000 signatures quand elle a bénéficié d'un

public. Elle publie sur son blog une mini-bande dessinée intitulée *"Prends cinq minutes, et signe, copain"*. Toute la problématique du chalutage en eaux profondes y est expliquée de manière simple et ludique. On peut y apprendre que ce type de pêche est en réalité un carnage, doublé d'un véritable gâchis.

Pour faire simple, cette technique consiste à racler les fonds marins avec des filets géants. Près de cent espèces de poissons peuvent être ainsi ramenées sur le chalutier. Seulement il n'y que trois de ces espèces qui sont commercialisées, tout le reste est jeté par dessus bord. Se basant sur des statistiques fournies par l'association Bloom, la BD explique que ce drame écologique n'est même pas intéressant économiquement et ne concerne qu'une infime proportion des marins. Cette pratique ne serait rentable que grâce aux subventions publiques. Le groupe Intermarché est particulièrement montré du doigt et serait très impliqué dans ce massacre de l'écosystème sous-marin.

Un buzz immédiat

La bande-dessinée de Pénélope Bagneux a immédiatement rencontré un vif succès sur la toile. Grâce aux nombreux partages sur Facebook, la pétition a maintenant dépassé les 375 000 signataires avec un rythme pouvant atteindre les 10 signatures par seconde. Les serveurs du site de l'association Bloom ont même saturé lundi et ont été indisponibles pendant 12 heures. D'ici la fin de l'année, l'Union Européenne aura décidé d'interdire ou non le chalutage en eaux profondes. Vous pouvez signer la pétition sur le site de l'association Bloom.

Suivez-nous sur Facebook

J'aime 176k

Vous êtes déjà abonné ? Ne plus afficher

daily geek show

21 novembre 2013

Découvrez le rôle critique que joue la France dans la dégradation des fonds marins grâce à cette bande dessinée

2 600
partages

2,3k
J'aime

82
Tweet

104
g+1

Pernet, le 21 novembre 2013

A la manière d'un livre pour enfant, Pénélope nous fait découvrir sa bande dessinée qui dénonce courageusement la destruction de nos fonds marins en pointant du doigt l'implication de la France dans la pêche en hauts-fonds. Un humour engagé sur fond de crise qui va vous en apprendre beaucoup à ce sujet.

C'est sur **le blog de Pénélope Bagieu** qu'on a découvert cette jolie bande-dessinée extrêmement ludique et pédagogique. En utilisant un langage familier (presque enfantin), Pénélope nous sensibilise avec humour et légèreté à des agissements graves qui contribuent à la destruction de nos fonds marins, sans même qu'on ne le sache. Tous les chiffres avancés lui ont été fournis par l'association **Bloom** et cette bande-dessinée fait aussi l'objet d'une pétition pour la protection de la planète. Alors, si on devait avoir un conseil à vous donner : « Prends cinq minutes, et signe, copain. »

BD, on en apprend beaucoup sur ce phénomène grave dont beaucoup ignorent encore l'existence… Nous sommes très peinés, presque gênés, de savoir que la France contribue si largement à la destruction des fonds marins, on espère de tout coeur que le message délivré à travers cette bande dessinée ainsi que la pétition vont faire bouger les choses. D'ailleurs, **toute l'équipe l'a signé et vous invite à en faire de même** ! Est-ce que vous pensez que ce genre de démarches pousseront le gouvernement à arrêter la destruction massive de nos fonds marins ?

2 600
partages

82
Tweet

104
g+1

SOURCE **PÉNÉLOPE JOLICOEUR**

SUJETS RELATIFS BANDEDESSINEE DESTRUCTION ENGAGEMENT HUMOUR OCÉAN PROTECTION

LA VOIX DU NORD

21 novembre 2013

BD : La dessinatrice Pénélope Bagieu fait le buzz en s'attaquant au lobby de la pêche intensive

jeudi 21 novembre 2013 à 15:41 *Sébastien Leroy*

Pénélope Bagieu

Ce n'est pas parce qu'on peut désormais tous faire de la BD sur Facebook qu'on a tous subitement du talent pour ça. En revanche, du talent, **Pénélope Bagieu** en a, c'est certain. Elle l'a mis récemment au service d'une cause et ça s'est vu sur les réseaux sociaux où le dernier post son blog dessiné fait le buzz. Résultat : une pétition qui dépasse les 400 000 signatures !

Ça prend un bon dix minutes à lire. Mais ce ne sont pas dix minutes de perdues. Le dernier post de la dessinatrice Pénélope Bagieu (auteur de *Joséphine*, *La Page Blanche*...) sur son blog tourne énormément sur les réseaux sociaux depuis quelques jours.

Les habitués de ce blog connaissent le potentiel comique de la trentenaire qui collabore entre autres avec Boulet et Joann Sfar. On connaît aussi la sensibilité de la jeune femme aux questions écologiques. Du coup, quand les deux sont réunis, ça donne ce fameux dernier post qui s'attaque avec un humour à la technique dite du chalutage en eaux profondes.

C'est quoi ? En gros, cela consiste à racler les fonds marins avec un énorme filet de pêche sur une surface de plusieurs kilomètres carrés, mettant en péril des écosystèmes jusque là préservés. Le tout, explique la dessinatrice visiblement bien documentée, pour récolter au final trois espèces de poissons communs en balançant le reste de la récolte par dessus bord, coraux et espèces rares compris. En résumé, un grand gâchis : trois espèces pêchées, pas spécialement bonnes avec ça, et une centaine sacrifiée, comme l'explique **Pénélope Bagieu** avec un trait décapant et un ton pour le moins incisif.

L'auteur va d'ailleurs plus loin que le simple constat écolo-larmoyant, en pointant les responsabilités... de la grande distribution (En l'occurence Intermarché a qui appartient la grande majorité des bateaux de pêche qui pratiquent le chalutage en eaux profonde) à l'Union Européenne qu'elle accuse d'être sous influence des lobbys pro-pêche intensive.

AR C'HANNAD
L'INFORMATION BRETONNE ET INTERNATIONALE

Agriculture & Pêche

Le chalutage en eau profonde bientôt coulé?

Le 21 novembre 2013 par Erwann Lucas-Salouhi

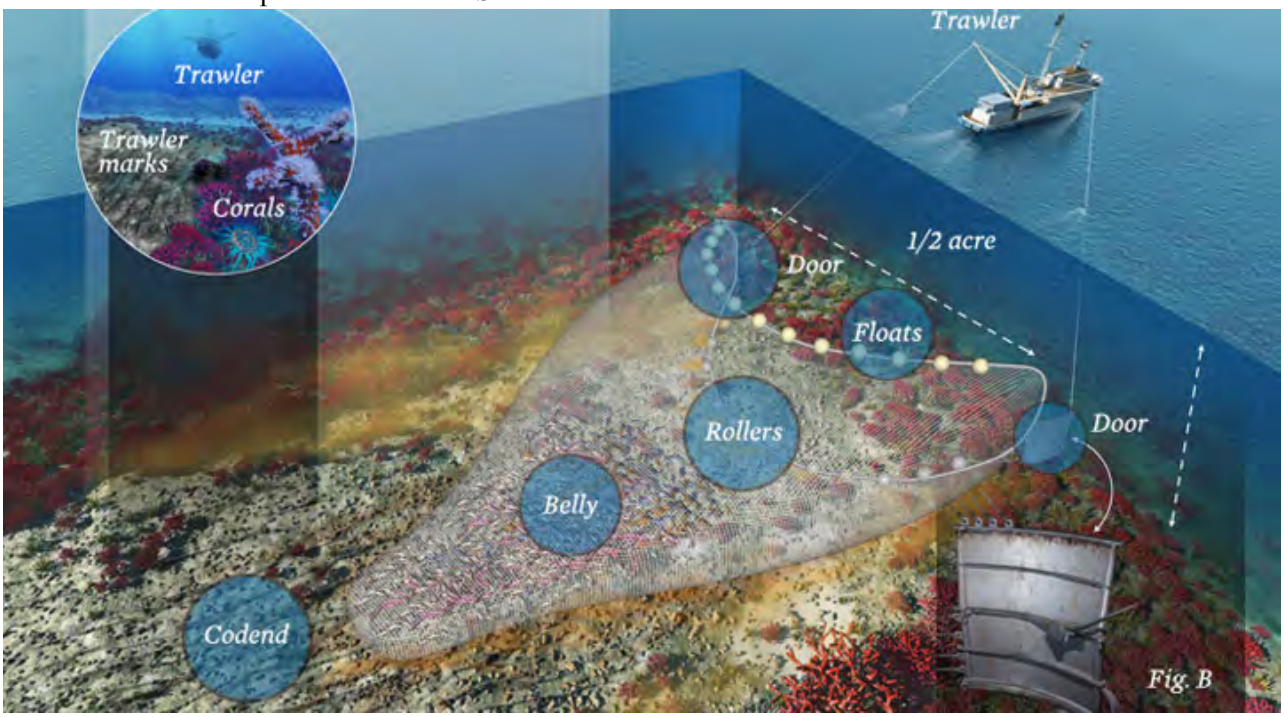

Il a suffit d'une bande dessinée sur internet pour donner un coup de projecteur sur cette activité que beaucoup estiment très destructrice pour l'environnement. Grâce à la dessinatrice Pénélope Bagieu, l'association Bloom a réussi un énorme coup médiatique, à quelques jours d'un vote crucial sur le sujet au Parlement Européen.

22 novembre 2013

Claire Nouvian: «Les pêcheurs ne savent pas s'ils font des dégâts»

Claire Nouvian, fondatrice de l'association Bloom, milite pour la protection des fonds marins.
— *CLAIRE NOUVIAN*

INTERVIEW - La directrice de l'association Bloom milite contre le chalutage en eaux profondes, qu'elle accuse de détruire les fonds marins...

Elle est au cœur d'une tempête qui pourrait durer plusieurs semaines. Claire Nouvian, fondatrice et directrice de l'association Bloom, a frappé fort avec une bande-dessinée réalisée par Pénélope Bagieu (http://www.20minutes.fr/insolite/1252993-20131121-chalutage-eaux-profondes-dessin-fait-vagues) qui a permis de recueillir plus de 400.000 signatures pour la pétition demandant à l'Union européenne d'interdire la pêche en eaux profondes. Alors que les pêcheurs réagissent vivement aux accusations de son association, Claire Nouvian reste sereine.

Selon les pêcheurs, les coraux ne sont pas impactés par le chalutage car les bateaux ne vont pas dans les zones où ils sont protégés. Qu'en pensez-vous?

Les spécialistes des coraux ont démontré que c'était une énormité. Un professeur de l'université d'Hawaï a montré que les coraux profonds ont une distribution qui les rend très vulnérables au chalutage. Plusieurs milliers d'espèces vivent éparpillées sur les fonds et ne construisent pas de récifs, pour celles-ci les pêcheurs ne savent pas s'ils font des dégâts. Parmi les tonnes de poissons écrabouillés qui remontent dans le filet, il peut y avoir des tout petits bouts de coraux fragmentés.

Les scientifiques du Comité international pour l'exploration de la mer (Ciem) sont souvent accusés de partialité. Pourquoi?

Le CIEM est très politique, les chercheurs qui sont envoyés dans les groupes de travail sont la plupart du temps des chercheurs d'Etat payés par le ministère des pêches. Chacun

essaye de tirer le maximum de quotas pour son pays. Nous avons dénoncé comment les Français ont organisé la science pour avoir une augmentation de ses quotas. Or, plus de 70 publications scientifiques internationales prouvent que le chalutage profond est très nocif pour les écosystèmes.

Pensez-vous que les pêcheurs font du chantage à l'emploi ou l'interdiction pourrait-elle avoir des conséquences sociales graves?

Ils peuvent dire que toute la flotte française serait impactée par l'interdiction de la pêche en eaux profondes car ils ne justifient rien. Nous avons demandé au ministère de la Pêche de saisir l'Ifremer pour savoir combien de bateaux français œuvrent au chalut de fond au-delà de 400m. Ca n'a jamais été fait. Pour nous, c'est une enfumade de parler de 3000 emplois (http://www.bloomassociation.org/peche-profonde-aucune-menace-pour-lemploi-une-opportunite-meme/), c'est leur dernier argument.

On sous-entend que vous seriez complice de groupes pétroliers qui chercheraient à se débarrasser des pêcheurs pour exploiter le pétrole sur les zones où l'on pratique la pêche profonde?

C'est parce que la fondation PEW (http://www.pewtrusts.org/), qui nous finance en partie, était dotée historiquement par l'argent du pétrole. Mais dire que nous sommes manipulés par les grands lobbys pétroliers pour tuer la pêche ressemble à une théorie du complot. Nos finances sont claires, nous pouvons vous montrer nos comptes: nous avons un budget de 100.000 euros par an. Si je m'aperçois un jour que c'est le cas, je m'engage à travailler pour les pêcheurs français gratuitement!

— **Propos recueillis par Audrey Chauvet**

marie claire

22 novembre 2013

Sauvons l'océan ! L'appel de Pénélope Bagieu contre le chalutage profond

Date de publication : 21/11/2013 à 17:35 | Commentaire (0)

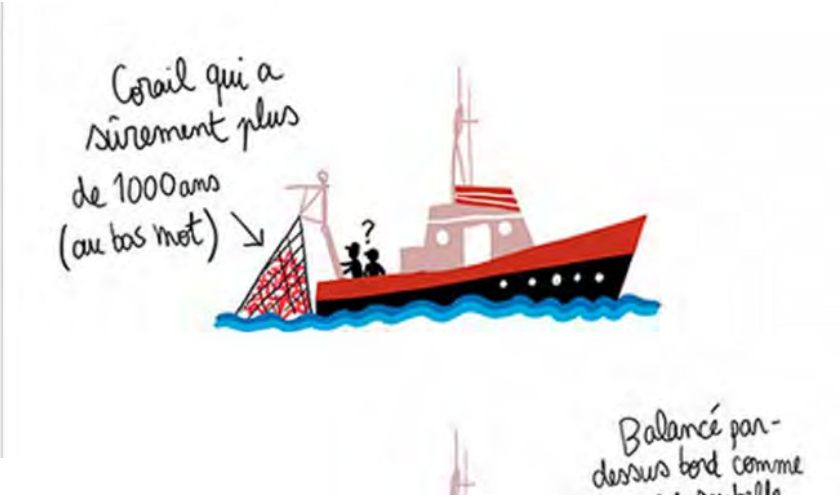

Partager 0 Tweeter 0 g+1 0 ENVOYER

Pénélope Bagieu et ses BD hilarantes sur sa vie « tout à fait fascinante » n'ont pas pu vous échapper. La blogueuse vient de jeter un pavé dans la « mer ». Dans une petite BD, elle traite avec humour un sujet grave et parvient à nous sensibiliser sur le chalutage profond. Si la plupart d'entre nous n'en n'a jamais entendu parler, cette pratique de pêche doit pourtant faire se retourner la petite sirène !
A titre d'exemple, elle explique que si cette déforestation des mers avait lieu à la surface, Paris serait rasé en un jour et demi… Dans quelques jours, une loi sur le chalutage profond devrait être votée, c'est donc le moment de faire pression sur la Commission européenne !

Sponsorisé par Klorane

Et parce qu'un dessin vaut parfois mieux qu'un long discours, on vous invite à aller voir la BD et à signer la pétition !
www.penelope-joliecoeur.com
http://petition.bloomassociation.org/

Par Claire Schneider

http://www.bastamag.net/Le-succes-fou-d-une-petition-sur

POLITIS

Le succès fou d’une pétition sur la pêche

- 22 novembre 2013

En 48 heures, une pétition contre la pêche en eaux profondes est passée de 26 000 à plus de 250 000 signatures. La raison ? Un post sur le blog d’une dessinatrice, Pénélope Bagieu.

Petit retour en arrière. Au mois de mars dernier, la jeune femme assiste à une conférence TEDxParis [1], où Claire Nouvian, directrice de Bloom, présente l’action de cette association contre la pêche en eaux profondes.
Pénélope Bagieu décide alors de s’investir :

« Je voulais faire quelque chose à mon échelle, à part un chèque. Je lui ai alors proposé de mettre en images son discours, de le rendre un peu plus digeste, et compréhensible en 3 minutes. Internet nous offre la chance de pouvoir interpeller facilement l’opinion publique. »

Elle utilise alors la BD comme « cheval de Troie, c’est-à-dire qu’on lit, on comprend, sans même s’en rendre compte ».

Cet article vous a intéressé ? Basta ! a besoin de ses lecteurs pour poursuivre son travail, faites un don sur bastamag.net.

Basta ! (http://www.bastamag.net) est un site d’information indépendant sur l’actualité sociale et environnementale. Constitué d’une équipe de journalistes et de militants associatifs, Basta ! contribue à donner une visibilité aux enjeux écologiques, aux actions citoyennes, aux revendications sociales, aux mouvements de solidarité et aux alternatives mises en œuvre.

22 novembre 2013

Faut-il interdire la pêche au chalut profond ?

VENDREDI 22 NOVEMBRE 2013 À 18H00 0 commentaire

La Scapêche contre-attaque. L'armement d'Intermarché est mis en cause par une ONG.

Le Jean Claude Coulon II, l'un des 6 chalutiers hauturiers de la Scapêche

Reportage de Jérôme Cadet à Lorient

Claire Novian, porte-parole de l'ONG Bloom

L'armement d'Intermarché basé à Lorient opère au large de l'Irlande et de l'Ecosse avec ses 6 chalutiers. Il est mis en cause par l'ONG de défense de l'environnement Bloom. La Scapêche est accusée de bénéficier de subventions européennes et de dégrader les fonds marins. Le groupe se défend et parle d'une campagne de calomnie.

22 novembre 2013

Alerte ! Océans en danger

nov 22, 2013 | Ecologie

C'est encore une affaire de « gros sous » qui va réunir la commission plénière de Bruxelles afin qu'elle décide de l'utilité ou non de la mise en place de zones de pêche en eaux profondes.

Le 10 décembre cette commission va autoriser, ce qui peut être considérée aujourd'hui comme une aberration écologique **: le chalutage en eau profonde**.

Dans la série « je dévaste la terre (et la mer) mais je m'en fous car je gagne de l'argent*», ce sont les propriétaires de chalutiers en l'occurrence le groupe mercantile Intermarché qui jouent le rôle principal. Le groupe Intermarché, avec la complicité du gouvernement français (la France reste un des seuls pays à pratiquer cette pêche dévastatrice), sous l'œil torve des députés « écolos », est un ardent défenseur de cette loi iNique (« Ta Mer » NdR, désolé elle était trop tentante !). En effet neuf chalutiers sont français sur les 11 existants. Ils déposent sur les fonds marins parfois à plus de 1500 m de profondeur des filets lestés qui dévastent tout sur leur passage. En deux jours de pêche, ces chalutiers sont capables de « racler » une zone grande comme Paris ! Les coraux séculaires (4500 ans) les poissons des grandes profondeurs, impropres à la consommation (le macropinna microstoma, le régalec..) les espèces rares (le siphonophore géant …) les éponges, tout cela remonte dans ses filets à mail serré. Hormis les trois espèces intéressantes à la

vente (deux euros le kilo) : le sabre noir, la lingue bleue et le grenadier, le reste est impitoyablement rejeté en mère. À quel moment les décideurs européens (ceux qui ont des « c…lles », désolé mesdames) vont-ils arrêter de saccager la planète sur l'autel du profit des lobbys industriels de la pêche. C'est la question que l'on peut se poser encore au vu des résultats pitoyables (*) de ce type de pêche et du déficit engrangé par le groupe Intermarché qui se targue de vendre à ses consommateurs « les produits frais de la mer » (j'avais écrit Mère !?!). Ce qu'oublient de préciser « les mousquetaires de la distribution », c'est que ce privilège coûte plus de 10 millions d'euros (de subventions) à la communauté européenne, argent prélevé directement sur nos poches.

Vous souhaitez réagir individuellement afin d'être efficaces :

- **Arrêtez d'acheter** les trois poissons incriminés (en plus ils n'ont aucun goût et nécessite l'ajout d'une sauce épicée)
- **Signez la pétition** que propose l'association Bloom (www.bloomassociation.org) énergiquement dirigée par Claire NOUVIAN

http://www.rue89.com/2013/11/19/bd-donne-envie-mobiliser-contre-chalutage-profond-247635

KENAVO !

Ndlr : Le groupe Nique Ta mère ou simplement **NTM** est un groupe de Hip-Hop et Rap français. Ce groupe est connu pour ses textes engagés.

aufeminin.com

25 novembre 2013

Wonder Women : les 7 de la semaine

Like 3 g+1 2 Tweeter 2 Pinterest 0

384,185 people like this.

Vos amis sont sur aufeminin, découvrez ce qu'ils lisent

Pénélope Bagieu

Elle nous avait prévenu, il ne faut pas sous-estimer le pouvoir de la BD. **Pénélope Bagieu**, en publiant sur son blog une bande dessinée dénonçant le chalutage profond (non, pas glamour au premier abord) a créé un énorme buzz sur la toile.

Cette idée, elle l'a eu en écoutant Claire Nouvian, fondatrice de l'association **Bloom**, expliquer lors d'une conférence TedxParis pourquoi le chalutage profond est une catastrophe écologique et économique. Bim, révélation, prise de conscience, engagement. Avec sa BD drôle et bourrée d'infos (toutes vérifiées), **Pénélope Bagieu appelle son réseau a signer la pétition de Bloom**. Cette dernière vise à influencer la décision de la France, qui refuse de voter le projet de loi de la Commission Européenne interdisant cette pêche, et présenté dans quelques jours.

Et son réseau, justement, est considérable. Le post a été liké plus de 260 000 fois sur Facebook et l'affluence sur le site Bloom -près de 500 000 signatures- a fait pété les serveurs (depuis réparés). Un très beau buzz, bien maîtrisé et surtout, une fois n'est pas coutume, vraiment utile.

> Voir la BD de Pénélope Bagieu

Pétition contre le chalutage : 600.000 signatures

Par **Europe1.fr avec AFP**

Publié le 25 novembre 2013 à 21h13 Mis à jour le 25 novembre 2013 à 21h13

Une pétition exhortant le président François Hollande à soutenir la proposition européenne d'interdire le chalutage en eaux profondes recueillait lundi près de 600.000 signatures, selon le site internet de l'association de défense des océans Bloom. "M. Hollande, honorez la promesse 'd'excellence environnementale' que vous avez faite aux Français et mettez fin à cette déforestation des océans profonds qui déshonore la France", réclame cette pétition en ligne.

Le Parlement européen doit se prononcer le 10 décembre sur un nouveau règlement relatif à la pêche en eaux profondes. Début novembre, sa commission Pêche s'est entendue pour encadrer le chalutage en eaux profondes à défaut de soutenir l'interdiction de cette pratique souhaitée par la Commission européenne mais combattue par la France et l'Espagne. Cette méthode de pêche est une activité "résiduelle, déficitaire et subventionnée", affirme la pétition, précisant qu'elle ne concerne que neuf navires en France, mais que son "impact environnemental est disproportionné".

Le nombre de signataires à la pétition, lancée en juin, explose depuis la médiatisation mi-novembre d'une BD de l'illustratrice et dessinatrice Pénélope Bagieu publiée sur son blog. Dénonçant la pêche en eaux profondes, la planche reprend les informations et chiffres de l'association Bloom. Une BD jugée "simpliste" par le Comité national des pêches maritimes et des élevages marins (CNPMEM), qui regrette dans un communiqué "le brouillage de la réalité socio-économique de la pêche française pour susciter une levée des bonnes consciences". Selon le comité, qui représente les armements de la pêche française, cette approche "masque un pan entier de l'économie qui regroupe des hommes qui exercent un métier destiné à nourrir d'autres hommes". Il souligne par ailleurs que cette pêche est "déjà très fortement encadrée".

1. Flash précédent

undercurrentnews
seafood business news from beneath the surface

Deep-sea fishing debate rages on in France after cartoon strip leads to 600,000-strong petition

November 27, 2013, 9:13 am

Undercurrent News (mailto:editorial@undercurrentnews.com)

The debate on the impact of deep-sea fishing is raging on in France after a cartoon strip on a blog caused more than 600,000 people to sign a petition asking the French president Francois Hollande to lead a ban on deep-sea bottom trawling.

It all started with the non-governmental organization Bloom, which has led a fierce campaign against deep-sea bottom trawling, advocating in favor of the European commission's proposed ban (http://www.undercurrentnews.com/2013/06/21/deep-sea-fishing-in-the-eu-arguments-for-and-against/) on all bottom trawls and bottom gillnets targeted at deep-sea fishing within two years.

As soon as the EU proposal was unveiled, the French EU commissioner for internal markets, Michel Barnier, said he would oppose it. Spain has also spoken out against the ban.

The EU parliament is due to vote on the issue on Dec. 10.

But the debate took on a whole new proportion after a blogger, Penelope Bagieu, decided to illustrate Bloom's argument in a comic strip (in English here (http://www.penelope-jolicoeur.com/2013/11/take-5-minutes-and-sign-this.html) or in full below) on her blog on Nov. 18.

Within four days of the comic strip's publication, Bloom's petition — which is addressed directly to

Hollande – garnered some 480,000 signatures, with the number now approaching 630,000 (view the petition in English here (http://petition.bloomassociation.org/stop-the-destruction-of-deep-sea/)).

The buzz this has caused has forced even Scapeche to break out of its glass house and enter the debate.

Part of the Intermarche group and France's largest deep-sea fishing fleet, Scapeche has faced the brunt of Bloom's campaigning.

The group owns six of the "less than 10″ French vessels which Bloom says are involved in deep-sea bottom trawling.

In an initial attack in February, Bloom had accused Scapeche — which catches primarily blue ling, black scabbardfish and roundnose grenadier, mainly off Ireland and Scotland –of being artificially propped up by subsidies (http://www.undercurrentnews.com/2013/02/14/report-intermarche-fleet-is-loss-making-destructive-propped-up-by-subsidies/).

Now Scapeche's new managing director, Fabien Dulon, has responded to the allegations in the media.

In his arguments, Dulon has pointed out that deep-sea bottom trawling is extremely regulated, and only carried out on 5% of fishing zone floors. A ban would impact some 3,000 direct and indirect jobs in Brittany, he said, and would remove 40% of production of one of its vessels.

Scapeche's deep-sea bottom-trawling vessels catch around 4,000 metric tons a year in depths of 200 meters to 1,200 meters.

In total, the group owns 18 vessels, employing some 260 people and generating €43.9 million in revenues in 2012, for a profit of €1.4m. The group has landed 14,600 metric tons of fish this year.

Below is the comic strip that went viral. For the French version, click here. (http://www.penelope-jolicoeur.com/2013/11/prends-cinq-minutes-et-signe-copain-.html)

Journal de l'environnement

27 novembre 2013

Eau

Tour de table sur la pêche en eaux profondes

Le 27 novembre 2013 par Stéphanie Senet

Les filets peuvent descendre jusqu'à 1.800 mètres de profondeur

Alors que la bande dessinée de Pénélope Joli Cœur pour sensibiliser aux dommages de la pêche en eaux profondes poursuit son incroyable buzz sur internet, la pétition lancée par l'association Bloom a recueilli, ce 27 novembre, plus de 637.000 signatures. Cette pêche spécifique, menée à plus de 400 mètres de profondeur, a aussi donné lieu à une table ronde organisée le 26 novembre à l'Assemblée nationale, au sein de laquelle scientifiques, politiques, et associatifs ont exprimé leur point de vue. Tour de table.

A l'approche du vote du Parlement, début décembre, sur la pratique du chalutage profond et des filets maillants dans les eaux de l'Atlantique du Nord-est et de la mer du Nord, les arguments des uns et des autres se font plus pressants. Mais que prévoit exactement cette nouvelle réglementation?

BRUXELLES PROPOSE D'INTERDIRE LE CHALUTAGE ET LE MAILLAGE DE FOND

La réforme est issue d'une proposition de la Commission européenne en date du 19 juillet 2012. Son objectif est de protéger les espèces halieutiques vivant en eaux profondes, dont la croissance est lente, la maturité sexuelle tardive et la reproduction sensible. *«Cette pêche a fait de nombreux dégâts depuis les années 60. C'est pourquoi la Commission vise à interdire les navires ciblant les espèces profondes, qui pêchent plus de 100 kilogrammes par an et dont 10% des prises sont effectuées pendant un jour»,* détaille Bernhard Friess, de la direction générale des affaires maritimes et de la pêche de la Commission européenne. Cela représente environ 1,7% des captures réalisées dans l'Atlantique du Nord-est et de la mer du Nord, et concerne 771 navires européens.

Deuxième objectif visé par Bruxelles: convertir les engins de pêche les plus nocifs, au-delà d'une période de transition. Mais cette réforme est vigoureusement contestée par plusieurs Etats membres, France en tête. Le comité Pêche du Parlement européen a donc émis le 4 novembre une proposition alternative, qui se contente d'interdire cette pratique dans certaines zones et de procéder à une évaluation systématique des dommages sur les espèces.

LA FRANCE SOUTIENT SES PÊCHEURS

Le ministère français de l'écologie défend de son côté une position favorable aux pêcheurs. *«Il faut certes progresser dans la protection des écosystèmes mais les dispositions de la Commission européenne vont trop loin»,* affirme Cécile Bigot, directrice des pêches maritimes et de l'aquaculture. Au sein du Conseil, la France se positionnera donc contre l'interdiction prônée par la Commission. Elle soutiendra en revanche la limitation de la pêche profonde aux zones actuellement exploitées et l'amélioration des connaissances sur les espèces visées.

DES DOMMAGES AUX ESPÈCES, AUX ÉCOSYSTÈMES, ET AU CLIMAT

Les scientifiques ont quant à eux énumérer les dommages aux espèces et aux écosystèmes. *«Sur les 54 espèces visées par Bruxelles, 21 sont d'ores et déjà épuisées ou au bord de l'épuisement tandis que 3 espèces seulement sont en bon état. Pour les autres, les données manquent»*, précise Philippe Cury, directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement. Cet expert ajoute que 275 articles scientifiques prouvent sans conteste que cette pêche détruit les habitats, et en particulier les coraux et les éponges des fonds marins. Il ajoute un autre dommage: un chalut de fond capture entre 400 et 100 espèces non ciblées et rejette entre 20% et 80% de ses prises.

Greenpeace ajoute un autre dommage collatéral: les émissions de CO_2. *«Ces navires sont de gros consommateurs de fioul, environ 920 litres par tonne de poisson pêché, selon une récente étude de la New Economics Foundation»*, note Hélène Bourges, en charge de la campagne sur les océans. Elle ajoute par ailleurs que certaines techniques de pêche plus sélectives, comme la palangre, seraient plus pourvoyeuses d'emplois, en permettant d'en créer 6 fois plus que le chalutage ou le maillage de fond.

UNE ACTIVITÉ DÉFICITAIRE

Enfin, l'association Bloom rappelle qu'il est urgent de revoir le règlement européen de 2002. *«Dans moins de 50% des espèces, les avis des scientifiques sur l'établissement des quotas est respecté. Et dans moins de 50% des cas, les quotas sont respectés»*, résume Claire Nouvian, sa directrice, à l'origine d'une pétition en faveur de l'interdiction du chalutage profond. En réponse à l'argument économique défendu par le gouvernement français, elle répond seulement que tous les armements pratiquant la pêche profonde, et en particulier la Scapêche (la flotte d'Intermarché), sont déficitaires.

Pêche en eau profonde

27 novembre 2013 - A l'Assemblée, Interventions en commission

de g. à d. : Laurence Abeille, Philippe Cury, Danielle Auroi, Jean-Louis Roumégas

Mardi 26 novembre, la commission des affaires européennes et la commission du développement durable ont auditionné différents acteurs du dossier sur la pêche en eau profonde.

Les océanographes définissent les eaux profondes comme la zone qui s'étend au-delà de 200 mètres de profondeur. Les milieux profonds sont encore très mal connus par les scientifiques. Cependant, depuis 30 ans, ils ont été progressivement exploités à échelle industrielle. Leur protection est essentielle : la faune profonde est caractérisée par une longévité extrême (bien souvent supérieure à 100 ans), une croissance lente, une maturité sexuelle et une reproduction tardives, une fécondité et une capacité de renouvellement faible : autrement dit, les poissons profonds sont les éléphants des océans. L'écosystème des eaux profondes est spécifique et fragile, les premières captures suffisent parfois à décimer un stock pour plusieurs décennies ou siècles.

Dangereuse pour l'environnement, la pêche en eaux profondes n'est même pas rentable : ce sont les contribuables qui y sont de leur poche, à travers les subventions versées au secteur.

30 à 40% des poissons capturés sont rejetés.

La flotte française dépend largement d'un groupe de distribution (Intermarché) et concerne environ 500 emplois selon les statistiques du ministère de la pêche ; beaucoup moins, selon les ONG – entre 224 et 358 emplois – qui plaident pour l'interdiction de chalutage en eaux profonde et pour une mutation progressive de cette pratique par la reconversion des chalutiers en palangriers. La palangre (longue ligne de fil de pêche sur laquelle sont fixés des hameçons) est en outre plus génératrice de main-d'œuvre par kilo de poisson pêché.

La Commission européenne, en juin 2012, avait proposé aux députés européens d'interdire la pêche en eaux profondes. Or le texte qui sera soumis au vote du Parlement européen le 10 décembre envisage de poursuivre la pratique du chalutage en eaux profondes moyennant que celle-ci concerne les zones déjà impactées par cette pêche. Il s'agit d'une orientation contraire aux recommandations de nombreux rapports scientifiques, et contraire au message porté par les 600 000 citoyens signataires de la pétition de l'association Bloom : http://www.penelope-jolicoeur.com/2013/11/prends-cinq-minutes-et-signe-copain-.html

ZOOM

LA PÊCHE EN EAU PROFONDE SORT DE L'OMBRE

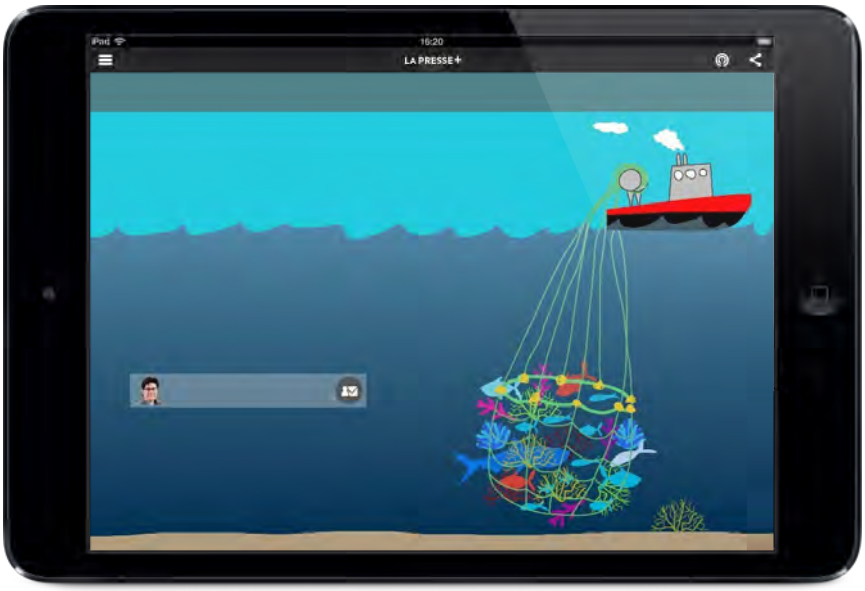

LA PÊCHE EN EAU PROFONDE SORT DE L'OMBRE

Depuis des années, scientifiques et groupes écologistes tentent de sensibiliser les gouvernements et le public aux effets dévastateurs de la pêche en eau profonde. Il aura fallu une bande dessinée pour que le déb s'enflamme. À quelques jours d'un vote crucial au Parlement européen, l'industrie se défend de pratiquer une pêche nuisible à l'environnement

ÉRIC-PIERRE CHAMPAGNE
LA PRESSE

La bande dessinée

En France, une association écologiste, Bloom, milite depuis des années avec plus ou moir de succès pour faire interdire la pêche en eau profonde. Une pétition à cet effet a recuei 30 000 signatures en cinq mois. Après avoir entendu une conférence de la fondatrice c Bloom, l'illustratrice Pénélope Bagieu a eu l'idée d'en faire une bande dessinée. Le résultat eu l'effet d'une bombe. La bédé s'est propagée à la vitesse grand V sur les réseaux sociau En quelques jours, l'appui à la pétition est passé de 30 000 à 600 000 signatures.

Le Parlement européen

Un projet de réglementation pour encadrer encore plus sévèrement la pêche en ea profonde est à l'ordre du jour du Parlement européen, le 10 décembre. Piquée par la banc dessinée de Pénélope Bagieu, l'industrie réfute les arguments avancés par Bloom. L proposition du Parlement européen, quant à elle, vise à permettre la pêche en ea profonde dans des zones bien définies.

La pêche en eau profonde

Malgré le fait qu'elle ne représente que 1,5 % du volume total des pêches dans l'Atlantiqu Nord, cette technique est particulièrement controversée. Selon plusieurs scientifiques, c'e l'une des pêches les plus destructrices qui soient. Les Watling, chercheur à l'Universit d'Hawaii, compare le chalutage à « l'action d'un bulldozer dans un jardin ». Selon Clai Nouvian, fondatrice de l'association écologiste Bloom, pour quelques espèces de poissor ramenées à la surface, jusqu'à une centaine d'espèces sont rejetées à l'eau. Une affirmatic que conteste l'industrie, qui avance que 73 % des prises sont commercialisées.

> La pêche en eau profonde se fait surtout dans l'Atlantique Nord et au large c l'Argentine.

> Les chaluts, des filets lestés de 150 m de largeur (une fois et demie un terrain de football raclent les fonds marins et peuvent ramener jusqu'à 60 tonnes de poissons en 20 minutes.

> Les chalutiers peuvent atteindre plus de 50 m de longueur. Les plus grands mesurent plu de 150 m et sont dotés de congélateurs pouvant contenir des milliers de tonnes c poissons. Selon Bloom, environ 285 navires du genre, petits et grands, pêchent en ea

profonde sur les mers du globe.

Des poissons des profondeurs

Quatre espèces sont plus particulièrement ciblées par la pêche en eau profonde. Selon c nombreux experts, plusieurs espèces seraient sérieusement en danger dans les eau profondes.

Lingue bleue

Vit jusqu'à 500 m de profondeur

Entre 70 et 110 cm de longueur

C'est un poisson assez mal connu par la communauté scientifique. Il n'a été découvert qu la fin des années 1700. Dans les années 80, les pêcheurs rapportaient 30 000 tonnes pa année de lingues bleues.

Sabre noir (*Aphanopus carbo*)

Vit entre 180 et 1700 m

À l'âge adulte, il mesure plus de 110 cm.

En raison de sa surpêche, la Marine Conservation Society a classé le sabre noir parmi le espèces vulnérables.

Empereur (Hoplosthète orange)

Vit entre 900 et 1800 m de profondeur

Jusqu'à 75 cm de longueur et un poids de 7 kg

Vit jusqu'à l'âge de 149 ans

La surpêche menace grandement cette espèce, d'autant plus que la fécondité des femelle est faible et que l'espèce n'atteint sa maturité sexuelle qu'à l'âge de 20 à 30 ans.

Grenadier (*Macrouridæ*)

Vit entre 200 et 6000 m de profondeur

C'est l'une des espèces les plus courantes des poissons de fond. En réalité, il existe plusieu types de grenadiers mesurant de 10 cm à 1,5 m de longueur.

Sources : Bloom, *Le Figaro,* France Info

linkfluence

Par Linkfluence - 28 novembre 2013

Pénélope Bagieu et Intermarché: de l'importance d'un bon gatekeeper

Pénélope Bagieu – alias Pénélope Jolicoeur – va t-elle mettre fin au chalutage profond ? L'avenir le dira, mais il est certain que le buzz déclenché lundi 18 novembre dernier constitue pour elle une première victoire : la pétition lancée par l'association Bloom est passée de 24000 à 588000 signataires en une semaine. Dans la même période et rien que sur Twitter, ce sont **6700 tweets** qui ont pointé sur l'article de Pénélope Bagieu (dont 400 vers sa version anglaise), soit dix fois plus en une semaine que l'ensemble des tweets concernant le chalutage profond d'Intermarché depuis 2011 (année de la première campagne Greenpeace contre la flotte de la marque).

La première conclusion à tirer de ces statistiques est que le sujet initial – le chalutage profond – n'est pas porteur : les communautés prenant spontanément position dessus sont souvent **expertes** et **isolées**. Leurs influenceurs (c'est à dire ceux produisant les contenus générant le plus de reprises dans leur communauté) peinent à voir leur message relayé dans d'autres espaces du Web social. Jusqu'à, pour ce sujet là, la semaine dernière : un dosage adéquat et un cocktail efficace a permis au bad buzz de prendre auprès de publics beaucoup plus larges, au point de faire réagir la Scapêche (Groupement des Mousquetaires)

Cette viralisation exceptionnelle pour ce sujet s'explique par le relais d'influenceurs de premier ordre : après que Claire Nouvian, fondatrice de l'association, ait donné une conférence sur le sujet lors du TEDx Paris du 28 mars 2013, c'est Pénélope Bagieu, célèbre dessinatrice et blogueuse, qui s'est emparée du sujet. Cette dernière a notamment pour particularité d'être une **influenceuse cross-communautaire :** en effet, si les communautés BD et Littérature sont logiquement sur-représentées parmi les sites pointant vers elle, Pénélope dispose d'un écosystème très varié, et son blog est relayé par des influenceurs de communautés différentes les unes des autres:

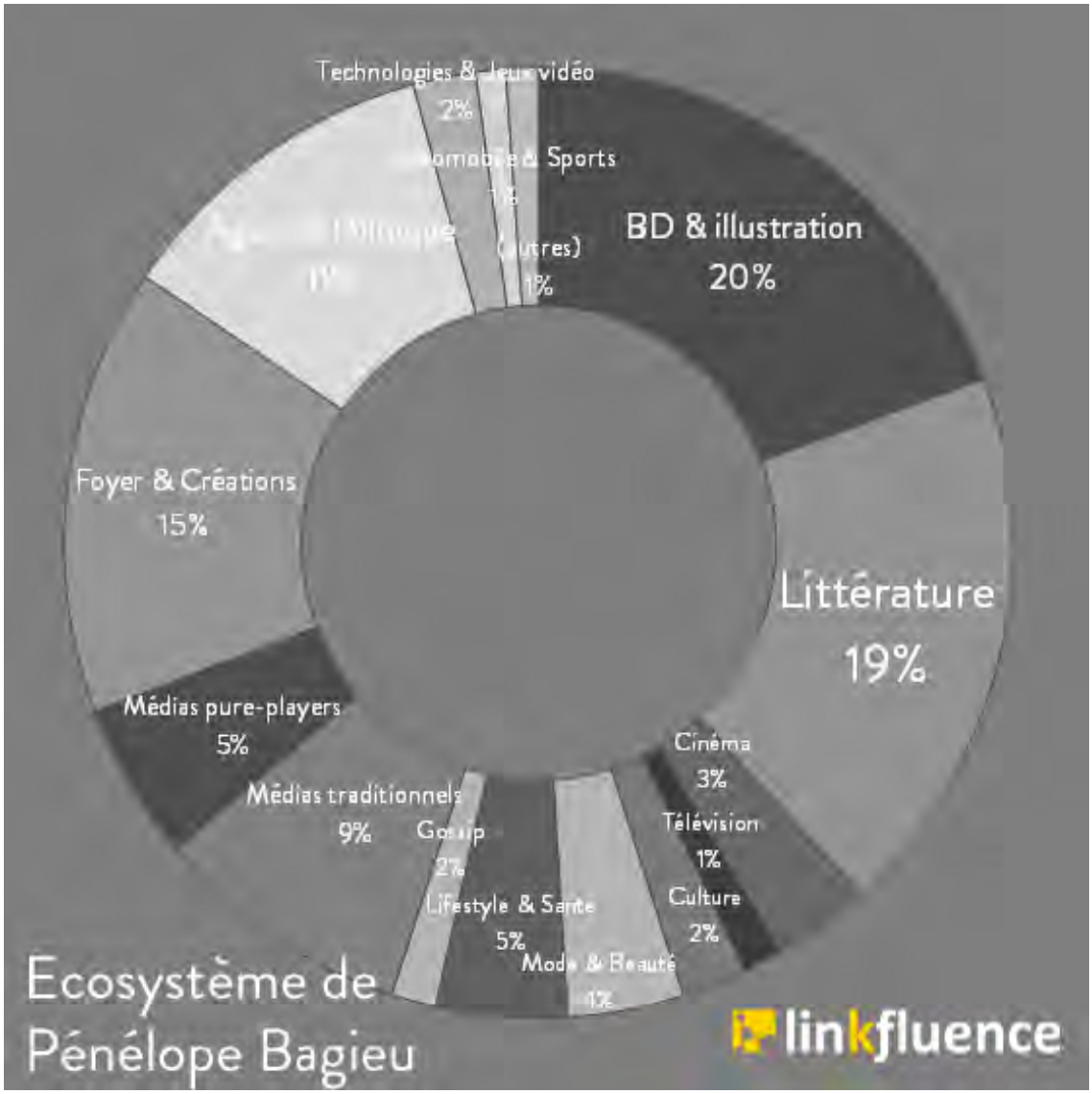

Pénélope Bagieu dispose d'une forte autorité (beaucoup plus d'acteurs se référant à elle que d'acteurs auxquels elle se réfère) et jouit en outre d'une exposition médiatique importante. Cela fait d'elle un excellent **gatekeeper** pour ce sujet : elle peut agir comme un pont relayant une polémique experte vers le débat public, d'autant mieux que ce type de prise de position de sa part est rare. Avec le discours du TEDx, un événement de référence dans les communautés marketing & communication, Bloom a créé un cocktail explosif pour assurer à son message une viralisation maximale :

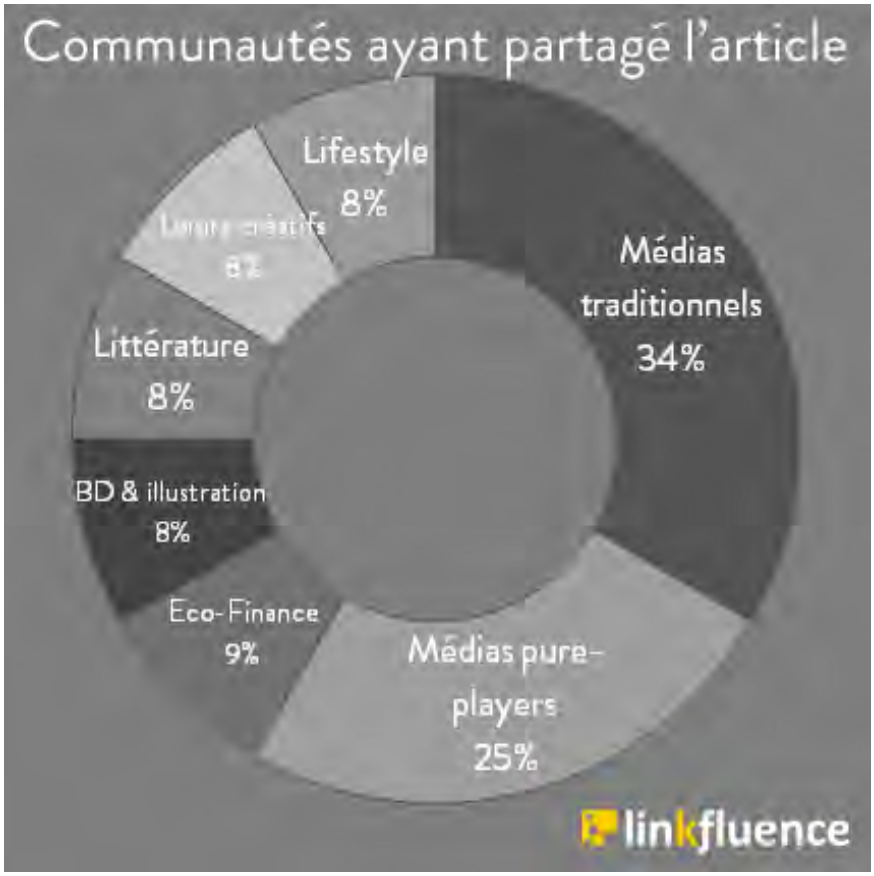

L'impact de la polémique a par ailleurs été très fort sur l'image d'Intermarché sur le Web social : en effet, on constate en comparant les conversations publiques avant et après la polémique (sur une période de même durée) que les termes associés à la marque ont été substantiellement modifiés. Alors que l'on parlait majoritairement d'Intermarché pour le comparer à ses concurrents, pour ses "caisses automatiques" ou encore pour son "Drive", **la marque est évoquée depuis très majoritairement en association avec "Pénélope Bagieu", "pêche profonde", "chalutage" ou encore "fonds marins".**

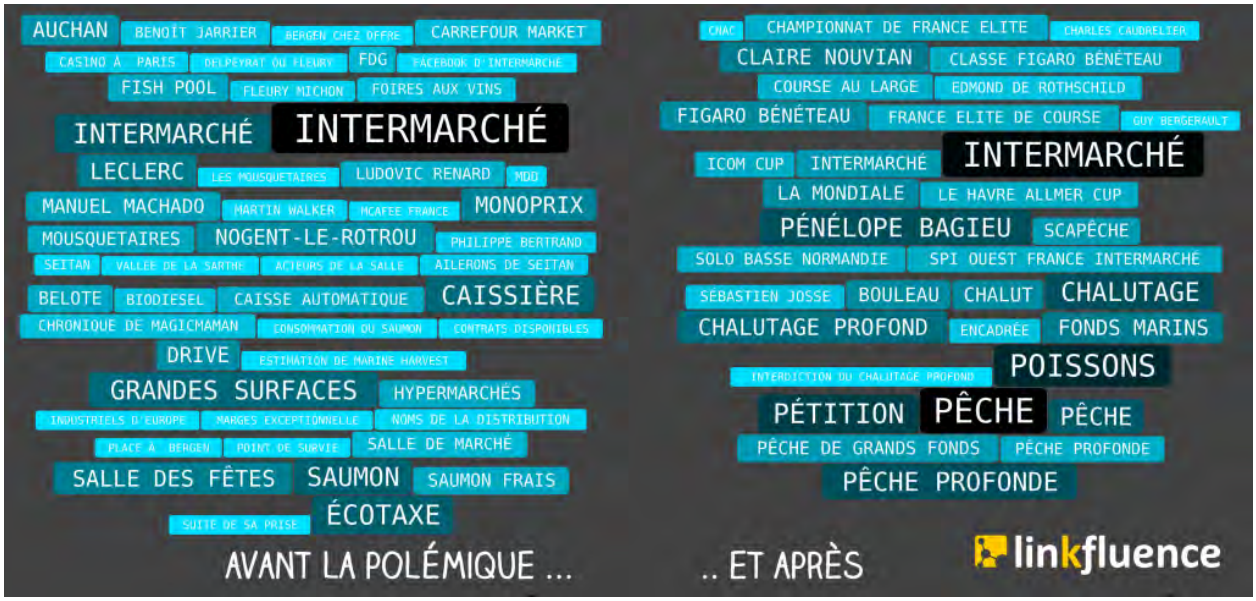

Pourtant l'effort de médiatisation amorcé par Greenpeace a trouvé un écho du côté de l'Union Européenne qui s'est emparée du sujet il y a deux ans baissant les quotas pour permettre à la ressource halieutique de se rétablir ; alors que le problème reste entier du côté de l'Afrique de l'Ouest où aucune réglementation ne vient limiter les pêcheurs. La pétition de Bloom ne fait pas cas de cela tout comme la publication de Pénélope Bagieu n'entraînant ainsi aucune hausse des conversations à propos de la pêche en Afrique de l'Ouest.

L'association entre une cause confidentielle et un personnage public n'est en rien un phénomène nouveau : pensons aux nombreux parrainages par des célébrités de grandes causes. Mais ici cela prend un tour différent, du fait que Pénélope Bagieu soit, en plus d'être un personnage public, une personnalité du Web. Or cette qualité d'influenceuse web va multiplier la visibilité du parrainage, car elle mobilise à sa suite **une armée de micro-influenceurs** qui eux-mêmes deviennent porteurs du message au sein de leur communauté.

Ce travail de relais est par ailleurs facilité par le format choisi : on sait que le format image (ici, une planche BD) est un format se diffusant beaucoup plus facilement et rapidement sur les réseaux sociaux que des contenus textuels ou des déclarations. Plus attrayant, il est également plus facile à ingérer par le lecteur et partageable en un clic : c'est un indéniable investissement en temps à la production mais qui, ici, s'avère payant. Il ne fait aucun doute que ce format a contribué également au succès de Pénélope Bagieu et à son accession au rôle d'influenceuse qui est aujourd'hui le sien.

Le Web social est composé de communautés hétérogènes se rassemblant autour d'affinités communes. Mais si l'expertise ou la confidentialité d'une thématique la rend par essence éloignée de l'espace du grand public, cela ne signifie pas pour autant qu'il soit impossible d'en propager des messages. Il s'agira d'identifier en fonction de la structure du réseau les positions de passeurs, de *gatekeepers* que l'on souhaite mobiliser puis d'adapter son message pour **bénéficier du canal et du format le plus adapté.** Pénélope Bagieu est un *gatekeeper* important du web social français et c'est de cette position qu'elle a pu mettre sur orbite la pétition lancée par Bloom.

L'EXPRESS Styles

28 novembre 2013

Cinq choses à savoir sur la pêche au chalut en eaux profondes

Par **Ulla Majoube**, publié le 28/11/2013 à 07:16

Le Parlement européen va débattre de la pêche de grands fonds, pointée du doigt par l'association Bloom et la blogueuse Pénélope Bagieu. Que faut-il savoir de la pêche au chalut, ou chalutage?

Partager 16 Tweeter 12 0 Voter (0) 0

La pêche au chalut de fond présente des risques pour l'environnement. En France, seuls 23 navires la pratiquent.

REUTERS

Le **chalut** vogue en eaux troubles. Alors que des associations telles que Greenpeace ou **Bloom** -dont la pétition, soutenue par une BD de **Pénélope Bagieu**, revendique 600 000 signatures- pointent du doigt le chalutage en **eaux profondes**, le Parlement européen s'apprête à examiner un projet de **réglementation**, visant à cantonner la **pêche** de grands fonds dans des zones définies. La Commission européenne, de son côté, demandait une interdiction pure et simple. Dans cette bataille d'arguments et de chiffres, comment s'y retrouver quand on n'est ni spécialiste ni engagé?

Un chalutier, c'est quoi?

C'est un bateau de pêche. Son nom vient du filet qu'il utilise, le chalut, allongé et conique, dont le maillage doit suivre une réglementation stricte. En général, il peut faire jusqu'à 150 mètres de large pour les navires-usines et peut capturer 60 tonnes de poissons en vingt minutes. Les bateaux peuvent les traîner jusqu'à trois heures. Pour l'Ifremer, le chalut de fond "manque de sélectivité. Dans la majorité des pêcheries, cet engin capture simultanément plusieurs espèces de dimensions et de morphologie différentes. Même s'il ne pénètre pas le sédiment, le chalut de fond détériore les habitats et les organismes posés sur le fond."

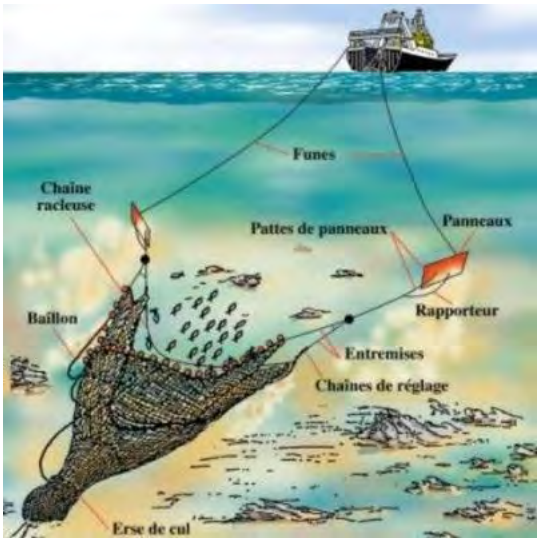

Le chalut de fond est un filet conique qui racle les fonds marins.

Ifremer

La pêche au chalut, c'est mal?

L'usage de ce filet date de plusieurs siècles. Le problème est arrivé avec l'industrialisation et la surexploitation. Plus on racle les fonds marins, plus on les abîme. Et plus on pêche sans laisser le temps aux espèces de se reproduire, moins on en trouve. Donc il faut les chercher plus loin des côtes ou trouver des espèces vivant plus profondément. Personne ne s'accorde toutefois sur la façon de définir "pêche profonde": les Nations unies et le Conseil international pour l'exploration de la mer le font par la profondeur, tandis que l'Union européenne l'explique par les espèces capturées.

La pêche incriminée par les associations est celle pour laquelle le chalut est lourdement lesté et racle jusqu'à 1500 mètres de profondeur. Les poissons concernés sont la **lingue bleue**, le **sabre noir** et le **grenadier**. Leur reproduction est lente et tardive et leur nombre méconnu.

« Si on détruit tout et qu'on ne s'inquiète pas de la reproduction ou des fonds, il n'y aura rapidement ni bateaux, ni marins, ni filiale pêche. »

Y a-t-il des abus en France?

Côté pêcheurs français, la réponse est claire: "Nous ne sommes pas des pirates ou des destructeurs de la mer, nous lance un capitaine du Guilvinec. Au contraire, nous sommes ses sentinelles. Il faut être logique: si on détruit tout et qu'on ne s'inquiète pas de la reproduction ou des fonds, il n'y aura rapidement ni bateaux, ni marins, ni filiale pêche." Des labels et marques ont été créées, garantissant la pêche durable ou la saisonnalité (MSC, Pavillon France ou France filière pêche), des quotas et des règlementations ont été mises en place. Bref, si le pêcheur sort en mer, c'est qu'il répond aux normes européennes.

Ce type de pêche est-il vraiment de grande ampleur?

Les coûts de la pêche en eau profonde dans les eaux de l'Union européenne sont "démesurés par rapport à l'importance commerciale de ce segment d'activité, qui équivaut à seulement 1,5% des captures dans l'Atlantique Nord-Est", assure une étude de la New Economics Foundation (NEF).

"Les dégâts commis par les

« La pêche profonde

quelques bateaux qui pratiquent le chalutage de grand fond -sauf erreur, 23 en France- sont bien moindres que le chalutage côtier ou de haut fond qui est pratiqué par des centaines de bateaux partout dans le monde, et raclent tout de la même façon, précise Patrick Cadour, auteur du blog Cuisine de la mer. A terme, il faudra aussi s'interroger sur le chalutage en général."

est la plus encadrée et contrôlée par l'Union européenne. »

Est-ce qu'Intermarché suit bien la réglementation?

Scapêche est nommément dénoncé par Bloom et Pénélope Bagieu. Il s'agit de la Société centrale des armements Mousquetaires à la pêche, le premier armateur de pêche fraîche en France -suivi de Dhellemmes et Euronor. 65% de sa pêche fournit les magasins **Intermarché** et **Netto**. Son directeur général rappelle que la pêche profonde "est la plus encadrée et contrôlée par l'Union européenne". Sa flotte ne pêcherait que sur "des plaines de sable et de vase" au large de l'Ecosse et de l'Irlande.

Que faire, alors?

Côté réglementation, l'Union européenne discutera dès le 10 décembre de l'encadrement de la pratique. Le projet vise surtout à protéger les écosystèmes les plus vulnérables, et prévoit d'imposer des études d'impact environnemental sur les zones visées. Cependant, la France n'est pas la seule à grincer des dents. "Une large coalition -qui regroupe les organisations nationales de pêche françaises, espagnoles, irlandaises, anglaises, écossaises, danoises, polonaises, portugaises, allemandes- s'est constituée pour contester la rationalité et le bien-fondé de la proposition", souligne le Comité national des pêches.

Côté consommateur, il faut bien lire les étiquettes et, si l'on est contre cette pêcherie, éviter les trois espèces concernées. Il faut également faire attention aux zones de pêche et à la saison. "Commençons par arrêter de manger du surimi. C'est tout aussi destructeur, voire plus", ajoute Patrick Cadour. Le surimi est fabriqué avec les filets de merlan bleu des mers du Nord ou encore le colin d'Alaska, surexploités par d'autres pays pêcheurs au chalut moins réglementés que la France.

>> A lire aussi, l'interview du docteur Elliott Norse, responsable scientifique de l'Institut de la conservation marine.

D'autres vidéos Recettes

29 novembre 2013

Scapêche trawler Fastnet

French cartoon breathes new life into bottom trawling ban debate

NGO's deep-sea bottom trawling ban petition jumped from 26,000 signatures to 650,000 in 8 days.

Rijuta Dey

Published: 29 November 2013 10:55 AM
Updated: 29 November 2013 11:48 AM

As the EU Parliament prepares to vote on Dec. 10 on the European Commission's (EC) proposed ban on bottom trawls and bottom gillnets targeting deep-sea fishing within two years, a cartoon strip in a blog has seemingly turned public opinion in favor of those who want to implement the ban.

The petition -- addressed to French president Francois Hollande -- was started by non-governmental organization Bloom, and advocates in favor of the EC's proposed ban. This proposal is opposed by countries with a sizable bottom trawling fleet, such as France and Spain.

"Our petition jumped from 26,000 signatures to 650,000 in 8 days," Claire Nouvian, head of Bloom, told IntraFish on Thursday.

"A round table on the topic was organized last night by the French Parliament," she said.

"The IFREMER (French Research Institute for Exploitation of the Sea) institute on that occasion took back the support it was so far giving the industry, by saying that the position paper that the lobbies and lobby-friendly MEPs were using was actually not a position paper but a pedagogical paper with shortcuts."

Scapeche breaks its silence

France's largest bottom trawling company Scapeche -- which has been the target of much of Bloom's campaigning -- broke its silence due to the public interest aroused by the blog cartoon, and organized a press trip last week

Associated Articles

- European deep water trawling ban debate heats up
- NGO blasts retailer's fishing operations

See also

Scapeche hits back at EU commission

Intermarche ordered to pull seafood ads

to Lorient, where Scapeche's new managing director, Fabien Dulon, defended the company.

"Contrary to the alarmist NGOs, the species targeted by this fishery (blue ling, grenadier etc) have been steadily increasing for many years," Dulon told journalists.

Deep-sea bottom trawling is very regulated and impacts only 5 percent of fishing grounds, Dulon said. A ban would affect 3,000 direct and indirect jobs in Brittany, Dulon said.

A new petition was started in the UK recently which advocates banning the French fleet from bottom-trawling in UK waters.

TROIS TRÈS BONNES QUESTIONS

POURQUOI LES JEUNES BOUDENT-ILS LE PRÉSERVATIF ?

« T'as des capotes ? – Non, mais c'est pas la peine. T'inquiète. » Ce bref échange, mis en scène dans le dernier spot de l'association Aides, est un dialogue copié-collé par un tiers des jeunes Français au moment de passer à l'étape clé. Mais pourquoi zappent-ils la capote ? Une étude Ifop pour Sidaction, réalisée auprès de 604 jeunes âgés de 16 à 24 ans et publiée cette semaine, révèle, en chiffres, leur perception en matière de VIH et de protection. On y découvre leur sentiment d'être intouchables (32 % estiment qu'ils ont moins de risques que les autres d'être contaminés) et la dramatique absence de dialogue avec un nouveau partenaire (42 % n'évoquent qu'occasionnellement ou jamais les risques liés au VIH ou aux IST). Ils sont par ailleurs 12 % à croire qu'on peut deviner si une personne est contaminée par le sida en l'observant attentivement (soit deux fois plus qu'en 2007). Sans compter que l'inconfort du latex est pour beaucoup un frein au plaisir et à l'érotisme. Un argument qui a poussé la fondation Bill Gates à financer onze projets à hauteur de 100 000 dollars pour encourager la recherche et le développement du préservatif de demain. AMANDINE GROSSE

POURQUOI C'EST GRAVE, LE CHALUT EN EAUX PROFONDES ?

Le 10 décembre, le Parlement européen doit voter l'encadrement de la pêche en eaux profondes. Pratiquée entre - 250 m et - 1 200 m, cette pêche largement subventionnée consiste à racler les fonds marins à l'aide d'un filet tracté par chalut. Cette technique ne sert qu'à pêcher trois poissons peu consommés (grenadin, sabre noir et lingue bleue), détruisant au passage les récifs coralliens et menaçant plus d'un millier d'espèces. Une pétition a été lancée début novembre par Bloom, association fondée par Claire Nouvian, investie depuis dix ans dans la préservation des fonds marins. Un beau matin, la dessinatrice Pénélope Bagieu a relayé la pétition sur son blog*. Depuis, près de 700 000 personnes l'ont signée. Quelques dessins pourront-ils mettre fin à un désastre écologique que dénoncent même les scientifiques ?

DANIÈLE GERKENS

* penelope-jolicoeur.com

FAUT-IL CONSULTER LE CASIER JUDICIAIRE DE SON COMPAGNON ?

Au moindre doute sur la violence potentielle de leur petit ami, mariées ou pas, les femmes pourront réclamer son casier à la police afin de vérifier son passé : voilà la nouvelle arme législative « made in England » destinée à lutter contre les violences conjugales. Cette mesure choc, qui sera effective en Angleterre et au pays de Galles en mars prochain, a été baptisée « loi de Clare », un hommage à Clare Wood, étranglée en 2009, à 36 ans, par un ex rencontré sur Facebook. Sa mort aurait pu être évitée si elle avait su que cet homme avait déjà kidnappé une femme sous la menace d'un couteau, jure le père de Clare. Certaines associations de protection des femmes restent pourtant sceptiques : très souvent, la peur de porter plainte laisse vide le casier des hommes violents. Et que dire de la difficulté de partir malgré tout ? En 2012, 88 femmes ont perdu la vie en Grande-Bretagne à la suite de violences conjugales. Pour cette même année, le chiffre s'est élevé à 148 en France.

JESSICA AGACHE-GORSE, à Londres

Getty Images ; courtesy Pénélope Bagieu.

Dernière modification : 02/12/2013

Une BD en ligne lance le débat sur la pêche profonde

Aujourd'hui sur le Net, une bande dessinée en ligne lance le débat sur la pêche profonde en France. Facebook reconnaît le Kosovo en tant que nation indépendante. Et les appels à la libération d'un blogueur vietnamien emprisonné se multiplient sur les réseaux sociaux.

Une BD en ligne lance le débat sur la pêche profonde

En France, la pêche en eaux profondes fait débat depuis la parution de cette bande dessinée, publiée sur le blog de l'illustratrice Pénélope Bagieu. Avec des dessins colorés et des textes plein d'humour, l'auteure dénonce cette méthode de pêche massive aux effets dévastateurs sur l'écosystème. Selon la dessinatrice, les chalutiers participeraient ainsi à la destruction des récifs coralliens et de centaines d'espèces sous-marines. Une démonstration qui vise à inciter les lecteurs à signer une pétition contre le chalutage profond.

Sur la toile, le succès de la BD est tel que cette pétition a vu son nombre de signataires décoller à près de 700 000 à ce jour. L'association écologiste Bloom y réclame que la proposition de la commission européenne d'interdire ce type de pêche soit appliquée. Engagée dans la conservation des océans depuis près de 10 ans, l'association française a publié plusieurs enquêtes dans lesquelles elle pointe du doigt un non-sens économique

et écologique entretenu selon elle par les lobbies de la pêche industrielle.

Porté sur la place publique, le débat n'a pas manqué de faire réagir les défenseurs de la pêche en eaux profondes. Ainsi, la Scapêche, premier armateur de pêche fraîche français, estime sur son site que cette activité a en réalité un impact environnemental limité et génère de nombreux emplois. Un communiqué qui vient alimenter la bataille de l'opinion avant le vote crucial du Parlement Européen le 10 décembre prochain.

Facebook « reconnaît » le Kosovo

5 après sa proclamation d'indépendance, le Kosovo vient d'être reconnu comme un pays à part entière par… Facebook. Jusqu'ici, les Kosovars devaient en effet s'enregistrer en tant que citoyens de la Serbie en ouvrant un compte sur le célèbre réseau social utilisé par plus d'un milliard de personnes à travers le monde.

Un geste qui a été vivement salué sur Twitter par des responsables politiques comme Petrit Sellimi, le vice-ministre des affaires étrangères, ou encore Vlora Citaku, la ministre pour l'intégration à l'Union européenne.

L'ajout par Facebook du Kosovo à sa liste de choix de pays était d'ailleurs très attendue. Depuis plusieurs mois, des internautes prenant la question très à cœur faisaient campagne sur la Toile, en menaçant même de boycotter le site, pour que leur pays soit considéré comme une nation indépendante par le réseau social.

Reconnu par une centaine d'Etats à travers le monde, dont les États-Unis et 23 des 28 membres de l'Union européenne, le Kosovo poursuit en effet une campagne diplomatique sur Internet pour accroître sa visibilité en ligne. Une campagne centrée autour du site « Digital Kosovo » qui met, à la disposition des internautes, des outils comme des emails pré-rédigés qu'ils peuvent utiliser pour appeler les réseaux sociaux, les sites de e-commerce, ou encore les plateformes de réservations d'hôtels à rajouter le Kosovo à leur liste de pays.

Tendance du jour sur les réseaux sociaux

#FreeDieuCay est le hashtag qu'utilisent les internautes pour demander la libération du blogueur vietnamien Nguyen Van Hai, alias Dieu Cay. Grâce à une pétition, le CPJ, le Comité de Protection des Journalistes, a relancé la mobilisation en faveur de cet auteur emprisonné depuis 2008. Ses textes touchant à des sujets politiques sensibles comme la corruption du gouvernement vietnamien lui avaient valu d'être condamné à 12 ans de prison. Un cas devenu emblématique de l'absence de liberté de la presse au Vietnam.

« Feeling Cagey »

Voir son visage remplacé par celui du célèbre acteur Nicolas Cage, c'est le sort réservé à tous les internautes qui publient une photo d'eux sur Instagram avec le hashtag #selfie. Une application appelée Feeling Cagey, imaginée par un développeur américain Josh McMillan, jouant avec le phénomène des selfies, ces auto-portraits qui envahissent le net. Le résultat est une galerie de portraits enrichie en temps réel pour le moins étonnante.

La vidéo du jour

Ce n'est pas parce qu'on est cloué à un fauteuil roulant qu'on ne peut pas pratiquer de sport extrême. C'est ce que démontre une nouvelle fois le rider américain Aaron Fotheringham, surnommé Wheelz, dans une nouvelle vidéo postée sur son site internet. Handicapé depuis sa naissance, le roi du freestyle livre ici une belle leçon de persévérance.

Par Electron Libre

Anna Galore Le blog

3 décembre 2013

Vous qui suivez ce blog vous le savez, je suis fan de Pénélope Bagieu depuis des années. Mais là, je su seulement, Pénélope Bagieu dessine bien, mais en plus, c'est une femme engagée ! Le 18 novembre derni sur son blog contre le chalutage profond "***Prends cinq minutes, et signe, copain***" et elle a fai signatures de la pétition lancée par l'association BLOOM.

C'est avec plaisir que nous prenons le relais aujourd'hui sur le blog ! Bonne lecture et surtout : n'oubliez et de diffuser l'information tout autour de vous !

Read it in english h

La pétition, à relayer et à signer, est **là**.

699 738 signatures | Objectif: 700 000

Au Président de la République française, M. François Hollande

« Nous, citoyens de France et du monde, vous exhortons à soutenir la proposition européenne d'interdire le chalutage en eaux profondes, qui est reconnu comme l'une des méthodes de pêche les plus destructrices de l'histoire. Cette activité résiduelle, déficitaire et subventionnée ne concerne que neuf navires en France mais son impact environnemental est disproportionné : d'immenses filets lestés ratissent les milieux océaniques les plus vulnérables et capturent plus de 100 espèces, ensuite rejetées, dont certaines menacées d'extinction. Ces pêches industrielles dévastent le patrimoine naturel de l'humanité en rasant des coraux multimillénaires, détenteurs du record de longévité animale sur terre.
M. Hollande, honorez la promesse « d'excellence environnementale » que vous avez faite aux Français et mettez fin à cette déforestation des océans profonds qui déshonore la France. Soutenez sans équivoque la proposition d'interdiction du chalutage en eaux profondes. »

Ça vaut le coup d'essayer, vous croyez pas ?

vous voulez plus de précisions. **(IMPORTANT : Suite à une forte adhésion du public à la p de l'association Bloom sont un peu en difficulté, si la page n'est pas accessible du pr quelques temps après.)**

Comment ils ont donné envie de s'engager contre la pêche en eau profonde

| | 04/12/2013

Le 10 décembre, le Parlement européen doit voter une réglementation sur la pêche en eau profon

[Mise à jour du 3 février 2014: la flotte des magasins Intermarché (Scapêche) s'est engagée à arrêter de pêcher a 800 mètres de profondeur, d'ici 2015. Elle a également proposé de partager ses données quotidiennes de captur de bateaux, position des navires, profondeurs de pêche).]

[Mise à jour du 17 décembre 2013: plusieurs députés européens ont indiqué voter contre l'interdiction du chalutag profonde, par erreur. La formulation complexe de l'amendement serait à l'origine des erreurs, précise le site d'info Euractiv.fr. Selon l'ONG Bloom, l'interdiction de cette méthode de pêche très destructrice aurait dû être votée par d'écart.]

[Mise à jour du 10 décembre 2013: le Parlement européen a rejeté la proposition visant à interdire le chalutage e profondes, à 342 voix contre 326. Une pétition de l'organisation écologiste Bloom visant à bannir cette technique destructrice pour les espèces et les fonds marins, avait réuni plus de 755.000 signatures.]

À coup de pétitions et campagnes diffusées sur les réseaux sociaux et reprises dans les médias, la protection de n'est plus un débat réservé aux scientifiques et aux écologistes.

Le 10 décembre 2013, un vote crucial doit avoir lieu au Parlement européen pour statuer sur une réglementation concernant la pêche en eau profonde, et plus particulièrement le chalutage profond.

Les groupes écologistes souhaitent l'interdiction de cette technique de pêche très contestée. Elle consiste à laiss un immense filet (le chalut) derrière un bateau (le chalutier) entre 400 et 1500 mètres de profondeur, environ. Lor chalut touche le fond, il crée de "*véritables autoroutes dans le récif*", avoue Sophie Arnaud-Haond, chargée de re l'Ifremer (en faveur de cette technique) dans un entretien au *Point*. La technique participe également à la surpêch

Une BD, 700.000 signatures

C'est justement cette méthode de pêche qui attire l'ire de plusieurs organisations écologistes, parmi lesquelles Bl œuvre pour la préservation des fonds marins. En juin 2013, l'association crée une pétition contre la destruction d marins à cause de la pêche en eau profonde. Parmi ses arguments, Bloom avance que pour seulement trois esp poissons commercialisées, des centaines sont remontées à la surface pour être rejetées à la mer ensuite (un argument contesté par le groupe Les Mousquetaires, propriétaire des magasins Intermarché et de l'armateur Sca pratique la pêche en eau profonde).

Le nombre de signatures atteint difficilement 27.000 jusqu'à la publication, le 18 novembre 2013, d'une infographi par la blogueuse Pénélope Bagieu intitulée "Prends cinq minutes, et signe, copain". La recette utilisée par la blog simple mais terriblement efficace: utiliser les codes de la bande dessinée pour décrypter une cause peu familière public. "*J'ai découvert le sujet lors d'une conférence TEDxParis au printemps dernier […]. J'ai été conquise, com*

monde dans la salle", explique la dessinatrice sur le site de Rue89.

Extrait de l'infographie en dessins réalisée par Pénélope Bagieu. À retrouver en entier ici.

Et cela fonctionne! En 48 heures heures seulement, le nombre de signataires a explosé. Au moment de déposer l auprès du cabinet de François Hollande, le 3 décembre 2013, près de 700.000 personnes ont apposé leur nom s document en ligne.

Le recul de la grande distribution?

Bloom et Pénélope Bagieu ne sont pas les seules à s'être mobilisées. Dernière campagne en date: celle de l'asso britannique FishLove. Cette dernière met en scène des artistes et célébrités qui posent nus avec des poissons, p troisième fois. Le but n'étant pas (exclusivement) d'admirer les courbes de Gillian Anderson, Aure Atika ou Jean-l mais d'alerter sur les problèmes de la surpêche.

Gillian Anderson (X-Files) et Jean-Marc Barr (Le Grand Bleu) font partie des modèles de la campagne FishLove 2013. Crédit: DR.

Bien que contestés, les associations ont continué à marteler leurs arguments. Et cela ne semble pas avoir été vai décembre 2013, le groupe de supermarchés Casino a annoncé que l'on ne trouverait plus ni sabre, ni grenadier, sur les étales de ses magasins, dès le 1er janvier 2014. Trois espèces pêchées en chalutage profond. Sans doute influencer un peu plus l'issue du vote au Parlement européen.

Crédit photo: Simon Blackley/Flickr

l'avenir.net

Forcing à l'Europe pour faire interdire le chalutage profond - 07/12/2013 08:01:39

Appelé à se prononcer sur les moyens de protéger les fonds marins des dégâts du chalutage profond, le Parlement européen pourrait voter mardi en faveur d'une interdiction, dans le sillage d'**une BD qui a ébranlé le soutien de la France à cette pêche**.

+ Lisez la BD sur le site de Pénélope Bagieu

Depuis novembre et un premier vote au Parlement européen, l'idée d'interdire cette pratique pour la flotte de l'UE semblait avoir fait long feu, contrairement au souhait de la Commission européenne, en pointe sur la lutte pour une pêche durable.

Les eurodéputés se dirigeaient ainsi vers un encadrement du chalutage profond, protégeant les écosystèmes les plus vulnérables, mais censé ménager aussi les pêcheurs. Et le dossier semblait voué à s'enliser sous la pression des trois pays assurant 90% de l'activité, France Espagne et Portugal.

C'était sans compter avec l'obstination des défenseurs des abysses, emmenés par Claire Nouvian, ex-auteure de documentaires animaliers et passionaria autoproclamée des grands fonds à la tête depuis 2004 de son association Bloom.

BD pro-abysses

Dénonçant une pêche aussi destructrice que non-rentable, Bloom a rallié à sa campagne **la dessinatrice française Pénélope Bagieu, qui a croqué son argumentaire en BD**.

Pour les écologiques, soutenus en l'espèce par le plus gros de la communauté scientifique, le recours aux chaluts et filets maillants a le double inconvénient de laminer les fonds, et leurs précieux coraux et éponges, et de menacer d'extinction nombre d'espèces.

Car au côté de la poignée de poissons commercialisés --sabre noir, grenadier de roche, et lingue bleue- – cette technique piége une centaine d'espèces, souvent fragiles et qui seront finalement rejetées en mer.

En moins d'une semaine, le plaidoyer pro-abysses de Pénélope Bagieu a créé le buzz et submergé la toile, rameutant au final près de 700.000 pétitionnaires en faveur de l'interdiction.

La pétition a été remise la semaine dernière à l'Élysée, appelé à désavouer le ministre de la Pêche, Frédéric Cuvillier. Maire de Boulogne – sur-Mer (Nord), l'un des ports concernés avec Lorient (Ouest), ce dernier avait brandi en 2012 la menace d'une perte de près de 500 emplois si le chalutage profond devait être banni.

Bataille au Parlement

L'industrie française de la pêche chiffre pour sa part à quelque 3.000 les emplois remis en cause. Faux rétorque Bloom, pour qui seuls une dizaine de bateaux européens sont concernés, dont neuf français et six contrôlés par le groupe Intermarché, la pratique du chalutage profond ne représentant que 1,4% des prises de l'UE dans l'Atlantique Nord-Est.

Dans le sillage de cette mobilisation, le groupe des Verts a décidé de camper sur le principe d'une interdiction. Un vote favorable en plénière constituerait un désaveu pour la commission pêche du Parlement européen.

La proposition des Verts a reçu le soutien de l'extrême-gauche et d'eurodéputés de tous les autres groupes, socialistes, libéraux et conservateurs, et «nous espérons décrocher une majorité», a affirmé Mme Nouvian à l'AFP.

Mais la bataille s'annonce rude jusqu'au dernier moment avec les parlementaires, surtout français et espagnols, pour qui cette technique de pêche n'a besoin que d'être mieux encadrée.

Dans ce camp, au côté de son compatriote conservateur breton Alain Cadec, la socialiste Isabelle Thomas avait jugé que le rejet de l'interdiction par la commission pêche était une «preuve de sagesse», prenant en compte «la dimension sociale» du problème.

Le patron de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer), Patrick Vincent, a toutefois affaibli entre-temps l'argumentaire des défenseurs de cette pêche. Prenant le contre-pied de ce qu'une étude de son institut semblait jusque là avancer, il a expliqué lors d'une audition à l'assemblée nationale qu'en l'état, les connaissances scientifiques ne pouvaient pas garantir la durabilité de la pêche profonde.

(AFP)

THE SUNDAY TIMES Part 4 The Ultimate Cookbook

Welcome to your preview of the Sunday Times
Subscribe now

COLUMNS

8 décembre 2013

The cartoon that could just save the coral and fish of the deep

Charles Clover Published: 8 December 2013

The deep sea has almost no light and very low temperatures. There is no photosynthesis and no plant life but, astonishingly, a lot going on. The number of fish species peaks between 1,600ft and 5,000ft down. There are about 100 species living there of which only three are sought by trawler fleets in British waters: black scabbardfish, grenadier and blue ling.

Fishing for deep-sea fish is fairly new. The Soviet fleet was catching grenadiers on the mid-Atlantic ridge until the 1970s, but gave up when subsidies ended.

French and Spanish trawlers hunting hake and monkfish began to drop heavy weighted trawls onto the slopes of the continental shelf off Britain and Ireland from the late 1980s — long before anyone understood what they were doing. We now know that corals up to 8,500 years old can be destroyed by a single sweep of a trawl.

One of the saddest effects of deep-sea fisheries has been on deep-water sharks, species such as the frilled shark, black dogfish and leafscale gulper shark. These slow-reproducing creatures made an entrance in landings statistics, only to peter out. The three most common deep-water sharks are now endangered or critically endangered — as to the rest, nobody knows.

Scientists have warned constantly that deep-water species are slow-growing, vulnerable and far less numerous than the fish of shallower water. They warned that deep-water trawls had a devastating effect on some fragile underwater habitats. Indeed some likened it to levelling a rainforest to catch a few squirrels. Yet deep-sea trawling has proceeded unseen in the sunless depths — until now.

Between 2002 and 2011 European politicians allowed scientific advice to be exceeded in about 60% of cases when setting quotas for deep-sea species. The fishing nations went on to catch 50% more than they were allowed. It is a story of dire mismanagement even by European standards.

Then two remarkable things happened. Maria Damanaki, the European Union fisheries commissioner and author of this year's overhaul of Europe's fisheries policies, intervened. She proposed a phasing-out of the bottom trawls and bottom-set gillnets associated with the greatest volumes of bycatch and destruction of vulnerable marine ecosystems. Some deep-sea fisheries have more than 40% bycatch of rarer species. She also wanted to make these fisheries record their catches properly. Those who agreed with her held their breath, because a trawling ban is radical indeed.

What has brought such a ban to within an ace of success is the extraordinary campaign against deep-sea fishing run from France, which, with Spain, has been a ruthless exponent of deep-water fisheries, cynically milking tens of millions in subsidies for the deep-water fleets in its west coast ports.

It is also the home of a strand of robust blue environmentalism, from Jacques Cousteau to his worthy successor Claire Nouvian, founder and director of the pressure group Bloom. Nouvian has exposed the extent to which deep-sea fishing is marginal to Europe's fishing economy — no more than 1% of the European catch — and how it would not be economically viable without millions of euros in aid from the EU. Without subsidies and the ability to maximise the price of its low-value fillets through the Intermarché supermarket chain, the fleet of nine or so deep-sea vessels that go out from Brittany would never leave port.

Bloom's message has been simplified brilliantly by the cartoonist Pénélope Bagieu in a strip inviting people to sign a petition to President François Hollande. The cartoon, in French and English, has gone viral, and the petition has already attracted more than 700,000 signatures.

It has transformed the chances of a vote on the deep-sea bottom trawling ban. Amended out of existence in the European parliament's fisheries committee, legislation ordering a ban is now close to returning when the parliament votes in Strasbourg on Tuesday — the same day as Europe's historic fisheries reforms are due to be voted through.

The British fishing industry is aghast at the speed of the popular will. They argue that there are 11 vessels fishing out of Kinlochbervie in the Highlands that would be affected by the proposed trawl ban. They say commercial stocks are returning to within safe biological limits. They say they will keep to an existing "footprint", avoid spawning grounds and record all they catch. What worries them is that a ban on trawling below 2,000ft may be the thin end of the wedge.

What is so important about trawling, you may ask. In the Azores, deep-sea trawling is banned. The Portuguese fish with long lines without damaging habitat. There are new EU subsidies for converting vessels to less destructive gear. The answer comes that trawling is "cultural" in Scotland's fishing communities.

I'm afraid this won't do. If fishermen want the public's money for vessel and fuel subsidies and want to sell their catch, this is a two-way discussion. The public has a right to say how it should be done. It is entirely reasonable to ask that the catching of wild creatures be as selective as possible, respecting the biology of the stocks and their habitat. That principle has been allowed to languish for too long. This week MEPs have another historic chance to set Europe on a new course.

ÇA VA SANS DIRE MAIS…

Ça va encore mieux en le disant.

11 décembre 2013

Le Parlement européen refuse d'interdire le chalutage profond

(http://www.penelope-jolicoeur.com/2013/11/prends-cinq-minutes-et-signe-copain-.html)
Cliquez pour rejoindre le blog de Pénélope Bagieu !

D'abord, j'ai lu la BD de Pénélope Bagieu (http://www.penelope-jolicoeur.com/2013/11/prends-cinq-minutes-et-signe-copain-.html).
J'ai frémis.
J'ai signé la pétition (http://petition.bloomassociation.org).

Comme environ 750 000 autres crétins.

Pourquoi crétins ?

Parce que les 750 000 qui ont signé la pétition sont approximativement les 750 000 qui ont lu la BD de Pénélope.
On l'aurait fait lire au Monde entier, le Monde entier aurait signé.

Mais alors pourquoi crétins ?!

Crétins parce que malgré cette forte mobilisation, le 10 Décembre 2013, on a pu lire, ici (http://www.politis.fr/Le-Parlement-europeen-refuse-d,24888.html) ou là (http://www.lemonde.fr/planete/article/2013/12/10/le-parlement-europeen-rejette-l-interdiction-du-chalutage-en-eaux-profondes_3528525_3244.html), que les députés européens, les gens qu'on a élus nous, crétins, ont préféré faire comme s'il n'avaient rien vu.

342 voix contre 326.

Je me suis demandé qui étaient ces gens.
J'ai fouillé un peu et j'ai fini par trouver le rapport de la Commission (http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//NONSGML+REPORT+A7-2013-0395+0+DOC+PDF+V0//FR).
Le texte en question est l'amendement 62, page 35.

À gauche, vous avez le texte soumis au vote, qui propose de ne pas renouveler les autorisations de pêche pour les navires suspects dans les deux ans maximum.

À droite, vous avez l'amendement qui dit qu'on en reparlera dans 4 ans et que si toutefois c'est toujours un problème dans 4 ans, on pourra se laisser un an pour décider de ne pas renouveler les autorisations de pêche dans les deux ans maximum.
En gros, les chalutiers sont peinards pour 6 ou 7 ans minimum.

Et puis j'ai fouillé encore et j'ai trouvé les résultats des votes (http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-%2f%2fEP%2f%2fNONSGML%2bPV%2b20131210%2bRES-VOT%2bDOC%2bPDF%2bV0%2f%2fFR&language=FR) (21. page 7).

Bon.
J'avais la confirmation officielle des 342 voix contre 326 concernant le 62ème amendement. Rien de plus.

J'ai fouillé encore.
J'ai alors trouvé les résultats des votes par appel nominal (http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-%2f%2fEP%2f%2fNONSGML%2bPV%2b20131210%2bRES-RCV%2bDOC%2bPDF%2bV0%2f%2fFR&language=FR).

Kescéksa ?!

En gros, ça dit qui a voté quoi.
C'est complètement illisible parce que les députés ne sont pas regroupés par pays mais par groupes parlementaires.
Comme je suis un mec sympa, je vous ai mâché tout le boulot dans un petit tableau.

En vert, vous avez les députés français qui ont voté pour l'amendement, donc contre le texte soumis par la commission, donc pour le chalutage en eau profonde.

En rouge, vous avez les députés français qui ont voté contre l'amendement qui allait contre ceux qui étaient pour, donc pour ceux qui étaient contre, à savoir les 750 000 crétins.
C'est clair ?

Je vous laisse chercher votre député européen préféré dans la liste :

	Nom	Circonscription	
	Michel Dantin (http://fr.wikipedia.org/wiki/Michel_Dantin)	Sud-Est (http://fr.wikipedia.org/wiki/Circonscription_Sud-Est)	UM
	François Alfonsi (http://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois_Alfonsi)	Sud-Est (http://fr.wikipedia.org/wiki/Circonscription_Sud-Est)	PNC
	Éric Andrieu (http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89ric_Andrieu)	Sud-Ouest (http://fr.wikipedia.org/wiki/Circonscription_Sud-Ouest)	PS (
	Jean-Pierre Audy (http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Pierre_Audy)	Massif central-Centre (http://fr.wikipedia.org/wiki/Circonscription_Massif_central-Centre)	UM
	Sandrine Bélier (http://fr.wikipedia.org/wiki/Sandrine_B%C3%A9lier)	Est (http://fr.wikipedia.org/wiki/Circonscription_Est)	EEL
	Malika Benarab-Attou (http://fr.wikipedia.org/wiki/Malika_Benarab-Attou)	Sud-Est (http://fr.wikipedia.org/wiki/Circonscription_Sud-Est)	EEL
	Jean-Luc Bennahmias (http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Luc_Bennahmias)	Sud-Est (http://fr.wikipedia.org/wiki/Circonscription_Sud-Est)	MoI
	Pervenche Berès (http://fr.wikipedia.org/wiki/Pervenche_Ber%C3%A8s)	Île-de-France (http://fr.wikipedia.org/wiki/Circonscription_%C3%8Ele-de-France)	PS (
	Jean-Paul Besset (http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Paul_Besset)	Massif central-Centre (http://fr.wikipedia.org/wiki/Circonscription_Massif_central-Centre)	EEL
	Philippe Boulland (http://fr.wikipedia.org/wiki/Philippe_Boulland)	Nord-Ouest (http://fr.wikipedia.org/wiki/Circonscription_Nord-Ouest)	UM
	José Bové (http://fr.wikipedia.org/wiki/Jos%C3%A9_Bov%C3%A9)	Sud-Ouest (http://fr.wikipedia.org/wiki/Circonscription_Sud-Ouest)	EEL

	Dominique Riquet (http://fr.wikipedia.org/wiki/Dominique_Riquet)	Nord-Ouest (http://fr.wikipedia.org/wiki/Circonscription_Nord-Ouest)	UDI (http (PR
	Michèle Rivasi (http://fr.wikipedia.org/wiki/Mich%C3%A8le_Rivasi)	Sud-Est (http://fr.wikipedia.org/wiki/Circonscription_Sud-Est)	EEL
	Jean Roatta (http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_Roatta)	UMP (http://fr.wikipedia.org/wiki/Union_pour_un_mouvement_populaire)	UM (htt
	Robert Rochefort (http://fr.wikipedia.org/wiki/Robert_Rochefort)	Sud-Ouest (http://fr.wikipedia.org/wiki/Circonscription_Sud-Ouest)	MoI
	Tokia Saïfi (http://fr.wikipedia.org/wiki/Tokia_Sa%C3%AFfi)	Nord-Ouest (http://fr.wikipedia.org/wiki/Circonscription_Nord-Ouest)	PR (
	Marie-Thérèse Sanchez-Schmid (http://fr.wikipedia.org/wiki/Marie-Th%C3%A9r%C3%A8se_Sanchez-Schmid)	Sud-Ouest (http://fr.wikipedia.org/wiki/Circonscription_Sud-Ouest)	UM
	Marielle de Sarnez (http://fr.wikipedia.org/wiki/Marielle_de_Sarnez)	Île-de-France (http://fr.wikipedia.org/wiki/Circonscription_%C3%8Ele-de-France)	MoI
	Michèle Striffler (http://fr.wikipedia.org/wiki/Mich%C3%A8le_Striffler)	Est (http://fr.wikipedia.org/wiki/Circonscription_Est)	UDI (htt (LG
	Patrice Tirolien (http://fr.wikipedia.org/wiki/Patrice_Tirolien)	Outre-mer (http://fr.wikipedia.org/wiki/Circonscription_Outre-mer)	PS (
	Catherine Trautmann (http://fr.wikipedia.org/wiki/Catherine_Trautmann)	Est (http://fr.wikipedia.org/wiki/Circonscription_Est)	PS (
	Marie-Christine Vergiat (http://fr.wikipedia.org/wiki/Marie-Christine_Vergiat)	Sud-Est (http://fr.wikipedia.org/wiki/Circonscription_Sud-Est)	App
	Bernadette Vergnaud (http://fr.wikipedia.org/wiki/Bernadette_Vergnaud)	Ouest (http://fr.wikipedia.org/wiki/Circonscription_Ouest)	PS (
	Christine de Veyrac (http://fr.wikipedia.org/wiki/Christine_de_Veyrac)	Sud-Ouest (http://fr.wikipedia.org/wiki/Circonscription_Sud-Ouest)	UDI (htt
	Philippe de Villiers (http://fr.wikipedia.org/wiki/Philippe_de_Villiers)	Ouest (http://fr.wikipedia.org/wiki/Circonscription_Ouest)	MPI
	Dominique Vlasto (http://fr.wikipedia.org/wiki/Dominique_Vlasto)	Sud-Est (http://fr.wikipedia.org/wiki/Circonscription_Sud-Est)	UM
	Henri Weber (http://fr.wikipedia.org/wiki/Henri_Weber)	Massif central-Centre (http://fr.wikipedia.org/wiki/Circonscription_Massif_central-Centre)	PS (

En gris, vous avez les gens qui avaient mieux à foutre ce jour là que de causer poiscaille.
On note donc 6 absents sur 74, dont Harlem Désir et Jean-Luc Mélenchon.
Ben oui, on peut pas être partout.

On note aussi que parmi les absents, 3 sont des élus de la circonscription Ile de France.

Quand on sait qu'un siège de la circonscription Ile de France représente un peu moins de 900 000 voix, on comprend qu'on était environ 2,7 millions de franciliens crétins à ne pas être représentés.

On comprend aussi pourquoi nos 750 000 voix à nous ne sont pas montées bien haut.

Ça va sans dire…

(un autre article sur la pêche profonde est en cours de rédaction, abonnez-vous au blog pour être informé de sa publication !)

- Chalutage profond (http://cavasansdiremais.wordpress.com/tag/chalutage-profond/)
- Députés Européens (http://cavasansdiremais.wordpress.com/tag/deputes-europeens/)
- Harlem Désir (http://cavasansdiremais.wordpress.com/tag/harlem-desir/)
- Jean-Luc Mélenchon (http://cavasansdiremais.wordpress.com/tag/jean-luc-melenchon/)
- Parlement Européen (http://cavasansdiremais.wordpress.com/tag/parlement-europeen/)
- Pénélope Bagieu (http://cavasansdiremais.wordpress.com/tag/penelope-bagieu/)

aufeminin.com

12 décembre 2013

La femme de la semaine : Pénélope Bagieu, comme un poisson hors de l'eau

© Twitter Ces derniers temps, la jeune femme ne s'est pas contentée d'être une auteure de BD et a pris la parole pour de nombreuses causes, dont le racisme dans la pub ou encore le chalutage profond qu'elle a ardemment dénoncé et tenté d'interdire. Mais malgré un emballement médiatique, ce dernier a surtout entraîné un échec qui n'a pas manqué de choquer ceux qui se sont mobilisés.

Plus de 750 000 signatures et un engouement médiatique sans précédent n'auront pas suffi. Le chalutage en eaux profondes continuera bien, le Parlement Européen ayant statué sur sa limitation (567 voix pour, 91 contre et 32 abstentions) mais pas son interdiction (342 voix contre 326). Peu connu du grand public, ce phénomène avait été révélé au grand jour le 19 novembre dernier par la dessinatrice Pénélope Bagieu, celle qui a donné vie à la plantureuse *Joséphine*, qui en avait décrit les pratiques et dénoncé les effets catastrophiques sur la faune et flore aquatique à travers une BD ludique publiée sur son blog *Ma vie est tout à fait fantastique*. Relayant la pétition mise en ligne par l'association *Bloom* qui lutte contre ce type de pêche, l'appel de la jeune femme a précipité une telle mobilisation de la part des internautes que les serveurs ont lâché.

Mais malgré tout cela, la cause n'aura pas eu raison de la loi et le 10 décembre dernier, les eurodéputés ont rejeté la proposition de la Commission européenne d'interdire le chalutage profond, malgré la destruction des fonds marins qu'elle provoque. C'est un compromis qui a été en revanche accepté. Plutôt

que d'être prohibée, la pêche en eaux profondes sera encadrée et limitée aux fonds déjà exploités. Et encore... Ce compromis va devoir obtenir l'adhésion des ministres européens de la pêche qui vont être invités à se prononcer à leur tour sur un dossier. Une bien maigre victoire pour Pénélope Bagieu qui, à l'instar des internautes touchés par cette cause, n'a pas caché son amertume face à cet échec.

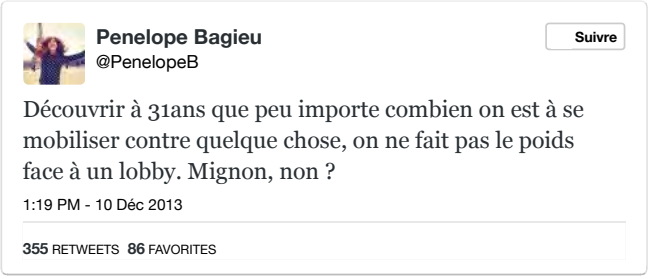

Petite consolation tout de même, alors que le groupe *Intermarché*, principal accusé de l'affaire, a multiplié les contre-attaques, d'autres groupes ont préféré la capitulation. Carrefour et Casino ont en effet annoncé leur intention d'arrêter progressivement de vendre du sabre, du grenadier et du brosme, trois espèces concernées par le chalutage profond, d'ici à juin 2014.

Sexisme et racisme dans la pub

Mais la pêche n'est pas la seule cible de Pénélope Bagieu. A l'occasion d'une soirée contre la xénophobie au théâtre du Rond-Point, la dessinatrice en a profité pour s'exprimer sur le racisme dans la publicité au travers d'une anecdote qui, encore une fois, n'est pas passée inaperçue auprès des internautes qui ont largement relayée la vidéo de son intervention. La jeune femme sait de quoi elle parle, le milieu de la pub, elle a eu à faire à lui. Et c'est en racontant les retours d'une agence le personnage féminin devant vanter les mérites d'un robot ménager (et auquel toutes les femmes doivent donc pouvoir s'identifier) qu'elle lui a commandé que l'auteure raconte la racisme sous-jacent de ce milieu, consommé par tous les Français quotidiennement. En effet, de la jeune femme noire jugée "trop métisse", à la brune aux cheveux lisses "trop asiatique", en passant par la brune aux cheveux bouclés "trop méditerranéenne", aucune ne convenait à l'agence. Jusqu'à la jeune rousse à la peau blanche... CQFD.

Controversy on Pénélope Bagieu's comic strip

Polémique sur la BD de Pénélope Bagieu

Novembre 21st - 29th 2013

19 – 21 novembre 2013

21 novembre 2013

Voir votre journal régional en direct

pêche

Intermarché défend son modèle de pêche de grand fond

La pêche de grand fond est "sous contrôle et encadré" affirme la Scapêche, la filiale d'Intermarché, alors qu'un projet de règlement va être débattu au Parlement Européen.

Par Stéphane Grammont Publié le 21/11/2013 | 18:32, mis à jour le 21/11/2013 | 18:32

© PHOTOPQR/OUEST FRANCE/Charles Josse Le jack Abry II de la Scapêche au port de Lorient

Le directeur général du premier armateur de pêche fraîche en France, la Scapêche, l'a affirmé lors d'une opération de communication menée à Lorient: tout va bien dans la pêche de grand fond. Il dénonce des "contre-vérités" dans ce dossier qui va être débattu prochainement au Parlement Européen. Les écologistes demandent un retour aux hameçons, alors que la pêche de grand fond se fait, et ne peut se faire, qu'au chalut.

Ce devrait même être, selon Fabien Dulan, "un exemple de ce que la Commission européenne doit mettre en place pour tout type de pêcherie", assurant que c'est l'une des "plus encadrée au niveau européen.

Journée vérité

"*Nos pratiques sont tout à fait responsables*", a expliqué Fabien Dulan lors d'une journée appelé "Journée vérité sur la pêche profonde". Le Parlement européen doit se prononcer le 10 décembre sur un nouveau règlement relatif à la pêche en eau profonde. Début novembre, sa commission pêche s'est entendue pour encadrer le chalutage en eaux profondes à défaut de soutenir l'interdiction de cette pratique, souhaitée par la Commission européenne mais combattue en France et en Espagne.

"*Nous sommes contre une interdiction brutale qui est en dehors de toute logique et qui ne correspond pas à la réalité*", a déclaré à la presse M. Dulan. "*En termes d'emplois, une éventuelle interdiction de la pêche profonde créerait de grands déséquilibres*", a-t-il assuré, expliquant qu'enlever 40% de production à un navire menaçait son équilibre d'exploitation et donc "*toute la filière, tout l'armement, le port, les mareyeurs, les transformateurs*". Selon lui, quelque 3.000 emplois directs et indirects en Bretagne seraient concernés.

Laminage

Les ONG bataillent depuis des années pour une interdiction pure et simple de ce type de pêche jugée "destructrice". Elles estiment qu'elle lamine les fonds marins et détruit de manière irréversible des populations de poissons. La blogueuse Pénelope Bagieu l'explique avec humour (mais non sans montrer du doigt les pratiques d'intermarché) dans son blog graphique.

Le Monde

22 novembre 2013

Blogs

22 novembre 2013

VÉRIFICATION – La BD virale sur le chalutage profond dit-elle vrai ?

Extrait de la BD "Prends cinq minutes, et signe, copain", de Pénélope Bagieu. (DR)

Le chalutage profond, une question qui n'intéresse que les associations écologiques et les experts ? Pas à en croire les chiffres de partage de la désormais BD virale en ligne *Prends cinq minutes, et signe, copain*, publiée sur son blog par l'illustratrice Pénélope Bagieu : à l'heure de notre bouclage, ce plaidoyer illustré en faveur de l'interdiction de la pêche en eaux profondes avait été partagé près de 300 000 fois sur Facebook, en à peine quatre jours d'existence.

A quelques jours d'un vote crucial du Parlement européen sur la réglementation de la pêche en eaux profondes, prévu le 10 décembre, ce buzz est un sérieux coup de main pour la pétition de l'association Bloom. Ouvertement inspirée de l'argumentaire de cette association de défense de l'écosystème marin, la bande dessinée invite en effet à signer cet appel en ligne, qui approche désormais les 600 000 signatures fixées comme objectif, après avoir plafonné à 27 000 jusqu'à la publication de la BD.

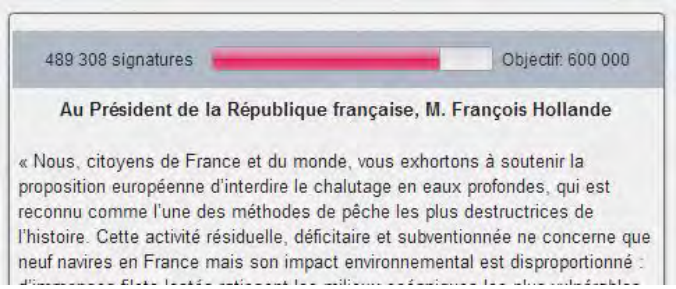

"Nous avons de bons arguments, explique à *20 minutes* la fondatrice de l'association, Claire Nouvian, *et pourtant nous touchions peu de monde. (…) Mais avec le talent de Pénélope, ça change tout. L'air de rien, sans complication, elle a mis des mots précis et rigolos, et tout est devenu limpide."*

Le scénario-argumentaire de la BD coule en effet très naturellement par sa logique a priori implacable :

- Les fonds marins recèlent l'essentiel de la biodiversité mondiale, dont on ne connaît qu'une fraction.
- En raclant sans distinction les sols, les chalutiers en eaux profondes européens détruisent cette diversité.
- Cette pratique mortifère pour les espèces marines ne sert pas à grand-chose, puisque seul trois espèces de poissons sont conservées sur cent pêchées.
- D'autant que cette pratique n'est en soi pas rentable, mais rapporte gros aux groupes comme Intermarché (propriétaire de 6 des 11 chalutiers en eaux profondes européennes), qui perçoivent des subventions européennes pour cette activité.
- La Commission européenne veut justement empêcher le chalutage profond, mais la France s'y oppose, à cause du lobbying des grands groupes. Il faut donc signer la pétition pour forcer François Hollande à changer d'avis.

Pour aller au-delà de cette belle démonstration, le site TerraEco a repris un par un les arguments avancés par Bloom et Pénélope Bagieu, en tentant de les vérifier avec les (rares) sources disponibles. Il a également donné la parole à leur principal détracteur, l'association Blue Fish, créée par les pêcheurs de Lorient et Boulogne-sur-Mer pour défendre cette technique, et Scapêche, la filiale pêche du groupe Les Mousquetaires (Intermarché).

On y apprend ainsi que Bloom remet en cause la crédibilité d'une étude de l'Ifremer brandie par les pêcheurs pour démontrer le faible danger représenté par leur activité pour les populations poissonneuses. Mais également que le chiffre de 3 espèces pêchées pour 97 rejetés à la mer qu'il brandit serait largement surévalué : selon l'Ifremer, le "rebut" représenterait à peine 20 % des captures totales.

TerraEco tend toutefois à accréditer l'avis de Bloom sur les dégâts provoqués par le chalutage profond sur les fonds marins, en rappelant qu'une responsable de l'Ifremer les a reconnus dans *Le Point*.

Enfin, le match se termine sur le nombre d'emplois directement liés au chalutage profond. Si Blue Fish parle de 400 navires de pêche profonde (dont 31 ont la licence pour le pratiquer), Bloom avance le chiffre beaucoup plus modeste de onze bateaux, pour 112 emplois. Mais l'association écologiste explique surtout qu'une conversion de la filière vers la méthode de la palangre pourrait générer *"six fois plus d'emplois que le chalutage profond".*

Les arguments de deux camps exposés, reste au gouvernement français et aux députés européens la tâche de se prononcer.

22 novembre 2013

Environnement. La pêche des grands fonds : une guerre de communication ?

Monde - 19h03 - 0

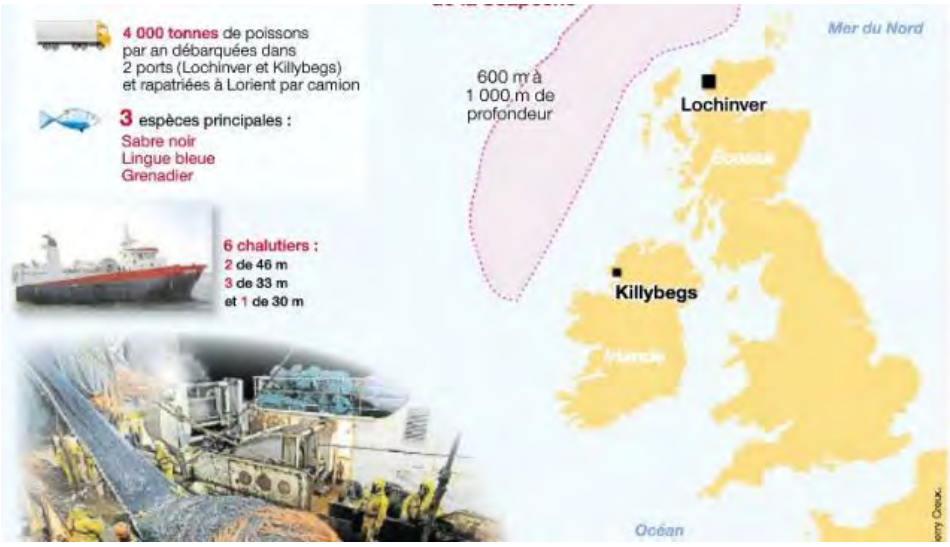

Réagir | Facebook 86 | Twitter 6 | Google+ | Achetez votre journal numérique

On parle beaucoup de la pêche des grands fonds, vivement dénoncée sur les réseaux sociaux comme destructrice et inique. Qu'en est-il vraiment ?

Depuis quelques jours, un billet de Pénélope Bagieu connaît un énorme succès, en particulier sur Facebook. La blogueuse-dessinatrice met tout son talent à présenter la pêche des grands fonds, avec des données fournies par l'association écologiste Bloom.

La pêche des grands fonds y est présentée comme une activité hautement destructrice, économiquement déficitaire et largement subventionnée. La Scapêche, flotte de chalutiers d'Intermarché, en prend au passage largement pour son grade.

Une réalité moins tranchée

Qu'en est-il vraiment ? Le sujet de la pêche des grands fonds alimente depuis longtemps notre page Marine, et notre rédaction de Lorient a publié le 8 novembre dernier une enquête à ce sujet, en réunissant autour de la table pêcheurs et écologistes pour démêler le sujet. Il en

ressort une réalité moins tranchée que ne le présente le billet de Pénélope Bagieu.

Voici un des articles parus à cette occasion (Ouest-France, édition de Lorient du vendredi 8 novembre) :

Entre des associations écologistes et environnementalistes qui font des chaluts des bulldozers qui ravagent les fonds marins et détruisent les espèces, et les pêcheurs qui contre-attaquent à coup d'étiquettes estampillées **« pêche durable »** sur les étals des poissonniers... le consommateur a souvent bien du mal à démêler le vrai du faux.Dans ce maelström autour de la pêche des grands fonds, Fabien Dulon (directeur de la Scapêche) voit surtout **« une technique de guerre de certaines associations qui nous ont isolés comme ont été isolés les pêcheurs de thon il y a quelques années »**.Les pêcheurs seraient-ils donc victimes ? **« Un pêcheur naît coupable et meurt coupable, juste parce qu'il est pêcheur »**, estime Olivier Le Nézet (président du comité des pêches du Morbiihan). Finalement, ce débat autour de la pêche des grands fonds, où s'opposent systématiquement **« les méchants pêcheurs »** et les **« gentils écologistes »**, ne manque-t-il pas un peu de profondeur ?S'il est moins **« radical »**, voire **« caricatural »** que d'autres écologistes ou environnementalistes sur le sujet, Philippe Ladame, porte-parole d'EELV, estime que ce débat repose avant tout sur la problématique de la régulation ou du libéralisme. **« On ne peut pas parler d'aujourd'hui et de demain sans parler d'hier. S'il y a des rapports conflictuels, c'est qu'il y a des choses qui n'ont pas été dites, reconnues et publiées sur l'histoire de la surpêche dans les années 80 et 90. Or, il est important que ce bilan soit tiré »**, insiste-t-il.Ce passé peu glorieux, Philippe Ladame veut qu'il soit expliqué aux gens. Car selon lui, **« si vous n'êtes pas plus transparents sur cette période, les gens ne voient ces mesures que comme des restrictions, des interdictions, des contraintes pures et dures. Or, c'est bien l'expérience qui nous a montré qu'il fallait faire attention »**.

« Nos bateaux sont grands ouverts »

Cette pêche à tout va, Olivier Le Nézet et Fabien Dulon la dénoncent aujourd'hui autant que Philippe Ladame. **« Oui, nous étions en surexploitation. Mais depuis, la flottille des navires hauturiers a diminué de moitié. Sont intervenues les mesures européennes, complètement nécessaires. Nous avons maintenant quatorze ans de collaboration avec les scientifiques. Nous sommes totalement transparents. Nos bateaux sont grands ouverts. La difficulté est qu'on se heurte à la malhonnêteté intellectuelle de gens qui savent faire de la com' et pour qui tous les coups sont permis »**, se défend le directeur de la Scapêche.Olivier Le Nézet reconnaît que les pêcheurs doivent mieux communiquer. La création de l'association Blue Fish en est d'ailleurs la démonstration. **« La profession a eu tort de rester dans son bunker sans laisser entrer personne. Mais nous sommes des pêcheurs, pas des communicants »**, explique-t-il. Mais il prévient : **« Ce sont nos parents qui ont fait les conneries et ce sont nos enfants qui payent. Ce n'est pas normal ».**

La pêche profonde durable ?

Philippe Ladame, le porte-parole des Verts, reconnaît que **« si l'on s'en tient aux données d'Ifremer de ces six dernières années, on peut dire que oui, la pêche profonde est durable »**.Même si Philippe Ladame pose des conditions pour donner son blanc-seing à la poursuite de la capture des espèces de grands fonds : **« Nous souhaitons que la Scapêche et, plus largement, la profession reconnaissent haut et fort la surpêche des années 1990 à 2000. »**

Cartographie

Il aimerait aussi avoir une connaissance précise de la surface des zones exploitées par les chalutiers industriels. Sur ces deux points, Fabien Dulon est en phase. Il se dit prêt à assumer les erreurs du passé, bien que l'armement qu'il dirige n'existe en tant que tel que depuis 1996.Il tient à la disposition des Verts la cartographie des secteurs concernés, tout en détaillant le dispositif étroit de surveillance qui encadre les captures des Mousquetaires (géolocalisation permanente des chalutiers, contrôles en mer, à terre, tant dans les bases avancées écossaises que sous la criée de Lorient).

22 novembre 2013

VIDEO. Chalutage en eaux profondes: La BD de Pénélope Bagieu revue par les défenseurs de la pêche

Alain Le Sann, du collectif Pêche et développement, commente la BD de Pénélope Bagieu contre le chalutage en eaux profondes, le 21 novembre 2013 à Lorient. — *DR*

PECHE - Que pensent les défenseurs de la pêche des arguments présentés dans la BD réalisée pour l'association Bloom contre le chalutage en eaux profondes?...

Plus de 400.000 signatures grâce à une bande dessinée (http://www.20minutes.fr/insolite/1252993-20131121-chalutage-eaux-profondes-dessin-fait-vagues): l'association Bloom, qui milite pour l'interdiction du chalutage en eaux profondes, peut se féliciter de l'opération de communication menée avec la dessinatrice Pénélope Bagieu. En une semaine, cette BD à charge a fait le tour de Faceboook et a recueilli des dizaines de milliers de soutiens. Alors que le Parlement européen est en pleines tractations sur la politique commune des pêches, avec un vote concernant la pêche profonde prévu pour le 9 ou le 10 décembre, les marins pêcheurs n'ont pas apprécié cette mobilisation de l'opinion qui pourrait leur être très défavorable.

Ce jeudi, ils avaient réuni la presse à Lorient pour présenter leur vision de la «vérité». Alain Le Sann, membre du collectif Pêche et développement (http://www.peche-dev.org/), est venu apporter sa caution associative aux arguments des pêcheurs. Il accuse les ONG environnementales de manipuler l'opinion, voire d'être à la solde de lobbys bien plus dangereux pour l'environnement que la pêche: il évoque notamment les possibles intérêts de groupes pétroliers souhaitant exploiter du gaz sur les fonds marins de chercher à se débarrasser des pêcheurs à l'aide des ONG.

Claire Nouvian, tête de file de l'association Bloom, dément formellement: «La fondation PEW, dont nous recevons un financement minime, était historiquement dotée par l'argent du pétrole, explique-t-elle à *20 Minutes*. Mais dire que nous sommes manipulés par les grands lobbys pétroliers pour tuer la pêche ressemble à une théorie du complot. Si je m'aperçois un jour que c'est le cas, je m'engage à travailler pour les pêcheurs français gratuitement!».

— à Lorient, Audrey Chauvet - Montage: Thomas Lemoine

LSA COMMERCE & CONSOMMATION

22 novembre 2013

Polémique sur la pêche profonde : Intermarché se défend face aux attaques

Publié le 22 novembre 2013

Entreprises | Distributeurs | Intermarché | Scapêche

Partagez l'info : Recommend 24 Tweeter 9 viadeo LinkedIn envoyer

A quelques jours de la décision du Parlement européen, qui doit statuer sur la pêche au chalut et au filet, les acteurs des deux camps font valoir leurs arguments. L'association Bloom, relayée entre autre par l'auteure Pénélope Bagieu, dénonce une pêche destructrice et non rentable. La Scapêche, premier armateur de France qui appartient au groupement d'Intermarché, tente de se défendre…

Près de 480 000 signatures en quatre jours, une campagne qui recueille près de 300 000 « likes » sur Facebook et une enseigne, Intermarché, pointée du doigt... C'est le résultat de la très efficace campagne (et il faut dire très convaincante) de l'association Bloom (http://www.bloomassociation.org/) partie en guerre contre la pratique de pêche au filets pour les espèces à eau profonde. Une pêche selon l'association très destructrice mais surtout pas rentable et très subventionnée et sur laquelle la filiale d'Intermarché, la Scapêche, a en France un quasi-monopole... C'est ce qu'explique la dessinatrice de BD Pénélope Bagieu à qui l'asso a confié la « mise en scène » de sa campagne de com'. Le résultat: une planche de BD à l'humour féroce qui pointe les écueils de cette pêche, à quelques jours de la décision du Parlement européen sur cette pratique qui aura lieu le 10 décembre prochain.

Très discret en début de semaine, Intermarché a finalement sonné la riposte sous la forme d'une conférence de presse jeudi 21 novembre à Lorient. Voici, point par point la réponse de l'enseigne. A défaut d'avoir gagné sur la forme, l'enseigne peut-elle l'emporte sur le fond? A vous d'en juger.

-**La pêche au chalut en eaux profondes détruit les écosystèmes sous-marins.**

(Extrait de la BD de Pénélope Bagieu)

Des filets qui détruisent tout sur leur passage, c'est le message délivré par l'association environnementale Bloom qui souhaite faire voter la fin de cette pratique. Ces filets, en forme d'entonnoir géants, sont en effet équipés de bourrelets placés au sol pour capturer les espèces de poissons d'eaux profondes. Quelle conséquence à cette pratique ? « Il y a toujours un impact au sol » explicite Alain Bizeau, responsable des expertises pour l'Ifremer et membre du Conseil International pour l'exploration de la mer (CIEM) « *Les zones à coraux peuvent subir des dommages car il y a un phénomène de casse qui s'opère au passage du filet* ». Mais, précise l'expert, ces zones à coraux ne sont pas les plus plébiscitées par les pêcheurs. La Scapêche précise : « *Si le sol est chaotique, nos filets, munis de capteurs, peuvent s'abimer. Ils coutent 20 000 euros, nous n'avons donc aucun intérêt à pêcher sur un tel sol !* », assure Fabien Dulon, directeur de la Scapêche. « *Grâce à des sondeurs, l'équipage du bateau voit si le sol est lisse et décide alors de plonger les filets. Nous privilégions les sols sablo-vaseux* » assure-t-il.

Reste les conséquences du passage de ce 'bourrelet' du filet au sol, « qui revient au passage d'une voiture sur la route, où se trouvent parfois des hérissons » illustre l'expert Ifremer. Qui travaille avec la Scapêche pour alléger le poids de ces bourrelets.

- Cette pratique épuise les stocks des espèces de poissons en eaux profondes.

Sur ce point, la Scapêche fait à demi-mot son mea culpa, admettant « *des exagérations et des erreurs* » dans les années 90. Mais depuis, cette pratique est encadrée. « *Depuis le 1er janvier 2004, l'effort de*

pêche a été divisé par quatre pour permettre le renouvellement des stocks de poissons » assure l'Ifremer. Le 'gel des empreintes' permet en outre de fermer provisoirement des zones de pêche pour assurer le renouvellement des stocks. Ces stocks sont ainsi de mieux en mieux maitrisés par les scientifiques : les bateaux, géolocalisés à chaque instant par un système de balise, doivent enregistrer le fruit de leur pêche, qui sera ensuite contrôlé avec les factures de vente. L'ensemble de ces avancées a permis une amélioration des stocks de poissons en eaux profondes : les quotas de pêche, établis sur deux ans pour ces espèces d'eaux profondes, ont été augmentés pour 2013 et 2014.

- Cette pêche n'est pas rentable …

Les trois espèces de poissons d'eaux profondes (lingues bleues, sabres noirs et grenadiers de roche) sont vendus entre 2 € et 2.30 euros à la première vente (la criée) quand une langoustine vaut au même moment 4 euros. Pour Océalliance, ces poissons ne sont pas les plus rentables mais correspondent à une demande « *Leur gout est neutre et ils ne possèdent pas d'arêtes, c'est pourquoi ils plaisent aux enfants et aux personnes âgées* » explique le mareyeur. Pour les armateurs, « *Retirer la pêche profonde c'est ôter une activité complémentaire qui représente pour les chaluts 40 % de notre pêche* », s'inquiète fabien Dulon, qui s'interroge : « *Quel intérêt aurions-nous a conservé une production qui ne serait pas rentable ?* ». L'association Bloom rétorque : « *Cette activité est rentable grâce au poids des aides européennes* »

-**…Et dopée par des subventions.**

La Scapêche a bénéficié de nombreuses subventions, notamment pour le renouvellement de ses chalutiers qui mesurent 46 mètres contre 54 m auparavant. L'association Bloom estime qu'elle a profité de 9 millions d'euros pendant 10 ans. « *C'est vrai, répond* Jean-Pierre Le Visage, directeur de l'exploitation et de la gestion des quotas pour la Scapêche. *Sauf que nous réalisons plus de 43 millions d'euros de chiffre d'affaires par an pour un résultat d'exploitation d'1.4 millions d'euros. La fiscalité française nous taxe à hauteur de 10 %, nous avons donc réinjecté 40 millions d'euros en dix ans. Ces subventions nous aident, mais nous pouvons vivre sans* » avance-t-il.

Julie Delvallée et Frédéric Bianchi

terraeco.net

22 novembre 2013

Société

22-11-2013
Mots clés
Océans
ONG
France

« Prends cinq minutes, et signe, copain » : la BD contre le chalutage profond a-t-elle forcé le trait ?

+A A- Taille texte Imprimer Envoyer Réagir (5)

(Crédit illustration : Pénélope Bagieu)

A quelques jours d'un vote crucial au Parlement européen, une BD a relancé la bataille entre défenseurs et opposants de la pêche en eaux profondes. Qui dit vrai ?

Le Baromètre de cet article
ÉCOLOGIE SOCIÉTÉ ÉCONOMIE

SUR LE MÊME SUJET
Gauloises lance le mégot biodégradable : une idée fumeuse (...)
T'as de beaux jeux, tu sais !
Jouons à un autre monde
« Le jeu est avant tout une machine à raconter des (...)

C'est le match du moment. D'un côté, la très virale BD de Pénélope Bagieu, reprenant point par point les arguments de l'association Bloom [http://www.bloomassociation.org/] qui milite contre la pêche en eaux profondes. De l'autre, une plaquette de Blue Fish [http://www.audelor.com/BLUE-FISH.10729.0.html], l'association créée en avril dernier par les pêcheurs de Lorient et de Boulogne-sur-Mer pour défendre cette technique. Et un voyage de presse *« vérité sur la pêche profonde »* organisé ce jeudi par la Scapêche [http://www.scapeche.fr], la principale flotte française de chalutiers pêchant en eaux profondes. En jeu : le vote du Parlement européen, le 10 décembre prochain, sur une réglementation de la pêche en eaux profondes voulue par les premiers, rejetée par les seconds. Voici leurs positions.

La pêche en eaux profondes menace-t-elle les stocks de poisson ?

Blue Fish dit NON. C'est le grand argument de Blue Fish qui s'appuie sur un document de l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer) [http://wwz.ifremer.fr/content/download/62843/851949/file/Le%20point%20sur%20les%20p%C3%AAches%20profondes%20dans%20les%20eaux%20europ daté de juin 2013. Il concède que la pêche en eaux profondes a connu un développement rapide et non encadré dans les années 1990, ce qui a entraîné un déclin important des ressources halieutiques. Mais dès 2003, des quotas ont été établis pour mieux gérer les stocks jusqu'à l'interdiction, en 2010, de pêcher les poissons empereur [http://www.telepoisson.com/index.php?

option=com_content&view=article&id=282:lempereur-poisson-des-grands-fonds&catid=48:poissons&Itemid=110] et les requins profonds [http://www.youtube.com/watch?v=yBjyAVpzpIQ]. Ces mesures, dont l'application est ponctuellement vérifiée par la présence d'observateurs de l'Ifremer sur les bateaux de pêche profonde [http://wwz.ifremer.fr/peche/Les-defis/Les-partenariats/Avec-les-professionnels/Obsmer], auraient permis de diviser par quatre le nombre d'espèces profondes pêchées en dix ans.

Ce qui amène l'Ifremer à reprendre les conclusions du Conseil international pour l'exploitation de la mer et à préciser que *« l'exploitation des stocks de poissons profonds a été amenée à un niveau soutenable »*, au niveau international. Concernant la France, une étude commandée par Blue Fish à PwC et Fish Pass [http://www.seatosea.fr/modules/kameleon/upload/Pr%C3%A9sentation_BXL_130423-_Extrait_study_PwC.pdf] montrent que les captures ont baissé depuis 2002 et sont stables depuis 2006.

Bloom dit OUI. L'ONG conteste dans un communiqué de presse [http://www.bloomassociation.org/la-verite-dintermarche-sur-la-peche-profonde-et-celle-de-monsanto-sur-les-ogm-aussi/] la valeur scientifique du document de l'Ifremer. Elle estime qu'il reprend les méthodes de travail (*« éviction des données gênantes, absence totale de références scientifiques »*) d'Alain Biseau, spécialiste de la mer de l'Ifremer, accusé de collusion avec les industriels [http://www.bloomassociation.org/imposture-de-la-mission-peche-profonde-post-grenelle-de-la-mer/].

Bloom préfère se référer notamment au professeur Les Watling de l'université de Hawaii. Dans un article publié sur le site Web de la revue scientifique *Nature* [http://www.nature.com/news/deep-sea-trawling-must-be-banned-1.13656], en septembre, il rappelle que les données sur lesquelles se base notamment l'Ifremer sont issues de l'industrie et concernent uniquement dix espèces de référence. *« Ce que nous savons de l'état des stocks de poisson vient des prises effectuées par les pêcheries »*, ce qui, estime-t-il, est sujet à caution. En effet, un bateau ne va pas draguer les fonds dans une ère vide de poissons. *« Les données d'abondance sont biaisées »*, estime donc le chercheur.

Des espèces sont-elles pêchées pour rien ?

OUI, estime Bloom. Car si seules trois espèces sont recherchées (le sabre noir, la lingue bleue et le grenadier), les filets remontent à la surface une centaine d'espèces, rejetées mortes en mer car non commercialisables. Parmi elles figurent des requins profonds et d'autres espèces de poisson en voie d'extinction comme l'*Alepocephalus bairdii*. Cette espèce représente selon le chercheur Les Watling un tiers des prises « annexes » en termes de poids et sa population a tant chuté qu'elle devrait, selon le scientifique, figurer sur la liste des espèces en danger de l'Union internationale pour la conservation de la nature.

OUI MAIS PAS BEAUCOUP, fait valoir Blue Fish et, derrière l'association, le Comité national des pêches [http://www.lemarin.fr/tl_files/_media/Newsletter/Documents_annexes/vraifaux.pdf], soit l'organisation professionnelle des marins, qui indique que le nombre d'espèces capturées est de 15 en moyenne, pas de 100. Selon l'Ifremer, 90% des prises rassemblent huit espèces. En tout, une centaine d'espèces différentes sont bien capturées lors de cette pêche mais *« occasionnellement et en petites quantités »*. L'institut a établi qu'en 2011, 73% des prises étaient constituées des trois espèces recherchées (toujours le sabre noir, la lingue bleue et le grenadier), et que les captures rejetées ont représenté en moyenne, cette même année, 20% des captures totales.

Quel impact sur les fonds marins ?

LIMITÉ pour Blue Fish qui assure que les pêcheries se cantonnent à des zones de pêche bien délimitées, constituées de plaines de sable et de vase, *« en aucun cas de massifs coralliens »*.

DÉVASTATEUR pour Bloom. Selon l'ONG, *« il est déjà amplement prouvé que le chalutage de fond a considérablement endommagé les écosystèmes d'eau profonde, y compris les récifs coralliens, les champs d'éponge et les monts sous-marins »*. Sur ce point, l'Ifremer ne dit pas le contraire, par la voix de sa cheffe de mission campagne coraux Sophie Arnaud-Haond. Interrogée par *Le Point* [http://www.lepoint.fr/environnement/le-filet-europeen-se-resserre-autour-de-la-peche-en-eaux-profondes-21-11-2013-1759360_1927.php], elle indique que le passage des chaluts dans les fonds marins provoquent bien *« des autoroutes dans les récifs »*.

Combien de personnes sont embauchées par cette filière ?

Tout dépend du nombre de bateaux auxquels on se réfère. Pour Bloom, onze bateaux pratiquent la pêche en eaux profondes plus de trois jours par an, dont neuf battent pavillon français. Cela représenterait, selon Les Watling, 112 personnes au total. L'étude réalisée pour Blue Fish par PwC et Fish Pass fait état de 32 bateaux disposant de la licence pour pêcher en eaux profondes en France (tout en précisant que, depuis 2011, au moins un ne pratique plus ce type de pêche), [1]

Pourtant, Blue Fish avance un tout autre chiffre. Selon l'association, *« 400 navires de pêche profonde naviguent en France et autant dans chacun des Etats membres riverains de l'Atlantique Est »*. Il s'agirait pour l'essentiel de navires ayant des captures d'espèces profondes *« accessoires, parfois non référencées »*, selon le Comité national des pêches, sans pour autant avoir la licence pour draguer les fonds marins. Nul besoin d'ailleurs d'aller tout au fond de l'eau pour ces bateaux, puisque certaines espèces de surface cohabitent avec des espèces profondes, vers 200 mètres. Pour Blue Fish, un emploi en mer équivaudrait à 3 à 4 emplois à terre, donc l'impact d'une restriction de cette pêche serait, selon les calculs de la profession, important.

« Chantage à l'emploi ! », rétorque Bloom. Qui avance également que, malgré les 15 millions d'euros de subventions perçus depuis 2004, les pertes du secteur s'élèvent à 11 millions d'euros. Cette pêche, qui ne représente que 1,5% des prises en Atlantique Nord-Est, n'est donc pas du tout rentable. De plus, pour Bloom, *« si les flottes acceptaient de se convertir à la palangre [http://fr.wikipedia.org/wiki/Palangre]* (méthode de pêche moins agressive, ndlr), *comme la Commission européenne le propose, elles opteraient pour un engin de pêche qui génère six fois plus d'emplois que le chalutage profond »*. Une étude de la New Economics Foundation [http://www.neweconomics.org/publications/entry/deep-trouble] l'a démontré, ainsi que le coût pour la société de cette technique de pêche, évalué entre 388 et 494 euros la tonne. Ce calcul cumule les subventions publiques dont les compagnies bénéficient, les exemptions de charge, le prix du fioul et le coût environnemental de cette activité.

A lire aussi :

« Prends cinq minutes, et signe, copain » : l'incroyable succès d'une BD contre le chalutage profond

[1] ce qui place la flotte hexagonale derrière l'islandaise et ses 120 bateaux et l'espagnole (35) mais ex aequo avec la norvégienne et devant la portugaise (30).

22 novembre 2013

Pêche profonde. La réponse des pêcheurs à Pénélope Bagieu

Europe - 18h01 - 0

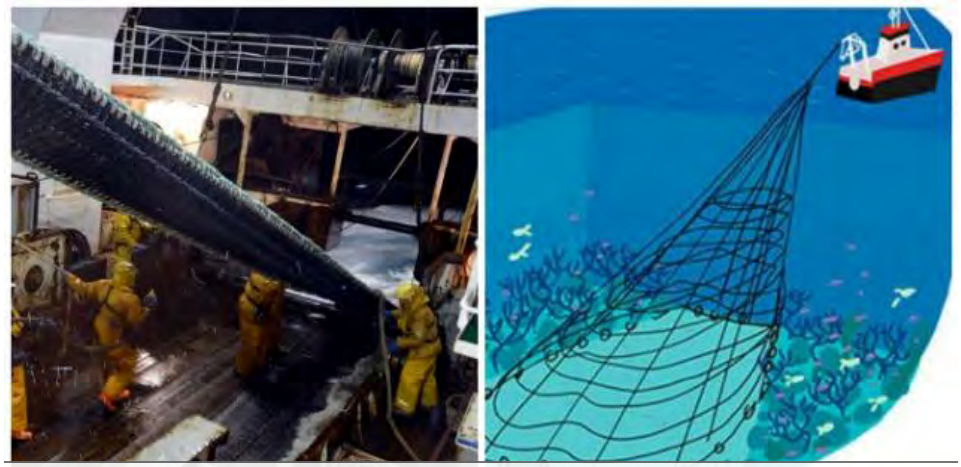

La pêche profonde, sur un chalutier, et en bande-dessinée | Photo Thierry Creux / Capture écran Blog de Pénélope Bagieu

Réagir | Facebook 1 | Twitter | Google+ | Achetez votre journal numérique

Une bande dessinée sur le blog de Pénélope Bagieu enflamme les réseaux sociaux contre la pêche profonde. Les professionnels répondent.

Depuis quelques jours, la bande-dessinée de Pénélope Bagieu connaît un énorme succès sur les réseaux sociaux. La dessinatrice-blogueuse a mis son talent au service de l'association Bloom, qui milite contre la pêche profonde (entre 200 et 1 200 m).

L'efficacité de la bande-dessinée est redoutable, mais les pêcheurs dénoncent une présentation "simpliste".

Voici leur réponse, par le biais d'un communiqué du Comité national des pêches :

Le Comité National des pêches qui représente l'ensemble des armements de la pêche française souhaite rappeler que la pêche des espèces de grands fonds n'est pas pratiquée en France par une seule entreprise de pêche, comme certains discours relayés par une BD simpliste tentent de le faire croire.

Le brouillage de la réalité socio économique de la pêche française pour susciter une levée des bonnes consciences masque un pan entier de l'économie française qui regroupe des hommes qui exercent un métier destiné à nourrir d'autres hommes.

Le Comité National des Pêches précise que la pêche des espèces profondes est pratiquée par 400 navires français. Il convient de noter que plus de 50 pour cent des espèces dites d'eau profonde vivent au-dessus de 200 mètres de profondeur et que cette pêche est pratiquée sur des fonds sableux ou vaseux non seulement par des navires hauturiers mais aussi par ceux de la pêche artisanale. Il est donc faux de dire que seul le port de Lorient serait impacté car les flottilles travaillent de Boulogne sur Mer jusqu'à Bayonne.

400 navires en France. Le même ordre de grandeur peut être retenu pour chacun des Etats membres de l'Union, riverains de l'Atlantique Nord-est.

Voilà pourquoi une large coalition qui regroupe les organisations nationales représentants les entreprises de pêche françaises, espagnoles, irlandaises, anglaises, écossaises, danoises, polonaises, portugaises, allemandes, s'est constituée pour contester la rationalité et le bien-fondé de la proposition de la Commission européenne.

Dire que seule la France s'oppose à cette interdiction relève donc du même discours simpliste.

Par contre, les pêcheurs européens pour maintenir cette pêche déjà très fortement encadrée, ont proposé des mesures de protection des zones récifales. Ces propositions été votées par la commission Pêche du Parlement Européen.

Le comité des pêches, qui promeut une pêche responsable, souhaite que les parlementaires européens les accompagnent pour atteindre cet objectif en ce qui concerne la pêche des espèces de grands fonds.

Solidarité paysans soulage le malaise agricole

En France, un agriculteur se suicide tous les deux jours.
Les associés des structures sociétaires et des Gaec n'y échappent pas.

Ouest-France

Les bénévoles de l'association Solidarité paysans réunis hier à Caen.

« D'habitude, nous ne recevions pas d'appels au cours de l'été. Mais cette année, nous en avons enregistré treize. C'est inquiétant. » Selon les bénévoles de l'association bas-normande Solidarité paysans, réunis hier à Caen, le désespoir agricole n'aura pas connu de trêve estivale en 2013.

Pas étonnant. D'après un rapport de l'Invs (Institut national de veille sanitaire) publié le 10 octobre (lire *Ouest-France* du 11 octobre), un agriculteur se suicide tous les deux jours, en France. L'enquête portait sur les années 2007, 2008 et 2009 mais la dramatique réalité ne semble pas avoir beaucoup évolué.

Principalement touché : le secteur de l'élevage et en Basse-Normandie, les secteurs de bocage de la Manche et de l'Orne. Mais si l'isolement ou les difficultés économiques figurent parmi les causes du désespoir, **quinze jours dans l'Orne, un jeune s'est suicidé. Il était en Gaec** », explique Jean-Luc Fouyer, le président de l'association.

« **Les structures sont de plus en plus lourdes. Les capitaux investis sont importants et la rentabilité pas forcément au rendez-vous. Ce n'est plus suffisant de travailler dur...** » Comme des cadres supérieurs, les agriculteurs tombent en *burn-out*. « **D'autant plus quand ils ont pour voisin un agriculteur régressif, installé sur une petite exploitation, qui s'en sort mieux...** » Et parfois, le suicide est contagieux. « **Quand cela se sait, un passage à l'acte peut en appeler d'autres dans un même coin.** »

« C'est tabou »

Formés au soutien psychologique, les bénévoles de l'association Solidarité paysans, écoutent, **faut que l'agriculteur en difficulté ne soit pas dans le déni de la réalité. C'est souvent l'épouse qui a appelé. C'est elle qui reçoit les relances des créanciers, les courriers des huissiers...** »

Cet automne, les coups de fil à l'association ne faiblissent pas. Deux à trois appels par semaine contre cinq à six tous les deux mois, auparavant.

Est-ce que le malaise grandit ou est-ce que l'association est plus connue ? « **Des syndicalistes agricoles nous disent de ne pas en parler. Mais il faut le dire. Le suicide est encore tabou.** »

Guillaume LE DU.

Jeudi 27 février, salle des fêtes de Durcet (Orne), assemblée générale de Solidarité paysans Basse-Normandie suivie d'une table ronde ouverte au public. Contact :

Ouest-France
Vendredi 22 novembre 2013

Tempête autour de la pêche profonde

Avant le vote du Parlement européen, les écologistes enflamment les réseaux sociaux. À Lorient, Scapêche, filiale d'Intermarché, réplique sur le terrain.

Depuis des mois, le sujet fait l'objet d'une campagne bien orchestrée. Opposés à la poursuite de la pêche profonde (entre 200 et 1 200 m), les écologistes font le buzz sur les réseaux sociaux.

Certains *people* ont même posé nus avec des poissons ! Championne toutes catégories du tweet ravageur, l'association Bloom tire à boulets rouges et lance une pétition qui avait recueilli 430 000 signatures, hier soir. Une BD à charge fait aussi fumer les clics sur le Net.

Face à ce déferlement, les pêcheurs ont d'abord mis à la cape. Puis ils ont engagé leur propre lobbying, créé leur ONG, Bluefish, destinée à contrebalancer les vérités écologistes. Toutefois, comme le confie Fabien Dulon, directeur de l'armement Scapêche (filiale d'Intermarché), « **en matière de communication, nous en sommes à l'âge de pierre** ».

Hier, à Lorient, Scapêche a donc invité les médias sur le port, histoire de donner sa version, sur un terrain moins virtuel. « **Oui, notre activité est rentable. Non, nous ne détruisons pas les fonds. Oui, nous pratiquons une pêche durable qui préserve la ressource...** » Point par point, la direction de la Scapêche a contredit les affirmations écologistes.

« Nos matériels ne labourent pas le terrain »

Il n'est toutefois pas illégitime de s'interroger sur l'impact des chaluts sur l'environnement sous-marin. Bloom évoque des bulldozers qui arrachent tout, corails compris. « **L'impact n'est pas nul**, convient l'armement, **mais nos matériels, qui travaillent sur des fonds de sable et de vase, ne labourent pas le terrain comme on essaie de le faire croire.** » L'époque où les flottilles chalutaient plein gaz sans le moindre état d'âme est révolue.

« **95 % des zones de pêche potentielle des espèces de grands fonds (grenadier, sabre noir, lingue bleue) sont gelés.** » Plus question de tirer des bords discrets. Le Cross Etel surveille, en temps réel, les mouvements de chaque chalutier équipé d'une balise. « **Nous embarquons aussi des observateurs** », souligne Fabien Dulon. Autrement dit, « **les pêcheurs ont bien compris que leur intérêt n'est pas de piller la ressource, mais de la gérer au mieux. Leur avenir en dépend.** »

La Commission pêche a déjà voté en faveur d'une poursuite de l'exploitation, en imposant de nombreuses contraintes de surveillance, notamment scientifiques. Le 9 décembre, le Parlement européen va se prononcer à son tour. Les écologistes espèrent obtenir une fermeture sous deux ans. Quel que soit son choix, le Conseil européen devra aussi donner son avis. La décision finale interviendra début 2014, après négociation entre Commission, Parlement et Conseil. La « Toile » n'a donc pas fini de bruisser.

Jean-Pierre BUISSON.

Photo Thierry Creux

ouest france
Justice et Liberté

francetvinfo

23 novembre 2013

La pêche en eau profonde est-elle vraiment si destructrice ?

Francetv info revient sur la polémique soulevée par la dessinatrice Pénélope Bagieu, qui dénonce sur son blog la pêche de grands fonds. Un dossier sensible bientôt débattu au Parlement européen.

Des pêcheurs remontent leur filet, le 23 septembre 2013, à bord d'un chalutier au large de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). (PASCAL ROSSIGNOL / REUTERS)

Par **Benoît Zagdoun**
Mis à jour le 23/11/2013 | 11:19 , publié le 23/11/2013 | 11:19

Un dessin qui a fait couler beaucoup d'encre. Sur son blog, la dessinatrice Pénélope Bagieu a publié, lundi 18 novembre, une bande dessinée dénonçant les méfaits de la pêche en eau profonde. Et invite ses lecteurs à signer la pétition mise en ligne en juin par l'association Bloom, déjà signée par plus de 498 000 personnes. Cette dernière appelle François Hollande à soutenir "*la proposition d'interdiction du chalutage en eaux profondes*", accusé de détruire l'environnement.

Francetv info apporte un éclairage sur ce dossier, que les députés européens devront bientôt trancher.

La pêche en eau profonde, qu'est-ce que c'est ?

Des chaluts géants. Cette pêche vise les poissons qui vivent dans les grandes profondeurs, entre 400 et 1 200 m sous la surface de la mer. Elle se pratique surtout dans l'Atlantique Nord-Est et dans le Pacifique, au large de l'Argentine, à l'aide de

chaluts, principalement. Ces filets de 150 m de large équipés de plaques métalliques raclent les fonds marins et sont capables de capturer soixante tonnes de poissons en vingt minutes.

Des navires-usines. Qui dit pêche industrielle dit navires-usines. Ces chalutiers industriels mesurent parfois plus de 50 m de long. Les plus gros, les chalutiers-congélateurs, peuvent atteindre les 150 m de long. Ils sont capables de transporter des milliers de tonnes de poissons dans leurs cales. Dans le monde, "*environ 285 navires*" pêchent en eau profonde, estime Claire Novian, fondatrice de l'association Bloom, interviewée par Good Planet Info.

Trois entreprises françaises la pratiquent. La flotte la plus importante est celle des magasins Intermarché. Basée à Lorient (Morbihan), la Scapêche (Société centrale des armements Mousquetaires à la pêche) compte six navires de grands fonds. Vient ensuite l'armement Dhellemmes, installé depuis 1948 à Concarneau (Finistère), qui appartient aujourd'hui à un groupe hollandais. En 2010, il a engagé trois chalutiers dans sa campagne de pêche de grands fonds, indique l'association Bloom. Il y a enfin Euronor, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). Racheté en 2011 par un groupe britannique, la société ne mobilise plus qu'un seul bateau six mois par an, au printemps, indique *La Voix du Nord*.

Les pêcheurs remontent de leurs chaluts la lingue bleue, le grenadier de roche et le sabre noir. Des poissons que vous retrouvez en filets au rayon poissonnerie de vos supermarchés. C'est la Nouvelle-Zélande qui réalise les plus grosses prises, tandis que la France est septième du classement, derrière l'Espagne et le Portugal.

Le "Jack Abry II", un chalutier de la Scapêche, le 18 juin 2007 à Lorient (Morbihan). (MAXPPP)

Que lui reproche-t-on ?

La destruction des écosystèmes. Les Watling, chercheur à l'université de Hawaï et spécialiste mondial des grands fonds, compare le chalutage profond à "*l'action d'un bulldozer dans un jardin*". "*Les filets arrachent tout ce qui se trouve sur le fond : les éponges, les coraux, qui sont parfois multimillénaires, plus anciens que les pyramides d'Egypte*", confirme Claire Nouvian, interrogée par France 2. Une pratique "*reconnue comme une des pêches les plus destructrices par les scientifiques*", insiste le Grenelle de la mer dans son rapport de 2010 *(PDF)*. "*Les écosystèmes profonds les plus vulnérables peuvent ne pas se régénérer du tout après le passage d'un chalut*", affirme le groupe de recherche européen Hermione.

Des espèces menacées d'extinction. Contrairement à une nasse, qui laisse passer les

plus petits poissons, le chalut "*n'est pas sélectif*", dénonce Claire Nouvian. Pour une poignée de poissons ciblés et commercialisés, les pêcheurs en eau profonde remontent à la surface "*jusqu'à une centaine d'espèces*", souligne le Grenelle de la mer. Des poissons rejetés à l'eau car inutilisables, mais souvent déjà morts.

Résultat, note le rapport, de nombreuses espèces vivant en eaux profondes sont menacées d'extinction, à l'instar de plusieurs requins des profondeurs qui figurent sur la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature. Le Grenelle plaide "*l'application du principe de précaution de toute urgence*" contre cette "*logique d'extraction jusqu'à épuisement*".

Car l'espérance de vie dans les fonds marins est plus longue, la croissance moins rapide et la maturité sexuelle très tardive. "*Il faut parfois des dizaines, des centaines voire des milliers d'années pour renouveler ces populations*", explique à France 2 Philippe Cury, de l'Institut de recherche pour le développement. Et la surexploitation ne leur en laisse pas le temps.

Une activité qui survit grâce aux subventions. La pêche en eau profonde coûte cher en carburant. Du fait de l'éloignement des zones de pêche, les rotations d'équipages s'effectuent parfois par avion. Le lourd chalut de fond est tracté par la puissante motrice, qui consomme beaucoup de gasoil. En moyenne, un kilo de poisson capturé nécessite 0,6 litre. Les poissons remontés au chalut de fond consomment eux jusqu'à 3 litres de gasoil par kilo, calcule Bloom. Un bien mauvais bilan carbone. Et l'augmentation du prix du carburant augmente encore le coût des campagnes de pêche.

"*La plupart des pêches profondes ne seraient pas rentables sans aides publiques*", assène le Grenelle de la mer. Les professionnels touchent d'abord des aides européennes et françaises au titre de la construction, la modernisation ou des sorties de flotte. Ils paient ensuite un carburant détaxé, car exonéré de la TICPE, qui a succédé à la TIPP. Ils bénéficient enfin du Fonds de prévention des aléas de la pêche, destiné à les aider face à la hausse du prix du carburant, entre 2004 et 2007. En France, les trois entreprises concernées auraient touché environ 15 millions d'euros depuis 2004 pour 11 millions d'euros de pertes, selon des estimations publiées dans la revue anglophone Nature.

Conclusion de la New Economics Foundation, citée par *Le Figaro* : "*Les coûts de la pêche en eau profonde dans les eaux de l'Union européenne sont démesurés par rapport à l'importance commerciale de ce segment d'activité, qui équivaut à seulement 1,5% des captures dans l'Atlantique Nord-Est*".

Que répondent les pêcheurs visés ?

Une pêche "encadrée". La filière a organisé une "*journée vérité*" à Lorient, jeudi 21 novembre, relate France 3 Bretagne. Fabien Dulon, directeur général de la Scapêche, y a dénoncé des "*contre-vérités*". Il a assuré que ses "*pratiques sont tout à fait responsables*" et que son activité est "*sous contrôle et encadrée*" – l'une des "*plus encadrées au niveau européen*". Il estime que la pêche de grands fonds "devrait être un exemple de ce que la Commission européenne doit mettre en place pour tout type de pêcherie".

Les pêcheurs citent pour leur défense une étude de l'Ifremer de juin 2013 *(PDF)* qui reprend les conclusions du Conseil international pour l'exploitation de la mer (Ciem), un organisme qui fédère 1 600 scientifiques et coordonne la recherche sur les ressources et l'environnement marins.

Et "soutenable". Si le Ciem reconnaît une "*surexploitation au début des années 2000*", il assure, dans un diagnostic publié en 2012, que "*l'exploitation des stocks de poissons profonds a été amenée à un niveau soutenable*" après les quotas, zones d'interdiction de pêche et mesures de protection décidés en 2003. "*Les effets positifs d'une gestion appropriée peuvent se faire sentir assez vite*", note l'Ifremer qui participe au Ciem.

Enfin, tempère l'Ifremer, les captures accessoires ne surviennent qu'"*occasionnellement et en très petites quantités*". Selon ses observations, un chalut français capture en moyenne quinze espèces. En 2011, les trois espèces recherchées (le sabre noir, la lingue bleue et le grenadier) représentaient 73% des prises, les captures rejetées seulement 20% du total.

Des marins débarquent du poisson des cales du "Mariette Le Roch II", un chalutier de la Scapêche, à Lorient (Morbihan), le 20 août 2012. (MAXPPP)

Quelle marge de manœuvre pour l'Union européenne ?

L'UE a pris des mesures drastiques depuis dix ans : les autorisations ont chuté de 60% pour certaines espèces des grands fonds, voire disparu pour d'autres, comme l'empereur et les requins profonds. "*Le nombre de bateaux français a été divisé par trois, les Ecossais ont perdu leur droit de pêche, puis les Irlandais*", note *Le Monde*.

Une mer sans poissons, ou une mer sans pêcheurs ? La question résumait encore récemment le débat. Mais le Parlement européen a proposé un compromis : restreindre et non interdire. Les eurodéputés doivent examiner, mardi 10 décembre, un projet de réglementation adopté par sa commission pêche. Objectif : geler "l'empreinte de pêche" du chalutage en eau profonde, en le cantonnant à des zones strictement définies. Ainsi, les écosystèmes les plus vulnérables seront préservés dans des zones interdites à la pêche.

Mais la loi européenne ne pourra pas tout. La pêche de grands fonds se pratique surtout en haute mer. Or, dans les eaux internationales, la gestion des pêches et la conservation des espèces sont du ressort du droit, des conventions et des accords internationaux. Les Européens devront composer avec l'ONU et beaucoup d'autres partenaires étrangers pas forcément conciliants.

LE FIGARO

22 novembre 2013

Les acteurs de la pêche en eaux profondes répondent à la BD à charge

SOCIÉTÉS | Mis à jour le 22/11/2013 à 16:42

Le Parlement européen pourrait restreindre la pratique la pêche en eaux profondes. *Crédits photo : DAMIEN MEYER/AFP*

Piqués par la bande dessinée qui brosse un tableau à charge de leur activité, les

armateurs contestent les chiffres avancés et réaffirment que leur activité en eaux profondes respecte l'environnement.

Le succès de la bande dessinée de Pénélope Jolicoeur n'a pas échappé aux premiers concernés. Les armateurs de pêche, et particulièrement le groupe de distribution **Intermarché** nommément visé, ont tenu à y répondre. «Sur la forme, la bande dessinée est très bien faite, admet de bon coeur Fabien Dulon, directeur de la Scapêche, la flotte du groupement des Mousquetaires. Mais le fond des propos accumule les mensonges. Comparer notre activité à une bombe atomique au fond de la mer n'est pas acceptable». Tout d'abord, il réfute les chiffres avancés. A l'échelle de la France, ils seraient 400 navires (petits et grands) à pratiquer cette pêche, et non pas seulement 11 chalutiers, dont les six du groupe Intermarché.

Pêche responsable

Quant au désastre environnemental causé notamment sur les massifs coralliens, la Scapêche conteste l'argumentaire de l'association Bloom repris dans la bande dessinée. «Nous avons une pêche parfaitement responsable et contrôlée par les autorités», assure Fabien Dulon. Selon la Scapêche, la pêche en eaux profondes concernerait moins de 5% des fonds situés entre 400 et 1500 mètres. «Nos chalutiers pêchent au large de l'Ecosse et l'Irlande, sur des fonds constitués de plaines de sable et de vase, dénués de massifs coralliens», peut-on lire dans leur communiqué. L'image de grands filets raclant des coraux multi-centenaires sur leur passage est donc particulièrement critiquée. «L'idée, c'est au contraire d'effleurer le fond pour avoir l'impact le plus faible possible et éviter une surconsommation de carburant», explique Fabien Dulon.

Par ailleurs, l'armateur se base sur le travail des scientifiques du CIEM (Conseil International pour l'Exploration de la Mer) pour marteler que les ressources de poissons d'eaux profondes sont abondantes. Il précise par ailleurs que sur la base de cet avis scientifique, l'Union européenne a préconisé en octobre 2012 une hausse de 60 % des quotas pour les années 2013 et 2014. Preuve de la rentabilité de l'activité, la Scapêche avance des résultats bénéficiaires depuis 2009. Mais elle ne précise par le montant des subventions perçues et leur impact sur le résultat final de la société.

Enfin, les solutions alternatives à la pêche au filet ne convainquent pas les armateurs. «La pêche à la palangre, présentée comme une alternative, aurait un vrai impact négatif sur l'environnement, assure Fabien Dulon. On utilise des hameçons qui attirent des espèces protégées en quantité, comme les requins de grands fonds.»

Les armateurs comme les détracteurs de leur activité suivent avec attention l'évolution des débats à Bruxelles. Le 10 décembre, le Parlement européen se prononcera sur une proposition de la Commission européenne visant à encadrer la pratique. En attendant, la bataille de l'opinion se poursuit ; l'association Bloom compte déjà près de 430.000 signatures sur sa pétition pour l'interdiction du chalutage en eaux profondes.

La rédaction vous conseille :

Quand une simple BD mobilise contre la pêche en eau profonde

Edouard de Mareschal

23 novembre 2013

Pêche profonde. Tempête sur les réseaux sociaux

Europe - 17h53 - 0

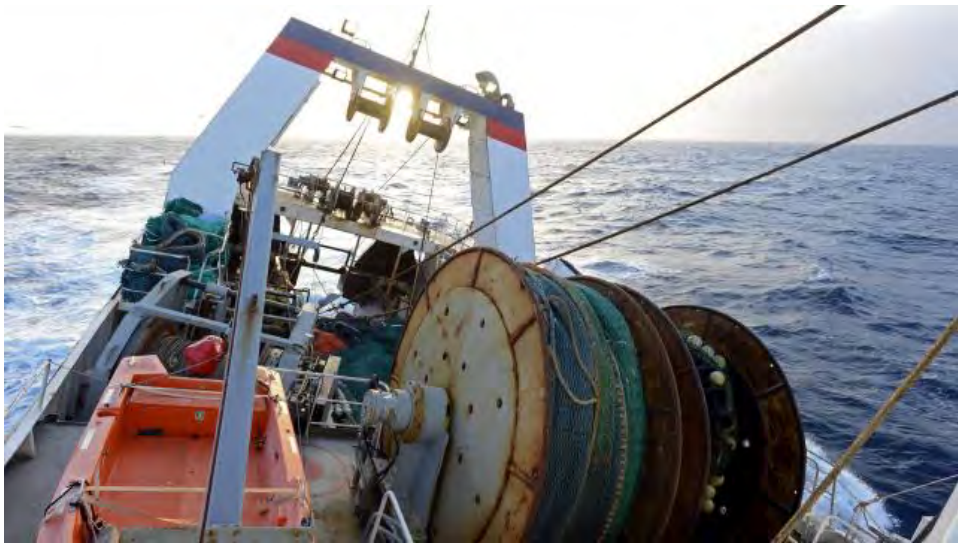

Réagir | Facebook 1 | Twitter 8 | Google+ | Achetez votre journal numérique

Jean-Pierre BUISSON.

Avant le vote du Parlement européen, les écologistes enflamment les réseaux sociaux contre la pêche profonde. À Lorient, les pêcheurs répliquent.

Depuis des mois, le sujet fait l'objet d'une campagne bien orchestrée. Opposés à la poursuite de la pêche profonde (entre 200 et 1 200 m), les écologistes font le buzz sur les réseaux sociaux. Certains people ont même posé nus avec des poissons !

Championne toutes catégories du tweet ravageur, l'association Bloom tire à boulets rouges et lance une pétition qui avait recueilli 430 000 signatures, jeudi soir, portée par une bande-dessinée de la blogueuse Pénélope Bagieu, très partagée sur les réseaux sociaux.

Lobbying contre lobbying

Face à ce déferlement, les pêcheurs ont d'abord mis à la cape. Puis ils ont engagé leur propre lobbying, créé leur ONG, Bluefish, destinée à contrebalancer les vérités écologistes. Toutefois, comme le confie Fabien Dulon, directeur de l'armement Scapêche (filiale d'Intermarché), **« en matière de communication, nous en sommes à l'âge de pierre »**.

Hier, à Lorient, Scapêche a donc invité les médias sur le port, histoire de donner sa version, sur

un terrain moins virtuel. **« Oui, notre activité est rentable. Non, nous ne détruisons pas les fonds. Oui, nous pratiquons une pêche durable qui préserve la ressource... »** Point par point, la direction de la Scapêche a contredit les affirmations écologistes (lire le communiqué).

« Nos matériels ne labourent pas le terrain »

Il n'est toutefois pas illégitime de s'interroger sur l'impact des chaluts sur l'environnement sous-marin. Bloom évoque des bulldozers qui arrachent tout, coraux compris. **« L'impact n'est pas nul, convient l'armement, mais nos matériels, qui travaillent sur des fonds de sable et de vase, ne labourent pas le terrain comme on essaie de le faire croire. »** L'époque où les flottilles chalutaient plein gaz sans le moindre état d'âme est révolue.

« 95 % des zones de pêche potentielle des espèces de grands fonds (grenadier, sabre noir, lingue bleue) sont gelés. » Plus question de tirer des bords discrets. Le Cross Etel surveille, en temps réel, les mouvements de chaque chalutier équipé d'une balise. **« Nous embarquons aussi des observateurs »**, souligne Fabien Dulon. Autrement dit, **« les pêcheurs ont bien compris que leur intérêt n'est pas de piller la ressource, mais de la gérer au mieux. Leur avenir en dépend. »**

Vote le 9 décembre

La Commission pêche a déjà voté en faveur d'une poursuite de l'exploitation, en imposant de nombreuses contraintes de surveillance, notamment scientifiques. Le 9 décembre, le Parlement européen va se prononcer à son tour. Les écologistes espèrent obtenir une fermeture sous deux ans. Quel que soit son choix, le Conseil européen devra aussi donner son avis. La décision finale interviendra début 2014, après négociation entre Commission, Parlement et Conseil.

La « Toile » n'a donc pas fini de bruisser.

++ Lire aussi : la réponse des pêcheurs à Pénélope Bagieu

25 novembre 2013

Chalutage profond : Intermarché répond à Pénélope Bagieu

25/11/2013

Tweeter 1 Pin it J'aime 9

Quelques jours après le buzz créé par le post de Pénélope Bagieu sur son blog, les acteurs du chalutage profond ont tenu à réagir.

Nommément visés par la bande dessinée de Pénélope Bagieu, les magasins Intermarché ont tenu à répondre aux accusations qui pèsent sur eux. Directeur de la Scapêche, la flotte du groupement des Mousquetaires, Fabien Dulon a donc répondu à la dessinatrice, ainsi qu'à l'association Bloom qui lutte contre la pêche profonde.

"Nous avons une pêche parfaitement responsable"

"Sur la forme, la bande dessinée est très bien faite. Mais le fond des propos accumule les mensonges. Comparer notre activité à une bombe atomique au fond de la mer n'est pas acceptable" a ainsi déclaré Fabien Dulon, avant de poursuivre : *"Nous avons une pêche parfaitement responsable et contrôlée par les autorités"*. Pour lui, la pêche profonde, contrairement à ce qu'affirment l'association Bloom et Pénélope Bagieu, n'est pas aussi nocive que l'on peut l'imaginer pour les fonds marins : *"Nos chalutiers pêchent au large de l'Ecosse et l'Irlande, sur des fonds constitués de plaines de sable et de vase, dénués de massifs coralliens"* affirme-t-il. Pour finir, Fabien Dulon tient à mettre au clair les chiffres avancés par Pénélope Bagieu : selon lui, ils seraient 400 navires à pratiquer la pêche profonde, et non onze chalutiers dont six du groupe Intermarché comme affirmé par la dessinatrice.

Reste que la pétition lancée par l'association Bloom pour l'interdiction du chalutage en eaux profondes compte déjà près de 430.000 signatures. De quoi mettre le groupe Intermarché dans une posture délicate, mais surtout faire pencher la balance lors des débats autour de la pêche profonde qui ont lieu actuellement au Parlement européen qui se prononcera, le 10 décembre, sur une proposition de la Commission européenne visant à encadrer la pratique.

E.A

Tout se passe comme si

Blog du C@fé des sciences

25 novembre 2013

BIOLOGIE, ÉCOLOGIE, ENVIRONNEMENT, SCIENCE ET SOCIÉTÉ, SCIENCES DE LA VIE

Signer une pétition contre le chalutage en eau profonde : que dit la litérature scientifique ?

by MRR • 25 novembre 2013 • 22 Comments

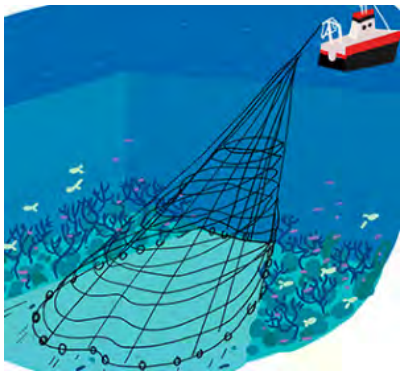

cliquez, c'est un peu long mais ça vaut le coup (puis elle a besoin de moi pour avoir du traffic je pense).

Vous avez peut-être entendu parler de la BD de Pénélope Bagieu dénonçant le chalutage (un type de pêche) en eau profonde, et appelant à signer une pétition pour faire interdire cette pratique. La BD a été très lue et partagée, et par conséquent discutée dans les médias. Par exemple un billet de blog dans Le Monde de « vérification », ou article de FranceTV Info avec le même objectif de mettre en balance les arguments de la BD et des pêcheurs.

Apprenant l'existence de la pétition, j'ai d'abord vérifié informellement auprès de collègues connaissant mieux que moi ce sujet, et ayant reçu confirmation que le chalutage profond est considéré comme catastrophique, j'ai signé et diffusé sur Twitter. Maintenant vu le tour que prend le débat, et le manque dramatique de références scientifiques dans les articles « il a dit, elle a dit, va savoir » qu'on nous propose, j'ai décidé de prendre quelques minutes pour regarder l'état de la litérature scientifique (l'assoc Bloom qui propose la pétition a aussi une biblio anémique – sérieusement, vous ne pouvez pas faire mieux ?).

Rappel : trouver de l'info scientifique sérieuse sur le web, si on lit l'anglais, c'est facile.

Donc prenons le chemin de Google Scholar, après un petit tour sur Wikipedia pour trouver qu'en anglais on dit « deep sea trawling ».

Notons tout-de-suite que toutes les références que j'ai trouvées (dans une recherche très rapide, je le précise – si des lecteurs veulent corriger avec de la bibliographie sérieuse ils sont les bienvenus) vont dans le sens de la BD et de la pétition. Quelques exemples :

L'article « Sustainability of deep-sea

fisheries », Marine Policy 2012 (à propos de cet article, voir mises à jour en bas de page), n'est pas accessible librement malheureusement (pour lire tous mes ralâges à ce sujet, mot clé politique de publication, et d'abord celui-ci), mais je cite un gros morceau du résumé, qui est relativement clair :

> The deep sea is by far the largest but least productive part of the oceans, although in very limited places fish biomass can be very high. Most deep-sea fishes have life histories giving them far less population resilience/productivity than shallow-water fishes, and could be fished sustainably only at very low catch rates if population resilience were the sole consideration. But like old-growth trees and great whales, their biomass makes them tempting targets while their low productivity creates strong economic incentive to liquidate their populations rather than exploiting them sustainably (Clark's Law). Many deep-sea fisheries use bottom trawls, which often have high impacts on nontarget fishes (e.g., sharks) and invertebrates (e.g., corals), and can often proceed only because they receive massive government subsidies. The combination of very low target population productivity, nonselective fishing gear, economics that favor population liquidation and a very weak regulatory regime makes deep-sea fisheries unsustainable with very few exceptions. Rather, deep-sea fisheries more closely resemble mining operations that serially eliminate fishable populations and move on.

Bon ça dit en gros la même chose que la BD. Un autre article, de 2010, dans la même revue confirme que cette pêche n'est pas rentable sans subventions. Je précise que je ne connais pas cette revue.

Par contre je connais Proceedings of the Royal Society, très sérieux, et on y lit dans un article de 2009 de plus d'accès libre :

> The depth-related declines in abundance are, however, consistent with the effects of deep-water fishing. Significant changes in abundance were detected only in fishes whose depth ranges fell at least partly within the fishing grounds, in both target and non-target species. This pattern of widespread declines in abundance can be best explained by high rates of mortality among the fishes that escape through the net, as well as those that are brought to the surface and subsequently discarded (Basson *et al.* 2002). It is also possible that habitat modification by trawling has effects on a wide range of fish species by changing the availability of refugia and food (Collie *et al.* 1997).

Le reste de l'article dit que le chalutage profond affecte aussi significativement les espèces vivant encore plus profond, à cause des perturbations majeures que cela cause.

Un article un peu plus vieux (2004) dans un journal de Ecological Society of America (une société savante, pas une organisation militante) dit que : « Bottom trawling in particular has caused considerable destruction of these communities around the world. Due to their extreme longevity and slow growth, recovery is likely to be in the order of decades or even centuries. »

Il y a aussi un « point de vue » dans Nature, journal / magazine scientifique, qui défend l'interdiction du chalutage profond.

Donc il semble que passer 1/2 h sur le web scientifique confirme que le message essentiel de la BD et de la pétition est correct. Il est possible que des détails ne le soient pas, mais il me semble qu'un article comme celui du blog Big Browser du Monde soit plutôt dans une logique « Marchants de doute » (finalement, y aurait pas débat ?) que dans une logique d'atteindre une confiance suffisante dans les résultats scientifiques pour agir. Je note aussi un article bizarre dans le Nouvel Obs qui dit que le problème principal est la pêche illégale. C'est par une doctorante « sur la gouvernance internationale des pêches et plus particulièrement sur les problématiques liées à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée », donc je comprend bien que ce sujet lui tienne à coeur, mais quel rapport ? Ca ne montre pas que le chalutage profond ne soit pas très dommageable à ce que je comprenne.

Finalement, je dois réagir au communiqué de l'assoc Bloom « La vérite d'Intermarché sur la pêche profonde et celle de Monsanto sur les OGM aussi ? ». Apparemment, sur le chalutage profond, comme sur le changement climatique, les écologistes ont la connaissance scientifique de leur côté. Essayez de garder cet avantage, je vous en prie, et évitez de tout mélanger et de brouiller votre message avec le déni de science concernant les OGM (voir notamment ce billet sur Séralini et celui-ci sur le Riz doré). Ca serait pas super, de baser ses décisions, toutes, sur des données correctes et

allez signer la pétition quand même.

——-

Mise à jour : l'association Bloom a maintenant une bibliographie scientifique sérieuse sur son site : 70 publications scientifiques (références seulement) ; 32 publications scientifiques (un sous-ensemble des précédents, avec résumés en anglais extraits des articles). C'est très bien, c'est même excellent. J'y retrouve les refs que j'ai trouvées indépendemment pour la plupart. J'ai aussi trouvé au moins une erreur : les refs 2 et 4 dans les 70 sont la même, qui est celle que je cite en premier dans ce billet.

Mise à jour 2 : ~~la première auteure~~ le premier auteur de cette fameuse publication Marine Policy 2012 (ref 2 et 4 des 70 de Bloom), Eliott Norse, est interviewé dans L'Express rubrique Chercheurs d'Actu (en plus ils me citent).

Mise à jour 3 : cet article Norse et al. est d'accès fermé, mais une recherche Google Scholar vous donne facilement des liens vers des versions téléchargeables. Après c'est entre vous et votre conscience hein.

novethic
LE MÉDIA EXPERT DE L'ÉCONOMIE RESPONSABLE

25 novembre 2013

Bloom

A quelques jours d'un vote crucial au Parlement européen, une BD a relancé la bataille entre défenseurs et opposants de la pêche en eaux profondes. C'est le match du moment : d'un côté, la très virale bande dessinée de Pénélope Bagieu, reprenant point par point les arguments de l'association Bloom qui milite contre la pêche en eaux profondes. De l'autre, une plaquette de Blue Fish, l'association créée en avril dernier par les pêcheurs de Lorient et de Boulogne-sur-Mer pour défendre cette technique. Et un voyage de presse « vérité sur la pêche profonde » organisé ce jeudi par la Scapêche, la principale flotte française de chalutiers pêchant en eaux profondes. En jeu : le vote du Parlement européen, le 10 décembre prochain, sur une réglementation de la pêche en eaux profondes voulue par les premiers, rejetée par les seconds.

La pêche en eaux profondes menace-t-elle les stocks de poisson ?

Blue Fish dit NON. C'est le grand argument de Blue Fish qui s'appuie sur un document de l'Ifremer (Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer) daté de juin 2013. Il concède que la pêche en eaux profondes a connu un développement rapide et non encadré dans les années 1990, ce qui a entraîné un déclin important des ressources halieutiques. Mais dès 2003, des quotas ont été établis pour mieux gérer les stocks jusqu'à l'interdiction, en 2010, de pêcher les poissons empereur et les requins profonds. Ces mesures, dont l'application est ponctuellement vérifiée par la présence d'observateurs de l'Ifremer sur les bateaux de pêche profonde, auraient permis de diviser par quatre le nombre d'espèces profondes pêchées en dix ans.

Ce qui amène l'Ifremer à reprendre les conclusions du Conseil international pour l'exploitation de la mer et à préciser que « l'exploitation des stocks de poissons profonds a été amenée à un niveau soutenable », au niveau international. Concernant la France, une étude commandée par Blue Fish à PwC et Fish Pass montrent que les captures ont baissé depuis 2002 et sont stables depuis 2006.

Bloom dit OUI. L'ONG conteste dans un communiqué de presse la valeur scientifique du document de l'Ifremer. Elle estime qu'il reprend les méthodes de travail (« éviction des données gênantes, absence totale de références scientifiques ») d'Alain Biseau, spécialiste de la mer de l'Ifremer, accusé de collusion avec les industriels.

Bloom préfère se référer notamment au professeur Les Watling de l'université d'Hawaii. Dans un article publié sur le site Web de la revue scientifique Nature, en septembre, il rappelle que les données sur lesquelles se base notamment l'Ifremer sont issues de l'industrie et concernent uniquement dix espèces de référence. *« Ce que nous savons de l'état des stocks de poisson vient des prises effectuées par les pêcheries »*, ce qui, estime-t-il, est sujet à caution. En effet, un bateau ne va pas draguer les fonds dans une ère vide de poissons. *« Les données d'abondance sont biaisées »*, estime donc le chercheur.

Des espèces sont-elles pêchées pour rien ?

OUI, estime Bloom. Car si seules trois espèces sont recherchées (le sabre noir, la lingue bleue et le grenadier), les filets remontent à la surface une centaine d'espèces, rejetées mortes en mer car non commercialisables. Parmi elles figurent des requins profonds et d'autres espèces de poisson en voie d'extinction comme l'Alepocephalus bairdii. Cette espèce représente selon le chercheur Les Watling un tiers des prises « annexes » en termes de poids et sa population a tant chuté qu'elle devrait, selon le scientifique, figurer sur la liste des espèces en danger de l'Union internationale pour la conservation de la nature.

OUI MAIS PAS BEAUCOUP, fait valoir Blue Fish et, derrière l'association, le Comité national des pêches, soit l'organisation professionnelle des marins, qui indique que le nombre d'espèces capturées est de 15 en moyenne, pas de 100. Selon l'Ifremer, 90% des prises rassemblent huit espèces. En tout, une centaine d'espèces différentes sont bien capturées lors de cette pêche mais « occasionnellement et en petites quantités ». L'institut a établi qu'en 2011, 73% des prises étaient constituées des trois espèces recherchées (toujours le sabre noir, la lingue bleue et le grenadier), et que les captures rejetées ont représenté en moyenne, cette même année, 20% des captures totales.

Quel impact sur les fonds marins ?

LIMITÉ pour Blue Fish qui assure que les pêcheries se cantonnent à des zones de pêche bien délimitées, constituées de plaines de sable et de vase, « en aucun cas de massifs coralliens ».

DÉVASTATEUR pour Bloom. Selon l'ONG, « il est déjà amplement prouvé que le chalutage de fond a considérablement

endommagé les écosystèmes d'eau profonde, y compris les récifs coralliens, les champs d'éponge et les monts sous-marins ». Sur ce point, l'Ifremer ne dit pas le contraire, par la voix de sa cheffe de mission campagne coraux Sophie Arnaud-Haond. Interrogée par Le Point, elle indique que le passage des chaluts dans les fonds marins provoque bien « des autoroutes dans les récifs ».

Combien de personnes sont embauchées par cette filière ?

Tout dépend du nombre de bateaux auxquels on se réfère. Pour Bloom, onze bateaux pratiquent la pêche en eaux profondes plus de trois jours par an, dont neuf battent pavillon français. Cela représenterait, selon Les Watling, 112 personnes au total. L'étude réalisée pour Blue Fish par PwC et Fish Pass fait état de 32 bateaux disposant de la licence pour pêcher en eaux profondes en France (tout en précisant que, depuis 2011, au moins un ne pratique plus ce type de pêche), [1]

Pourtant, Blue Fish avance un tout autre chiffre. Selon l'association, « 400 navires de pêche profonde naviguent en France et autant dans chacun des Etats membres riverains de l'Atlantique Est ». Il s'agirait pour l'essentiel de navires ayant des captures d'espèces profondes « accessoires, parfois non référencées », selon le Comité national des pêches, sans pour autant avoir la licence pour draguer les fonds marins. Nul besoin d'ailleurs d'aller tout au fond de l'eau pour ces bateaux, puisque certaines espèces de surface cohabitent avec des espèces profondes, vers 200 mètres. Pour Blue Fish, un emploi en mer équivaudrait à 3 à 4 emplois à terre, donc l'impact d'une restriction de cette pêche serait, selon les calculs de la profession, important.

« Chantage à l'emploi ! », rétorque Bloom. Qui avance également que, malgré les 15 millions d'euros de subventions perçus depuis 2004, les pertes du secteur s'élèvent à 11 millions d'euros. Cette pêche, qui ne représente que 1,5% des prises en Atlantique Nord-Est, n'est donc pas du tout rentable. De plus, pour Bloom, « si les flottes acceptaient de se convertir à la palangre (méthode de pêche moins agressive, ndlr), comme la Commission européenne le propose, elles opteraient pour un engin de pêche qui génère six fois plus d'emplois que le chalutage profond ». Une étude de la New Economics Foundation l'a démontré, ainsi que le coût pour la société de cette technique de pêche, évalué entre 388 et 494 euros la tonne. Ce calcul cumule les subventions publiques dont les compagnies bénéficient, les exemptions de charge, le prix du fioul et le coût environnemental de cette activité.

‹‹ Retour à la liste des articles

Guy-Tops

MY TF1 News
> Toute l'info

25 novembre 2013

Une BD de Pénélope Bagieu popularise une pétition contre le chalutage en eaux profondes

Edité par **Mélanie LONGUET** avec **AFP**
le 25 novembre 2013 à 20h59

TEMPS DE LECTURE
3min

Crédits : TF1/LCI

Partager l'article Recommander 3 Tweeter 4 g+1 1

À lire aussi

Pêche d'automne dans les Dombes

Au Cros-de-Cagne, le port de pêche ne désemplit pas

ENVIRONNEMENT

Depuis juin une pétition appelle à l'interdiction de la pêche en eaux profondes. Un sujet environnemental qui serait resté quasi confidentiel si la dessinatrice Pénélope Bagieu n'avait pas signé une planche de BD appelant à signer l'appel.

Quel est le lien entre une planche de BD de la dessinatrice Pénélope Bagieu et une pétition contre le chalutage en eaux profondes? Peut-être 600.000 signatures. C'est en tout cas un succès que revendique l'association de défense des océans "Bloom". Lancée en juin la pétition a connu une explosion du nombre de signatures depuis mi-novembre et la parution de la planche de BD de la dessinatrice Pénélope Bagieu sur son site. Ce dessin dénonce la pêche en eaux profondes et reprend les informations de l'association Bloom.

Vers un nouveau réglement européen

Politis.fr

25 novembre 2013

RÉSISTANCES

Par Camille Selosse - Suivre sur twitter - 25 novembre 2013

La pêche profonde : au-delà du buzz, de véritables enjeux

Propulsé dans la lumière par la BD de Pénélope Bagieu, le chalutage en eaux profondes suscite des débats déjà anciens. Le point.

Rarement le sujet de la pêche ne s'est retrouvé autant sous le feu des projecteurs. Cela s'explique par le succès fou d'une pétition [http://petition.bloomassociation.org/] qui a été promue par la dessinatrice Pénélope Bagieu sur son blog [http://www.penelope-jolicoeur.com/2013/11/prends-cinq-minutes-et-signe-copain-.html]. Plus habituée aux sujets légers, la jeune femme donne de la visibilité à un sujet assez complexe, faisant l'objet de nombreuses études, à la fois scientifiques et institutionnelles, et qui a autant de défenseurs que d'opposants.

Lire > Le succès fou d'une pétition sur la pêche

Sa bande dessinée continue d'affoler les statistiques des réseaux sociaux tandis que la pétition de l'association Bloom a atteint le demi-million de signatures. Si on laisse de côté le buzz médiatique, ce sujet déborde d'enjeux de fond.

Tout d'abord, une petite clarification s'impose. La pêche en eaux profondes représente, selon un rapport de l'Union européenne de juin 2013, 1,5 % du volume de pêche dans l'Atlantique Nord-Est. Autant dire une portion très réduite. Ce qui ne l'empêche pas de susciter des réactions car elle est accusée, malgré sa faible représentativité, de faire de nombreux dégâts.

Un impact écologique important

Les pêcheurs se défendent de « racler » le sol comme l'avancent de nombreuses associations et de pêcher aussi profond que l'affirme Bloom. Si le chiffre de 2 000 mètres semble un peu exagéré (en réalité, une très grande majorité de la pêche profonde ne va pas au-delà de 1 300 mètres, et aucune au-delà de 1 500 mètres), il n'en demeure pas moins que cette pêche impacte ce qu'on appelle « l'habitat profond », qui commence dès 200 mètres de profondeur selon la classification européenne Eunis (European Information System).

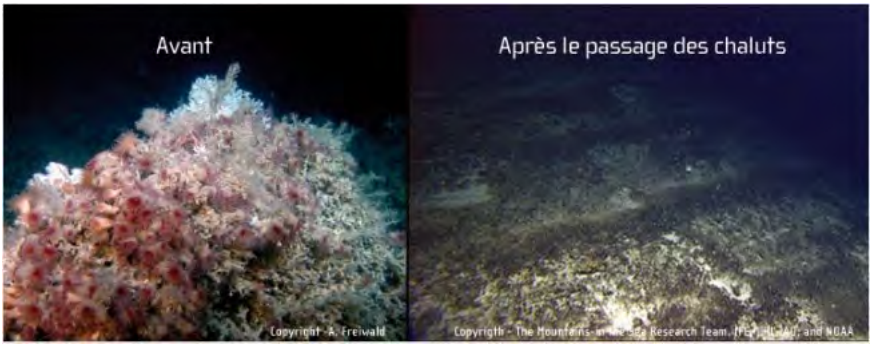

Montage diffusé par l'association Bloom, qui milite contre la pêche en eaux profondes.
Capture d'écran. [http://www.bloomassociation.org/nos-actions/nos-themes/peche-profonde/]

Une étude publiée dans la revue *Nature* en 2012 pointait également les évolutions alarmantes des paysages sous-marins après le passage des chaluts qui, s'ils n'arrachent pas forcément de coraux dans l'Atlantique, déplacent des tonnes de sédiments.

En outre, le chalutage profond serait utilisé pour, au final, une commercialisation de seulement trois espèces de poissons, selon Bloom et aussi une étude britannique de la New Economics Foundation. Or, il « *constitue la technique de pêche présentant l'empreinte écologique la plus importante* », selon les conclusions du Grenelle de la mer de septembre 2010 organisé par le ministère du Développement durable.

Hubert Carré, président du Comité national des pêches maritimes et des élevages marins (CNPMEM), s'en défend et évoque de nombreuses autres espèces comme le congre ou la phycis de fond qui, bien qu'elles soient méconnues, sont consommées notamment dans les plats préparés. Cette pêche concerne « *une quinzaine d'espèces, dont huit constituent 90 % des apports* ».

Il tient également à souligner les efforts réalisés ces dernières années pour limiter les dégâts de la pêche en eaux profondes, un argument défendu par l'ensemble des pêcheurs. Mais cet argument a été balayé il y a un an par Les Watling, biologiste, qui estime que « *s'il y a eu stabilisation de certains stocks, celle-ci s'est faite à des niveaux très bas par rapport au stock initial* ».

Et Mediapart rappelait en juin 2012 que « *le Conseil international pour l'exploration en mer, chargé d'évaluer les stocks de poissons en Europe, concluait en 2008 et 2010 que les espèces des eaux profondes sont en route pour l'extinction* ».

La situation de l'emploi, déjà tendue en Bretagne

La Scapêche, l'armateur de pêche d'Intermarché directement mis en cause par Bloom et qui représente la majorité de la pêche profonde, insiste sur les conséquences d'une interdiction de cette pêche pour l'emploi. Le chiffre de 600 emplois a été avancé pour la France (dont une majorité d'emplois à terre). Pourtant, un rapport de la Commission européenne conclut que le chalutage profond est le type de pêche qui génère le moins d'emplois en équivalents temps-plein, proportionnellement aux quantités de poissons commercialisées.

L'association Bloom évoque une dizaine de chalutiers qui pratiquent ce type de pêche. Et, si les emplois concernés sont peu nombreux en comparaison des emplois du secteur de la pêche en général, ils sont surtout très concentrés, notamment à Lorient et à Boulogne-sur-Mer. La pêche profonde constitue « *un pilier fort de plusieurs économies portuaires locales* », selon le Grenelle de la mer.

Or, la situation est déjà extrêmement tendue en Bretagne. Isabelle Thomas, députée européen du Grand-Ouest, le met d'ailleurs très clairement en avant dans un communiqué : le contexte est celui d'une « *Bretagne qui doit relever le défi du maintien de l'emploi et des activités économiques* ». Il serait inutile d'ajouter de

l'huile sur le feu en quelque sorte.

Les subventions montrées du doigt

La question de la rentabilité d'une telle pêche fait aussi débat. Bloom a notamment étudié les comptes de la Scapêche et est arrivé à la conclusion que cette pêche vit des subventions, et que, même avec ces subventions, la pêche se fait à perte. Mais Hubert Carré souligne leur importance :

> « *Sans les subventions, les entreprises ne pourraient ni se moderniser, ni être plus sélectives ou plus économes en carburant pour offrir de meilleures conditions de vie aux équipages.* »

Le Grenelle de la mer organisé par le ministère du Développement durable en septembre 2010 aboutissait à des conclusions similaires à celles de Bloom quant à la rentabilité : une pêche profonde ne pourrait être considérée comme durable qu'avec « *des prélèvements extrêmement faibles et donc incompatibles avec une quelconque rentabilité économique* ». Autrement dit, pour être rentable, elle est nécessairement destructrice.

Cette thèse est soutenue par de très nombreuses études scientifiques qui insistent notamment sur la longueur des cycles reproductifs des espèces profondes. Les différents rapports sur le sujet suggèrent une reconversion vers la pêche à la palangre – grosse ligne de fond sur laquelle sont fixés des hameçons au bout de nombreuses cordelettes –, mais celle-ci présente aussi des inconvénients, notamment la capture accidentelle de requins, selon Hubert Carré.

Or, ce constat est loin d'être récent et une concertation aurait pu être engagée depuis longtemps pour entamer une reconversion vers des modes de pêche qui non seulement sont plus respectueux de l'environnement, mais aussi plus rentables pour les pêcheurs. D'ailleurs, en 2010 déjà, le Grenelle de la mer faisait des recommandations dans ce sens.

Si le monde associatif et les organisations de pêcheurs sont prompts à se mobiliser sur toutes ces questions, une réaction du côté du gouvernement se fait toujours attendre.

En une semaine, depuis la mise en ligne de la BD de Pénélope Bagieu, la pétition de Bloom est passée de 24 000 à 588 000 signatures.
Capture d'écran [http://www.penelope-jolicoeur.com/2013/11/prends-cinq-minutes-et-signe-copain-.html]

Nota Bene :
Photo : FRED TANNEAU / AFP

LE FIGARO

25 novembre 2013

LE FLASH ACTU PEL, PEA et épargne salariale exclus de la taxation de l'épargne

Le chalutage en eaux profondes interdit?

FLASH ACTU | Mis à jour le 25/11/2013 à 22:10

Une pétition exhortant le président François Hollande à soutenir la proposition européenne d'interdire le chalutage en eaux profondes recueillait lundi près de 600.000 signatures, selon le site internet de l'association de défense des océans Bloom.

"M. Hollande, honorez la promesse +d'excellence environnementale+ que vous avez faite aux Français et mettez fin à cette déforestation des océans profonds qui déshonore la France", réclame cette pétition en ligne.

Le Parlement européen doit se prononcer le 10 décembre sur un nouveau règlement relatif à la pêche en eaux profondes. Début novembre, sa commission Pêche s'est entendue pour encadrer le chalutage en eaux profondes à défaut de soutenir l'interdiction de cette pratique souhaitée par la Commission européenne mais combattue par la France et l'Espagne.

Cette méthode de pêche est une activité "résiduelle, déficitaire et subventionnée", affirme la pétition, précisant qu'elle ne concerne que neuf navires en France, mais que son "impact environnemental est disproportionné".

Le nombre de signataires à la pétition, lancée en juin, explose depuis la médiatisation mi-novembre d'une BD de l'illustratrice et dessinatrice Pénélope Bagieu publiée sur son blog (penelope-jolicoeur.com). Dénonçant la pêche en eaux profondes, la planche reprend les informations et chiffres de l'association Bloom.

Une BD jugée "simpliste" par le Comité national des pêches maritimes et des élevages marins (CNPMEM), qui regrette dans un communiqué "le brouillage de la réalité socio-économique de la pêche française pour susciter une levée des bonnes consciences".

www.usinenouvelle.com
L'USINE NOUVELLE

26 novembre 2013

Usinenouvelle.com > Agroalimentaire

Le buzz de la BD anti pêche en eaux profondes fait réagir la filiale pêche d'Intermarché

Bretagne, Environnement, L'Usine Digitale Environnement

© Jbdodane.com (Flickr CC)

Depuis des mois, la Scapêche, du groupe Intermarché, est attaquée de manière virulente par l'ONG Bloom. A l'approche du vote au Parlement européen sur la poursuite de l'autorisation de la pêche en eaux profondes, elle a décidé de répondre point par point.

La guerre virale est déclarée. Depuis des mois, l'ONG Bloom milite pour l'interdiction de la pêche en eaux profondes et attaque la Scapêche, du groupe Intermarché, principal acteur européen de cette pêche qui utilise des chaluts travaillant directement sur le fond de la mer. Pour les militants de Bloom, ces chaluts labourent le sol et détruisent l'écosystème pour pêcher trois espèces de poissons vendus très peu chers. Selon eux, cette pêche n'est pas rentable et vit des subventions européennes.

Jusqu'à présent, la Scapêche a fait profil bas. Mais à l'approche du vote au Parlement européen sur la poursuite ou non de la pêche en eaux profondes, qui doit avoir lieu le 10 décembre 2013, la Scapêche, lasse de prendre des coups, a décidé "de relever la mêlée", et de répondre… poing par poing. Le succès sur les réseaux sociaux de la bande dessinée rigolote de Pénélope Bagieu, qui assène - avec talent - les arguments de Bloom, a peut-être été la goutte qui a fait déborder le vase.

SUBVENTIONS DE PART ET D'AUTRE

Fabien Dulon, redevenu directeur général de Scapêche, contre-attaque. Sans réellement l'assumer, il reconnaît les excès des années 1990 et 2000 et la baisse de la ressource provoquée par la surpêche. Depuis, la Commission européenne a instauré des quotas. En s'appuyant sur des études de l'Ifremer, Fabien Dulon affirme que, désormais, il s'agit d'une pêche *"au rendement maximum durable"* qui assure le maintien du stock halieutique. Il reconnaît le montant des subventions, 9 millions d'euros sur 10 ans, *"alors que dans le même temps nous versions environ 40 millions d'euros en taxes à l'Etat. Si toutes les subventions avaient un tel rendement fiscal, il faudrait les multiplier…"* Et de rappeler perfidement, lui qui avoue ingénument *"nous avons en face de nous des communicants, ce que nous ne sommes pas"*, que l'ONG Bloom est subventionnée à hauteur de 30%, sans préciser le montant du budget de l'association (à peine plus de 100 000 euros en 2012). Les subventions à la Scapêche ont surtout été versées pour la destruction de vieux bateaux puis pour la modernisation de la flotte, ce qui a abouti à une baisse de la consommation de gazole.

DÉVASTATION DES FONDS CONTRE FAIBLE IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Enfin, la Scapêche reconnaît que la pêche, comme beaucoup d'activités humaines, a un impact sur l'environnement. Mais elle le considère comme faible. D'abord parce que les zones de chalutage, surveillées par des balises GPS, ne représenteraient que 5% de la surface des zones de pêche. Ensuite, parce que le chalut est envoyé sur des fonds vaso-sableux. Sur fond de roche ou de corail, le risque est trop grand de perdre un chalut valant 20 000 euros, plus presque autant en capteurs. Enfin, parce que le chalut est conçu pour ne pas labourer, afin de réduire la consommation des moteurs du navire. Et de montrer un film d'un chalut en pêche pour prouver ces dires.

La Scapêche montre ce qu'elle veut montrer et choisit ses arguments, garde un ton finalement mesuré tout en se laissant aller parfois à quelques perfidies, comme lorsque Fabien Dulon souligne l'origine américaine d'une partie des fonds des ONG, sans vouloir en dire plus.

UN SCIENTIFIQUE ACCUSÉ DE COMPLAISANCE

De son côté, Bloom n'hésite pas à chausser de gros sabots, au risque d'un excès contre-productif : "[…] d'immenses filets lestés raclent les fonds marins jusqu'à 1800 mètres de profondeur et dévastent des écosystèmes multimillénaires et des espèces vulnérables, dont certaines sont menacées d'extinction" peut-on lire sur le site de l'ONG. Ou, commentant la conférence de presse organisée par la Scapêche et son titre "Journée vérité sur la pêche profonde" : "Le titre caricatural de cet événement est une réminiscence des grandes entreprises de fabrication du mensonge industriel telles qu'elles ont été

décrites dans de brillants ouvrages. Les arguments qu'Intermarché va faire valoir sont bien connus des ONG qui les entendent depuis précisément cinq ans (Grenelle de la Mer). C'est alors que ces dernières avaient découvert puis dénoncé publiquement la complaisance du rapporteur de la mission 'pêche profonde', l'halieute de l'Ifremer Alain Biseau, et sa collusion avec le secteur industriel de la pêche. C'est lui qui officiera au nom de 'la science' aujourd'hui."

Lors de la conférence de presse, Alain Biseau a blêmi sur une question concernant les soupçons de collusion de l'Ifremer avec l'industrie de la pêche et a fini par lâcher : *"Je suis très touché par les attaques personnelles."* En cause, un texte publié sur le site de l'Ifremer que Bloom présente comme "une imposture […] passée 'en douce', sans approbation scientifique ni débat interne sur la position de l'Ifremer".

L'IFREMER POINTE LES DÉGÂTS DES ANNÉES 1990…

On lit pourtant sur ce texte : "Quelques espèces profondes atteignent des âges très élevés (l'empereur peut vivre 120 ans, le grenadier 70 ans). Leur croissance lente et leur reproduction tardive ne leur permettent de supporter qu'un taux d'exploitation très modéré. […] Le développement rapide et non limité, au début des années 1990, de l'activité de pêche sur les espèces profondes, a conduit à un déclin rapide et important de ces ressources. […] L'impact de l'activité de pêche (et pas seulement celle de la pêche dite profonde) sur les écosystèmes marins vulnérables (coraux d'eau froide, éponges…) est bien documenté. Ainsi, au cours de la campagne BobGeo (2009) menée par l'Ifremer dans le golfe de Gascogne dans le cadre du projet européen Coralfish, il a été montré clairement des traces de chalutage dans des champs de coraux, le golfe de Gascogne étant pourtant une zone où la pêche dite profonde est absente aujourd'hui."

… MAIS SOULIGNE L'AMÉLIORATION DE L'ÉTAT DES STOCKS DEPUIS 2003

La violence de l'attaque de l'association pourrait venir d'autres affirmations de l'Ifremer, dans le même document : "Les diagnostics et avis émis en 2012 par la communauté scientifique internationale (CIEM) reconnaissent que l'exploitation des stocks de poissons profonds a été amenée à un niveau soutenable (après la surexploitation du début des années 2000). Cette amélioration montre que les effets positifs d'une gestion appropriée peuvent se faire sentir assez vite même pour des poissons profonds. En effet, l'amélioration de l'état des stocks de poissons profonds résulte de la réduction par un facteur 4 de l'effort de pêche international (données CSTEP) sur ces espèces depuis 2003. La durabilité de l'exploitation de ces stocks (grenadier, sabre et lingue bleue) est aujourd'hui établie. Ces trois espèces représentent près des trois quarts (73% en 2011) des captures réalisées par les chalutiers dits de grands fonds. Si le nombre des autres espèces capturées de manière accessoire à l'échelle de la pêcherie peut être important (une centaine), la plupart le sont occasionnellement et en très petites quantités, ainsi les captures cumulées de plus de 70 espèces ne dépassent pas 1% du poids total des captures annuelles et le nombre d'espèces capturées par trait de chalut est beaucoup plus faible, 15 en moyenne. Les captures rejetées ont été estimées par des observateurs embarqués (programme Obsmer) à 20% des captures totales en 2011." Ce texte est-il suffisant pour une accusation de collusion ?

Chaque partie se référant à des experts affichés comme reconnus, la polémique a peu de chance de s'éteindre.

Patrice Desmedt

26 novembre 2013

Publié le **26/11/2013** à 10:58

imprimer

CHALUTAGE EN EAUX PROFONDES

Une pétition revendique 600.000 signatures

BREST, 25 nov 2013 (AFP) - Une pétition exhortant le président François Hollande à soutenir la proposition européenne d'interdire le chalutage en eaux profondes recueillait lundi près de 600.000 signatures, selon le site internet de l'association de défense des océans Bloom.

« M. Hollande, honorez la promesse "d'excellence environnementale" que vous avez faite aux Français et mettez fin à cette déforestation des océans profonds qui déshonore la France », réclame cette pétition en ligne.

Le Parlement européen doit se prononcer le 10 décembre sur un nouveau règlement relatif à la pêche en eaux profondes. Début novembre, sa commission Pêche s'est entendue pour encadrer le chalutage en eaux profondes à défaut de soutenir l'interdiction de cette pratique souhaitée par la Commission européenne mais combattue par la France et l'Espagne.

Cette méthode de pêche est une activité « résiduelle, déficitaire et subventionnée », affirme la pétition, précisant qu'elle ne concerne que neuf navires en France, mais que son « impact environnemental est disproportionné ». « D'immenses filets lestés ratissent les milieux océaniques les plus vulnérables et capturent plus de 100 espèces, ensuite rejetées, dont certaines menacées d'extinction », affirme la requête, en s'appuyant sur de multiples travaux scientifiques.

Le nombre de signataires à la pétition, lancée en juin, explose depuis la médiatisation mi-novembre d'une BD de l'illustratrice et dessinatrice Pénélope Bagieu publiée sur son blog (penelope-jolicoeur.com). Dénonçant la pêche en eaux profondes, la planche reprend les informations et chiffres de l'association Bloom.

Une BD jugée « simpliste » par le Comité national des pêches maritimes et des élevages marins (CNPMEM), qui regrette dans un communiqué « le brouillage de la réalité socio-économique de la pêche française pour susciter une levée des bonnes consciences ». Selon le comité, qui représente les armements de la pêche française, cette approche « masque un pan entier de l'économie qui regroupe des hommes qui exercent un métier destiné à nourrir d'autres hommes ». Il souligne par ailleurs que cette pêche est « déjà très fortement encadrée ».

La pétition de l'association Bloom, qui recueillait lundi vers 20h30 594.239 signatures, est visible sur le site de l'association bloomassociation.org.

AFP

Haut de page

A lire aussi

DANS LE BASSIN D'ARCACHON

la Croix

26 novembre 2013

Une bande dessinée veut couler la pêche en eau profonde

Pénélope Bagieu a publié sur son blog une bande dessinée aussi drôle que ravageuse à l'encontre de la pêche en eau profonde. Depuis, la pétition demandant son interdiction connaît un succès fulgurant. L'Assemblée nationale organise, mardi 26 novembre à 17 h 15, un débat sur ce sujet devenu très polémique.

En une semaine, la bande dessinée de Pénélope Bagieu a fait passer la pétition contre la pêche en eaux profondes de 26 000 à 610 000 signatures. **Penelope Bagieu**

Entre les associations de défense de l'environnement et les pêcheurs en eau profonde, la lutte d'influence devient très tendue. Mais qui aurait pu prévoir que l'un des coups les plus percutants viendrait… d'une **bande dessinée**, publiée sur un blog.

Son auteur est Pénélope Bagieu, auteur à succès, qui s'est lancé dans cette entreprise après avoir assisté à une conférence de Claire Nouvian, directrice de l'association **Bloom**, très investi contre ce type de pêche. Sous la forme d'une bande dessinée verticale aussi drôle que ravageuse, Pénélope Bagieu détaille la technique du chalutage profond. *« Et vous allez voir, le moins que l'on puisse dire, c'est que c'est pas joli-joli »*, écrit Pénélope Bagieu.

En arrivant en bas (au fond ?), l'internaute est invité à signer la **pétition** de l'association Bloom, demandant l'interdiction de cette technique de pêche. Or, depuis la publication des dessins de Pénélope Bagieu, le nombre de signataires a fait un bond des plus spectaculaires, passant en dix jours, de 26 000… à près de 610 000 !

L'UNION EUROPÉENNE PLANCHE SUR LE SUJET

Pratiquée essentiellement au large de l'Écosse et de l'Irlande, cette technique de pêche consiste à tracter un filet sur les fonds marins compris entre – 250 mètres et – 1 200 mètres. Elle est très critiquée par certaines associations de défense de l'environnement, qui la juge très destructrice pour les coraux et peu sélective. Selon Bloom, les pêcheurs rejetteraient pas dessus bord « une centaine d'espèces » pour n'en garder que trois jugées commercialisables (lingue bleue, sabre noir, grenadier).

Sensible à ces arguments, la commissaire européenne chargée du dossier pêche, **Maria Damanáki**, a proposé son interdiction. Début novembre, en commission pêche, les eurodéputés ont aménagé cette proposition, préférant l'encadrer plutôt que l'interdire. Le parlement doit se prononcer le 10 décembre sur ce nouveau règlement.

LA RÉPLIQUE D'INTERMARCHÉ

À quelques jours de ce débat, la parution de cette retentissante bande dessinée – et le succès de la pétition – tombe au plus mauvais moment pour les pêcheurs. Or, ils sont quasi exclusivement français, puisque Paris possède près de 80 % des quotas communautaires des trois espèces concernées. Ces quotas français sont même, aux trois quarts, dans les mains de la **Scapêche**, filiale du groupe Intermarché, qui possède *« 6 des 11*

navires européens » pratiquant cette pêche, selon Bloom.

Ces attaques ont évidemment fait réagir Fabien Dulon, directeur de Scapêche. Lors d'une journée intitulée « vérité sur la pêche profonde », organisée le 21 novembre dans le port de Lorient, il a présenté ses « engagements en faveur d'une pêche durable et responsable ».

L'IMPACT DU CHALUT SUR LES FONDS MARINS SERAIT « FAIBLE »

« C'est la pêche la plus encadrée et contrôlée par l'Union européenne », a-t-il souligné. Pour lui, l'impact du chalut sur les fonds marins est *« faible »*. *« Plus de 95 % des fonds situés entre 400 et 1 500 mètres ne sont pas exploités au chalut*, explique-t-il. *Il s'agit en outre d'un engin de pêche devenu particulièrement sélectif, grâce aux innovations technologiques. »*

En outre, l'abondance de la ressource en poissons de grands fonds ne serait, selon Intermarché, pas en jeu. En revanche, sur le seul port de Lorient, 3 000 emplois directs et induits seraient menacés par une interdiction.

UN DÉBAT À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Au-delà de la planche à dessin, les principaux acteurs de ce dossier vont avoir l'occasion de débattre dans les jours à venir. Sans doute dans les couloirs du Parlement européen, aux alentours du 10 décembre, mais aussi dès aujourd'hui, mardi 26 novembre, à 17 h 15, lors d'une table ronde organisée par la commission du développement durable et la commission des affaires européennes et retransmise en direct sur le **portail vidéo de l'Assemblée**.

SÉVERIN HUSSON

27 novembre 2013

La BD virale contre la pêche en eaux profondes fait le buzz

Rennes - 27 Novembre

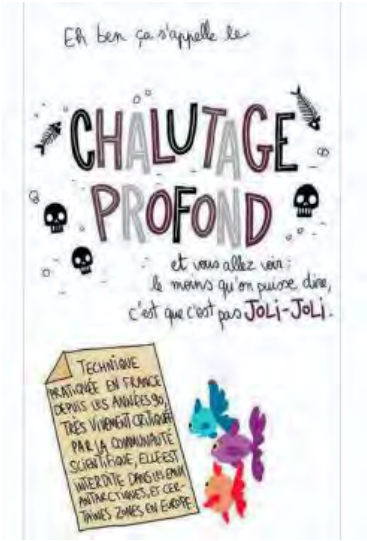

Facebook | Twitter 2 | Google+ | Achetez votre journal numérique

Déjà 330 000 partages sur Facebook ! Et un serveur de l'association Bloom qui a même explosé quand trop d'internautes ayant lu la BD de Pénélope Bagieu « Prends cinq minutes et signe, copain » sur son blog ont voulu aller signer la pétition contre la pêche en eaux profondes…

Tout a commencé à la mi-novembre, lorsque l'illustratrice de BD Pénélope Bagieu a mis en ligne une planche de sa composition, dénonçant avec humour mais fermeté les méfaits de la pêche en eau profonde. L'année est décisive puisque la question de son interdiction sera étudiée par la commission européenne. En dessous, un lien vers la pétition en ligne de l'association Bloom.

Bilan : près de 600 000 signatures récoltées, de quoi faire pâlir d'envie les nombreux organismes spécialisés en pétitions en tout genre ! Mais ce buzz n'est pas pour faire plaisir à tout le monde. Plusieurs voix s'élèvent notamment pour dénoncer les arguments de l'association Bloom repris par l'illustratrice.

Le magazine du développement durable Terra Eco s'est lui aussi penché sur la question et estime que si certains arguments pourraient être légèrement exagérés, le « fond » de la question semble relativement bien documenté.

Les subventions des activités maritimes votées jeudi

parlement européen , pêche

Vers un nouveau règlement européen

Le 10 décembre prochain le Parlement européen doit se prononcer sur un nouveau réglement relatif à la pêche en eaux profondes. Début novembre la commission Pêche a décidé d'encadrer le chalutage en eaux profondes, sans toutefois en soutenir l'interdiction pourtant souhaitée par la Commission européenne. Cette interdiction est combattue par la France et l'Espagne. Selon l'association Bloom il existe 11 navires de pêche en eaux profondes en Europe et neuf serait détenus par la France.

"M. Hollande, honorez la promesse d'excellence environnementale que vous avez faite aux Français et mettez fin à cette déforestation des océans profonds qui déshonore la France", réclame cette pétition en ligne. Selon l'association "d'immenses filets lestés ratissent les milieux océaniques les plus vulnérables et capturent plus de 100 espèces, ensuite rejetées, dont certaines menacées d'extinction". A 21h ce lundi la pétition comptait 595 657 signatures.

Le Comité national des pêches maritimes et des élevages marins (CNPMEM) a riposté, jugeant la "BD simpliste". Dans un communiqué le CNPMEM regrette "le brouillage de la réalité socio-économique de la pêche française pour susciter une levée des bonnes consciences".

Une pratique sous contrôle

Fabien Dulon affirme : **« Nous sommes en dessous des 5 % des surfaces utilisées. Le reste est sanctuarisé. Nous exploitons essentiellement les fonds sédimentaires. Il assure : Nous travaillons en lien étroit avec les scientifiques. Nous les embarquons autant qu'ils le souhaitent. »« Toutes ces contraintes ont-elles eu un effet positif ? »** interroge Philippe Ladame **« Oui. Et l'on note qu'au vu de ce qui se fait avec nous, les Espagnols s'améliorent, leurs pratiques sont mieux encadrées »**, répond Fabien Dulon.

Hausse des stocks halieutiques

Au nom de la profession, Olivier Le Nézet assène : **« Le conseil international d'exploitation de la mer, qui regroupe 6 000 scientifiques, a enregistré une hausse des stocks halieutiques. Ce ne sont pas aux pêcheurs d'aujourd'hui qui ont intégré l'approche environnementale de payer les erreurs de leurs parents. Je tiens à rappeler que la France est la seule à avoir demandé le renforcement des contrôles des pêches, dans les zones communautaires. »**Tous sont tombés d'accord sur le fait que les oppositions ne valent que si elles sont constructives.

Le point de vue d'Ifremer

Dans un rapport de juin 2012, mis à jour en juillet 2013, Ifremer fait le point des connaissances sur les espèces des grands fonds :

« Si la gestion des pêches a déjà mis fin à l'essentiel de la surexploitation des poissons profonds, la poursuite des recherches devrait encore améliorer le renouvellement durable de ces stocks et le maintien d'une activité de pêche. Dès lors, dit Ifremer, une interdiction pure et simple des pêches profondes, dont la durabilité est au moins en partie atteinte, n'apparaît pas nécessaire. »

Mais, rappellent les scientifiques, les décisions relèvent du politique.

Désaccords profonds sur la pêche de grands fonds

Pêcheurs et ONG environnementales s'affrontent à quelques encâblures d'un vote décisif du Parlement européen. Qui examinera le sujet lors de la session parlementaire de décembre.

Un article de 20 minutes

Quelques bulles qui ont mis beaucoup d'eau dans le gaz: la BD de Pénélope Bagieu, réalisée pour l'association Bloom qui milite contre le chalutage en eaux profondes, n'a pas plu aux pêcheurs accusés de détruire les fonds marins. Nommément visé par l'ONG, le groupe Intermarché, qui via la Scapêche gère 18 navires et emploie 220 marins, a voulu présenter jeudi sa vérité à la presse. Et redorer le blason des Mousquetaires à quelques jours d'un vote décisif de l'Union européenne sur la politique commune des pêches qui pourrait interdire la pêche profonde.

Arguments sur fonds vaseux

Soumise à des quotas de prises depuis 2002, «la pêche profonde est très encadrée», assure Jean-Pierre Le Visage, directeur d'exploitation de la Scapêche. Si par le passé des espèces comme l'empereur ont fait les frais de la surpêche, les stocks de poissons, en particulier des trois espèces cibles (sabre, grenadier et lingue bleue) ne sont plus en péril grâce à une baisse des prises de 40% depuis 2002. «Nous pêchons 4.000 tonnes par an d'espèces d'eaux profondes, entre 200 et 1.200m de profondeur, sur seulement 5% des surfaces exploitables puisque nous n'allons pas dans les zones de protection des coraux ni dans les zones de reproduction de la lingue», précise Fabien Dulon, directeur général de la Scapêche.

Mais l'impact du chalutage sur la biodiversité des fonds marins n'est pas clair. «Les chaluts ne laissent pas de sillons sur le fond», assure Jean-Pierre Le Visage. Si pour éviter une perte d'énergie, «le but d'un chalut n'est pas de soulever le fond, explique Gérard Bavouzet, responsable de la station Ifremer de Lorient, néanmoins, il y a un impact dès qu'on pose quelque chose sur le fond».

Une pêche pas si «accessoire»

Mais pourquoi les pêcheurs défendent une pêche limitée à trois espèces bon marché, vendues en moyenne 2,20 euros le

kilo à la criée? Parce que «c'est rentable», explique-t-on, grâce à la faible consommation en gasoil des bateaux neufs, construits en partie avec 9 millions d'euros de subventions européennes. Résultat, le chiffre d'affaires de la Scapêche au cours des dix dernières années s'est élevé à 400 millions d'euros. L'argument de l'emploi est également mis en avant par les pêcheurs, qui chiffrent à quelque 3.000 le nombre de salariés bretons dépendant de près ou de loin de cette pêche à travers 400 sociétés.

Insipide mais cher

Pour Jacques Woci, le directeur général du groupe Les Mousquetaires, la pêche n'est qu'un maillon dans la grande chaîne d'approvisionnement du groupe: «Nous avons 61 sites industriels qui réalisent 3,8 milliards de chiffre d'affaires, explique-t-il. Parmi eux, il y a le site de transformation du poisson basé à Lanester (Morbihan) qui emploie 250 salariés et utilise une partie des prises de la Scapêche. Nous y apportons de la valeur ajoutée par le filetage où en faisant des plats cuisinés et des conserves.»

Résultat, les 60% de poissons pêchés par la Scapêche qui restent dans le giron d'Intermarché sont revendus au consommateur près de 15 euros le kilo. D'un intérêt gustatif «neutre», autrement dit insipide, ces poissons vendus en filets sans arêtes plaisent aux enfants et aux personnes âgées, assurent les revendeurs. Si l'Europe décidait d'interdire le chalutage, ce sont les pêcheurs qui pourraient rester avec une arête en travers de la gorge.

Audrey Chauvet, 20 Minutes

Rubriques:
CLIMAT & ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE

BIODIVERSITÉ Une association accuse le chalutage de détruire les fonds marins

Débat houleux sur la pêche profonde

De notre envoyée spéciale à Lorient (Morbihan),
Audrey Chauvet

Quelques bulles qui ont mis beaucoup d'eau dans le gaz : la BD de Pénélope Bagieu, réalisée pour l'association Bloom, qui milite contre le chalutage en eaux profondes, n'a pas plu aux pêcheurs accusés de détruire les fonds marins. Nommément visé par l'ONG, le groupe Intermarché, qui via la société Scapêche gère 18 navires et emploie 220 marins, a voulu présenter sa vérité à la presse. Et redorer le blason des Mousquetaires à quelques jours d'un vote décisif du Parlement européen, le 10 décembre, qui pourrait interdire la pêche profonde.

Soumise à des quotas de prises depuis 2002, « la pêche profonde est très encadrée », assure Jean-Pierre Le Visage, directeur d'exploitation de la Scapêche. Si par le passé des espèces comme l'empereur ont fait les frais de la surpêche, les stocks de poissons, en particulier des trois espèces cibles (sabre, grenadier et lingue bleue), ne sont plus en péril, grâce à une baisse des prises de 40 % depuis 2002. « Nous pêchons 4 000 tonnes par an d'espèces d'eaux profondes sur seulement 5 % des surfaces exploitables puisque nous n'allons pas dans les zones de protection des coraux, ni dans les zones de reproduction de la lingue », précise Fabien Dulon, directeur général de la Scapêche.

« C'est rentable »

Mais pourquoi les pêcheurs défendent-ils une pêche limitée à trois espèces bon marché, vendues en moyenne 2,20 € le kilo à la criée ? Parce que « c'est rentable », explique-t-on, grâce à la faible consommation en gazole des bateaux neufs. L'argument de l'emploi est également mis en avant par les pêcheurs, qui chiffrent à quelque 3 000 le nombre de salariés bretons dépendant de cette pêche à travers 400 sociétés. ■

M. Mochet / AFP

La pêche en eaux profondes pourrait être interdite par l'Union européenne.

En vidéo, un défenseur des pêcheurs commente la BD de Pénélope Bagieu.

Un impact pas clair

L'impact du chalutage sur la biodiversité des fonds marins n'est pas clairement établi. « Les chaluts ne laissent pas de sillons sur le fond », assure Jean-Pierre Le Visage, directeur d'exploitation de la Scapêche. Si, pour éviter une perte d'énergie, « le but d'un chalut n'est pas de soulever le fond, précise Gérard Bavouzet, responsable de la station Ifremer de Lorient, néanmoins, il y a un impact dès qu'on pose quelque chose sur le fond ».

« Les pêcheurs ignorent s'ils font des dégâts »

Claire Nouvian
Fondatrice de l'association Bloom

Les pêcheurs affirment que les coraux ne sont pas touchés par le chalutage. Qu'en pensez-vous ?
Les spécialistes ont démontré que c'était une énormité. Des milliers d'espèces vivent sur les fonds et ne construisent pas de récifs. Pour celles-ci, les pêcheurs ignorent s'ils font des dégâts.

Pour vous, l'interdiction de la pêche profonde nuirait-elle à l'emploi ?
Pour nous, c'est une enfumade de parler de 3 000 emplois.

On vous accuse de complicité avec des groupes pétroliers cherchant à exploiter les zones de pêche profonde.
Si je m'aperçois un jour que c'est le cas, je m'engage à travailler pour les pêcheurs français gratuitement ! ■

Propos recueillis par A. Ch.

POINT DE VUE

Exigeons un air pur

F. Poussin / FNE

C'était un cube blanc, immaculé. Le 14 novembre, nous l'avons posé sur un toit de Paris, puis nous avons appliqué de la colle sur l'une de ses faces, et attendu. En quatre jours, les sombres particules de pollution s'y sont fixées, rendant visible la pollution atmosphérique. Elles ont formé un mot : « Irrespirable ». Avec cette opération, nous avons voulu alerter l'opinion. L'air que nous respirons est cancérigène : 90 % des Européens sont quotidiennement exposés à des polluants de l'air, mais la France ne fait rien de concret. Il est temps de réagir. Exigeons un air pur. ■ ***Bruno Genty, président de France Nature Environnement***

Soutenez-nous et découvrez notre action en vidéo sur rendezmoimonair.org.

29 novembre 2013

« Une jolie BD, mais pleine de contre-vérités »

29/11/13 653 000 « non » à la pêche profonde

Du côté d'Intermarché et de sa filiale Scapêche, premier armateur de pêche fraîche français, on a sans doute dû s'étrangler à quelques reprises à la vue de la BD.

C'est que la BD se répand comme une traînée de poudre sur le net et présente un peu Intermarché comme le grand «Satan » de la pêche… Cela étant, doit-on se contenter de l'image du «méchant » pêcheur et du «gentil » défenseur de Dame Nature ? Sans doute pas. Du côté d'Intermarché et de Scapêche, la réaction ne s'est guère fait attendre… *«Oui, la BD est joliment dessinée,* commente avec humour le grand patron de Scapêche, Fabian Dulan. *Mais elle comporte des contre-vérités et autres affirmations mensongères…»*

La première: l'impact du chalut profond n'est pas celui décrit par l'association écologiste qui évoque les ravages sur les plateaux coralliens. *«Nos chalutiers pêchent au large de l'Écosse et de l'Irlande, sur des fonds constitués de plaines de sable et de vase, dénués de massifs coralliens. Ensuite, le chalut est sélectif grâce aux nombreuses innovations technologiques. Et les filets ne font qu'effleurer les fonds.»*

Et Fabien Dulan d'aligner les arguments : il n'est ainsi pas question d'appauvrissement des ressources. *« Les scientifiques du Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM) ont mis en évidence l'abondance de la ressource des espèces de poissons d'eau profonde. Sur la base de cet avis scientifique, l'Union européenne a préconisé en octobre 2012 une hausse de 60% des quotas pour les années 2013 et 2014. Alors…»*

Et le patron de Scapêche de poursuivre : oui, il faut s'inscrire dans la durée. Oui, il faut une pêche maîtrisée. *«Et en partenariat avec les scientifiques. »* Car il y va aussi de 3 000 emplois, directs et indirects pour la seule Bretagne…**T.E.**

Fish Love campaign

Campagne Fish Love

December 2nd 2013

2 décembre 2013

2 décembre 2013

Contre la pêche en eaux profondes, Gillian Anderson pose à son tour pour la collection Fishlove.

Jean-Marc Barr, Thomas Dutronc, Kenzo et Aure Atika sont quelques-unes des célébrités qui ont rejoint, avec Gillian Anderson, l'actrice de la série X-files, l'audacieuse collection de portraits Fishlove photographiée par Denis Rouvre.

Faire poser des célébrités nues avec un poisson dans les bras, tel est le pari fou de Nicholas Röhl et Greta Scacchi responsables de l'association Fishlove qui veulent nous alerter sur les effets destructeurs de la pêche intensive en Europe. En Angleterre, Lizzy Jagger, Jerry Hall, Terry Gilliam, Sir Ben Kingsley, Richard Branson et beaucoup d'autres sont déjà passés devant l'objectif de Rankin et Alan Gelati. La publication dans la presse du portrait de Gillian Anderson avec un congre dans les bras, poisson d'eau profonde dont l'espèce est menacée, coïncide avec les ultimes efforts de mettre fin à la pêche au chalut dans les eaux européennes.

Le 10 décembre, le Parlement européen doit statuer sur la pêche en haute mer et pour les militants de premier plan ce vote constitue une chance unique de sauver l'écosystème en mer profonde de l'effondrement. Cette pratique de pêche économiquement non rentable et financée par nos impôts, anéantit tous les jours et demi des écosystèmes de la taille de Paris.

Claire Nouvian, responsable de l'association BLOOM et fer de lance de la campagne pour mettre fin au chalutage en mer profonde, pose elle aussi pour Denis Rouvre, avec un poisson loup. Sa pétition lancée en ligne par BLOOM , a réuni ces deux dernières semaines plus de 690 000 signatures.

François 02/12/2013 13H10 - Publié dans : **Actualité**

Femme actuelle
HELLOCOTON

4 décembre 2013

Gillian Anderson pose nue pour lutter contre la pêche en eau profonde

Le 4 décembre 2013, 08:52 dans **Écologie** par vegactu S'abonner

Après Mélanie Laurent qui posait nue avec un crabe, voilà que d'autres célébrités rejoignent le mouvement, dont la célèbre Gillian Anderson, plus connue sous le nom d'Agent Dana Scully dans la série X-files. Cette campagne nommée Fishlove menée par l'association Bloom récolte un grand succès. On peut toutefois se demander le but de poser avec des animaux morts… Pour caricaturer, c'est un peu la blague des omnis « Moi aussi j'aime les animaux, mais avec de la... Lire la suite ›

Lire
Lire ensuite

Suggestions : phote gullian enderson avec bikinu

GILLIAN ANDERSON POSE NUE POUR LUTTER CONTRE LA PÊCHE EN EAU PROFONDE

Publié par : Nicolaï Van Lennepkade 4 décembre 2013

Après Mélanie Laurent qui posait nue avec un crabe, voilà que d'autres célébrités rejoignent le mouvement, dont la célèbre Gillian Anderson, plus connue sous le nom d'Agent Dana Scully dans la série X-files.

Cette campagne nommée Fishlove menée par l'association Bloom récolte un grand succès. On peut toutefois se demander le but de poser avec des animaux morts…

Pour caricaturer, c'est un peu la blague des omnis « *Moi aussi j'aime les animaux, mais avec de la mayonnaise* » , sauf que là on touche le fond (marin)…. Et les dizaines de célébrités posant avec des animaux morts est juste choquant et ne sert en rien la défense de ces animaux.

On veut bien comprendre que les médias en parleront d'autant plus que ces célébrités sont nues…

Mais militer contre la surpêche, c'est accepter la pêche… C'est accepter de tuer des poissons en nombre incalculable. Un végan ne peut voir cette campagne que comme une caution de la pêche « traditionnelle ».

Gillian Anderson nue, avec un congre, mort.

Jean-Marc Barr, l'acteur du célèbre film le Grand Bleu s'est lui aussi laissé tenté par ces photos :

Jean-Marc Barr nu, avec un requin, mort.

Vegactu propose de militer contre la disparition des pandas. On appelle les célébrités du monde à se mettre à nu avec un panda mort. Excellente idée n'est-ce pas ?

Vous avez aimé ? Alors rejoignez-nous sur Facebook :

Like 13,530 people like this. Be the first of your friends.

A PROPOS DE NICOLAÏ VAN LENNEPKADE

Diplômé d'une licence en web-marketing et actuellement étudiant en géographie à Toulouse, je suis aussi un passionné de sport. Je pratique le triathlon et j'ai une grande préférence pour le trail et le minimalisme.

4 décembre 2013

Grand Ouest

Les chefs du grand ouest

Liens gourmands

Chroniques du plaisir

Dévorer les livres

L'Ecole de Nathaly Nicolas

L'Oreille culinaire

Maison Trévier

Catégories

Chefs à leur piano

A lire toutes affaires cessantes

Agenda gourmand

Artistes aux fourneaux

Côté Cadeaux

Côté Est

Côté Ouest

Côté Ouest Yvelines

Côté vignes, Côté vins

De A à Z : des goûts et des saveurs

Douceurs sucrées

Ile de France gourmande

Les indispensables

Morceaux choisis de presse

On dîne où, ce soir ?

04 déc. 13

Thomas Dutronc, à fond contre la pêche en eaux profondes

(*Photo Denis Rouvre*)

Thomas Dutronc nu... avec un énorme poisson dans les bras. C'est l'un des clichés de la campagne menée par l'association ***Fishlove* contre la pêche en eaux profondes et la pêche au chalut dans les eaux européennes**. Jean-Marc Barr, Kenzo et Aure Atika font elles aussi partie des célébrités françaises qui ont rejoint l'actrice de la série *X-files*, Gillian Anderson, dans cette collection militante photographiée par Denis Rouvre. En Grande-Bretagne, Lizzy Jagger, Jerry Hall, Terry Gilliam, Ben Kingsley, Richard Branson sont déjà passés dans le plus simple appareil devant l'objectif de Rankin et Alan Gelati.

Une mobilisation militante afin d'attirer l'attention du grand public et des institutions européennes sur la sauvegarde de l'écosystème en mer profonde menacé par l'extension et l'intensification de ces pratiques de pêche, en prévision du vote, le 10 décembre 2013, du Parlement européen sur le statut de la pêche en haute mer. Une pétition lancée en ligne par l'assocation Bloom a réuni en deux semaines environ 600.000 signatures.

Fishlove

Association Bloom

Posté par Catherine Thenes à 06:23 - Tendances - Commentaires [0] - Permalien [#]
Tags : Mer, Photos, Poisson

2 Tweet g+1 2 Share J'aime

Commentaires

Poster un commentaire

Nom ou pseudo :

Adresse email :

Site Web (URL) :

Titre du commentaire :

Commentaire :

Catherine Thenes

Contactez l'auteur

Tags

adresses Agenda Ailleurs Artisans Arts Chefs Chocolat Coups de coeur Cuisine Culture(s) Côté Ouest Desserts Douceurs fromages Fruits Livres Légumes Menus plaisirs Oenologie Oenotourisme Paris est une fête Produits recettes Rendez-Vous Gourmands Restaurants Régions Tendances

HUFF POST ENVIRONNEMENT avec

3 décembre 2013

PHOTOS. Scully nue avec un congre: Gillian Anderson, l'héroïne de X-Files, milite contre la pêche en eaux profondes

Le HuffPost | Publication: 03/12/2013 19h31 CET | Mis à jour: 04/12/2013 01h00 CET

ENVIRONNEMENT - Le cliché pourrait faire partie d'une promotion pour un nouvel épisode de *X-Files* mais il n'en est rien. L'ancienne interprète de l'agent Scully a en effet pris la pose pour soutenir un projet qui lui est cher: lutter contre la surpêche.

Comme plusieurs stars avant elle, Gillian Anderson a accepté de se faire photographier nue avec un poisson — un congre dans son cas — dans le cadre d'une campagne de sensibilisation organisée par Fishlove et l'association française BLOOM contre les pratiques destructrices de la pêche intensive ou en eaux profondes.

LIRE AUSSI:
» X-Files : Gillian Anderson et David Duchovny réunis au Comic-Con
» Gillian Anderson, Scully dans X-Files, révèle sa bisexualité
» Le blog de Pénélope Bagieu

Comme lors des campagnes précédentes, l'actrice américaine de 45 ans n'est pas seule. Plusieurs personnalités, certaines françaises, ont aussi joué le jeu pour cette nouvelle série de photographies réalisée par Denis Rouvre.

Thomas Dutronc, Aure Atika, Mélanie Bernier mais aussi le créateur japonnais Kenzo ou encore l'acteur Jean-Marc Barr, révélé dans *Le Grand Bleu*, ont rejoint le mouvement comme vous pouvez le voir dans le diaporama ci-dessous:

(suite de l'article après le diaporama)

Loading Slideshow

Deux pétitions ont été mises en ligne par Bloom avec le soutien de Fishlove. Toutes deux dénoncent le chalutage profond dont "les filets raclent les fonds marins jusqu'à 1800 mètres de profondeur et dévastent des écosystèmes multimillénaires et des espèces vulnérables, dont certaines sont menacées d'extinction".

Alors que le Parlement européen se prononcera le 10 décembre sur un nouveau règlement encadrant ce type de pêche, ces pétitions — qui ont déjà récolté plus de 700.000 signatures — exhortent le président Hollande "à soutenir la proposition européenne d'interdire le chalutage en eaux profondes, qui est reconnu comme l'une des méthodes de pêche les plus destructrices de l'histoire."

Pour signer la pétition, rendez-vous sur petition.bloomassociation.org
Dans les deux campagnes précédentes de Fishlove, on pouvait notamment voir la fille de Mick Jagger posant nue sur un thon ou encore Mélanie Laurent avec un crabe ***(voir les diaporamas ci-dessous)***.

» ***Le premier projet photographié par Rankin :***

LE HUFFINGTON POST QUÉBEC
4 décembre 2013

Gillian Anderson, l'héroïne de X-Files, milite contre la pêche en eaux profondes (PHOTOS)

Le HuffPost | Publication: 03/12/2013 14:28 EST | Mis à jour: 03/12/2013 14:32 EST

Le cliché pourrait faire partie d'une promotion pour un nouvel épisode de *X-Files* mais il n'en est rien. L'ancienne interprète de l'agent Scully a en effet pris la pose pour soutenir un projet qui lui est cher: lutter contre la surpêche.

Comme plusieurs stars avant elle, Gillian Anderson a accepté de se faire photographier nue avec un poisson — une murène dans son cas — dans le cadre d'une campagne de sensibilisation organisée par Fishlove et l'association française BLOOM contre les pratiques destructrices de la pêche intensive ou en eaux profondes.

Comme lors des campagnes précédentes, l'actrice américaine de 45 ans n'est pas seule. Plusieurs personnalités, certaines françaises, ont aussi joué le jeu pour cette nouvelle série de photographies réalisée par Denis Rouvre.

Aure Atika, Mélanie Bernier, Barbara Cabrita mais aussi le créateur japonnais Kenzo ou encore l'acteur Jean-Marc Barr, révélé dans Le Grand Bleu, ont rejoint le mouvement comme vous pouvez le voir dans le diaporama ci-dessous:

(suite de l'article après le diaporama)

Loading Slideshow

Deux pétitions ont été mises en ligne par Bloom avec le soutien de Fishlove. Toutes deux dénoncent le chalutage profond dont "les filets raclent les fonds marins jusqu'à 1800 mètres de profondeur et dévastent des écosystèmes multimillénaires et des espèces vulnérables, dont certaines sont menacées d'extinction".

Alors que le Parlement européen se prononcera le 10 décembre sur un nouveau règlement encadrant ce type de pêche, ces pétitions — qui ont déjà récolté plus de 700 000 signatures — exhortent le président Hollande "à soutenir la proposition européenne d'interdire le chalutage en eaux profondes, qui est reconnu comme l'une des méthodes de pêche les plus destructrices de l'histoire."

Pour signer la pétition, rendez-vous sur petition.bloomassociation.org
Dans les deux campagnes précédentes de Fishlove, on pouvait notamment voir la fille de Mick Jagger posant nue sur un thon ou encore Mélanie Laurent avec un crabe ***(voir les diaporamas ci-dessous)***.

4 décembre 2013

Pêche en eaux profondes : Des stars dénonce la pratique en posant nues

Pêche

S'abonner
Par Clémence (Clemencefr)
il y a 155 jours
Publié le 4/12/2013 17:01

La pêche en eaux profondes est un sujet qui fait débat. Pour soutenir cette cause, des stars ont posé nues devant l'objectif de Denis Rouvre. meltyFood vous en dit plus.

Nous faisions le point sur la polémique de la pêche en eaux profondes après la BD de Pénélope Bagieu qui avait fait des vagues. Aujourd'hui c'est via des photos que des stars affirment leur positionnement pour cette cause. **Des célébrités ont en effet accepté de poser nues avec un poisson afin de dénoncer cette pratique de pêche destructrice**. Pour rappel, le 10 décembre le Parlement européen se penchera sur le dossier de la pêche en haute mer. La campagne baptisée *"Fishlove"* a été réalisée en collaboration avec l'association Bloom. On retrouve la comédienne Aure Aticka , l'ancienne actrice de X-Files Gillian Anderson, le créateur japonnais Kenzo, l'acteur Jean-Marc Barr ou encore le chanteur Thomas Dutronc. On vous laisse découvrir l'ensemble du travail de l'artiste Denis Rouvre sur son site internet.

GRAZIA.fr

4 décembre 2013

PHOTOS : DES STARS NUES CONTRE LA PÊCHE EN EAUX PROFONDES

PHOTOS : DES STARS NUES CONTRE LA PÊCHE EN EAUX PROFONDES

Par Jordane Guignon le 04 décembre 2013 à 11h00

ON CONNAISSAIT DÉJÀ LA CAMPAGNE DE LA PETA "À POIL PLUTÔT QU'EN FOURRURE", VOICI CELLE DE FISHLOVE EN COLLABORATION AVEC L'ASSOCIATION FRANÇAISE BLOOM QUI VISE À SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC CONTRE LES PRATIQUES DESTRUCTRICES DE LA PÊCHE INTENSIVE OU EN EAUX PROFONDES. DE NOMBREUSES PERSONNALITÉS Y APPORTENT LEUR SOUTIEN EN ACCEPTANT DE POSER NUS... AVEC UN POISSON. SOUS L'OBJECTIF DE DENIS ROUVRE.

1/9

Gillian Anderson Previous Next

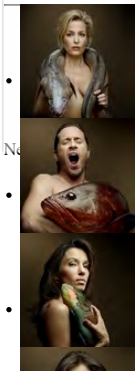

4 décembre 2013

Actualités : urgences humanitaires, informations environnement, news associations

Des personnalités posent nues contre la surpêche

Mots-clés : Planète célébrités supêche photographie nues Fishlove Aure Atika Gillian Anderson poissons
Thématique : Planète
Publié le : 2013-12-04 15:00:00

réagir (0 commentaire)

Elle ne reculent devant rien quand il s'agit de s'engager pour la bonne cause !

Pour la 3 ème édition, des personnalités françaises et britanniques ont posé, nues, avec un poisson dans les bras, pour les besoins de la nouvelle **campagne Fishlove** qui dénonce les dangers de la pêche en eau profonde.

Fishlove est une fondation créee par Nicolas Röhl, patron d'un restaurant de poisson de Brighton et l'actrice Greta Scacchi, pour lutter contre la sur pêche.

Aure Atika, Jean-Marc Barr, Gillian Anderson... De nombreuses stars se mobilisent pour Fishlove, qui lutte contre la surpêche et la pêche en eau profonde. Comme Mélanie Laurent avant, cette nouvelle campagne -réalisée par Denis Rouvre- montre des acteurs, chanteurs, personnalités publiques, nues avec un poisson dans les bras.

Deux pétitions ont été mises en ligne par **Bloom** avec le soutien de **Fishlove.** Toutes deux dénoncent le chalutage profond dont "les filets raclent les fonds marins jusqu'à 1800 mètres de

profondeur et dévastent des écosystèmes multimillénaires et des espèces vulnérables, dont certaines sont menacées d'extinction".

Fondée à la fin de 2004 par Claire Nouvian, **BLOOM** est une association de loi 1901 à but non lucratif qui œuvre pour la conservation marine à travers une démarche de sensibilisation et de médiation scientifique des problématiques environnementales, la production d'études scientifiques et d'analyses pertinentes et indépendantes, ainsi que par la participation à des consultations publiques et des processus institutionnels. Nos actions s'adressent au grand public ainsi qu'aux décideurs politiques et aux acteurs économiques.

Gillian Anderson, par Denis Rouvre.

Mercredi 4 décembre 2013

10 photos de femmes nues contre la pêche e

Le cliché pourrait faire partie d'une promotion pour un nouvel épisode de X-Files mais il n'en est rien. L'anci
soutenir un projet qui lui est cher: lutter contre la surpêche.

Comme plusieurs stars avant elle, Gillian Anderson a accepté de se faire photographier nue avec un po
campagne de sensibilisation organisée par Fishlove et l'association française BLOOM contre les pratiques des

Comme lors des campagnes précédentes, l'actrice américaine de 45 ans n'est pas seule. Plusieurs personna
nouvelle série de photographies réalisée par Denis Rouvre.

Tribune de Genève

4 décembre 2013

La Une | Vendredi 9 mai 2014 | Dernière mise à jour 17:39

CAMPAGNE

Gillian Anderson nue contre la pêche en eaux profondes

Par Christine Talos. Mis à jour le 04.12.2013 1 Commentaire

La star de l'ancienne série «X-Files» rejoint une série de célébrités qui se sont déshabillées pour mettre à nu les vérités sur la pêche en eaux profondes, ceci dans le cadre de la campagne de Fishlove.

SMT Gillian Anderson, 45 ans et ancienne Dana Scully des «X-Files» posé avec une murène pour la campagne Fishlove.

Alors que le Parlement européen se prononcera le 10 décembre sur un nouveau règlement encadrant la pêche en haute mer, l'actrice américaine Gillian Anderson a accepté de poser nue avec une murène pour soutenir un projet qui lui est cher: la lutte contre la surpêche.

L'inoubliable Dana Scully de la série« X-Files» rejoint ainsi une cohorte de stars qui se sont déjà déshabillées dans le cadre d'une campagne de sensibilisation organisée par Fishlove et l'association française BLOOM contre les pratiques destructrices de la pêche intensive ou en eaux profondes. Elle a posé dans le plus simple appareil sous l'objectif du photographe Denis Rouvre.

D'autres stars

Faire poser des célébrités nues avec un poisson dans les bras est le pari fou de Nicholas Röhl et de l'actrice Greta Scacchi, responsables de l'association Fishlove. Ils ont réussi à convaincre Lizzy Jagger, Jerry Hall, Terry Gilliam, Sir Ben Kingsley, Mélanie Laurent, Richard Branson et bien d'autres à poser pour deux campagnes précédents.

Pour les militants, le vote du Parlement européen constitue une chance unique de sauver l'écosystème en mer profonde de l'effondrement. Cette pratique de pêche économiquement non rentable anéantit tous les jours et demi des écosystèmes de la taille de Paris, soulignent-ils.

Une pétition (sur le site bloomassociation.org) a été mise en ligne il y a deux semaines pour dénoncer le chalutage profond. Elle a déjà recueilli déjà plus de 600'000 signatures.

4 décembre 2013

DIAPO Thomas Dutronc, Gillian Anderson et d'autres stars posent nus avec des poissons

Nus pour un problème de fonds

Pour en finir avec le chalutage profond, une technique de pêche désastreuse pour les fonds marins, plusieurs célébrités, dont Thomas Dutronc, Aure Atika, Kenzo et Gillian Anderson, ont décidé de tirer la sonnette d'alarme en posant nues avec des poissons.

Depuis 2009, l'association Fishlove milite pour la préservation des fonds marins avec des opérations spéciales qui savent attirent l'attention. Souvenez-vous, en mai dernier, on découvrait l'actrice **Mélanie Laurent, nue, posant avec un tourteau (http://www.voici.fr/news-people/photos-star/diapo-melanie-laurent-pose-nue-avec-un-tourteau-sur-la-poitrine-492677)**. D'autres célébrités, comme l'acteur **Ben Kingsley** et **Lizzie Jagger**, avaient elles aussi participé

à ces shootings dénonçant la surpêche, En cette fin d'année 2013, Fishlove revient avec un autre combat, contre le chalutage profond.

Comme le montre la dessinatrice Pénélope Bagieu à travers **cette note très intéressante (http://www.penelope-jolicoeur.com/2013/11/prends-cinq-minutes-et-signe-copain-.html)**, le chalutage profond est une technique de pêche - subventionnée - qui a la particularité de détruire les fonds marins. Pour l'association Bloom et pour Fishlove, il faut agir. **Une pétition est donc en ligne (https://secure.avaaz.org/en/petition/Leaders_of_the_European_Parliament_Stop_the_industrial_destruction_of_the_deep_ocean/?Fishlove)**, avec un objectif de 20 000 signatures pour attirer l'attention des politiques européens.

Pour les plus célèbres, la prise de position passe par une autre opération de communication qui devrait faire grand bruit : comme en mai dernier, des personnalités ont posé nues en compagnie de poissons. **Thomas Dutronc**, **Gillian Anderson**, **Aure Atika (/bios-people/aure-atika)**, **Kenzo**, **Jean-Marc Barr**, ou encore **Barbara Cabrita** sont passées devant l'objectif de Denis Rouve. Des images à retrouver dans notre diaporama.

MOTS-CLÉS : **pétition (/page/tag/p%c3%a9tition)** / **Thomas Dutronc (/page/tag/thomas+dutronc)** / **Gillian Anderson (/page/tag/gillian+anderson)**

AJOUTER UN COMMENTAIRE

aufeminin.com

4 décembre 2013

Thomas Dutronc nous montre son gros poisson (Photos)

Partager sur Facebook

5

Like

Partager sur Twitter

0

Pinterest

© Denis Rouvre Et il n'est pas le seul ! Douze stars françaises et internationales ont accepté de poser nues avec pour seul accessoire un poisson. Un projet dans le cadre de la campagne de sensibilisation aux effets dévastateurs de la pêche en eaux profondes, organisé par Fishlove et l'association Bloom.

L'année dernière, c'est la fille de Mick Jagger, Lizzy, et sa mère Jerry Hall, qui s'étaient prêtées au jeu pour soutenir la lutte pour la protection des fonds marins. Cette année, Gillian Anderson – l'ex Scully de X-Files, l'actrice Aure Atika, le créateur Kenzo, l'acteur Jean-Marc Barr, le chanteur Thomas Dutronc ou encore l'actrice Barbara Cabrita ont posé face à l'objectif de Denis Rouvre, en tenue d'Adam, tenant dans leurs bras un congre, un mérou, ou un requin. Le but de cette campagne, sensibiliser la population et les organismes internationaux aux ravages causés par la surpêche, par le biais d'images accrocheuses de personnalités connues.

Les associations Fishlove et Bloom se battent depuis longtemps pour que des mesures soient prises au niveau mondial. ***« La pêche profonde au chalut n'est pas une méthode de pêche acceptable d'un point de vue environnemental, économique ou sociétal***. *Les Français s'y opposent. Les chercheurs s'y opposent. Les acteurs privés prennent des mesures qui vont au-delà du cadre règlementaire qu'ils savent être très en deçà de l'urgence écologique*. » rappellent-elles.

Sur son site, l'association Bloom propose une pétition qui a déjà récolté plus de 700 000 signatures. Elle a également adressé à François Hollande une lettre le sommant de tenir compte de la mobilisation des citoyens et de leur volonté de *« faire cesser le non-sens écologique et économique de la pêche profonde au chalut qui décime une centaine d'espèces, dont des animaux menacés d'extinction »*.

Si le président de la République est resté sourd à cette requête, le Parlement Européen, lui, devrait se prononcer le 10 décembre prochain sur un nouveau règlement encadrant la pêche en eaux profondes. Une décision vivement attendue par les associations Fishlove et Bloom.

À lire aussi : Aurélie et Benjamin (Les Anges) : Ils posent nus pour la bonne cause (Photos)

Thomas Dutronc
né le 15/03/73

ELLE

4 décembre 2013

GILLIAN ANDERSON, L'HÉROÏNE DE « X-FILES », POSE NUE AVEC UN POISSON

Créé le 04/12/2013 à 15h39

© Denis Rouvre / Fishlove

Comme Mélanie Laurent et de nombreuses autres stars avant elle, Gillian Anderson (http://www.elle.fr/People/La-vie-des-people/News/Avant-apres-reconnaitrez-vous-ces-stars-a-leurs-debuts/Une-actrice-top-secrete#elle2_pub_masthead_1) a accepté de poser nue pour la bonne cause. Un poisson autour du cou – un congre dans son cas – l'héroïne de « X-Files » fait face à l'objectif dans le

cadre de la nouvelle campagne organisée par les associations Fishlove, qui dénonce les ravages de la pêche en eau profonde. Deux pétitions ont ainsi été mises en ligne pour alerter l'opinion sur la pratique des filets qui « raclent les fonds marins jusqu'à 1 800 mètres de profondeur et qui dévastent des écosystèmes multimillénaires et des espèces vulnérables, dont certaines sont menacées d'extinction ».

© Fishlove Alan Gelati, courtesy of Baudoin Lebon

Mélanie Bernier, Thomas Dutronc, tous tout nus

Comme chaque année, de nombreuses stars se mobilisent pour lutter contre la surpêche et la pêche en eau profonde. Ainsi, l'année dernière, Lizzy Jagger s'affichait à califour-

chon sur un thon jaune. Et pour la précédente campagne de Fishlove en mai dernier, Mélanie Laurent a posé avec un tourteau (http://www.elle.fr/People/La-vie-des-people/News/Melanie-Laurent-nue-contre-la-surpeche-2455383) cachant sa poitrine. Photographiés par Denis Rouvre, Thomas Dutronc, Mélanie Bernier (http://www.elle.fr/People/La-vie-des-people/News/Melanie-Bernier-pourquoi-on-mise-sur-elle), Aura Atika, Jean-Marc Barr ou encore le créateur japonais Kenzo ont rejoint le mouvement aux côtés de Gillian Anderson (http://www.elle.fr/Beaute/Maquillage/Maquillage-de-stars/People-elles-vieillissent-avec-grace/Gillian-Anderson). Tous posent nus avec une anguille, un requin ou tout autre poisson. Une belle façon de rendre certains combats écologiques un peu plus glamour.

Acteurs du développement durable

4 décembre 2013

Elles ont posé nues pour dire non au chalutage de fond

Dans A la une, Animaux, Communication, Environnement, L'eau par Administrateur le 9 décembre 2013 2 Commentaires

Gillian Anderson, Aure Atika, Barbara Cabrita… mais aussi des hommes comme Jean-Marc Barr sont passés devant l'objectif de Denis Rouve pour en finir avec le chalutage profond, une technique de pêche désastreuse pour les fonds marins. **Pourquoi poser nu avec des poissons ?** Juste pour tirer la sonnette d'alarme, et c'est déjà pas mal ! Il fallait oser…

Depuis 2009, l'association Fishlove milite pour la préservation des fonds marins avec des opérations spéciales qui savent attirent l'attention. D'autres célébrités, comme l'acteur Ben Kingsley et Lizzie Jagger, avaient elles aussi participé à ces shootings dénonçant la surpêche, En cette fin d'année 2013, Fishlove revient avec un autre combat, contre le chalutage profond.

Comme le montre la dessinatrice Pénélope Bagieu à travers son infographie, le chalutage profond est une technique de pêche – subventionnée – qui a la particularité de détruire les fonds marins. Pour l'association Bloom et pour Fishlove, il faut agir. Une pétition est donc en ligne, avec un objectif de 800 000 signatures pour attirer l'attention des politiques européens.

Des images à retrouver ci dessous ou dans le diaporama de Voici.

24 heures

4 décembre 2013

CAMPAGNE

Gillian Anderson nue contre la pêche en eaux profondes

Par Christine Talos. Mis à jour le 04.12.2013 1 Commentaire

La star de l'ancienne série «X-Files» rejoint une série de célébrités qui se sont déshabillées pour mettre à nu les vérités sur la pêche en eaux profondes, ceci dans le cadre de la campagne de Fishlove.

1/17 Gillian Anderson, 45 ans et ancienne Dana Scully des «X-Files» pose avec une murène pour la campagne Fishlove.

SIGNALER UNE ERREUR

Vous avez vu une erreur? Merci de nous en informer.

PARTAGER & COMMENTER

Alors que le Parlement européen se prononcera le 10 décembre sur un nouveau règlement encadrant la pêche en haute mer, l'actrice américaine Gillian Anderson a accepté de poser nue avec une murène pour soutenir un projet qui lui est cher: la lutte contre la surpêche.

L'inoubliable Dana Scully de la série« X-Files» rejoint ainsi une cohorte de stars qui se sont déjà déshabillées dans le cadre d'une campagne de sensibilisation organisée par Fishlove et l'association française BLOOM contre les pratiques destructrices de la pêche intensive ou en eaux profondes. Elle a posé dans le plus simple appareil sous l'objectif du photographe Denis Rouvre.

D'autres stars

Faire poser des célébrités nues avec un poisson dans les bras est le pari fou de Nicholas Röhl et de l'actrice Greta Scacchi, responsables de l'association Fishlove. Ils ont réussi à convaincre Lizzy Jagger, Jerry Hall, Terry Gilliam, Sir Ben Kingsley, Mélanie Laurent, Richard Branson et bien d'autres à poser pour deux campagnes précédentes.

Pour les militants, le vote du Parlement européen constitue une chance unique de sauver l'écosystème en mer profonde de l'effondrement. Cette pratique de pêche économiquement non rentable anéantit tous les jours et demi des écosystèmes de la taille de Paris, soulignent-ils.

Une pétition (sur le site fishassociation.org) a été mise en ligne il y a deux semaines pour dénoncer le chalutage profond. Elle a déjà recueilli déjà plus de 600'000 signatures.

(Newsnet)

Créé: 04.12.2013, 17h23

Le Matin

4 décembre 2013

Gillian Anderson nue contre la pêche en eaux profondes

CAMPAGNE

—

La star de l'ancienne série «X-Files» rejoint une série de célébrités qui se sont déshabillées pour mettre à nu les vérités sur la pêche en eaux profondes, ceci dans le cadre de la campagne de Fishlove.

Par **Christine Talos**. Mis à jour le 04.12.2013 **5 Commentaires**

Partager & Commenter

Alors que le Parlement européen se prononcera le 10 décembre sur un nouveau règlement encadrant la pêche en

haute mer, l'actrice américaine Gillian Anderson a accepté de poser nue avec une murène pour soutenir un projet qui lui est cher: la lutte contre la surpêche.

L'inoubliable Dana Scully de la série« X-Files» rejoint ainsi une cohorte de stars qui se sont déjà déshabillées dans le cadre d'une campagne de sensibilisation organisée par Fishlove et l'association française BLOOM contre les pratiques destructrices de la pêche intensive ou en eaux profondes. Elle a posé dans le plus simple appareil sous l'objectif du photographe Denis Rouvre.

D'autres stars

Faire poser des célébrités nues avec un poisson dans les bras est le pari fou de Nicholas Röhl et de l'actrice Greta Scacchi, responsables de l'association **Fishlove**. Ils ont réussi à convaincre Lizzy Jagger, Jerry Hall, Terry Gilliam, Sir Ben Kingsley, Mélanie Laurent, Richard Branson et bien d'autres à poser pour deux campagnes précédents.

Pour les militants, le vote du Parlement européen constitue une chance unique de sauver l'écosystème en mer profonde de l'effondrement. Cette pratique de pêche économiquement non rentable anéantit tous les jours et demi des écosystèmes de la taille de Paris, soulignent-ils.

Une pétition (sur le site **bloomassociation.org**) a été mise en ligne il y a deux semaines pour dénoncer le chalutage profond. Elle a déjà recueilli déjà plus de 600'000 signatures.

(Newsnet)

Créé: 04.12.2013, 17h23

GS GENTSIDE

5 décembre 2013

Gillian Anderson pose nue avec un poisson pour lutter contre la surpêche

Publié par Pierre Auchapt, le 05 décembre 2013

Facebook 21 Twitter 0

La sublime Gillian Anderson, qui interprétait Scully dans la série X-Files, a pris la pose pour une séance de photos dénudées assez originale. Avec un congre pour seul apparat, elle a, comme d'autres célébrités, accepté d'aider BLOOM et Fishlove, deux associations qui militent contre la surpêche. Le résultat est surprenant.

Le 10 décembre prochain, le Parlement européen décidera de l'avenir du chalutage en eaux profondes. Cette méthode de pêche est très décriée en raison des dégâts irréversibles qu'elle causerait aux fonds marins. L'association BLOOM, qui lutte contre cette méthode de pêche, avait déjà fait le buzz il y a peu grâce à une BD de Pénélope Bagieux qui avait fait le tour de Facebook. Cette fois-ci, en collaboration avec l'association Fishlove, BLOOM a organisé une campagne de sensibilisation d'un genre un peu particulier.

Des stars, des poissons et des photos

Des célébrités comme Jacques Dutronc, le styliste japonais Kenzo, Aure Atika ou Gillian Anderson ont été invitées à poser nues en compagnie de poissons. Dans le passé, Mélanie Laurent ou la fille de Mick Jagger avaient déjà accepté de participer aux premières éditions de cette campagne. Cette année, les photographies ont été réalisées par Denis Rouvre. Si le résultat est très élégant d'un point de vue esthétique, il reste toutefois un peu déconcertant pour le commun des mortels. En effet, s'il est difficile de rester insensible aux courbes de la comédienne de X-Files Gillian Anderson, le fait qu'elle ait un congre autour du cou réduit radicalement l'érotisme de cette scène.

Le But ? *"Interdire le chalutage en eaux profondes"*

Mais le but de cette séance de photographies n'est pas de permettre aux fans de Scully de se rincer l'œil, mais plutôt d'inciter les gens à signer une pétition contre la pêche en eaux profondes. Cette pétition, qui a déjà réuni plus de 720 000 signatures, exhorte François Hollande à *"soutenir la proposition européenne d'interdire le chalutage en eaux profondes, qui est reconnu comme l'une des méthodes de pêche les plus destructrices de l'histoire"*. Si vous voulez signer cette pétition, rendez-vous sur le site de l'association BLOOM.

NINAPEOPLE

5 décembre 2013

Les stars se dénudent pour la bonne cause

Publié le 5 décembre 2013 - 10:10 par Vanessa Duroyer

Alors que le Parlement européen se prononcera le 10 décembre sur un nouveau règlement encadrant la pêche en haute mer, l'actrice américaine Gillian Anderson a accepté de poser nue avec une murène pour soutenir un projet qui lui est cher: la lutte contre la surpêche.

L'inoubliable Dana Scully de la série« X-Files» rejoint ainsi une cohorte de stars qui se sont déjà déshabillées dans le cadre d'une campagne de sensibilisation organisée par Fishlove et l'association française BLOOM contre les pratiques destructrices de la pêche intensive ou en eaux profondes. Elle a posé dans le plus simple appareil sous l'objectif du photographe Denis Rouvre.

Faire poser des célébrités nues avec un poisson dans les bras est le pari fou de Nicholas Röhl et de l'actrice Greta Scacchi, responsables de l'association Fishlove. Ils ont réussi à convaincre Lizzy Jagger, Jerry Hall, Terry Gilliam, Sir Ben Kingsley, Mélanie Laurent, ad6hard Branson et bien d'autres à poser pour deux campagnes précédents.

Pour les militants, le vote du Parlement européen constitue une chance unique de sauver l'écosystème en mer profonde de l'effondrement. Cette pratique de pêche économiquement non rentable anéantit tous les jours et demi des écosystèmes de la taille de Paris, soulignent-ils.

Une pétition (sur le site bloomassociation.org) a été mise en ligne il y a deux semaines pour dénoncer le chalutage profond. Elle a déjà recueilli déjà plus de 600'000 signatures.

6 décembre 2013

Tweeter 0 g+1 0
J'aime Partager 1

0:00 0:00

La pêche en eaux profondes est-elle rentable ?

Qu'ont en commun Gillian Anderson, Aure Atika ou encore Jean-Marc Barr ? Ces personnalités ont toutes posé nus contre la surpêche. C'est le match du moment. D'un côté, une BD de Pénéloppe Bagieu, qui reprend point par point les arguments de l'association Bloom, contre la pêche en eaux profondes. De l'autre, la *Scapêche*, premier armateur de France qui appartient au groupe "*Intermarché*. Un combat de chiffres, mais aussi politique s'est engagé, car la France soutient la pêche en eaux profondes à Bruxelles. Cette pêche est-elle économiquement rentable ? Le Parlement européen devra légiférer le 10 décembre 2013. Un dossier de Corentin Valençot.

Publicité : © Fish Love

COMMENTAIRES

Pas de commentaires